TABLEAU HISTORIQUE.

TOME IV.

TABLEAU
HISTORIQUE
DE L'ESPRIT ET DU CARACTERE
DES
LITTÉRATEURS
FRANÇOIS,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785;

OU

RECUEIL de traits d'esprit, de bons mots, & d'anecdotes littéraires.

*Par M. T**, Avocat en Parlement, Tréſorier de la Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne.*

TOME QUATRIEME.

A VERSAILLES,
Chez POINÇOT, Libraire rue Dauphine.
A PARIS,
Chez NYON, Libraire, près le College des Quatre-Nations.

M. DCC. LXXXV.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
146
.T3
1785
v. 4

60 Q.
Acc.

TABLEAU HISTORIQUE

De l'Esprit & du Caractère des Littérateurs François, depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours.

ALEXIS PIRON, *né à Dijon en* 1689, *mort à Paris en* 1773.

Dès sa premiere jeunesse, M. Piron se sentit un attrait invincible pour la Poésie ; & l'amour de la gloire augmentant ce goût dominant, il vint à Paris, où il fut admis dans les sociétés les plus gaies, & y portoit lui-même la joie & les plaisirs. On cite encore ses bons mots & ses saillies, dans lesquelles on trouve de l'esprit sans méchanceté, de la gaieté sans envie de nuire.

Il commença sa carriere dramatique par des Opéra Comiques & des Parodies qu'il composa, tantôt seul, tantôt en société avec MM. Le Sage & d'Orneval, pour les Spectacles forains. La gaieté & la liberté de son esprit le portoient naturellement à ce genre d'ouvrage, pour lequel il avoit la plus grande facilité.

La *Métromanie* & *Gustave*, Pieces de Piron, assurent à leur Auteur, dans le genre dramatique, la réputation d'homme de génie; leur succès au théâtre prouve le discernement, le goût, l'équité du public, & dispense de tout autre éloge.

Le Comte de Livry aimoit beaucoup Piron; il avoit voulu que ce Poëte choisît un appartement dans son Château, & avoit ordonné qu'on lui obéît & qu'on le regardât comme le maître. La premiere fois que l'Auteur de *la Métromanie* prit possession de cet appartement, ne voulant pas manger seul, il engagea la Concierge, Janséniste outrée, à lui tenir compagnie à table. Celle-ci, poussée par

un beau zele, se mit en tête de convertir Piron. Le Poëte répondoit à toutes ses objections : « Chacun a son goût, Madame Lamare ; pour moi, je veux être damné. » Cette plaisanterie déplut beaucoup à la Concierge ; mais, sans se rebuter, elle continua la bonne œuvre, & fit tous ses efforts pour ramener la brebis au bercail. A peine huit jours s'étoient écoulés, que M. le Comte vint voir si son ami se plaisoit à Livry. Il le surprit à l'heure du dîner, dans l'instant même que la dispute finissoit. — Eh bien ! dit-il à Piron, comment te trouves-tu ici ? Es-tu content ? Te sert-on bien ? — Oui, M. le Comte, répondit Piron ; mais Madame Lamare ne veut pas.... — Comment, morbleu ! elle ne veut pas ? Je prétends que tu sois ici le maître comme moi-même..... Entendez-vous, Madame ? Et si M. me porte la moindre plainte.... En un mot, je veux.... — Calmez-vous, M. le Comte, lui dit Piron, & daignez, je vous prie, m'entendre jusqu'au bout : Madame Lamare ne veut pas que je sois damné. — Eh ! pourquoi, s'il vous plaît, Madame, reprit le Comte ? N'est-il pas le maître ? De quoi vous

mêlez-vous ? Encore une fois, je vous le répéte, je veux qu'il faſſe ſa volonté.

Piron & Boindin étant à l'amphithéâtre de la Comédie Françoiſe, le jour qu'on donna l'*Algérien*, piece de Cahuſac, que le public reçut fort mal, Boindin ſe plaignit à Piron du mauvais ordre qui régnoit à la Comédie : « Eh ! ne parlez pas d'elle, lui dit l'Auteur » de la *Métromanie* ; c'eſt une vieille Catin » qui a perdu ſes regles. »

La Piece du *Fat*, donnée aux François en 1751, tomba, parce que l'Auteur n'avoit pas bien ſaiſi les nuances de ce caractere. Piron, inſtruit de cette chute, s'écria : « Je m'y at- » tendois, jamais un homme ne ſe connoît » aſſez bien pour ſe peindre au naturel. »

La Tragédie de *Fernand Cortez* ayant paru trop longue, à la premiere repréſentation, les Comédiens prierent Piron de faire quelques corrections à ſa Piece. L'Auteur, offenſé

du propos, se gendarma contre les Acteurs ; mais ceux-ci insisterent, & apporterent l'exemple de M. de Voltaire, qui corrige ses Pieces au gré du Public. « Cela est différent, ré- » pondit Piron ; Voltaire travaille en mar- » quéterie, & moi je jette en bronze. » Le mot n'est pas modeste ; il est expressif.

Piron, en sortant de la même Tragédie, qui n'avoit pas été goûtée, fit un faux pas ; quelqu'un s'empressant de le soutenir, il lui dit : « C'est ma piece qu'il falloit soutenir, » & non pas moi. »

A une représentation de *Gustave*, l'Abbé Desfontaines rencontra Piron avec un habit trop somptueux, à ce qu'il lui sembloit, pour un Poëte. Il lui dit, en l'abordant : « En vé- » rité, mon pauvre Piron, cet habit n'est » guere fait pour vous. — Cela peut être, » répondit Piron ; mais, M. l'Abbé, conve- » nez aussi que vous n'êtes guere fait pour » votre habit. »

La premiere Comédie que Piron vit à Paris fut le *Tartuffe* ; ſon admiration alloit juſqu'à l'extaſe. A la fin de la Piece, ſes tranſports de joie augmentant encore, ſes voiſins lui en demanderent la raiſon : « Ah ! Meſſieurs, s'é-» cria-t-il, ſi cet ouvrage n'étoit pas fait, il » ne ſe feroit jamais. »

En Bourgogne, on nomme les habitans de Beaune, les *ânes de Beaune*. Piron, qui leur en vouloit, fut un jour dans les environs de la Ville, coupant, abattant, arrachant tous les chardons. Les paſſans lui en demanderent la raiſon : « Je ſuis, dit-il, en guerre avec » les Beaunois ; je leur coupe les vivres. »

On dit à Piron que les Beaunois ſe vengeroient tôt ou tard des épigrammes qu'il avoit lâchées contr'eux. Il remercia ceux qui l'avertiſſoient, en leur diſant :

Allez, je ne crains point leur impuiſſant courroux ;
Et quand je ſerois ſeul, je les bâterois tous.

Piron entré au Spectacle à Beaune, ne ſavoit pas quelle Piece on alloit jouer ; il s'adreſſa à quelqu'un qui faiſoit l'important : on donne les *Fureurs de Scapin*, lui dit grave-

ment le jeune Beaunois. « Ah ! Monſieur, ré-
» pondit Piron, en le remerciant, je croyois
» que c'étoit les Fourberies d'Oreſte. »

A cette repréſentation, une perſonne apoſtropha tout-à-coup le Parterre, qui étoit fort tranquille, d'un *paix-là*, *Meſſieurs*, *on n'entend pas*. « Ce n'eſt pas faute d'oreilles, s'é-
» cria Piron. »

Ce Poëte trouva un matin, chez la Marquiſe de Mimeure, M. de Voltaire plongé juſqu'aux épaules dans un large fauteuil, les jambes écartées, & les talons poſés ſur l'un & l'autre chenet. Il fit une légere inclination de tête à Piron, pour cinq ou ſix de ſes révérences. Celui-ci prend un fauteuil & s'aſſeoit le plus près qu'il peut de la cheminée. On converſe aſſez nonchalamment, & la converſation tombe. L'un tire ſa montre, l'autre ſa tabatiere ; celui-ci prend les pincettes, celui-là du tabac. L'un éternue, l'autre ſe mouche : enfin l'un ſe met à bâiller d'une ſi grande force, que Piron en alloit faire autant, lorſque M. de Voltaire tire de ſa poche une croûte

de pain, & la broie ſous ſes dents avec un bruit ſi extraordinare qu'il étonne Piron. Celui-ci, ſans perdre de tems, tire un flacon de vin & l'avala d'un ſeul trait. M. de Voltaire s'en trouve offenſé, & dit d'un ton ſec à Piron : « J'entends, Monſieur, raillerie tout » comme un autre ; & votre plaiſanterie, ſi » c'en eſt une, eſt très-déplacée. — Ce n'en » eſt point une, Monſieur, répondit Piron ; » le pur haſard a part à tout ceci. » M. de Voltaire l'interrompit alors pour lui dire qu'il ſortoit d'une maladie qui lui avoit laiſſé un beſoin continuel de manger. « Mangez, Mon» ſieur, mangez, répliqua Piron, vous faites » bien ; & moi, je ſors de Bourgogne avec » un beſoin continuel de boire, & je bois. »

Un Evêque de Bayonne vint un jour rendre viſite à Piron. Ce Poëte lui dit, avec ſa gaieté ordinaire : « Monſeigneur, j'ai en grande vé» nération les jambons de votre Diocèſe. »

Piron, pour une ſcene de nuit, fut conduit, avec M. Collé & quelques autres amis,

chez un Commiſſaire. « Voilà bien du bruit, » dit l'Officier public ; qui êtes-vous ? votre » nom ? — Piron. — Quel eſt votre état ? — » Poëte. Oui, Monſieur, Poëte. Eh ! où vivez-» vous donc, pour ne pas connoître le Poëte » Piron, Auteur des quatre *Fils ingrats*, ap-» plaudis ſi juſtement de tout Paris ; de *Cal-» liſtène*, qu'il a ſi injuſtement ſifflé, comme je » viens de le prouver au Public, par des vers » qui valent une démonſtration ? — Que par-» lez-vous de Pieces de Théâtre, reprit le » Commiſſaire ? Savez-vous que Lafoſſe eſt » mon frere, qu'il en fait d'excellentes, & qu'il » eſt l'Auteur de la belle Tragédie de *Manlius* ? » Comment la trouvez-vous ? Hem ? Oh ! mon » frere eſt un homme de beaucoup d'eſprit. » — Je le crois, Monſieur, car le mien n'eſt » qu'une bête, quoique Maître Apothicaire, » & que je faſſe des Tragédies. » Le Com-miſſaire renvoya Piron & ſes amis, & les pria poliment de venir chez lui le ſamedi ſuivant, dîner & manger des huîtres. « Ah ! mes amis, » dit Piron, en ſortant, rien ne manque plus » à ma gloire, j'ai fait rire le Guet. »

Il dînoit quelquefois chez M. Hérault, Lieutenant de Police. Un jour il avoit pris par mégarde le chapeau de ce Magiſtrat pour le ſien. M. Hérault, informé de l'aventure nocturne de Piron, l'envoya chercher ; Piron arrive, trouve de la compagnie & conte l'hiſtoire. Le Magiſtrat traite d'abord le Poëte de tapageur, d'un air aſſez ſérieux, & puis ne peut s'empêcher de rire : « C'eſt fort bien, mon cher » Piron, lui dit-il ; mais convenez que vous » mériteriez une bonne calotte, pour cette » folie. — Eh ! qui ſeroit aſſez hardi, Mon» ſieur, répliqua le Poëte, de m'en donner » une, quand votre chapeau m'en tient lieu ? »

Dans un voyage que fit Piron à Bruxelles, pour voir le grand Rouſſeau, ils ſe trouverent un jour ſeuls dans la campagne ; midi ſonne, Rouſſeau ſe met à genoux pour dire l'*Angelus*. « M. Rouſſeau, lui dit Piron, cela eſt inutile, » Dieu ſeul nous voit. »

Ce fut chez Madame de Tencin que le Curé

de St. Sulpice (M. Languet) rencontra Piron ſans le connoître. Cette dame le lui préſenta comme un compatriote qui faiſoit honneur à la Bourgogne, & le nomma. « Quoi ! c'eſt » vous, M. Piron? dit le Paſteur : je ſuis ravi » de vous voir ! N'êtes-vous pas le fils d'un » Piron, Apothicaire de Dijon, que j'ai beau- » coup connu ? il avoit les bras ſi longs.... » — Ah ! Monſieur le Curé, que vos mains » n'étoient-elles au bout, repartit Piron, mon » ſort ſeroit bien différent ! » M. Languet continua, en riant de l'exclamation : « Mais » il y a long-tems que vous demeurez ſur ma » Paroiſſe, & il eſt étonnant qu'à titre de » compatriote & de paroiſſien, vous ne ſoyiez » pas venu me voir, & que je ne vous con- » noiſſe point. — Cela n'eſt pas ſi étonnant » que vous le penſez, lui répondit Piron ; c'eſt » que vous connoiſſez mieux vos vaches que » vos brebis. »

Piron, en paſſant dans le Louvre avec un de ſes amis : « Tenez, voyez-vous, lui dit-il, » en lui montrant l'Académie Françoiſe, ils

» ſont là quarante qui ont de l'eſprit comme » quatre. »

Piron s'étant fait la plus haute idée d'un homme de Lettres, il ne ſouffrit jamais qu'on oſât la rabaiſſer en ſa préſence. Un jour, étant prêt d'entrer dans l'appartement d'un grand Seigneur, comme celui-ci reconduiſoit une perſonne qualifiée : « Paſſez, Monſieur, dit le » maître du logis à la perſonne qui s'arrêtoit » par politeſſe, paſſez ; ce n'eſt qu'un Poëte. » *Puiſque les qualités ſont connues*, reprit » Piron, *je prends mon rang.* » Et il paſſa le premier.

Un Evêque rencontrant Piron dans une ſociété, le ſalua & lui dit : « Comment vous » portez-vous, M. Piron ? — Fort bien, & » vous, Monſeigneur ? — A merveille. Avez-» vous lu mon nouveau Mandement ? — Pas » encore ; & vous, Monſeigneur ?

Fontenelle avoit ſes dînés marqués pour chaque jour de la ſemaine, dans certain nombre

de bonnes maiſons. Cela fit dire à Piron, voyant paſſer de ſa fénêtre le convoi du Doyen de l'Académie : « Voilà la premiere fois que » Fontenelle ſort de chez lui pour ne pas aller » dîner en ville. »

Un des amis de Piron vint lui annoncer la fauſſe nouvelle de la mort de M. de Voltaire. Il fut témoin du ſaiſiſſement qu'elle lui cauſa. Il vit Piron ſe lever avec vivacité de ſon fauteuil, s'agiter, s'écrier à pluſieurs fois : « Ah! » le pauvre homme! quelle perte! c'étoit le » plus bel eſprit de la France. » Puis il ajouta avec ſa gaieté ordinaire : « Au moins, Mon» ſieur, vous me répondez de votre nouvelle. »

L'Abbé Desfontaines faiſoit mention, dans ſes feuilles, d'une lettre où le grand Rouſſeau louoit Piron qu'il avoit vu à Bruxelles. Après avoir rapporté & approuvé les éloges que ce Poëte illuſtre en faiſoit, le Journaliſte ajouta un mais..... avec des points. *Oh! oh!* dit Piron, *tu me paieras, non pas ce que tu as dit, mais ce que tu n'as pas dit.*

Une Dame jolie & ſpirituelle avoit grande envie de voir Piron & de cauſer avec lui. M. R. * * * lui en procura le plaiſir. La Dame, inſtruite de la haute eſtime du Poëte pour Monteſquieu, entama la converſation par l'éloge & l'analyſe de *l'Eſprit des Loix.* Elle ſoutint à merveille ſon texte pendant quelques minutes ; mais commençant à s'embrouiller, Piron lui dit : « Croyez-moi, Madame, ſau-» vez-vous par *le Temple de Gnide.* »

Un jeune homme vint lire à Piron une Tragédie qui alloit être bientôt jouée. A chaque vers pillé, Piron ôtoit ſon bonnet & continuoit ce manége à tout moment. L'Auteur de la Piece, étonné de ce geſte perpétuel, lui en demanda la raiſon : « C'eſt, dit l'Auteur de la *Métro-*» *manie*, que j'ai pour habitude de ſaluer les » gens de ma connoiſſance. »

Piron a donné pluſieurs Opéra Comiques qui ne répondent pas tout-à-fait à la réputation que s'eſt acquiſe depuis l'Auteur de *la Mé-*

tromanie. C'eſt ce qui lui fit dire : « J'ai fait » toutes les nuits des Opéra Comiques qui » tomboient tous les jours. »

La Salle de l'Académie Françoiſe n'eſt pas aſſez vaſte pour les ſéances publiques. Un jour que Piron vouloit percer la foule pour y arriver : « Il eſt plus difficile, dit-il, d'entrer » ici que d'y être reçu. «

Il diſputoit un jour vivement avec un grand Seigneur ; après quelques paroles trop piquantes de part & d'autre, le Poëte dit au Grand qui ſe fâchoit tout de bon : « Finiſſons, Mon» ſieur, la partie n'eſt pas égale ; je ne ſuis » qu'inſolent, & vous êtes brutal. »

Piron, dans un accès de mauvaiſe humeur contre Voltaire, dont il avoit à ſe plaindre, lâcha contre lui l'épigramme ſuivante. Sa propre vieilleſſe (car il étoit alors âgé de 80 ans) l'autoriſoit à plaiſanter ſur celle de ſon rival.

Sur l'Auteur dont l'épiderme
Eſt collé tout près des os,

La mort tarde à frapper ferme ;
De peur d'ébrécher ſa faux.
Lorſqu'il aura les yeux clos,
Car ſi faut-il qu'il y vienne,
Adieu renom, bruit & los,
Le tems jouera de la ſienne.

Quand les *Trois Siecles* parurent en 1772, un des amis de Piron lui en envoya un exemplaire. M. Guichard, l'Auteur du *Bûcheron*, étoit alors avec lui. Piron qui, comme on ſait, étoit aveugle ſur la fin de ſa vie, pria M. Guichard de lui lire le titre du livre. Il y ſera certainement parlé de vous, ajouta le lecteur ; voulez-vous que je vous liſe l'article ? Non, dit Piron ; mais voyons ce qu'on y dit de Voltaire. A peine a-t-il entendu les trois ou quatre premieres pages de cet article, qu'interrompant M. Guichard : « Je ſavois bien, » dit-il, que Voltaire n'avoit qu'une réputa- » tion viagere ; mais je vois qu'on commence » par ne plus payer. »

Piron avoit une niece chez lui, qui s'étoit mariée à ſon inſu, avec M. Capron, fameux Violon ;

Violon ; quoique cet hymen fût fait depuis long-tems, elle s'imaginoit que Piron l'ignoroit abſolument ; il diſoit de tems en tems : « J'en rirai bien après ma mort, Nanette a le » paquet. » Elle étoit en effet nantie d'un teſtament dans lequel il dit : « Je laiſſe à Nanette, femme de Capron, Muſicien, &c.... Ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la ſupercherie, & qu'il avoit eu la généroſité de ne rien diminuer de ſes ſentimens pour ſa niece.

Piron diſoit, en parlant de Corneille & de Racine : « Je voudrois être Racine & avoir » été Corneille. »

Parlant d'un Journaliſte, qui ne paſſe pas pour modeſte, & dont le maintien annonce la hauteur : *Son viſage appelle les ſoufflets.*

S'étant fait lire la Tragédie d'*Orphanis*, *M. Blin*, dit-il, *débute mieux que Voltaire ne finit.*

Piron a ſouvent donné du chagrin à Voltaire

par ſes bons mots. Après la premiere repréſentation de *Zulime*, qui ne vaut pas mieux aujourd'hui qu'alors, Voltaire rencontra Piron, & lui demanda ce qu'il penſoit de cette Piece : *Je penſe, Monſieur*, lui répliqua-t-il, *que vous voudriez que je l'euſſe faite. Je vous aime aſſez pour cela*, répondit Voltaire.

L'ingénuité maligne de Piron fut en partie la cauſe qui l'exclut de l'Académie Françoiſe : *Je ne pourrois*, diſoit-il, *faire penſer trente-neuf perſonnes comme moi, & je pourrois encore moins penſer comme trente-neuf.*

Un Auteur très-médiocre dit qu'il voudroit bien faire un ouvrage où perſonne n'eût travaillé, & ne travaillât jamais. « Vous n'avez, » lui dit Piron, qu'à faire votre éloge. »

Un ami de Piron diſoit à ce Poëte, qui brilloit plus que perſonne dans la converſation : « Il faut prendre tous les jours quelques mo-

» mens pour vous rappeller & pour écrire ce » que vous avez dit de mieux dans la journée. Piron lui répondit : « Il y a bien de la malice » dans votre conseil, & vous ne me le don- » nez que pour m'humilier. »

M. Piron, mécontent de Sarazin qui représentoit dans une de ses pieces, & sachant que cet Acteur avoit été Abbé dans sa jeunesse, cria du milieu de l'amphithéâtre : *Cet homme qui n'a pas mérité d'être sacré à 24 ans, n'est pas digne d'être excommunié à 60.* Le mot est excellent, mais il est mal appliqué, car Sarazin étoit véritablement Comédien.

CHARLES-MARIE DE LA CONDAMINE, *Chevalier de St. Lazare, de l'Académie Françoise, de l'Académie des Sciences, de celles de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Bologne, de Nancy, de Lyon, de Toulouse, de Montpellier, né à Paris en* 1701, *mort dans la même Ville en* 1774.

M. de la Condamine avoit fait connoissance

à Conſtantinople, avec le plus fameux Philoſophe de l'Empire Ottoman, & ce fameux Philoſophe étoit un Aſtrologue très-révéré du Prince & des ſujets. C'eſt ſans doute à la perſuaſion de ce prétendu Savant que le Grand Seigneur, ayant fait à l'Académie des Sciences l'honneur de lui demander les meilleurs livres d'Aſtrologie, elle répondit à Sa Hauteſſe, qu'elle n'en connoiſſoit ni de bons, ni de mauvais.

En 1735, M. de la Condamine propoſa le premier à l'Académie un voyage à l'Equateur, pour déterminer, par la meſure de trois degrés du méridien, la figure du globe.

Sur ſa propoſition, quatre Académiciens furent nommés pour le ſeconder dans cette grande entrepriſe, également glorieuſe pour eux & pour leur Souverain.

Ainſi, tandis que Meſſieurs de Maupertuis, Clairault, Camus & Le Monnier alloient, pour le même objet, braver les frimats du Nord, MM. Godin, Bouguer & de la Condamine allerent affronter les ardeurs du midi.

Dans les dernieres années de ſa vie, M. de la Condamine s'amuſoit à faire des petites pieces de vers, qui ſont toutes agréables. Il fit la ſuivante pour ſa femme, le lendemain de ſes noces :

D'Aurore & de Titon vous connoiſſez l'hiſtoire ;
Notre hymen en rappelle aujourd'hui la mémoire.

Mais de mon ſort Titon ſeroit jaloux :
Que ſes liens ſont différens des nôtres!

Aurore entre ſes bras vit vieillir ſon époux ;
Et je rajeûnis dans les vôtres.

M. de la Condamine fut un des premiers que l'Académie Françoiſe diſputa à celle des Sciences, parce qu'il fut un des premiers Savans qui embellirent les ſciences par l'agrément d'un ſtyle à la portée de tout le monde. On remarque, dans ſa maniere d'écrire, de la pureté, du naturel, & une ſage ſobriété d'ornemens.

Ce fut M. de la Condamine lui-même qui fit, à l'occaſion de ſa réception à l'Aca-

démie Françoiſe, l'épigramme que voici ;

La Condamine eſt aujourd'hui
Reçu dans la Troupe immortelle.
Il eſt bien ſourd, tant mieux pour lui ;
Et non muet, tant pis pour elle.

Au milieu de ſes courſes ; M. de la Condamine, pour faire ſubſiſter ſes Collégues, dont les fonds étoient épuiſés, vendit généreuſement ſes effets ; &, ce qui dut lui coûter davantage, il engagea ſes inſtrumens aſtronomiques. Au moment où il ſe préparoit à revoir ſa patrie, & à lui rapporter le produit de ſes travaux, on lui enleva une caſſette qui renfermoit ſes journaux & l'argent deſtiné pour ſon voyage. Sur le champ il fit publier qu'il conſentoit à perdre la ſomme entiere, pourvu qu'on lui rendît ſes papiers.

Pour repaſſer en France, M. de la Condamine avoit formé le projet de deſcendre la fameuſe riviere des Amazones. Ce ne fut qu'après avoir couru les plus grands dangers, &

après un travail infini, qu'il parvint sur ses bords. Il fit un trajet de 500 lieues sur cette riviere, & voulut encore s'enfoncer dans celle du Para, large de trois lieues à son embouchure. Son radeau y échoua contre un banc de vase, où il fut obligé d'attendre sept jours les grandes marées, & fut enfin remis à flot par une vague plus terrible que celle qui l'avoit fait échouer, & sauvé par où il devoit périr.

Ce zélé Philosophe donna souvent des preuves d'une élévation d'ame & d'un courage peu commun. Il se défendit contre soixante hommes, & brava les coups de fusil, plutôt que de livrer au Cadi de Baffa un dépôt d'argent qui lui avoit été confié, & sut en imposer au Cadi lui-même par sa fermeté, & lui arracher des excuses par ses menaces.

M. de la Condamine étoit aussi juste que courageux dans le Nouveau-Monde. Il ne se lassa point, pendant trois ans entiers, de demander vengeance de la mort du malheureux

Séniergues, compagnon de ſes voyages & de ſes dangers, égorgé à ſes yeux dans une fête publique, par une populace ameutée contre le François.

On ſait que ce Savant a été un des premiers partiſans de l'inoculation. Il partage avec M. de Voltaire la gloire, ſi c'en eſt une, d'avoir accrédité parmi nous cette méthode qui a trouvé des contradicteurs éclairés. Mais, pour pouſſer à bout ſes adverſaires, il offrit, à l'appui de l'éloquence & du raiſonnement, de ſe faire inoculer lui-même. Peu de Philoſophes haſarderoient de pareilles preuves pour leurs opinions.

M. de la Condamine adreſſa les vers ſuivans à M. de Voltaire.

De jours ſi bien remplis les momens ſont trop courts :
Ne me liſez jamais, mais écrivez toujours.
C'eſt à Voltaire ſeul d'écrire,
A nous de lire & de relire,
Jour & nuit, ſa proſe & ſes vers.
Tous les momens où repoſe ſa lyre,
Sont dus à Frédéric, le reſte à l'univers.

Réponſe.

Grand-merci, cher la Condamine,
Du beau préſent de l'Equateur,
Et de votre lettre badine,
Jointe à la profonde doctrine
De votre eſprit calculateur.
Eh bien! vous avez vu l'Afrique,
Conſtantinople, l'Amérique;
Tous vos pas ont été perdus.
Voulez-vous faire enfin fortune?
Hélas! il ne vous reſte plus
Qu'à faire un voyage à la Lune.
On dit qu'on trouve en ſon pourpris
Ce qu'on perd aux lieux où nous ſommes;
Les ſervices rendus aux hommes,
Et les bienfaits à ſon pays.

Deux jours avant ſa mort, M. de la Condamine fit un couplet aſſez plaiſant ſur l'opération chirurgicale qui le conduiſit au tombeau; & après avoir dit ce couplet à un ami qui venoit le viſiter : « Il faut que vous me » laiſſiez, continua-t-il; j'ai deux lettres à » écrire en Eſpagne; peut-être l'ordinaire » prochain il ne ſera plus tems. »

PIERRE-JOSEPH BERNARD, *Garde des Livres du Cabinet du Roi à Choisy, Secrétaire général des Dragons, né à Grenoble en Dauphiné, en* 1707, *mort à Paris en* 1775.

Son Poëme de *l'Art d'aimer* a joui d'une grande réputation pendant tout le tems qu'il s'est borné à le lire dans les sociétés ; mais depuis que cet ouvrage a été exposé au grand jour, le Public l'a mis au rang de ces ouvrages dont les beautés de détail ne sont pas capables de racheter les défauts : « C'est, dit » M. l'Abbé de Voisenon, une traduction » d'Ovide peu satisfaisante pour ceux qui ne » savent que le françois, & insoutenable pour » ceux qui savent le latin. Je crois en tout » que c'est un grand péché envers l'amour, » de réduire en art le précieux bienfait de » la nature. »

L'Opéra de *Castor & Pollux*, de M. Bernard, est, selon un de nos Critiques, un vrai

modele de poéſie ingénieuſe & tendre, auſſi propre à s'allier avec la muſique, qu'à lui fournir tous les moyens de déployer ſes richeſſes. Le plan en eſt finement conçu, l'intérêt vif : les ſcenes ſont bien diſtribuées, les airs bien amenés, les ſentimens auſſi variés que naturels. Le Poëte a ſu y mettre en jeu, & toujours à propos, les différens reſſorts du théâtre pour lequel il travailloit. Il ſeroit à ſouhaiter que le génie de Rameau eût toujours été ſi heureuſement ſecondé.

Le ſuccès de *Caſtor & Pollux* fut ſi grand dans ſa nouveauté, que la jalouſie de Mouret, qui cependant avoit beaucoup de mérite, parvint à ſon comble. Ce Muſicien en perdit la tête, au point qu'on fut obligé de l'enfermer à Charenton. Dans les accès de ſa folie, il chantoit continuellement le fameux Chœur des Démons, du quatrieme acte.

Qu'au feu du tonnerre,
Le feu des enfers
Déclare la guerre.

Ce Poëte fut de mœurs si douces, & d'un caractere si aimable, qu'il n'étoit connu que sous le nom de *Gentil Bernard.* Son goût pour la galanterie, entretenu par l'habitude, lui ayant fait oublier qu'il n'étoit plus dans l'âge des amours, sa tête s'en ressentit au point qu'assistant un jour à la représentation de *Castor & Pollux*, il demanda plus d'une fois aux personnes qui étoient auprès de lui, de qui étoit cet Opéra.

M. Palissot a dit qu'aucun de nos Poëtes n'a plus approché que lui de la maniere d'Ovide, & qu'il en avoit les beautés ainsi que les défauts.

Son épitaphe, par M. de la Place, fait allusion à l'état de démence dans lequel il termina sa carriere.

De l'Ovide François plaignons le triste sort!
Il n'étoit plus quand il est mort.

CLAUDE-HENRI DE FUSÉE DE VOISENON, *né au Château de Voiſenon, près Melun, en* 1708, *mort à Voiſenon en* 1775.

M. de Voltaire demandoit à M. l'Abbé de Voiſenon s'il avoit vu *le Temple de la Gloire?* « J'y ai été, répondit l'Abbé; elle n'y étoit » pas; je me ſuis fait écrire. »

« M. de Saint-Foix, diſoit M. l'Abbé de » Voiſenon, eſt un honnête homme, mais » tenace dans ſes ſentimens, & très-raboteux » dans la ſociété. On ne croiroit pas qu'on » pût avoir un eſprit auſſi agréable, avec un » extérieur auſſi repouſſant. Il a fait *l'Oracle* » & *les Grâces* : c'eſt un encrier qui répand » des roſes. »

Un homme qui ſe trouvoit au parterre de la Comédie, à côté de l'orcheſtre, où l'Abbé de Voiſenon cauſoit aſſez haut, cria de toute

ſa force : « Taiſez-vous donc, bête-à-foin, » vous m'empêchez d'entendre. — Monſieur, » lui dit froidement l'Abbé, ne vous ôtez pas » les morceaux de la bouche. »

L'Abbé de Voiſenon ayant été nombre d'années ſans dire ſon bréviaire, tomba malade. Son Confeſſeur le taxa a dix mille francs pour les pauvres. L'affaire s'accommoda, & l'Abbé ne leur donna que deux mille écus. Quelque tems après on le ſurprit dans une maiſon diſtinguée, récitant à l'écart ſon office. On rit beaucoup de la trouvaille. L'Abbé, ſans ſe déconcerter, dit aux rieurs : « Je ſais ce qu'il » m'en a coûté pour ne l'avoir pas dit ; je ne » veux pas y être pris une ſeconde fois : ne » puis-je pas tomber malade encore? »

Un rieur fit une épigramme violente contre M. l'Abbé de Voiſenon, avec la précaution d'omettre ſon nom dans le courant de la piece. Cet homme fut aſſez mauvais plaiſant pour l'apporter à l'Abbé, & lui en demander un

avis. Celui-ci lut l'épigramme, & vit bien qu'il étoit le héros de la piece ; mais, ſans en témoigner rien, il prit une plume, changea quelques vers, & mit au haut du papier : *Contre l'Abbé de Voiſenon.* « Tenez, Monſieur, » dit-il à l'Auteur, vous pouvez à préſent la » faire courir ; les petites corrections que j'y » ai faites la rendront plus piquante. » Ce trait de modération & de généroſité déconcerta l'homme à l'épigramme. Sur le champ il la déchira en mille pieces, & demanda beaucoup de pardons à l'Abbé.

L'Abbé de Voiſenon a conſervé ſon humeur gaie juſqu'au dernier inſtant. Peu de tems avant ſa mort il ſe fit apporter ſon cercueil de plomb, qu'il avoit déja fait préparer : « Voilà donc, » dit-il, ma derniere redingotte. » Et ſe tournant du côté de ſon laquais, dont il avoit eu quelquefois ſujet de ſe plaindre : « J'eſpere, » ajouta-t-il, qu'il ne te prendra pas envie de » me voler celle-là. »

Étant tombé malade, ſon Médecin lui or-

donna expreſſément de prendre, dans l'eſpace d'une heure, une pinte de tiſane. Le lendemain le Docteur revint, & demanda quel effet elle avoit produit. *Aucun*, répondit le malade. » — Avez-vous tout pris, dit l'Eſculape à » l'Abbé? — Je n'ai pu, repartit celui-ci, en » prendre que la moitié. » Le Médecin fut très-mécontent, & ſe fâcha vivement. Alors l'Abbé lui dit d'une voix languiſſante : « Eh! » mon ami, ne vous fâchez pas. Comment » voulez-vous que j'avale une pinte en une » heure? je ne tiens que chopine. »

« L'Abbé de Voiſenon, dit M. de la Place, » étoit né pour l'état militaire ; puiſqu'ayant » plaiſanté un Officier qui le trouva mauvais, » il ſe battit avec lui, le bleſſa & le déſarma. » Depuis ce tems il ſe livra entiérement au monde & au Théâtre. Mais preſque toujours ignoré dans ſes productions, il ſe couvroit de voiles qui n'étoient que de ces gazes légeres que perce le premier coup-d'œil. On le reconnoiſſoit partout, & ſouvent même où il n'étoit pas ; car on lui a attribué nombre de choſes qui ſont

entiérement

entiérement de M. Favart. Son amitié pour cet aimable Poëte ne s'eſt pas démentie un ſeul moment juſqu'à la fin de ſa vie.

M. Deſmahis a fait ainſi le portrait de l'Abbé de Voiſenon :

Arbitre des talens qu'il cultive & poſſede,
Son eſprit eſt toujours d'accord avec le goût :
Toujours nouveau, ſans ceſſe à lui-même il ſuccede ;
Et, ſans prétendre à rien, il a des droits ſur tout.

Il y a des bêtiſes, diſoit l'Abbé de Voiſenon, qu'un homme d'eſprit acheteroit.

Feu M. le Prince de Conti, croyant avoir à ſe plaindre de l'Abbé de Voiſenon, témoigna ſon mécontentement devant quelques perſonnes qui en informerent l'Abbé. Celui-ci courut à l'Audience du Prince pour ſe juſtifier ; mais, dès que le Prince l'apperçut, il ſe tourna pour l'éviter. « Ah ! Monſeigneur, s'écria l'Abbé de Voiſenon, je ſuis ſatisfait ; je vois » que vous ne me traitez pas en ennemi ; car

» vous ne m'auriez pas tourné le dos. — *Mon* » *cher Abbé*, lui dit le Prince, en lui tendant » la main, *il eſt impoſſible de vous bouder*, » *& même de le feindre.* »

L'Abbé de Voiſenon pétilloit d'eſprit. Quoique tout entier au monde, il n'étoit pas ſans religion. Il diſoit exactement ſon bréviaire, & en marquoit les renvois avec des couplets de chanſons. Cet homme ſingulier tomba malade aſſez ſérieuſement pour penſer à ſe confeſſer. Il envoya chercher le célebre Pere de Neuville. « Mon Pere, lui dit-il, en le voyant » près de ſon lit, je ne veux point aller en » enfer ; c'eſt un logement trop incommode. » — Vous avez raiſon, mon cher Abbé ; mais » ſi vous perſiſtiez à faire vos Opéra comi- » ques, cela pourroit bien vous arriver. Ce » n'eſt pas le tout encore de brûler en enfer : » ah ! mon cher ami, vous y ſeriez hué. »

L'Abbé de Voiſenon dit, au ſujet de la Comédie des *Philoſophes*, que « M. Paliſſot fut

» abhorré & menacé ; mais il ne lui arriva » aucun mal. Les Philoſophes, quoique ſans » religion, quand il s'agit de coups de main, » deviennent doux comme les meilleurs Chré- » tiens. »

L'Abbé de Voiſenon diſoit à propos du *De profundis* de Piron : « Si dans l'autre monde » on ſe connoît en vers, cet ouvrage pourroit » l'empêcher d'entrer dans le Ciel, comme ſon » Ode l'a empêché d'entrer à l'Académie. » *Voyez* l'article de M. d'*Alembert.*

« Crébillon le pere, diſoit-il, avoit du » génie & point d'eſprit ; ſon fils, au contraire, » avoit de l'eſprit & point de génie, & étoit » inſolent avec les femmes, ſans avoir de quoi » juſtifier ſon inſolence. »

A peine l'Abbé de Voiſenon avoit onze ans, qu'il adreſſa une épître à Voltaire. Encouragé par la réponſe qu'il reçut, il en haſarda une ſeconde ; & Voltaire, ſurpris de l'imagination & de la facilité du jeune Poëte, lui écrivit :

« Vous aimez les vers ; je vous le prédis, vous » en ferez de charmans : ſoyez mon Eleve, & » venez me voir. »

Lorſque l'Abbé de Voiſenon ſut que M. le Duc de Praſlin étoit exilé, il renonça à ſes ſociétés pour aller le joindre dans ſa retraite, & y arriva en même tems que lui. « L'amitié, » diſoit-il, doit prévenir la demande de l'ami- » tié ; & qui attend les circonſtances pour en » donner des preuves, eſt indigne du nom » d'ami. »

Un jeune Eccléſiaſtique, dans la ferveur d'une dévotion outrée, diſoit à M. de Voiſe- non, que S. Louis lui avoit apparu en eſprit: » Je le crois, lui répondit-il d'un ton per- » ſuadé; il venoit sûrement ſe faire écrire pour » le vôtre. »

L'Abbé de Voiſenon rendoit des devoirs aſſidus à une Dame recommandable par ſes mœurs. Madame de R * * * en fit des repro-

ches à celle-ci en préſence de l'Abbé. « Ma- » dame, ma vertu eſt de l'aimer, lui dit-il ; » la ſienne eſt de le ſouffrir. »

Un jeune Commis, qui avoit fait de bonnes études, s'occupa, dans les momens de loiſir que lui laiſſoit ſon emploi, à compoſer une Tragédie. Il connoiſſoit l'Abbé de Voiſenon, & ſoumit l'ouvrage à ſon jugement. Lecture faite, le jeune homme demanda à l'Académicien ce qu'il penſoit de la Piece. « Mon cher » ami, lui répondit en ſouriant l'Abbé de » Voiſenon, la poudre des bureaux eſt mor- » telle pour les Muſes. »

Cet Abbé ingénieux ne ceſſa de travailler que deux ans avant ſa mort. Il partit, le 15 Septembre 1775, pour le Château de Voiſenon. « Je veux, dit-il, me trouver de plain- » pied avec la ſépulture de mes peres. »

Quand on eut appris la nouvelle de ſa mort,

on fit courir ces vers dans les ſociétés qu'il avoit autrefois fréquentées.

L'Académicien Voiſenon
A rendu ſon ame légere,
Et va dans le ſacré Vallon
Compoſer un nouveau Bréviaire
A l'uſage de l'Opéra.
Près de l'Amour il obtiendra
L'emploi de premier Secrétaire;
Et Vénus le penſionnera
Pour être Aumônier de Cythère.

M. de Voltaire s'égaya auſſi ſur la mort de cet Abbé bel-eſprit, par l'épitaphe que voici :

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voiſenon, frere de Chaulieu.
A ſa Muſe, vive & gentille,
Je ne prétends pas dire adieu;
Car je m'en vais en même lieu,
Comme cadet de la famille.

PIERRE-LAURENT BUIRETTE, *connu depuis ſous le nom de* BELLOY, *de l'Académie Françoiſe, né à Saint-Flour en Auvergne, en* 1727, *mort à Paris en* 1775.

Il étoit en bas âge lorſqu'il eut le malheur de perdre ſon pere. Un oncle, Avocat, qu'il avoit à Paris, lui en tint lieu. Cet oncle le prit dans ſa maiſon, & lui fit faire ſes études. Il le deſtinoit au Barreau; mais le jeune homme, à qui un goût décidé pour les Lettres & les Spectacles rendoit inſipide l'étude de la Juriſprudence, forma le projet de quitter ſon oncle. Il connoiſſoit trop ſon humeur ſévere pour eſpérer de le fléchir. Il embraſſa l'état de Comédien, comme ſa ſeule reſſource; mais ſe flattant que les raiſons qui flétriſſent chez nous cette profeſſion, auroient moins de force chez les étrangers, il s'expatria, & alla l'exercer en Ruſſie. Il changea même de nom, pour ne pas flétrir celui de ſa famille; & ce fut alors qu'il prit ceux de *Dormont de Belloy*, dont le dernier

lui eſt reſté. Il pria ſon oncle & ſa mere, qu'il avoit conſervée, de l'oublier : « Je volerai dans » vos bras, leur écrivoit-il, ſi jamais je re- » viens digne de vous. »

M. de Belloy croyant devoir mettre à profit l'uſage qu'il avoit du Théâtre, pour s'élever au-deſſus de ſon état, & ſe le faire pardonner, s'exerça dans l'art de Melpomene, & fit un voyage à Paris en 1758, muni de ſa Tragédie de *Titus*. Elle fut jouée, & échoua. Cette chute donna lieu à ce vers :

Titus perdit un jour, un jour perdit *Titus*.

L'Auteur ne fut pas découragé par le mauvais ſuccès de ſa Piece. Perſuadé qu'on l'avoit mal jugée, il la fit imprimer, & prit pour épigraphe ces mots que dit Pompée dans Lucain, après la perte de la bataille de Pharſale :

.... *Nec tam mea fata premuntur,*
Ut nequeam relevare caput.

Quelques années après M. de Belloy revint

en France, où il fit jouer sa *Zelmire*. Quoique cette Piece ne soit qu'un Roman mal versifié, & plein de situations violentes & de coups de Théâtre imprévus, elle eut un succès si grand, que l'Auteur, à qui elle mérita des protecteurs, abjura pour toujours la profession de Comédien, pour se fixer à Paris, & se consacrer à la composition.

Le *Siége de Calais* eut un succès encore plus grand & mieux mérité. Le patriotisme qui regne dans cette Tragédie, la rend digne d'estime ; mais peut-il justifier l'enthousiasme sans exemple avec lequel on l'a d'abord accueillie ? L'Auteur fut appellé à toutes les représentations, & forcé de paroître sur le Théâtre aux quatre premieres. Le concours des spectateurs étoit si prodigieux, que la salle n'a jamais pu contenir la moitié de ceux qui se présentoient. Les loges étoient toujours louées quinze jours d'avance ; &, sans l'événement (*) qui

(*) L'empriſonnement de Mlle. *Clairon*, de *Le Kain*, & de quelques autres Comédiens.

ſuſpendit les repréſentations, il y a lieu de croire que l'empreſſement du public ſe ſeroit ſoutenu encore pluſieurs mois. Cette Piece n'eut pas moins de ſuccès à la Cour. On l'y joua trois fois de ſuite; & elle valut à l'Auteur une médaille d'or du poids de vingt-cinq louis, promiſe par le Roi, en 1758, au Poëte dramatique, qui ſeroit couronné trois fois par les ſuffrages du public. Le *Siége de Calais* fut compté pour deux ſuccès. A ce bienfait Louis XV en ajouta un autre. Il accordà à M. de Belloy une penſion, & permit que la Piece lui fût dédiée.

Dans une lettre de M. de Belloy à Voltaire: « Reliſons, lui dit-il, reliſons ſans ceſſe vos » ouvrages; c'eſt le meilleur antidote que nous » puiſſions prendre contre la vanité. „ Dans une réponſe de Voltaire à M. de Belloy: « Vo- » tre *Siége de Calais*, lui dit-il, fait aimer » la France & votre perſonne. „ Il lui dit, dans une autre lettre: « Je ne ſuis que le Poëte » de l'Amérique & de la Chine, & vous êtes » celui des François. „

Le Siége de Calais valut à ſon Auteur d'être préſenté à la Famille Royale, qui l'accueillit avec bonté. « J'ai été charmé, lui dit le Roi, de » votre piece, & plus encore de ſon ſuccès; » toute dévote qu'étoit la Reine, elle ne dédaigna pas de lui parler : « Vous avez bien peint les » ames françoiſes, lui dit-elle *d'un air gra-* » *cieux.* » *M. le Dauphin, pere de Louis XVI, lui dit* : « Qu'en ſa qualité de frere aîné des » François, il avoit éprouvé le plus grand plai- » ſir à la repréſentation de cette piece natio- » nale. » Madame la Dauphine ne lui adreſſa point la parole ; mais ſe tournant du côté de M. le Dauphin, elle lui dit, après avoir regardé M. de Belloy : « La phyſionomie de cet Auteur » annonce une ame honnête. »

La ville de Calais accorda au Poëte qui l'avoit célébrée ſi heureuſement, une de ces diſtinctions ſingulieres, la vraie récompenſe du talent : elle l'adopta pour citoyen, & lui envoya les titres de cet honneur dans une boëte d'or, aux armes de la Cité, avec cette inſcription :

Lauream tulit, Civicam recipit.

Le Siége de Calais eut en Amérique le même ſuccès qu'en France ; il fut repréſenté au Cap François, le 7 Juillet 1765 ; le Gouverneur général, l'illuſtre Comte d'Eſtaing, dont le patriotiſme égale le courage, en fit faire à ſes frais une édition, pour être diſtribuée *gratis*. On y lit ſur le premier feuillet : *A M. de Belloy, en lui faiſant paſſer la préſente édition de ſon ouvrage* : « Le Siége de Calais eſt la premiere » piece de théâtre qui ait été imprimée dans » l'Amérique Françoiſe. »

L'Amérique à ſon tour couronne cet ouvrage ;
Un Auteur patriote a ſon premier hommage :
Et dans tous les climats, notre amour pour le Roi,
Dans les cœurs nés François doit graver de Belloy.

On a cru que M. de Belloy avoit eu en vue les Philoſophes de notre ſiécle dans ces vers du *Siége de Calais*, contre les mauvais citoyens.

Je hais ces cœurs glacés, & morts pour leur pays,
Qui, voyant ſes malheurs, dans une paix profonde,
S'honorent du grand nom de citoyens du monde ;
Feignent, dans tout climat, d'aimer l'humanité,
Pour ne la point ſervir dans leur propre Cité ;
Fils ingrats, vils fardeaux du ſein qui les fit naître,
Et dignes du néant par l'oubli de leur être !

M. de Belloy haïſſoit tout eſprit de parti, & n'épouſa jamais aucune ſecte littéraire; il ne ménageoit ni ne bravoit les Philoſophes; il ne blâmoit ni n'encourageoit leurs adverſaires. « Je ſuis tolérant, diſoit-il, envers les intolé-» rans même, afin de l'être envers tout le » monde: il n'y a que les perſécuteurs que je » hais. »

En 1774, on lui offrit la place de Cenſeur de la Police qu'on venoit d'ôter à M. Marin; jugeant que cette place, ſi long-tems occupée par Crébillon *le Tragique*, devoit être regardée comme le patrimoine de Crébillon *le Romancier*, fils du premier, il la refuſa; il fit même ſi bien valoir les droits de celui-ci, qu'il eut la ſatisfaction de voir M. le Garde des Sceaux & M. le Lieutenant de Police déférer à ſes repréſentations.

M. de Belloy étoit l'ami intime de M. Gaillard; & pour prouver l'excellence du caractere de cet homme de lettres: « Il eſt ſi » bon, diſoit-il, qu'il rendroit juſtice à Fréron

» même, s'il en trouvoit l'occaſion. » C'eſt à M. Gaillard qu'on doit la collection complette des œuvres de M. de Belloy, auxquelles il a ajouté des notes qui ne font pas moins d'honneur à ſon cœur qu'à ſon eſprit.

Les partiſans de M. de Belloy ſont fâchés de trouver ces mots dans la préface de Zelmire : « Je ſuis bien aiſe d'avertir le Public que je » lis toutes les brochures qu'on fait contre moi, » & que je ne lis que celles-là : malgré l'horreur » que m'inſpirent tant de libelles, écrits par » l'envie, ſous la dictée de l'ignorance, j'ai » toujours devant les yeux, pour les articles » qui me concernent, ces vers de Boileau :

Ecoutez tout le monde, aſſidu conſultant;
Un fat quelquefois ouvre un avis important.

» Malheureuſement pour moi, je n'ai pu en- » core faire l'épreuve de cette vérité : quelle » que fût l'ardeur que j'avois de connoître & » de corriger mes fautes, j'avouerai qu'à l'ex- » ception de la critique du *Déguiſement de* » *Polydore*, je n'ai pu découvrir une ſeule

» remarque ſenſée, un ſeul mot utile dans » tout ce qui a été écrit contre Zelmire. Les » ſots, quand ils ſont auteurs, forment un peu- » ple avec lequel il n'y a rien à gagner. » Ce paſſage, & pluſieurs autres pleins d'aigreur, que nous pourrions citer, prouvent que M. de Belloy étoit très-ſenſible à la critique.

M. Paliſſot dit, en parlant de M. de Belloy, « qu'il a mis ſes talens à l'abri, non de la » critique, mais de la ſatyre, par l'uſage reſ- » pectable qu'il en a fait. »

M. de Belloy, dit M. l'Abbé Sabatier, a la gloire d'avoir rappellé parmi nous la Tragédie à ſa véritable deſtination, en y retraçant, comme chez les Grecs, des événemens nationaux, & en offrant à ſes compatriotes des Héros propres à exciter leur émulation. Un zele ſi noble, ſoutenu d'ailleurs par une grande connoiſſance de la méchanique du Théâtre, ſuffit pour lui faire pardonner les défauts de

l'exécution ; & M. de Belloy a pu dire, avec l'Auteur de l'*Anti-Lucrece* :

Eloquio victi, re vincimus ipſâ.

Il n'eſt pas inutile de remarquer, ajoute le même critique, que ce Poëte, dont le caractere fut toujours éloigné de la baſſeſſe & des manéges qui menent à la fortune, auroit été, dans ſa derniere maladie, privé des ſecours qu'exigeoit ſa ſituation, ſi la bienfaiſance éclairée de notre jeune Monarque ne ſe fût empreſſée de prévenir ſes beſoins. Un Prince, qui honore ainſi les Lettres, eſt digne de tous leurs hommages.

M. de la Place a conſacré cette épitaphe à M. de Belloy :

Ci-gît qui, trois fois ſur la ſcene,
Avec un éclatant ſuccès,
Fit à la fiere Melpomene
Célébrer des Héros Français.

ELIE-

ELIE-CATHERINE FRÉRON, *des Académies d'Angers, de Montauban, de Marseille, de Nancy, d'Arras & des Arcades de Rome ; né à Quimper en* 1719, *mort à Paris en* 1776.

Entré de bonne heure dans la société des Jésuites, il ne tarda pas à y développer ses talens ; il fut envoyé à Paris pour remplir une chaire au college de *Louis-le-Grand ;* les Peres Brumoy & Bougeant le dirigerent dans ses études, & lui inspirerent le goût de la belle littérature. On raconte que, brûlant du desir de voir une fois seulement le spectacle, il engagea un de ses amis de lui ménager cette satisfaction. Celui-ci le conduisit un jour dans sa chambre, lui prêta des habits, & ils allerent ensemble à la Comédie Françoise. Malgré son déguisement, le jeune Professeur fut reconnu par quelques écoliers ; on fit courir le bruit qu'on l'avoit vu au spectacle. Ce soupçon lui attira des désagrémens de la part de ses Supérieurs, qui le déterminerent à quitter les Jésuites en 1739.

Rentré dans le monde, il y parut d'abord en petit collet; l'Abbé Desfontaines, autre ex-Jéſuite, ſe l'aſſocia pour la compoſition de ſes *Feuilles*. M. Fréron ne tarda pas à travailler pour ſon propre compte; il donna un petit journal ſous le titre de *Lettres de Madame la Comteſſe de* * * *. Cette Comteſſe étoit l'interprete de la raiſon & du bon goût, & elle s'exprimoit avec autant d'eſprit que de ſel; mais, parce que la réputation de quelques beaux Eſprits n'étoit pas ménagée dans ce journal, ils eurent le crédit de le faire ſupprimer.

Le zele de M. Fréron pour la défenſe des bons principes en tout genre lui mérita la protection & les bienfaits du Roi Staniſlas. Ce fut par le crédit de ce Prince, qu'il obtint la permiſſion de continuer ſon journal ſous le titre de *l'Année Littéraire*. Il en a paru réguliérement huit volumes par année, depuis 1754 qu'il fut commencé, juſqu'à la mort de l'Auteur arrivée en 1776.

Beaucoup d'eſprit naturel, de la gaieté, un

goût sûr, un tact fin, un grand zele contre la fausse philosophie & le néologisme, telles furent les qualités de ce Journaliste : de la partialité, une malignité quelquefois trop marquée, une diction quelquefois diffuse, recherchée, mais assez pure, des plaisanteries souvent mal-adroites à force d'âcreté, des louanges & des critiques outrées, tels furent ses défauts.

M. Fréron eut beaucoup d'ennemis : le plus dangereux & le plus envenimé fut Voltaire. Tout le monde connoît les injures grossieres, les sarcasmes multipliés que ce Poëte s'est permis contre lui ; mais tout le monde ne sait pas qu'il regardoit ce Journaliste comme un homme de beaucoup d'esprit & de goût. Un Seigneur de la Cour de Turin (M. le Marquis de Prezzo) l'ayant prié de lui indiquer quelqu'un à Paris qui fût en état de lui donner une idée de tous les écrits qui paroissent en France : « Adressez-» vous, lui dit Voltaire, à ce coquin de Fréron ; » il n'y a que lui qui puisse faire ce que vous » demandez. » Ce Seigneur témoigna beaucoup d'étonnement. « Ma foi oui, reprit Voltaire,

» c'eſt le ſeul homme qui ait du goût ; je ſuis » forcé d'en convenir, quoique je ne l'aime » pas, & que j'aie de bonnes raiſons pour le » déteſter. »

On ne ſait pas au juſte quel a été l'agreſſeur, de Voltaire ou de Fréron ; il eſt pourtant vraiſemblable que ce ne fut pas le Journaliſte ; car on voit dans ſes premiers ouvrages une vénération ſoutenue pour ce grand Poëte. Dès que celui-ci eut commencé les hoſtilités, Fréron traça dans ſon journal le portrait que voici. « S'il y avoit parmi nous, Monſieur, un Au- » teur qui aimât paſſionnément la gloire, & qui » ſe trompât ſouvent ſur les moyens de l'ac- » quérir ; ſublime dans quelques-uns de ſes » écrits, rampant dans toutes ſes démarches ; » quelquefois heureux à peindre les grandes paſ- » ſions, toujours occupé de petites ; qui ſans » ceſſe recommandât l'union & l'égalité entre » les gens de lettres, & qui, ambitionnant la » ſouveraineté du Parnaſſe, ne ſouffriroit pas » plus que le Grand Turc, qu'aucun de ſes » freres partageât ſon trône ; dont la plume ne » reſpirât que la candeur & la probité, & qui

» ſans ceſſe tendît des piéges à la bonne foi ; » qui changeât de dogme ſelon les tems & les » lieux ; indépendant à Londres, catholique à » Paris, dévot en Auſtraſie, tolérant en Alle- » magne : ſi, dis-je, la Patrie avoit produit un » écrivain de ce caractere, je ſuis perſuadé qu'en » faveur de ſes talens on feroit grace aux tra- » vers de ſon eſprit & aux vices de ſon cœur. »

M. de Voltaire n'y étoit nommé ni perſonaliſé en rien ; il ne pouvoit ſuppoſer que le peintre l'eût eu en vue, ſans convenir de la vérité des traits : il aima mieux avouer en quelque ſorte cette reſſemblance, & ſatisfaire ſon reſſentiment. N'étant point à Paris, il mit en mouvement Madame ſa niece, & obtint une partie de la vengeance qu'il deſiroit. Les feuilles de M. Fréron furent interrompues ; mais il en réſulta une épigramme plus ſanglante que le paragraphe.

La larme à l'œil, la niece d'Arouet
Se complaignoit au ſurveillant Malsherbe,
Que l'Ecrivain, neveu du grand Malherbe, (*)
Sur notre Epique osât lever le fouet.
Souffrirez-vous, diſoit-elle à l'Edile,

(*) M. Fréron étoit allié, par ſa mere, à la famille de Malherbe.

Que, chaque mois, ce Critique enragé
Sur mon pauvre oncle à tous propos diſtille
Le fiel piquant dont ſon cœur eſt gorgé ?
Mais, dit le Chef de notre Librairie,
Notre Ariſtarque a peint de fantaiſie
Ce monſtre en l'air que vous réaliſez.
Ce monſtre en l'air ! votre erreur eſt extrême,
Reprend la niece. Eh ! Monſeigneur, liſez :
Ce monſtre-là, c'eſt mon oncle lui-même !

Après ſix mois d'interruption, M. Fréron eut la liberté de reprendre la plume. Pour ne pas mettre un acharnement trop marqué contre Voltaire, & pour varier ſes méchancetés, il y enveloppa la plupart des partiſans de ſon adverſaire : les Encyclopédiſtes ſur-tout, dont M. de Voltaire devint le chef, fournirent d'excellentes victimes à ſes ſarcaſmes. En revanche, ceux-ci, pendant près de trente ans qu'a écrit le Journaliſte, n'ont ceſſé de décrier ſes feuilles, & de travailler ſourdement auprès de l'autorité, pour les faire ſupprimer.

Le reſſentiment des ennemis de M. Fréron ne ſe bornoit point à lui ſuſciter des contradic-

tions & des tracaſſeries; ſa liberté étoit ſouvent inquiétée, & on lui faiſoit faire tour-à-tour connoiſſance avec les diverſes priſons royales de la Capitale. Mademoiſelle Clairon, à raiſon d'un portrait d'elle inſéré dans la feuille n°. 2, de 1765, quoiqu'elle ne fût pas nommée, exigea que Fréron fût mis au Fort-l'Évêque. Il étoit malade heureuſement, & la Reine, qu'il eut le tems d'inſtruire, voulut bien le ſoutenir contre l'Actrice. Celle-ci eut peine à ſe déſiſter, & il fallut beaucoup négocier parce qu'elle menaçoit de quitter le Théâtre, ſi on ne lui faiſoit juſtice.

Fréron ſe familiariſa bientôt avec les châtimens, & contracta à cet égard une apathie qui l'en faiſoit rire le premier. Pour s'étourdir ſur ſon malheur durant ſa premiere détention à Vincennes, il ſe faiſoit apporter une bouteille de bon vin qu'il buvoit à ſon déjeûner; ce qui lui faiſoit, diſoit-il, ſupporter patiemment le reſte de la journée. Quelquefois, lorſqu'il avoit la liberté d'écrire & de compoſer, il préparoit de nouveaux matériaux pour ſes feuil-

les ; il les aſſaiſonnoit de tout l'eſprit poſſible, & ſe ménageoit par là d'avance de nouveaux moyens de revenir au lieu où il étoit.

M. Fréron étoit naturellement dépenſier & prodigue ; il ſe livroit à des folies auxquelles auroit à peine ſuffi la fortune la mieux établie. Il dépenſa dans un appartement dont il n'étoit que locataire, pour plus de 3000 livres en dorures ſeulement. Quelques années avant ſa mort, il acheta aux portes de Paris une maiſon de campagne, où il alla loger ; il y tenoit à grands frais une table ouverte, où, à l'exemple des Financiers, il admettoit les flatteurs qui venoient l'encenſer ou l'amuſer. C'étoit une profuſion, un déſordre, un gaſpillage incroyable. Il eſt vrai que rien n'étoit ſi gai que ſes ſoupers ; tous les convives étoient gens de beaucoup d'eſprit ; un ſot n'auroit pu ſe plaire en pareille compagnie ; & les femmes même, qui y étoient admiſes & en faiſoient l'ame, devoient néceſſairement avoir une tournure analogue à celle de la ſociété ; une bégueule s'en ſeroit ex-

clue naturellement. Il en réſultoit une liberté, qui ſans doute tenoit fort de la licence, mais ne répandoit que plus de charmes & de piquant dans les converſations.

Tous ceux qui ont connu perſonnellement M. Fréron, conviennent qu'il étoit fort aimable, fort ſimple & fort doux dans la ſociété. On étoit fort étonné, en le voyant, de le trouver ſi oppoſé à l'idée qu'on s'en étoit formée, & qu'on prend aſſez naturellement d'un cenſeur quelconque, même littéraire. Un jour, un de ſes amis ſe propoſa de faire revenir ſur ſon compte une femme de conſidération, qui, à force d'en entendre mal parler, ſe le repréſentoit comme une eſpece de monſtre. Il le mena dîner chez elle ſous un nom emprunté. Elle le jugea charmant. On fit tomber exprès la converſation ſur le Folliculaire; & il fut le premier à rire à ſes dépens de la meilleure grace du monde. Quand la farce eut bien été jouée, & que la maîtreſſe du logis ſe fut engouée de l'inconnu, au point de l'engager à revenir ſouvent la voir; un tiers, auquel on avoit donné le mot, entra

comme pour rendre une visite, & après les premiers complimens, s'écria : « Comment ! » M. Fréron chez vous, Madame ! je vous » félicite d'être revenue de votre antipathie ; » vous n'aurez pas lieu de vous en repentir, » & vous gagnerez au contraire un commençal » très-aimable. » Cette dame fut un moment si étonnée de la supercherie, qu'elle eut presque envie de se fâcher ; puis, usant de l'esprit qu'elle avoit en revenant à la raison : « *Ma* » *foi*, dit-elle à l'étranger, *fussiez-vous le* » *Diable ou Fréron, je ne puis m'empêcher* » *de vous rendre justice, & de vous aimer* » *beaucoup. Je vous remercie même de la* » *leçon ; vous m'apprenez à ne point juger* » *sur parole, à n'avoir ni préjugé ni préven-* » *tion.* »

Pour se venger des injures diffamatoires de Voltaire, Fréron s'attachoit, dans ses Feuilles, à représenter cet Ecrivain comme un plagiaire habile; comme un Poëte brillant, mais inférieur à Corneille, à Racine & à Boileau; comme un Historien élégant, mais inexact; comme

un Romancier ingénieux, mais trop libre & quelquefois ordurier; comme un Philoſophe éclairé, mais inconſéquent, iraſcible & intolérant; enfin, comme le Tyran plutôt que comme le Roi de la littérature.

Un bout de manuſcrit ſortoit de la poche d'un Auteur que Fréron n'aimoit pas. Le malin Journaliſte dit en l'appercevant: *Cet Auteur eſt bien heureux d'être connu; car on ne manqueroit pas de le voler.*

Parmi le grand nombre d'épitaphes conſacrées à M. Fréron, on a diſtingué la ſuivante:

Du mauvais goût Cenſeur impitoyable,
De l'orgueil littéraire il dédaigna les cris.
Sa plume aux Ecrivains le rendit redoutable,
Et ſon cœur cher à ſes amis.

GERMAIN-FRANÇOIS POULLAIN DE SAINT-FOIX, *né à Rennes en* 1703, *mort à Paris en* 1776.

On lit dans Froiſſard, qu'à l'entrée d'Iſabeau de Baviere à Paris, les Bourgeois porterent au Roi Charles VI de magnifiques préſens, & qu'ils allerent enſuite chez la Reine, à qui un ours & une licorne offrirent de leur part des préſens encore plus riches. Sur quoi M. de Saint-Foix fait la réflexion ſuivante : « Dans ces tems-là, rien ne paroiſſoit ſi ingé-» nieux que ces maſcarades ; & ce n'eſt pas » la premiere & derniere fois où les villes » ont choiſi des animaux pour leurs Députés. »

Un Charlatan, diſoit M. de Saint-Foix, pour attirer le peuple, prend un bonnet ſingulier. Tel Auteur ne déprime ſa nation, que parce qu'il ſait qu'un certain ton de ſingularité & de hardieſſe ne manque guere de frapper

les ſots. « Comment donc ! diſent-ils en eux-
» mêmes, il faut que cet Auteur ait bien de
» l'eſprit ! Voyez comme il nous mépriſe !....
» Ayons auſſi bien de l'eſprit ; mépriſons nos
» concitoyens ; louons bien les Anglais. »

Après avoir rapporté le trait hiſtorique où il eſt dit que les Montaniſtes admettent les femmes à la Prêtriſe & à l'Epiſcopat, M. de Saint-Foix fait la réflexion ſuivante : « Loin de vou-
» loir que les femmes montent en chaire, je
» voudrois, pour les corriger de dogmatiſer,
» qu'il vînt de la barbe à toutes celles qui ſe
» piquent d'être Janſéniſtes ou Moliniſtes. »

On raconte que dans une des répétitions de l'*Oracle*, Comédie de M. de Saint-Foix, l'Actrice (feue Mademoiſelle de Lamotte) jouant la Fée ſur le ton d'une harengere, l'Auteur lui arracha la baguette qu'elle tenoit dans ſa main, & lui dit : « J'ai beſoin d'une
» Fée, & non d'une Sorciere. » L'Actrice voulut inſiſter & crier ; mais M. de Saint-

Foix lui répondit : « Vous n'avez pas de voix » ici : nous ſommes au théâtre, & non au » ſabat. »

M. de Saint-Foix vint un ſoir dans le foyer de la Comédie ſe placer à côté d'une Actrice, & lui dit : « Mademoiſelle, j'entendois raiſon- » ner faux, mais avec beaucoup d'eſprit ; j'ai » cru que c'étoit vous. »

Cet Auteur étoit d'un caractere inquiet, impatient, contrariant, & ne pouvoit ſouffrir la contradiction ; ce qui lui attira plus d'une affaire, & plus d'une aventure également connues. Malgré ce caractere repouſſant, il ſe fit une réputation brillante, & comme Auteur Dramatique, & comme Hiſtorien. S'il eſt vrai que les Auteurs ſe peignent dans leurs Ecrits, celui-ci fut une exception à la regle. Non-ſeulement aucun ne ſe ſent de l'âcreté & de la fougue de ſon humeur ; mais ils forment avec ſon caractere le contraſte le plus frappant. Qui croiroit, en liſant l'*Oracle* & les *Grâces*, que

l'Auteur étoit l'homme du monde le plus chatouilleux & le plus brusque ? & c'est à propos de cette espece de phénomene, qu'un homme d'esprit (1) comparoit un jour la Muse de Saint-Foix à une abeille qui déposoit son miel dans le crâne d'un lion.

M. de Saint-Foix s'est ouvert une carriere dramatique qu'il a remplie, & n'a pas moins réussi dans les genres connus, que dans le genre nouveau qu'il a créé. Plus Philosophe que Dufresny, plus élégant, il a cette noble simplicité si recommandée par nos grands Maîtres. Il sait toujours cacher l'Ecrivain : on ne voit que la nature embellie & la vérité en action. Ses plaisanteries sont fines & délicates; ce n'est point de cette gaîté grossiere, ignoble & sans goût de Dancourt. Un autre mérite de M. de Saint-Foix, c'est qu'il ne se répéte jamais, & que de plus de vingt Pieces, les unes jouées par les Comédiens François, les autres par les Italiens, il n'y en a pas une qui

(1) Grandval, Comédien & Auteur, mort cette année 1784.

ſe reſſemble. C'eſt là véritablement de l'invention & de la fécondité. *Voyez* l'Article VOISENON.

« La petite Comédie des *Grâces*, a dit » l'Abbé Sabatier de Caſtres, ſemble avoir été » faite pour elles & par elles ; de même que » celle de l'*Oracle* paroît avoir été dictée par » celui du bon goût. » On a remarqué que cet Abbé & M. de la Dixmerie ſont les ſeuls hommes de lettres avec qui M. de Saint-Foix ait vécu familiérement, ſans ſe brouiller.

M. de la Place, qui fut quelque tems lié avec cet Auteur difficile à vivre, lui a fait cette épitaphe :

Hargneux, vain, inquiet, & ne ſachant qu'écrire ;
Ci-gît qui n'étoit bon qu'à lire.

CLAUDE-PROSPER JOLIOT DE CRÉBILLON, *fils du Poëte Tragique, né à Paris en* 1707, *mort dans la même ville en* 1777.

Le Roman de *Tanzaï* fit, à tous égards, la plus grande ſenſation. *Les Egaremens du cœur & de l'eſprit*, qu'on regrette qu'il n'ait point achevés; le *Sopha*, que les connoiſſeurs regarderont toujours comme le chef-d'œuvre de ces Romans où l'on a peint les hommes tels qu'ils ſont, aſſurent à l'Auteur une réputation qui ne mourra jamais. De nouveaux ridicules remplaceront ceux qu'il a peints; les nuances pourront varier; mais il ſera toujours vrai de dire que perſonne n'a rendu avec plus de fidélité les mœurs de ſon tems; & que dans cette partie Crébillon reſtera modele. Ce ne ſera peut-être pas une raiſon pour que la poſtérité nous eſtime infiniment : mais cette réflexion ne prouve rien contre l'Auteur; il a dû peindre ce qu'il voyoit; & dans ce cas il pouvoit nous dire:

Eſt-ce ma faute à moi, ſi ces mœurs ſont les vôtres?

D'ailleurs, quelle vivacité dans le coloris! quel fond de gaîté inépuiſable!.... Il a donné à ſes images les plus libres, ce ton de nobleſſe & du grand monde qui les fait toutes paſſer, & qui rachete, par la bienſéance des formes, ce que le fond pourroit avoir de trop licencieux. On prétend même que l'homme le plus ſavant de l'Europe, l'univerſel Freret, lié par une amitié intime avec le vieux Crébillon, & avec le jeune par un tendre intérêt, offrit, un jour, à ce dernier, de lui préparer tous les matériaux d'une hiſtoire, « à laquelle, lui diſoit-il, » vous n'aurez qu'à ajouter votre ſtyle enchan- » teur. »

Quelqu'un a peint ainſi Crébillon fils : « Tu » vois ici l'aimable fils de Chabrias, ce cygne » tendre né d'un aigle terrible, auſſi heureux » dans la peinture des plaiſirs de l'amour, que » ſon pere le fut dans l'image de ſes fureurs; » bizarre dans ſes plans, ſi brillant dans ſes » détails; ſi coupable envers les mœurs, pour » avoir paré le vice des atours les plus ſéduiſans; ſi cher aux Lettres, pour avoir eu » l'adreſſe de répandre les vives couleurs

» d'Iris ſur les fragiles toiles d'Arachné ! »

M. Paliſſot appelle Crébillon, le Pétrone François, & le croit ſupérieur au Latin, dont la licence n'eſt guere moins effrénée & moins groſſiere que celle de la Cour de Néron, qu'il a voulu peindre. « On ſeroit tenté de croire, » ajoute-t-il, que ce ſont les Grâces elles-» mêmes qui ont jeté leurs voiles ſur les nudi-» tés de l'Auteur François. »

M. de la Place a conſacré les vers ſuivans à l'épitaphe de ce Romancier :

Dans ce tombeau gît Crébillon. —
Qui ? le fameux Tragique ? — Non :
Celui qui le mieux peignit l'ame
Du petit-maître & de la femme.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS GRESSET, *Écuyer, de l'Académie Françoiſe & de celle de Berlin, né à Amiens, mort dans la même ville en* 1777.

Greſſet étoit Jéſuite lorſqu'il compoſa ſon Poëme de *Vert-Vert*, que tout le monde connoît. L'éclat que fit cet Ouvrage plein de ſel, de facilité & de graces, l'obligea de quitter ſon Ordre.

Un trait trop honorable aux Lettres pour être paſſé ſous ſilence, c'eſt que Louis XVI, touché du ſage emploi que Greſſet fit toujours de ſes talens, lui accorda, peu d'années avant ſa mort, des Lettres de Nobleſſes, avec le cordon de S. Michel; & MONSIEUR le nomma Hiſtoriographe de l'Ordre de S. Lazare.

A ſon retour d'Angleterre, J. J. Rouſſeau paſſant par Amiens, viſita M. Greſſet. Celui-ci

le fondant ſur l'hiſtoire de ſes malheurs, Rouſſeau lui répondit : « Vous avez ſu faire parler » un Perroquet ; mais vous ne ſauriez faire » parler un ours. »

On lit dans *le Méchant*, Comédie de M. Greſſet, ce vers qui fait anecdote, par l'imitation parodiée à laquelle il donna lieu :

La faute en eſt aux Dieux qui la firent ſi bête.

Un jour qu'on repréſentoit cette Comédie, Madame de Forcalquier arriva dans ſa loge. Le parterre, charmé de ſa beauté, battit des mains. « Eh ! paix, Meſſieurs, dit quelqu'un : » convient-il d'interrompre ainſi la Comédie ? » Un autre répliqua tout haut :

La faute en eſt aux Dieux qui la firent ſi belle.

Voici une épigramme compoſée au ſujet du *Méchant*, le lendemain de la premiere repréſentation, & adreſſée à M. Greſſet, *par une Muſe bourgeoiſe du parterre.*

Un Membre de Café, Philoſophe pédant,
Qui de l'eſprit ſe croit & le juge & l'arbitre,

En sots propos s'égayoit sur le titre
De votre Piece du *Méchant*.
Quelqu'un dit au mauvais plaisant :
Pour un Auteur c'est bon augure,
Lorsque, dans un Livre nouveau,
L'envie au désespoir de ne voir que du beau,
De rage mord la couverture.

M. Blin de Sainmore parlant des Poésies fugitives de Voltaire & de M. Gresset, dit au sujet du premier : « Ce genre seul auroit suffi » pour lui faire une réputation brillante & » durable. M. Gresset, dans quelques-unes de » ses épîtres, & sur-tout dans sa *Chartreuse*, » semble avoir versé à pleines mains les fleurs » de l'imagination la plus riante, la plus douce » & la plus aimable. M. de Voltaire a peint » des couleurs les plus séduisantes, les ridi- » cules & les vices du grand monde. M. Gresset » chante les charmes de la solitude & les plai- » sirs de la vertu. L'un nous réveille par la » vivacité de ses saillies ; l'autre nous charme » par la molleſſe de ses peintures. »

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, *d'aucune Académie, né à Geneve en* 1712, *mort à Ermenonville, près de Paris, en* 1779.

Une folie de jeuneſſe fut cauſe que J.-J. Rouſſeau quitta la maiſon paternelle. La néceſſité lui fit embraſſer la Religion Catholique, pour ſe procurer un aſyle. M. de Bernex, Evêque de Geneve, le mit chez les Jéſuites à Anneci, & chargea Madame de Warens de veiller à ſon éducation.

Madame de Warens, répondant aux deſirs de M. de Bernex, voulut être elle-même la marraine de Rouſſeau à ſon abjuration. Dès ce moment elle le regarda comme ſon fils, & fit l'impoſſible pour perfectionner ſon éducation, & lui faire apprendre la muſique.

Rouſſeau ignoroit peut-être lui-même ſes talens, lorſqu'il tenta le prix propoſé par l'Aca-

démie de Dijon, ſur cette queſtion : *Si le rétabliſſement des Sciences & des Arts a contribué à épurer les mœurs.* Son Diſcours, qui ſoutenoit la négative, fut couronné (en 1750.) Sans doute que l'Académie jugea que, ſi cet ouvrage n'étoit pas le plus raiſonnable, il étoit le plus éloquent. La ſingularité de l'opinion le fit paſſer pour un homme à paradoxes.

Rouſſeau donna, en 1752, *le Devin du Village*, dont il avoit fait les paroles & la muſique. Cette Piece, où regne une muſique ſimple, naturelle, touchante, lui procura ſes entrées à l'Opéra. L'année ſuivante il fit paroître ſa fameuſe *Lettre*, dans laquelle il prétend que la Langue Françoiſe n'étoit pas ſuſceptible de muſique. Cette Lettre, qui peint un homme jaloux de ſe diſtinguer par des opinions ſingulieres, lui fit perdre ſes entrées à l'Opéra.

En 1755 M. Rouſſeau publia ſon Diſcours ſur l'*Inégalité des Conditions.* Les idées originales qu'il y développe, le firent jouer publi-

quement sur le Théâtre, dans la Comédie des *Philosophes*. Cependant le Satyrique ne fut pas universellement applaudi, & pensa être rayé du catalogue des Académiciens de Nancy; il ne dut la conservation de cet honneur qu'à la générosité de Rousseau lui-même.

Les principes qu'il avoit jetés dans son Discours sur l'*Inégalité*, & qu'il avoit mis en action dans la *Nouvelle Héloïse*, n'ayant essuyé aucune censure juridique, Rousseau crut pouvoir donner clairement son système de Religion naturelle dans son *Emile*; mais cette témérité fut réprimée par les Ministres de la Religion, dans leurs Mandemens; & par les Ministres de la Justice, dans leurs Arrêts. Le Parlement de Paris condamna l'*Emile* à être brûlé, & décréta l'Auteur. J.-J. Rousseau, obligé de quitter Montmorency, où il vivoit depuis plusieurs années, choisit pour asyle la ville de Geneve sa patrie. Il étoit sur le point d'y arriver, lorsqu'il apprit que son Livre y avoit été traité comme à Paris. Ayant obtenu du Roi de Prusse la permission de se retirer

dans le Comté de Neufchâtel, il s'établit à Motier-Travers. Il y fut quelque tems tranquille; mais les *Lettres de la Montagne*, qu'il y publia, lui ayant attiré des perſécutions de la part du Paſteur du lieu, il prit le parti de paſſer en Angleterre avec M. Hume. Il ſéjourna quelque tems dans ce pays. Il obtint enſuite la permiſſion de revenir en France, à condition de ne rien publier. Il prit un logement à Paris, rue Plâtriere, où il ſe mit à copier de la muſique pour ſe procurer de quoi vivre.

Un homme de Lettres prétendoit, dans une aſſemblée de gens d'eſprit, où étoit M. de Buffon, que ce ſublime Hiſtorien de la nature avoit dit & prouvé avant Rouſſeau, que les meres devoient nourrir elles-mêmes leurs enfans. *Oui, nous l'avons prouvé,* dit M. de Buffon; *mais Rouſſeau l'a commandé par ſon éloquence, & il s'eſt fait obéir.*

L'Auteur des *Trois Siecles* déjeûnant un jour avec Rouſſeau, la converſation tomba ſur

Voltaire : « Il m'a fait, dit Rouſſeau, tout le » mal qu'un homme peut faire à un autre » homme ; mais enſuite il m'a bien vengé par » les ſottiſes qu'il ma dites. » Il fut long-tems queſtion de ce Poëte dans cette converſation ; & Rouſſeau finit par dire : « Voltaire a en- » ſeigné aux hommes tant de vérités utiles, » qu'on doit tirer le rideau ſur ſes foibleſſes. »

Avant de quitter l'Angleterre, Rouſſeau vendit tous ſes Livres, ſe propoſant de renoncer à la littérature, pour ne s'occuper que de Botanique. M. Hume & M. Dutens les acheterent & les partagerent entre eux. Dans le lot du ſecond, ſe trouva un exemplaire du Livre *de l'Eſprit*, avec des notes marginales, écrites de la main du Philoſophe Genevois : c'étoit des matériaux pour une réfutation en regle qu'il ſe propoſoit de faire de cet Ouvrage dangereux ; mais on ſait qu'il abandonna ſon projet, dès qu'il ſut que l'Auteur étoit perſécuté.

Une Demoiſelle ayant demandé à J.-J. Rouſ-

ſeau un lacet de ſa façon, pour le jour de ſes noces, le Philoſophe le lui envoya, accompagné d'un billet qui finiſſoit par ces mots : « Songez que porter un lacet tiſſu par la main » qui traça les *Devoirs des Meres*, c'eſt s'en- » gager à les remplir. »

Deux Jéſuites ſe préſenterent un jour chez J.-J. Rouſſeau, pour le prier de leur faire part du ſecret dont il ſe ſervoit pour écrire ſur toutes les matieres, avec tant de chaleur & tant d'éloquence. « J'en ai un en effet, mes » Peres, leur répondit Rouſſeau ; je ſuis fâché » qu'il ne ſoit pas à l'uſage de votre Société : » c'eſt de ne dire jamais que ce que je penſe. »

J.-J. Rouſſeau n'étoit point modeſte : il étoit mieux que cela, il étoit vrai. « Les gens d'eſ- » prit, diſoit-il, ſe mettent toujours à leur » place ; la modeſtie chez eux eſt toujours » fauſſeté. »

Avant de jouer le *Pygmalion* de *J.-J.* Rouſſeau, les Comédiens députerent vers lui deux de leurs camarades, pour lui demander ſon agrément. Il faiſoit déja nuit; Rouſſeau ne voulut point ouvrir, & leur dit à travers la porte: « Revenez demain. » On y retourna pour avoir ſa réponſe, qui fut telle : « Je » n'acquieſce point à cela, mais je ne m'y » oppoſe point. Je ne ferai aucune démarche » pour ou contre. Je vous avertis qu'on m'a » enlevé cet Ouvrage; qu'on l'a imprimé fur- » tivement; qu'il y a beaucoup de fautes, & » que je ne veux point de part d'Auteur. »

Rouſſeau, après avoir lu les *Épreuves du Sentiment*, s'écria : « Les autres Auteurs écri- » vent avec leur plume ou avec leur eſprit; » mais M. d'Arnaud écrit avec ſon cœur. »

Malgré le ſuccès conſtant du *Devin du village*, M. Rouſſeau de Geneve a dit : « Les » François n'ont point de muſique; & ſi jamais » ils en ont une, ce ſera tant pis pour eux. »

Il assistoit à une représentation de l'Opéra d'Orphée. Après la Piece, quelqu'un lui demanda ce qu'il pensoit de la musique. Notre Philosophe, avec un visage mouillé de larmes, lui répondit : *J'ai perdu mon Eurydice!*

On avoit ôté à M. Rousseau son entrée à l'Opéra, à cause de sa *Lettre sur la Musique*. Lorsqu'on voulut la lui rendre pendant son séjour à Montmorency, il dit à un ami : « Après » m'avoir ôté les entrées tandis que j'étois à » Paris, me les rendre quand je n'y suis plus, » n'est-ce pas joindre la raillerie à l'insulte ? » Ne savent-ils pas que je n'ai ni la facilité » ni l'intention de profiter de leurs offres ? Eh! » pourquoi, diable, irois-je chercher si loin » leur Opéra ? N'ai-je pas à ma porte les » chouettes de la forêt de Montmorency? »

Il disoit de Duclos, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise : « Il est tout à-la-fois » droit & adroit. »

Demeurant à un troiſieme étage, rue Plâtriere, il s'obſtina à ne point payer de Capitation. Il alléguoit que le Bureau de la Ville qui avoit le département de l'Opéra, lui devoit ſoixante mille livres pour ſon *Devin du Village*. On étoit ſur le point d'envoyer garniſon chez lui, lorſque le Receveur, averti à tems, porta le cas litigieux au Tribunal du Prévôt des Marchands. On y décida qu'on remettroit les ſix livres douze ſols de Capitation à l'Auteur d'*Emile*. Notre Philoſophe opiniâtre avoit défendu à ſa femme & à ſes amis de payer pour lui, ſous peine d'encourir ſon indignation. On lui objectoit que la Garniſon n'avoit point de reſpect pour les grands Ecrivains, quels qu'ils fuſſent. « Eh bien! répondoit-il, » ſi l'on s'empare de ma chambre & de mon » lit, j'irai m'aſſeoir au pied d'un arbre; & » là, j'y attendrai la mort. »

J.-J. Rouſſeau, renverſé en 1776, ſur le chemin de Meſnil-montant, par un énorme chien Danois qui précédoit un équipage, reſta ſur la place, tandis que le maître de la ber-

line le regardoit avec indifférence. Il fut relevé par des payſans, & reconduit chez lui, boiteux & ſouffrant beaucoup. Le poſſeſſeur de la voiture ayant appris le lendemain quel étoit l'homme que ſon chien avoit culbuté, envoya un domeſtique pour demander au bleſſé ce qu'il pouvoit faire pour lui : « Tenir déſormais ſon » chien à l'attache, reprit le Philoſophe. »

Une Dame de qualité fit un jour cette queſtion à J.-J. Rouſſeau : « *Que renferment donc*, » *Monſieur, vos* MÉMOIRES *ſi fameux?* Ma» dame, répondit le Philoſophe de Geneve, » j'y ai dit tout le mal qu'on ne ſait pas de » moi, & tout le bien que je ſais des autres. » *En ce cas-là*, repartit la Dame, *le Livre* » *ſera court.* »

Cédant aux inſtances de l'amitié, J.-J. Rouſſeau s'établit dans une petite maiſon appartenante au Marquis de Girardin, Seigneur d'Ermenonville, & ſituée près du Château. Là il botaniſoit, & ſe livroit à ſon goût pour la campagne & la retraite. A peine avoit-il paſſé deux

deux ou trois mois dans ce séjour, qu'il mourut d'une attaque d'apoplexie. Ce Seigneur lui rendit les devoirs funebres. Son corps, après avoir été embaumé & enfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé dans l'enceinte du parc d'Ermenonville, dans l'île dite *des Peupliers*, au milieu de la place d'eau appellée *le Petit-Lac*, & située au midi du Château, sous une tombe décorée & élevée d'environ six pieds.

Au sortir de la Comédie de *l'Amant de lui-même*, qui n'eut point de succès, Rousseau entra dans le Café voisin de la Comédie, & dit tout haut au milieu d'une foule de monde: « La Piece nouvelle est tombée; elle mérite » sa chute; elle m'a ennuyé; elle est de Rous- » seau de Geneve; & c'est moi qui suis ce » Rousseau. »

A la premiere représentation du *Devin du Village*, deux hommes, dont l'un étoit pour la musique françoise, l'autre pour la musique italienne, soutenoient leurs divers sentimens

avec tant d'opiniâtreté, qu'ils troubloient l'attention des ſpectateurs. La Sentinelle s'approcha, pour leur faire baiſſer la voix; mais le Lulliſte dit au Grenadier : « Monſieur eſt donc » Bouffoniſte ? » Ce qui déconcerta tellement le ſoldat, qu'il retourna tout confus reprendre ſon poſte.

Quelqu'un diſoit en préſence de Rouſſeau, que l'homme étoit méchant. *Les hommes ? oui*, répliqua le Genevois ; *mais l'homme eſt bon.*

Rouſſeau a tracé lui-même ſon caractere, de la maniere que voici :

« Plus ardent qu'éclairé dans ſes recherches, » mais ſincere en tout, même contre lui ; ſimple & bon, mais ſenſible & foible ; faiſant » ſouvent le mal, & toujours aimant le bien ; » lié par l'amitié, jamais par les choſes ; & » tenant plus à ſes ſentimens qu'à ſes intérêts ; » n'exigeant rien des hommes, & n'en voulant » point dépendre ; ne cédant pas plus à leurs » préjugés qu'à leur volonté, & gardant la

» ſienne auſſi libre que ſa raiſon; craignant
» Dieu ſans peur de l'enfer, raiſonnant ſur la
» Religion ſans libertinage ; n'aimant ni l'im-
» piété ni le fanatiſme, mais haïſſant les into-
» lérans encore plus que les eſprits-forts ; ne
» voulant cacher ſes façons de penſer à per-
» ſonne ; ſans fard, ſans artifice en toutes
» choſes, diſant ſes défauts à ſes amis, ſes
» ſentimens à tout le monde, au public ſes
» vérités ſans flatterie & ſans fiel; & ſe ſou-
» ciant tout auſſi peu de le fâcher que de lui
» plaire. »

On a conſacré l'épitaphe ſuivante à la mémoire de ce ſingulier Ecrivain :

Pleure, paſſant : ci-gît cet homme
Qui réunit éminemment
Ce que dans la Grece & dans Rome
On vit autrefois de plus grand ;
L'éloquence de Démoſthene,
La ſévérité de Caton,
L'ame ſublime de Platon,
Et la fierté de Diogene.

MARIE-FRANÇOIS AROUET DE VOLTAIRE, *de l'Académie Françoiſe, & de preſque toutes les Sociétés Littéraires de l'Europe; né à Paris le* 20 *Février* 1694, *mort dans la en* 1778.

Il annonça, dès ſes premieres années, la facilité de ſon génie & l'activité de ſon imagination. Il a dit lui-même, *qu'au ſortir du berceau il bégayoit des vers.* Sur ſes premieres productions, la fameuſe Ninon de Lenclos jugea qu'il ſeroit grand Poëte. L'Abbé de Châteauneuf, parrain du jeune Arouet, le lui avoit préſenté. Cette Courtiſane mourut quelque tems après; & ſe ſouvenant du jeune Auteur, elle lui légua deux mille livres par ſon teſtament.

M. le Marquis de Châteauneuf, frere de l'Abbé, ayant été envoyé en ambaſſade à la Haye, en 1713, y mena M. de Voltaire en qualité de Page; mais il fut obligé de le met-

tre aux arrêts, & bientôt après de le renvoyer en France, pour le mettre à couvert du reſſentiment de Madame Dunoyer, dont il avoit débauché la fille cadette.

La paſſion de M. de Voltaire pour la fille de Madame Dunoyer, eſt conſignée dans les Lettres qu'il lui écrivit, & qu'on a recueillies dans un mauvais livre, intitulé : *Porte-feuille de J.-B. Rouſſeau*, 2 vol. *in*-12. On voit par une de ces Lettres qu'il quitta le nom d'Arouet, pour prendre celui de Voltaire, dans l'eſpoir d'être plus heureux ſous ce dernier nom.

Les vers ſatyriques qu'il s'étoit permis contre pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, lui firent attribuer une ſatyre faite à la mort de Louis XIV. C'étoit une imitation des *j'ai vu* de l'Abbé Régnier. M. le Régent n'y étoit pas ménagé. Comme elle finiſſoit par ce vers,

J'ai vu ces maux, & je n'ai pas vingt ans,

on ne douta pas qu'elle ne vînt de lui. En

conſéquence il fut mis à la Baſtille, où il paſſa près d'un an.

Le pere de Voltaire, ancien Notaire au Châtelet, qui vouloit que ſon fils fût Avocat, & qui l'avoit même chaſſé de ſa maiſon, parce qu'il vouloit être Poëte, alla voir repréſenter *Œdipe*, dont on lui avoit parlé avantageuſement. Il fut ſi touché, qu'il courut embraſſer ſon fils au milieu des félicitations des Dames de la Cour; & depuis ce jour il ne fut plus queſtion de faire du jeune Voltaire un Juriſconſulte.

Le ſuccès d'*Œdipe* fut ſi brillant, que M. le Maréchal de Villars dit à l'Auteur, en ſortant d'une des repréſentations : « La nation vous a » bien des obligations de ce que vous lui con- » ſacrez ainſi vos veilles. » *Elle m'en auroit bien davantage, Monſeigneur*, lui répondit vivement le Poëte, *ſi je ſavois écrire comme vous ſavez parler & agir.*

Au ſortir d'une autre repréſentation, un

homme de la Cour, qui donnoit la main à une femme tout-à-fait attendrie, dit à l'Auteur : « Voici deux beaux yeux auxquels vous » avez fait répandre bien des larmes. » *Ils s'en vengeront bien ſur d'autres*, répliqua M. de Voltaire.

M. le Régent, par ordre duquel Voltaire étoit à la Baſtille, lorſqu'on repréſentoit *Œdipe*, fut ſi content de cette Piece, qu'il rendit la liberté au priſonnier. Le jeune Poëte alla ſur le champ en remercier le Prince, qui lui dit : *Soyez ſage, & j'aurai ſoin de vous.* « Je vous ſuis infini- » ment obligé, répondit l'Auteur ; mais je » ſupplie Votre Alteſſe de ne plus ſe charger » de mon logement ni de ma nourriture. »

Dans un repas où ſe trouvoit M. de Voltaire, la converſation tomba ſur l'antiquité du monde. On lui demanda là-deſſus ſon avis : « Moi, dit-il, je crois que le monde reſſem- » ble à une vieille coquette qui déguiſe ſon » âge. »

Après la cataſtrophe des Jéſuites, un d'eux ſe retira à Ferney, chez M. de Voltaire. Quelqu'un des amis de ce grand Poëte lui demanda un jour le nom de ſon penſionnaire. « C'eſt, » répondit-il, le Pere *Adam*, qui n'eſt pas le » premier homme du monde. »

A la premiere repréſentation de l'*Œdipe*, un jeune Seigneur frappa ſur l'épaule de l'Auteur, la Piece finie, en lui diſant : « C'eſt à » merveille, Voltaire. « Le Poëte, enivré de ſon ſuccès, trouva ce ton trop familier, & ripoſta : « Je ſuis bien Monſieur pour vous.— » Mais, reprit le Seigneur, il y a une ſi » grande différence entre vous & moi ! — » La ſeule que j'y trouve, répondit fiérement » M. de Voltaire, c'eſt que je porte mon nom, » & que vous traînez le vôtre. »

La Motte prétendoit que la proſe étoit bonne à tout. Il diſoit un jour à M. de Voltaire, à propos de l'*Œdipe* de ce dernier :

« C'eſt le plus beau ſujet du monde ; il faut » que je le mette en proſe. -- Faites cela, » répondit M. de Voltaire, & je mettrai votre » *Inès* en vers. »

Quelqu'un diſoit à M. de Voltaire : « Con- » venez que les hommages que vous recevez » doivent bien flatter votre cœur, & vous » dédommager des tracaſſeries que vous avez » eſſuyées. » *Je ſuis*, répondit-il, *comme Spartacus, tout étonné de ma gloire.*

Se trouvant dans un ſallon, accablé par le grand nombre de ſpectateurs, il ſortit en diſant : « On étouffe ici, mais ſous des roſes. »

Après les repréſentations de la *Princeſſe de Navarre* ſur le Théâtre de la Cour, Madame d'Etiole, qui fut depuis Madame de Pompadour, obtint, pour M. de Voltaire, le don gratuit d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre. C'étoit un préſent d'au-

tant plus agréable, que peu de tems après Louis XV lui permit de vendre cette Charge, & d'en conſerver le titre, les priviléges & les fonctions. M. de Voltaire fit l'impromptu ſuivant ſur cette grace qui lui avoit été accordée ſans être ſollicitée.

Mon *Henri quatre* & ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du Roi :
J'avois mille ennemis avec très-peu de gloire.
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi
Pour une farce de la Foire.

On déchiroit ſans pitié La Motte, dans une compagnie compoſée des perſonnes les plus diſtinguées, & des plus beaux eſprits. Voltaire, fatigué de cet acharnement cruel, joua d'un bon tour à la ſociété. « Meſſieurs, leur dit-il, » je ſuis poſſeſſeur d'une fable de La Fontaine, » qui n'a jamais été imprimée. — Comment ! » vous avez une fable de La Fontaine, que » nous ne connoiſſons pas ? Dépêchez-vous de » nous la lire. » M. de Voltaire en fit lecture; & chacun de s'écrier : « Voilà de l'admirable !

» ce n'eſt pas comme ces vilaines fables de » La Motte. Ici que de naturel ! que d'aménité ! » que de graces ! — Eh bien, Meſſieurs, s'é- » cria Voltaire, cette fable charmante, que » vous admirez tous, eſt pourtant de La Motte. »

Dans le dernier ſéjour de Voltaire à Paris, le Lycurgue de l'Amérique fut le voir, & Voltaire lui parla Anglois. Madame Denis rappella à ſon oncle que M. Franklin ſavoit le François, & qu'on ſeroit bien aiſe de les entendre tous deux : « Ma niece, répondit Vol- » taire, j'ai cédé un moment à la vanité de » parler la même langue que M. Franklin. »

M. Vernet vint auſſi rendre viſite à Voltaire. Sitôt que l'illuſtre Poëte eut apperçu le grand Peintre : « C'eſt vous, M. Vernet, qui irez à » l'immortalité ; vous avez les couleurs les plus » brillantes & les plus durables. — *Mes couleurs* » *ne valent pas votre encre*, répondit M. Ver- » net. » Auſſi-tôt il veut prendre la main de Voltaire, pour la lui baiſer ; mais Voltaire la

retirant bien vîte, lui dit : « Que faites-vous ? » Il faudroit donc que je vous baiſaſſe les » pieds.

On propoſoit un jour à Voltaire de faire le commentaire de Racine ; il répondit : « Il n'y » a qu'à mettre au bas de toutes les pages, » *beau*, *pathétique*, *harmonieux*, *inimitable.* »

Perſonne au monde n'a eu la prodigieuſe facilité d'écrire en vers, comme l'avoit l'Auteur de la *Henriade.* On lui a vu refaire pluſieurs fois & en peu de tems le rôle de Cicéron dans *Rome ſauvée.* On lui a vu faire deux fois le cinquieme Acte de *Zulime*, après avoir jeté au feu ſon ancien manuſcrit. L'admirable *Zaïre* a été compoſée en dix-huit jours.

M. Mercier avoit un habit tirant ſur le violet, lorſqu'il fit ſa premiere viſite à M. de Voltaire. Auſſi-tôt que le Poëte l'eut apperçu, il s'écria : « Voilà l'habit de Jean Hennuyer. »

Le jour que Voltaire ſe rendit à la Loge des neuf Sœurs, on l'accueillit avec tous les honneurs dus à ſes rares talens. Ce vénérable Vieillard, touché juſqu'aux larmes d'une pareille réception, dit aux perſonnes qui compoſoient cette aſſemblée diſtinguée : « Vous me » faites pour la premiere fois connoître la va- » nité ; mais vous me faites encore bien mieux » ſentir la reconnoiſſance. »

A la rentrée du Théâtre on donna *Alzire*. M. de Voltaire y étoit en petite loge ; mais l'enthouſiaſme le trahit, dans un moment où, très-ſatisfait du jeu de M. La Rive qui faiſoit le rôle de *Zamore*, il s'écria : « Ah ! que c'eſt » bien ! » à ce cri, le Public reconnut l'Auteur, & interrompit la Piece à force d'acclamations, juſqu'à ce que Voltaire ſe fût montré.

Ce Poëte parloit à un homme de beaucoup d'eſprit, de l'énorme difficulté de faire de bons vers françois. « Il y a eu pourtant, ajouta- » t-il, deux hommes du ſiecle dernier qui ont

» vaincu toutes ces difficultés. — Notre ſiecle, » lui dit-on, en a produit un troiſieme. — Je » vous entends, répondit-il; vous auriez dû » compter encore M. de Saint-Lambert & » M. l'Abbé de Lille. »

Dans une ſéance particuliere de l'Académie Françoiſe, Voltaire ſe plaignit à ſes confreres de la pauvreté de la langue, & parla enſuite de quelques mots uſités, & qu'il ſeroit à deſirer qu'on adoptât celui de *Tragédien*, par exemple. « Notre Langue eſt une gueuſe fiere, » diſoit-il; il faut lui faire l'aumône malgré » elle. »

M. l'Abbé de Lille lut à l'Académie, en préſence de M. de Voltaire, quelques morceaux détachés d'un poëme de ſa compoſition ſur les jardins, & la traduction de la célebre épître de Pope au Docteur Arbuthnot. Ces ouvrages intéreſſerent vivement M. de Voltaire. Il ſe rappelloit les vers anglois de Pope, les comparoit à la traduction, & ſe plaiſoit à faire voir combien le Poëte François les avoit em-

bellis : c'étoit bien dire tout ce que notre poéſie devoit attendre des rares talens du célebre Traducteur des *Géorgiques*. Après de tels faits, accuſera-t-on encore M. de Voltaire d'être jaloux du mérite des autres? D'ailleurs ne pourroit-on pas lui appliquer, avec la plus grande juſtice, ce vers de Tancrede :

De qui dans l'univers put-il être jaloux ?

En 1750, le Roi de Pruſſe s'attacha Voltaire par une penſion de ſept mille écus, & par l'eſpérance d'une plus grande faveur. Ce Poëte, gourmandé par ſon eſprit naturellement inquiet & jaloux, ne put ſe ſoutenir plus de deux ans à la Cour de Berlin ; il ſe comporta indignement à l'égard de M. de Maupertuis, Préſident de l'Académie de Berlin, & obligea le Roi de Pruſſe de lui dire : « Je ne vous » chaſſe point, parce que je vous ai appellé ; » je ne vous ôte point votre penſion, parce » que je vous l'ai donnée ; mais je vous défends » de reparoître devant moi. » Voltaire s'étant rendu encore plus coupable par quelques écrits clandeſtins, & craignant d'être chaſſé avec

ignominie, prit le parti de se retirer lui-même; il le fit savoir au Roi, qui lui écrivit, le 16 Mars 1753, la lettre que voici. « Vous êtes » bien le maître de quitter mon service, quand » vous voudrez; mais, avant de partir, faites-» moi remettre le contrat de votre engagement, » la clef, la croix, & le volume de poésies que » je vous ai confié : je souhaiterois que mes » ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits » & à ceux de Koenig; je les sacrifie de bon » cœur à ceux qui croient augmenter leur ré-» putation, en diminuant celle des autres; je » n'ai ni la folie ni la vanité de certains Au-» teurs. Les cabales des gens de lettres me » paroissent l'opprobre de la littérature; je » n'en estime pas moins les honnêtes gens qui » la cultivent : les Chefs des cabales sont les » seuls avilis à mes yeux. »

Voltaire faisant jouer dans son Château des Délices, près de Geneve, son *Orphelin de la Chine*; le Président de Montesquieu, qui étoit spectateur, s'endormit profondément. Voltaire qui

qui l'apperçut, lui jeta ſon chapeau à la tête, en diſant : *Il croit être à l'Audience.*

Voltaire a dit, au ſujet de l'*Ode* de Rouſſeau *à la Poſtérité* : « Cet ouvrage ne parviendra » point à ſon adreſſe. » M. d'Alembert, dans *l'éloge de M. Deſtouches*, attribue ce mot à Fontenelle.

Paulin débuta, en 1744 à la Comédie Françoiſe, par les premiers rôles dans la Tragédie. Voltaire, qui le protégeoit, lui fit jouer peu de tems après Poliphonte dans *Mérope*. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il donnoit le rôle d'Uſurpateur à un jeune homme : *C'eſt un Tyran*, répondit-il, *que j'éleve à la brochette.*

M. de Voltaire ſe trouvant chez M. le Duc de Richelieu, un ſoir que ce Seigneur envoyoit à Madame de la Popeliniere un dindon à l'ail, avec un billet par lequel il la prioit de

lui donner à ſouper ; ce Poëte facile prit le billet, & y ajouta ces vers.

Un dindon tout à l'ail, un Seigneur tout à l'ambre,
A ſouper vous ſont deſtinés.
On doit, quand Richelieu paroît dans une chambre,
Bien défendre ſon cœur, & bien boucher ſon nez.

Peu de tems avant ſa maladie, M. de Voltaire vint voir à table M. le Marquis de Villette, & après quelques momens du recueillement le plus ſombre, il lui dit : « Vous êtes » comme les Rois d'Egypte, qui en mangeant » avoient une tête de mort devant eux. » Il diſoit ſur ſon arrivée à Paris : « Je ſuis venu » chercher la gloire & la mort. » Il répondit à un Artiſte qui lui préſentoit le tableau de ſon triomphe : « C'eſt mon tombeau qu'il me faut, » & non pas mon triomphe. »

Dans une ſociété brillante, quelqu'un dit à Voltaire : « Ah ! Monſieur, que vous devez être » content de vos ouvrages ! Je ſuis, répondit-

» il, comme le mari d'une coquette, dont tout » le monde jouit, excepté lui. »

Voltaire, dans un moment d'humeur contre J.-J. Rouſſeau, dit en plaiſantant : » Je voudrois » arracher les bonnes pages du roman de » Julie. »

Il lut ſa Tragédie d'Eriphile à l'Abbé Desfontaines. » Comment la trouvez-vous, lui dit-» il? Je ne la trouve pas bonne. — Tant mieux, » elle eſt donc excellente. »

Après la repréſentation du *Temple de la Gloire*, où Voltaire avoit peint Louis XV. ſous le nom de Trajan, ce grand Poëte, plein d'un enthouſiaſme immodéré, toucha le bras du Roi, en lui diſant : « Trajan eſt-il content ? » Cette familiarité fit rire les Courtiſans, & déplut au Roi.

Voltaire a dit : « Mahomet n'eſt que le Tartuffe, les armes à la main. »

Universitas BIBLIOTHECA

Il a dit encore à propos des éditions multipliées de ſes œuvres à ſon inſu : « Je me » regarde comme un homme mort, dont on » vend les meubles. »

M. de Fontenelle ſortant de la premiere repréſentation d'*Œdipe*, dit à M. de Voltaire, après lui avoir fait de grands complimens : « Je voudrois que vous euſſiez mis moins de » pompe dans vos vers ; cela ſeroit plus doux, » plus coulant, & conviendroit mieux à la » Tragédie. — Monſieur, reprit M. de Vol» taire, pour me corriger de ce défaut, je » vais lire vos Paſtorales. »

Madame Poura, femme d'un Banquier de Lyon, folâtroit avec M. de Voltaire, lui diſoit, entre autres choſes agréables, combien elle s'intéreſſoit à ſa ſanté, lui ajoutant impérieuſement qu'il falloit qu'il ſe conſervât. Le Poëte, alors octogénaire, lui répondit ſur

le champ, avec une ingénieuse vivacité :

Vous voulez arrêter mon ame fugitive :
Ah ! Madame, je le crois bien ;
De tout ce qu'on possede on ne veut perdre rien ;
On veut que son esclave vive.

M. de Voltaire comparoit les hommes à des oranges qu'on serre fortement, pour en exprimer le jus, & dont on jette le marc ensuite comme inutile : pensée plus digne de Machiavel, que de l'Apôtre de l'humanité.

Madame Paulze, femme d'un Fermier Général, venue près de Ferney, où elle a une Terre, desira voir M. de Voltaire ; mais sachant la difficulté d'être introduite, elle le fit prévenir de son envie, & croyant se donner plus d'importance auprès de lui, fit dire qu'elle étoit niece de M. l'Abbé Terrai. A ce mot de Terrai, frémissant de tout son corps, Voltaire répondit : « Dites à Madame Paulze qu'il » ne me reste plus qu'une dent, & que je la » garde contre son oncle.

Il ſe paſſa à la place de Louis XV. une ſcene aſſez plaiſante, au ſujet de M. de Voltaire. Un Charlatan y étoit, cherchant à vendre de petits livres, où il enſeignoit des ſecrets de tours de cartes. » En voici un, diſoit-il, » Meſſieurs, que j'ai appris à Ferney de ce » grand homme qui fait tant de bruit ici, de » ce fameux *Voltaire, notre Maître à tous.* »

On a décerné à Voltaire des honneurs dont aucun Poëte n'a joui avant lui : il auroit été impoſſible d'y rien ajouter. A une des repréſentations d'*Irene*, ce Poëte ayant paru, fut reçu aux acclamations de tous les aſſiſtans; on cria enſuite : *Une couronne !* le Comédien Briſard la lui mit ſur la tête : *Ah ! Dieu ! vous voulez donc me faire mourir*, s'écria M. de Voltaire, pleurant de joie.

Après la repréſentation de la Tragédie, le buſte de M. de Voltaire fut apporté ſur le Théâtre, & élevé ſur un piédeſtal; tous les Comédiens l'entourerent en demi-cercle, des palmes & des guirlandes à la main : une couronne étoit deja ſur le buſte; le bruit des

fanfares, des tambours, des trompettes avoit annoncé la cérémonie, & Madame Veſtris déclama les vers ſuivans, compoſés par M. le Marquis de Saint-Marc.

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La ſévere poſtérité.
Non, tu n'as pas beſoin d'atteindre au noir rivage;
Pour jouir des honneurs de l'immortalité.
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te préſenter;
Il eſt beau de la mériter,
Quand c'eſt la France qui la donne.

Les bons eſprits déſapprouverent ce dernier vers, prétendant que ce n'étoit ni la France, ni Paris qui avoit couronné Voltaire; mais que c'étoient des *Comédiens*, dans toute l'étendue de ce mot. On prit ce couronnement pour la farce, ou petite Piece qu'on donne après la Tragédie.

L'Abbé Sabatier de Caſtres a comparé Voltaire au grand *Lama*, dont on révere, dit-il, juſqu'aux plus vils excrémens.

Voltaire faiſoit imprimer tout ce qui ſortoit de ſa plume, & multiplioit le plus qu'il pouvoit les éditions de ſes ouvrages. Un homme d'eſprit lui dit un jour en riant : « Je ne » vous conſeille pas de multiplier ſi fort vos » volumes; on ne va point à la poſtérité avec » un ſi gros bagage. »

Quelques perſonnes faiſoient courir le bruit qu'*Alzire* n'étoit pas de Voltaire. « Je le ſou- » haiterois de tout mon cœur, dit un Amateur » éclairé. Et pourquoi, lui demanda-t-on ? » C'eſt, répondit-il, que nous aurions un bon » Poëte de plus. »

Dans le tems que *Mérope* parut ſur le Théâtre, un bel-eſprit ſubalterne ſortant extaſié de la premiere repréſentation de cette Piece, entra dans le café de Procope, en s'écriant : « En » vérité, Voltaire eſt le Roi des Poëtes. » L'Abbé Pellegrin qui y étoit, ſe leva auſſi-tôt, &, d'un air piqué, dit bruſquement : « Eh ! » qui ſuis-je donc, moi ? — Vous ..... vous

» en êtes le Doyen, lui répondit le bel-esprit. »

Un Grand-Vicaire de *** fit un Mandement sur un miracle prétendu du Diacre *Pâris*, & en adressa un exemplaire à M. de Voltaire, qui lui envoya *Alzire*, avec ces quatre vers :

Vous m'envoyez un Mandement,
Recevez une Tragédie,
Afin que mutuellement
Nous nous donnions la Comédie.

Un Particulier fut reçu à Ferney. On sait l'accueil que l'on y faisoit aux étrangers. Notre homme, flatté de cette réception, déclara le lendemain de son arrivée, que son intention étoit de passer six semaines dans un lieu qu'il disoit être délicieux. M. de Voltaire lui répondit en riant : " Vous ne voulez pas ressembler „ à Don Quichotte ; il prenoit les auberges „ pour des châteaux ; vous prenez les châteaux „ pour des auberges. „

Tout le monde connoît ces vers de la Henriade :

« Sur un Autel de fer, un Livre inexplicable
» Contient de l'avenir l'hiſtoire irrévocable. »

Un des amis de M. de Voltaire lui demanda un jour pourquoi cet autel étoit de fer : « Hé ! morbleu, répondit M. de Voltaire, » voudriez-vous qu'il fût de coton ? »

M. de Voltaire envoyant dès cinq heures du matin à un Acteur les corrections qu'il avoit faites au rôle de *Poliphonte*, ſon laquais lui repréſenta que ce Comédien étoit encore endormi : « Va toujours, lui dit M. de Vol- » taire, les Tyrans ne dorment jamais. »

M. le Brun écrivit à M. de Voltaire, pour l'engager à prendre chez lui Mademoiſelle Corneille : il accepta de grand cœur la propoſition. « C'eſt, dit-il, le devoir d'un vieux » ſoldat, de ſervir la fille de ſon Général. »

M. de Voltaire a dit de M. de Marivaux: « C'eſt un homme qui connoît tous les ſentiers » qui aboutiſſent au cœur humain, mais qui » n'en fait pas la grande route. »

Voltaire, en parlant des caracteres de l'Orphelin de la Chine, diſoit : « J'aurois fait mes » Tartares plus Tartares encore, ſi les Fran- » çois étoient moins François. »

En parlant de l'*Eſprit des Loix*, il a dit : « Le genre humain avoit perdu ſes titres; Mon- » teſquieu les a retrouvés, & les lui a rendus. »

« Quand vous allez chez un Miniſtre le » matin, diſoit-il, demandez au Valet-de- » chambre des nouvelles de la garde-robe. »

Il comparoit la Nation Angloiſe à un muids de cette forte biere qui lui ſert de boiſſon.

» L'écume, dit-il, eſt au deſſus, la lie eſt au » fond, & le milieu eſt excellent. »

Les beaux vers, a dit Voltaire, ſont la muſique de l'ame.

Que penſez-vous de l'Arioſte, diſoit Voltaire à un Abbé de ſes amis qui revenoit d'Italie? — Que c'eſt un grand Poëte. — Un grand Poëte! reprit vivement l'émule de l'Auteur du *Roland furieux*; « dites donc que c'eſt le plus » grand de tous les Poëtes. »

Voltaire eſtimoit beaucoup la perſonne & les ouvrages du célebre Abbé Métaſtaſe. Lorſqu'on lui envoya, quelque tems avant ſa mort, le projet de la nouvelle édition des œuvres de cet illuſtre Italien : « Je deſirerois, dit-il à » l'Editeur, que mon nom pût être placé à la » tête des Souſcripteurs, en dépit de l'alpha» bet. »

M. *** fit paroître en 1730 un livre qui avoit pour titre *De l'ame des Bêtes.* Voltaire, après l'avoir lu, dit à un de ſes amis qui lui en demandoit ſon avis : « L'Auteur eſt un excel-» lent citoyen ; mais il n'eſt pas aſſez inſtruit » de l'hiſtoire de ſon pays. »

Voltaire a dit très-énergiquement, à propos de l'Auteur d'un mauvais libelle, qui a eu quelque eſpece de vogue : « Il vaudroit beau-» coup mieux être le laquais d'un bel-eſprit, » que le bel-eſprit des laquais. »

Etant à Colmar, il vivoit beaucoup avec le Préſident & la Préſidente de Klinglin. Ils avoient le plus bel enfant du monde, qui fut frappé tout-à-coup d'une paralyſie aux cuiſſes & aux jambes. « C'eſt, dit le grand Poëte, » la tête de l'Amour ſur le corps du Lazare. »

Un Abbé Le Sueur alla viſiter Voltaire, à titre d'homme de lettres. « M. l'Abbé, lui dit

» l'Auteur de la Henriade, vous avez un beau » nom en peinture. »

Voltaire, à ſon retour à Paris, fut bien ſurpris du jargon qu'il trouva dans la ſociété, du deſpotiſme avec lequel s'érigeoient en juges les hommes les plus faits pour être jugés, de l'ignorante familiarité de la plupart des jeunes gens ; il fut ſur-tout bleſſé du *calembourg* dont on abuſoit en ſa préſence ; il le regardoit comme le fléau de la bonne converſation, comme l'éteignoir de l'eſprit. Il avoit engagé la ſpirituelle Madame du Deffant à ſe liguer avec lui. « Ne ſouffrons pas (lui diſoit-il) » qu'un Tyran ſi bête uſurpe l'empire du grand » monde. »

Aprés ſa malheureuſe affaire de Francfort, il reſta trois ſemaines à Mayence. « J'ai beſoin, » diſoit-il, de ſécher mes habits mouillés du » naufrage. »

Un homme connu emprunta pour ſes beſoins ſeize mille livres à Voltaire, avec promeſſe

de lui remettre au bout de quinze jours un contrat, pour ſa sûreté. Quinze mois ſe paſſerent ſans que le prêteur fût nanti. Impatienté de ces lenteurs, qui avoient mauvaiſe grace, « Monſieur, lui dit un jour l'Auteur de la *Henriade*, & d'un ton bruſque, je vous donne » les ſeize mille livres, mais dorénavant je ne » vous prête pas un ſou ſans hypotheque. » Le débiteur ſe piqua de cette tournure, & rendit les ſeize mille livres avec les intérêts.

Voltaire a dit du Miniſtre de Parme, à la Cour de France : « Il eſt heureux quand il fait » du bien ; il eſt né pour faire plaiſir, comme » Rameau eſt né pour faire de la bonne muſique. »

Le Traducteur des *Géorgiques*, que Voltaire avoit déja ſurnommé ſi agréablement *Virgile de Lille*, étoit à Ferney, lorſqu'on y apprit la diſgrace de M. Turgot. Voltaire connoiſſoit tout l'attachement de l'Abbé pour ce Miniſtre ; il lui appliqua à l'inſtant ce paſſage de l'Ode

d'Horace à Virgile, sur la mort de Quintilius: « Quelle perte pour tous les gens de bien, » mais qu'elle doit être affligeante pour vous, » mon cher Virgile! »

Voltaire dit un jour à J.-B. Rousseau, avec lequel il étoit intimement lié : « J'ai changé » mon nom d'Arouet en celui de Voltaire, » afin de n'être pas confondu avec ce malheu- » reux Poëte Roi. »

Lorsque Mademoiselle Clairon fut à Ferney pour voir Voltaire, elle se jeta à ses genoux en arrivant : le Poëte se jeta aussi aux siens, & s'écria, dans l'excès de sa joie : « Mademoi- » selle, à présent que nous sommes tous deux » à terre, qu'allons-nous faire ? »

Le Chantre de Henri IV, toujours gai, même dans les plus grandes souffrances, écrivit à un Prince qui le prioit de venir à sa Cour : « Je suis obligé, Monseigneur, de prendre médecine

» médecine quatre fois par ſemaine; vous ju-
» gez bien que dans cet état je ſuis beaucoup
» plus digne de la boutique d'un Apothicaire,
» que de la Cour d'un Prince aimable. »

Ce Poëte ſe repentoit d'avoir fait *Mahomet* beaucoup plus méchant qu'il ne le fut effectivement; mais il diſoit: » Si je n'en avois fait
» qu'un Héros politique, la Piece étoit ſifflée. »

Il faiſoit un jour l'éloge du ſavant Médecin Haller, devant un flatteur qui vivoit auſſi avec cet homme célebre. Le flatteur dit ſur le champ: Il s'en faut bien que M. de Haller parle de vos ouvrages comme vous parlez des ſiens. Voltaire répliqua: « Il peut ſe faire que nous nous
» trompions tous deux. »

Voltaire avoit écrit à Madame de Maurepas:
« Si jamais M. Turgot ceſſe d'être Miniſtre,
» je me ferai Moine de déſeſpoir. » Lorſqu'il fut en effet diſgracié, & remplacé pat M. de Clu-

gny, Madame de Maurepas ſomma Voltaire de tenir ſa parole. « Rien n'eſt plus juſte, Ma» dame, répondit-il; je me ferai Moine de » Clugny. »

Un bel-eſprit avoit envoyé à Voltaire une Tragédie, pour la ſoumettre à ſon jugement; il la lut, & la poſant enſuite ſur ſa table: « La difficulté, dit-il, n'eſt pas de faire une » Tragédie comme celle-ci; mais de répondre » à celui qui l'a faite. »

Lorſqu'on l'arrêta à la porte de Francfort, il remit furtivement quelques papiers à ſon ſecrétaire, que celui-ci cacha dans ſa culotte. Enfermé dans la chambre, le Secrétaire fut curieux de ſavoir ce que c'étoit, & ne trouva qu'un nouveau chant de la Pucelle, & des morceaux de philoſophie.

On ſait qu'à quatre-vingt-quatre ans Voltaire paſſoit des nuits à corriger ſa Tragédie d'*Irene*: lorſque le moment d'enthouſiaſme étoit paſſé, il

disoit à ses amis : « Ne me trouvez-vous pas » bien enfant ? »

L'Auteur d'une ode sur la mort de Voltaire, après avoir déploré la perte de ce grand homme dans les strophes les plus touchantes, finit par lui élever un mausolée champêtre.

Des lauriers enlacés, par leur ombrage utile,
En défendront l'aspect à l'envie en fureur ;
Et seront respectés, comme ceux de Virgile,
Par le tems destructeur.

Voici un couplet d'une chanson attribuée à M. de la Dixmerie, faite à l'occasion de la séance de M. de Voltaire à la Loge des neuf Sœurs :

Au seul nom de l'illustre Frere,
Tout Maçon triomphe aujourd'hui :
S'il reçoit de nous la lumiere,
Le monde la reçoit de lui.

Comme on trouvoit mauvais que M. de Voltaire prît pour plusieurs de ses Tragédies des sujets déja traités par Crébillon, & en

particulier celui de *Sémiramis*, Piron fit l'épigramme suivante :

N'en doutez point ; oui, si le premier homme
Eût eu le tic de ce faiseur de vers,
Il eût fait pis que de mordre à la pomme,
Et c'eût été bien un autre travers.
Du grand Auteur de la nature humaine,
Il eût voulu refaire l'Univers,
Et le refaire en moins d'une semaine.

Le Poëte Roi fit à cette même occasion des vers qui ne sont pas une épigramme, ni bien justes ; mais qui ont le mérite d'être bien tournés.

Si Quinault vivoit encor ;
Loin d'oser toucher sa lyre ;
Je ne me ferois pas dire
De prendre ailleurs mon essor ;
Usurpateur de la scene,
Petit bâtard d'Apollon,
Attendez que Melpomene
Soit veuve de Crébillon.

Après la premiere représentation de *Zulime*,

Tragédie de Voltaire, on fit l'épigramme suivante :

Quand cet Auteur, avide de succès,
Qui maintenant invente comme il rime,
Eut crayonné l'indécente *Zulime*,
Pour enrichir le Théâtre François,
Ses partisans se disoient à l'oreille :
Comme il profite en commentant Corneille !
On reconnoît dans ce chef-d'œuvre-là
Le plan d'Agésilas & les vers d'Attila.

Rousseau fit l'épigramme suivante ; une de ses meilleures, au sujet d'*Adélaïde du Guesclin*, Tragédie de Voltaire, qui ne réussit pas en 1734, & que l'Auteur a redonnée au Théâtre en 1752, sous le titre d'*Amélie*, ou *le Duc de Foix*.

Par le Démon de la Dramaturgie,
Ce Fanatique, au Théâtre agrégé,
Que l'ignorance, avec tant d'énergie,
Avoit, sans honte, en Corneille érigé,
De désespoir s'est noyé dans l'Histoire.
Sa Tragédie a pourtant eu la gloire
De voir deux yeux de larmes l'honorer;
Car, s'il n'a fait pleurer son auditoire,
Son auditoire au moins l'a fait pleurer.

« J'avois environ onze ans, dit M. de Vol-» taire, lorſque je lus tout ſeul, pour la pre-» miere fois, l'*Amphitrion* de Moliere; je ris » au point de tomber à la renverſe. »

Le peu de ſuccès qu'eut la *Princeſſe de Navarre*, Tragédie de Voltaire, attira à ſon Auteur l'épigramme ſuivante :

Quand vous mettiez dans vos Ouvrages
De l'eſprit & du ſentiment,
Les Quarante agiſſoient avec diſcernement;
En vous refuſant leurs ſuffrages.
Ils n'ont plus la même raiſon;
Aujourd'hui rien ne vous ſépare:
Votre *Princeſſe de Navarre*
Vous remet tous à l'uniſſon.

M. de Voltaire écrivit un jour à quelqu'un qui le perſécutoit par ſes lettres : « Je ſuis mort, » Monſieur; ainſi je ne pourrai plus déſormais » avoir l'honneur de vous répondre. »

En 1752, un jeune éleve de l'Ecole Militaire de Berlin, nommé *Mingard*, âgé de

onze ans, curieux d'assister au spectacle du Roi, écrivit à M. de Voltaire, alors en Prusse, le billet suivant :

Ne pouvant plus gourmander
Le desir ardent qui m'anime,
Daignez, Seigneur, m'accorder
Un billet pour voir *Nanine*.

M. de Voltaire lui fit la réponse suivante :

Qui sait si fort intéresser,
Mérite bien qu'on le prévienne :
Oui, parmi nous viens te placer,
Et nous ferons qu'on t'y retienne.

En effet, l'enfant, dès le même soir, eut l'honneur d'être présenté au Roi.

Après son séjour en Prusse, M. de Voltaire conserva pendant quelques mois une espece de mélancolie ; mais il ne se permit jamais de plaintes trop ameres.

Croyez-moi, je renonce à toutes les chimeres
Qui m'ont pu séduire autrefois.
Les faveurs du Public & les faveurs des Rois
Aujourd'hui ne me touchent gueres.
Le fantôme brillant de l'immortalité
Ne se présente plus à ma vue éblouie.

Je jouis du préſent ; j'acheve en paix ma vie
Dans le ſein de la liberté.
Je l'adorai toujours, & lui fus infidele.
J'ai bien réparé mon erreur :
Je ne connois le vrai bonheur
Que du jour que je vis pour elle.

Le Kain fit connoître ſon talent ſur un théâtre que M. de Voltaire avoit dans ſa maiſon, à Paris, rue Traverſiere : il y joua ſucceſſivement les rôles de *Séïde* & de *Mahomet*, & laiſſa percer le germe d'un grand talent au milieu des nombreuſes imperfections qui accompagnent les commencemens du plus difficile des arts.

D'après cet eſſai, l'Auteur de *Zaïre* lui demanda avec amitié quel genre de vie il vouloit embraſſer : Le Kain lui répondit qu'il ne connoiſſoit au monde d'autre bonheur que celui de jouer la comédie ; que le haſard le laiſſant maître de ſes actions, & jouiſſant de 700 livres de rente, il avoit lieu d'eſpérer qu'en abandonnant le commerce de ſon pere, (l'Orfévrerie) il ne perdroit rien au change, s'il pouvoit être admis un jour dans la troupe des Comédiens François. » Ah ! mon cher ami,

» s'écria M. de Voltaire, ne prenez jamais ce » parti ; jouez la comédie pour votre plaisir, » n'en faites jamais votre état : c'est le plus beau, » le plus rare, le plus difficile des talens ; » mais ..... pour Dieu, s'il vous est possible, » ne montez jamais sur le Théâtre. »

On a attribué mal-à-propos à J.-J. Rousseau le quatrain suivant, fait contre M. de Voltaire, peu de jours avant sa mort :

Plus bel-esprit que grand génie,
Sans loi, sans mœurs & sans vertu,
Il mourra comme il a vécu,
Couvert de gloire & d'infamie.

Zaïre fut d'abord reçue du Public avec tous les applaudissemens qu'elle méritoit ; mais la Critique ne fut pas muette, & le Poëte, toujours inquiet, fatiguoit les Acteurs de ses corrections. Dufresne étoit devenu inexorable, inaccessible même ; sa porte ne s'ouvroit plus

à M. de Voltaire. Celui-ci ne gliſſoit ſes changemens que par la ſerrure; Dufreſne ne les liſoit point : mais un jour qu'il donnoit un grand dîner à ſes amis, arrive un pâté de perdrix, de la part de quelqu'un qui ne ſe nommoit point. La circonſtance étoit heureuſe ; le pâté fut pris en bonne part, ſervi aux acclamations des convives, ouvert avec curioſité : qu'on ſe figure la ſurpriſe, à la vue de douze perdrix tenant dans leurs becs autant de billets, qui renfermoient tous les vers à retrancher ou à ſubſtituer dans le rôle de Dufreſne. Pour le coup, les corrections furent accueillies du Comédien ; c'étoit juſtement aux perdrix qu'il les aimoit.

Un homme d'eſprit, admirateur des talens de M. de Voltaire, en a tracé en vers le portrait ſuivant :

Raphaël pour le trait, Rubens pour la couleur,
De la proſe & des vers poſſédant la magie,
Ecrivain très-ſenſible, ou très-malin railleur,
Dans le vaſte champ du génie
De chaque genre il a cueilli la fleur.

Le rire eſt ſon ſecret, ſon arme eſt la ſaillie :
Que de fois dans ces riens, dont il eſt créateur,
Déguiſant la raiſon ſous l'air de la folie,
Sans en prendre le ton, il fut légiſlateur !
Sachant tout embraſſer, ſans peine il aſſocie
Le compas de Newton aux pompons d'Emilie ;
Même, après La Fontaine, il eſt joyeux conteur ;
Même, après l'Arioſte, il charme l'Italie :
Il s'éleve, deſcend, gaîment ſe multiplie.
Plein de grace, ou de nerf, de ſoupleſſe & d'ardeur,
Il plâne en aigle, en ſerpent ſe replie ;
Au Plaute des François laiſſe la profondeur,
Et va d'un fard brillant enluminer Thalie.
Plus piquant que fidele, agréable & trompeur,
Par ſes jolis Romans l'Hiſtoire eſt embellie ;
Bien loin de ſe montrer ſcrupuleux narrateur
Des ſottiſes qu'il apprécie,
Toujours en Philoſophe il ment à ſon lecteur ;
Qu'avec la vérité ſi ſouvent on ennuie ;
Et, rival des Anciens, autant qu'imitateur,
Dans l'Epopée ou dans la Tragédie,
Ornant ce qu'il dérobe, il eſt plus qu'inventeur.

Quelqu'un parloit à Voltaire de la mort de Le Kain, & regrettoit fort ce Comédien. « Ce-» la eſt bien plus fâcheux pour moi, reprit Vol-» taire ; c'eſt Elie qui perd ſon Elyſée. »

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cet article, que par la lettre de l'Abbé Gaultier à Monſeigneur l'Archevêque de Paris; elle contient des anecdotes qui acheveront de faire connoître l'eſprit & le caractere de M. de Voltaire.

« Vous deſirez, Monſeigneur, ſavoir au vrai tout ce qui s'eſt paſſé à l'égard de M. de Voltaire, depuis ſon arrivée à Paris juſqu'à ſa mort : perſonne ne peut mieux que moi ſeconder vos deſirs ; je vais donc commencer. M. de Voltaire arriva à Paris dans les premiers jours de Février 1778, & alla demeurer chez M. le Marquis de Villette, ſur le Quai des Théatins : une foule de peuple s'empreſſa de voir cet homme célebre ; on ne parloit dans tout Paris que de M. de Voltaire ; on faiſoit ſes éloges tant en vers qu'en proſe ; tous ces éloges me firent beaucoup de peine. Quoi ! me diſois-je à moi-même, un homme qui a blaſphêmé contre la Religion, qui par ſes écrits a détruit les bonnes mœurs, eſt honoré, couronné, & preſque adoré ! Ce qui augmentoit ma peine, c'eſt que je craignois qu'un homme ſi dangereux ne donnât, par ſa préſence, un nou-

veau crédit à l'irréligion. Je priai le Seigneur d'empêcher les ravages que ce Patriarche des incrédules pouvoit faire dans la Capitale. Pour arrêter ce progrès, il me vint en penſée d'écrire à ce fléau de la Patrie, en ces termes :

Lettre de M. l'Abbé Gaultier à Voltaire.

« Beaucoup de perſonnes, Monſieur, vous » admirent; je deſire du plus profond de mon » cœur être de leur nombre : j'aurai cet avan- » tage, ſi vous le voulez, & cela dépend de » vous. Il en eſt encore tems ; je vous en dirai » davantage, ſi vous me permettez de m'en- » tretenir avec vous. Quoique je ſois le plus » indigne de tous les Miniſtres, je ne vous dirai » cependant rien qui ne ſoit digne de mon mi- » niſtere, & qui ne doive vous faire plaiſir. » Quoique je n'oſe me flatter que vous me pro- » curiez un ſi grand bonheur, je ne vous ou- » blierai point pour cela au très-ſaint Sacrifice » de la Meſſe, & je prierai avec le plus de » ferveur qu'il me ſera poſſible, le Dieu juſte » & miſéricordieux, pour le ſalut de votre ame » immortelle, qui eſt peut-être ſur le point

» d'être jugée ſur toutes ſes actions. Pardonnez-
» moi, Monſieur, ſi j'ai pris la liberté de vous
» écrire ; mon intention eſt de vous rendre le
» plus grand de tous les ſervices : je le puis,
» avec le ſecours de celui qui choiſit ce qu'il
» y a de plus foible pour confondre ce qu'il
» y a de plus fort. Que je me croirois heu-
» reux, ſi votre réponſe eſt analogue aux ſen-
» timens avec leſquels, &c. »

A Paris, ce 20 Février 1778.

Signé, GAULTIER, Prêtre.

Réponſe de M. de Voltaire.

« Votre lettre, Monſieur, me paroît celle
» d'un honnête homme, & cela me ſuffit pour
» me déterminer à recevoir l'honneur de votre
» viſite, le jour & les momens qu'il vous plaira
» me la faire. Je vous dirai la même choſe que
» j'ai dite, en donnant la bénédiction au petit-
» fils de l'illuſtre & ſage FRANKLIN, l'homme
» le plus reſpectable de l'Amérique. Je ne pro-
» nonçai que ces mots : *Dieu & la liberté.*

» Tous les assistans versèrent des larmes d'at-
» tendrissement. Je me flatte que vous êtes
» dans les mêmes principes : j'ai 84 ans ; je vais
» bientôt paroître devant Dieu, créateur de
» tous les mondes. Si vous avez quelque chose
» à me communiquer, je me ferai un devoir
» & un honneur de recevoir votre visite,
» malgré les souffrances qui m'accablent. J'ai
» l'honneur d'être, &c. »

A Paris, ce 21 Février 1778.

Signé, VOLTAIRE.

Le même jour, 21 Février, j'allai rendre visite à M. de Voltaire : il y avoit dans la salle d'assemblée beaucoup de personnes qui vouloient lui parler : il ne donna que deux ou trois minutes à cette assemblée, disant qu'il souffroit beaucoup, & qu'il n'étoit pas en état de voir personne. Mais en se retirant, il me prit par la main, & me pria de le suivre : il me conduisit à sa chambre, me fit asseoir auprès de lui, & me demanda ce que j'avois à lui dire. Voici ma réponse.

« Le desir de connoître l'homme célebre de nos jours, m'a fait prendre la liberté de vous écrire, pour vous rendre mes devoirs, comme vous me l'avez mandé dans votre lettre. Je n'ai pas l'honneur de vous connoître personnellement, mais je connois beaucoup un de vos amis, M. DE LATTAIGNANT; j'ose même me flatter d'avoir sa confiance : ses infirmités & la caducité de son grand âge lui ont fait faire des réflexions que tout homme honnête doit faire, lorsqu'il se dispose à paroître devant Dieu, & que vous avez faites plusieurs fois vous-même. Si mon ministere vous étoit agréable, vous n'avez qu'à parler, & je me conformerois à vos vues. Je ne suis pas le seul dans Paris qui peut vous rendre ce service; vous pouvez choisir, vous trouverez des Ministres plus dignes que moi, & qui vous procureront cet avantage. » M. de Voltaire m'écouta avec beaucoup d'attention, & à peine eus-je cessé de parler, qu'il me demanda si c'étoit de mon propre mouvement que j'agissois ainsi? Je lui répondis, avec vérité, oui, Monsieur. *Quoi!* me répliqua-t-il, *M. l'Archevêque, M. le Curé de St. Sulpice ne vous ont pas conseillé?*

conseillé? Non, Monsieur, lui dis-je : si ma démarche ne vous étoit pas agréable, je compte sur votre indulgence : si au contraire elle vous fait plaisir, louons-en le Seigneur. Il me dit qu'il étoit charmé de ce que je n'étois poussé par personne, & me demanda ce que j'avois été, & qui j'étois : je lui répondis que j'avois été Jésuite pendant dix-sept ans, & Curé de S. Mard, dans le Diocese de Rouen, pendant près de vingt ans; qu'actuellement je m'occupois du ministere apostolique dans Paris, & que je célébrois la sainte Messe tous les jours aux Incurables. M. de Voltaire me fit des offres de services ; mais pensant moins aux récompenses fugitives de ce monde, qu'aux récompenses éternelles que Dieu destine à ses élus, je lui dis : « Ah! Monsieur, que je me croirois » bien récompensé, si vous étiez ma conquête! » ce Dieu miséricordieux ne veut pas votre » perte, revenez donc à lui, puisqu'il revient » à vous. » M. de Voltaire, touché de ces paroles, me dit qu'il aimoit Dieu : je lui répondis que c'étoit beaucoup, mais qu'il falloit lui en donner des marques : car un amour oisif ne fut jamais le vrai amour de Dieu qui est actif.

M. de Voltaire dit bien d'autres choſes ; auxquelles je répondis d'une maniere qui parut le contenter. Notre converſation fut interrompue par trois perſonnes différentes. « M. l'Abbé, » me dit la premiere, finiſſez donc; vous voyez » que M. de Voltaire vomit le ſang, & qu'il » n'eſt pas en état de parler. » M. de Voltaire répondit aſſez vivement : *Hé! Monſieur, laiſſez-moi, je vous prie, avec M. l'Abbé Gaultier, mon ami ; il ne me flatte pas.* Madame Denis, qui parut au bout de trois quarts-d'heure, me dit avec beaucoup de douceur : « M. l'Abbé, » mon oncle doit être bien fatigué ; je vous » prie de remettre la partie à un autre inſtant. » Alors je quittai M. de Voltaire, en lui demandant la permiſſion de venir le voir de tems en tems ; ce qu'il m'accorda avec plaiſir. Je lui dis que je ferois tous les jours mémoire de lui au ſaint Sacrifice de la Meſſe. Il me remercia, & me parut attendri. Adieu, M. de Voltaire, lui ajoutai-je ; comptez que vous n'avez point de meilleur ami que moi dans le monde.

A peine l'eus-je quitté, que j'allai rendre compte de ma conduite à M. l'Abbé de

l'Écluse, Vicaire-général de Mgr. l'Archevêque de Paris, ainſi qu'à M. le Curé de St. Sulpice. Je leur dis que, pouvant arriver que M. de Voltaire eût recours à mon miniſtere, je les priois de m'inſtruire comment il falloit me comporter à ſon égard. Ils me firent connoître leurs intentions, auxquelles je me ſuis ſtrictement conformé; après quoi je m'occupai à prier & à faire prier le Seigneur pour la converſion de M. de Voltaire.

Le 26 Février, je fus agréablement ſurpris, lorſque je reçus un petit billet de M. de Voltaire, conçu en ces termes : *Vous m'avez promis, Monſieur, de venir pour m'entendre; je vous prie de vous donner la peine de venir le plutôt que vous pourrez.* Signé, VOLTAIRE. *A Paris, ce 26 Février* 1778.

Je reçus ce billet ſur les neuf heures du ſoir, & dès le lendemain matin j'en reçus un autre de Madame Denis. Le voici : *Madame Denis, Niece de M. de Voltaire, prie M. l'Abbé Gaultier de vouloir bien le venir voir, elle lui ſera très-obligée. 27 Février* 1778, *chez M. le Marquis de Villette.* A peine eus-je célé-

bré la ſainte Meſſe, que je me tranſportai, le 27 Février 1778, chez M. le Marquis de Villette, pour y voir M. de Voltaire. Je ne pus parler ce jour-là qu'à Madame Denis, qui me dit que M. le Curé de St. Sulpice étoit venu pour engager M. de Voltaire à ne point différer ſa confeſſion, & qu'il lui avoit répondu qu'il avoit toute ſa confiance en moi. Après cette viſite, j'allai rendre compte de ma conduite à M. le Curé de S. Sulpice. Le 2 Mars 1778, je retournai chez M. de Voltaire, attaqué pour lors d'un vomiſſement de ſang. Avant que d'entrer dans ſa chambre, on me recommanda de ne pas l'effrayer, & de lui parler avec douceur. M. le Maréchal de Richelieu, qui venoit de le quitter, m'engagea à ne le pas négliger : je lui promis de faire tout ce qui dépendroit de moi pour le ſalut de ſon ame. J'entrai dans la chambre de M. de Voltaire, qui me prit par la main, & me pria de le confeſſer avant que de mourir. Je lui répondis que je l'entendrois volontiers en confeſſion, que j'en avois parlé à M. le Curé de S. Sulpice, dont il étoit paroiſſien, & qu'il me l'avoit permis; mais qu'il falloit qu'il fît

une rétractation, avant que d'en venir là. « M. » l'Abbé, me dit-il, je vais en faire & en » écrire une moi-même, dont vous ſerez con- » tent. Qu'on me donne du papier & de l'encre: on lui donna l'un & l'autre. « Qu'on ſe retire, » & qu'on me laiſſe ſeul avec M. l'Abbé Gaul- » tier, mon ami. » On ſe retira; alors il écrivit de ſa propre main la rétractation qui ſuit: la voici, mot pour mot.

« *Je ſouſſigné, déclare qu'étant attaqué depuis quatre mois d'un vomiſſement de ſang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, & n'ayant pu me traîner à l'Egliſe, M. le Curé de St. Sulpice ayant bien voulu ajouter à ſes bonnes œuvres, celle de m'envoyer M. l'Abbé Gaultier, Prêtre, je me ſuis confeſſé à lui, & que, ſi Dieu diſpoſe de moi, je meurs dans la Religion Catholique, où je ſuis né, eſpérant de la miſéricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes, & que, ſi j'avois jamais ſcandaliſé l'Egliſe, j'en demande pardon à Dieu & à elle.* Signé, VOLTAIRE, *le 2 Mars* 1778, *dans la maiſon de M. le Marquis de Villette, en préſence de M. l'Abbé Mignot, mon neveu, & de M. le Marquis de Ville-*

vieille, mon ami, (que M. de Voltaire me pria de faire entrer, pour entendre la lecture de cette rétractation) lesquels, après lecture faite, signerent, Mignot, Villevieille. »

M. de Voltaire écrivit encore de sa main ce qui suit : *M. l'Abbé Gaultier m'ayant averti qu'on disoit dans un certain monde que je protesterois contre tout ce que je ferois à la mort; je déclare que je n'ai jamais tenu ce propos, & que c'est une ancienne plaisanterie attribuée très-faussement dès long-tems à plusieurs Savans plus éclairés que Voltaire.*

M. de Voltaire, en me remettant sa rétractation, me dit, en présence de Messieurs l'Abbé Mignot & Villevieille : *Vous allez, sans doute, M. l'Abbé, l'insérer dans les journaux; je ne m'y oppose pas.* A quoi je répondis : *Il n'en est pas encore tems.* Il me demanda ensuite si j'étois content; je lui dis que cette rétractation ne me paroissoit pas assez ample, & que je la communiquerois à Monseigneur l'Archevêque de Paris, ce que je fis; mais ce vertueux Prélat ne la trouva pas suffisante. J'en laissai une copie à son Château de Conflans, où il étoit alors. J'allai aussi chez M. le Curé de

S. Sulpice, pour lui faire connoître ma conduite, en lui donnant copie de cette rétractation, qu'il n'approuva pas; je lui remis en même tems un billet de M. de Voltaire, qui lui promettoit ſix cents livres pour les pauvres de ſa Paroiſſe.

Dès le lendemain, 3 Mars, je retournai chez M. de Voltaire, pour l'engager à faire une rétractation moins équivoque & plus détaillée; mais le Suiſſe me dit qu'il n'y avoit pas moyen de le voir. Je ſentis bien d'où partoit le coup, car en ſortant la veille de chez M. de Voltaire, MM. . . . . , & M. . . . . me marquerent le mécontentement que leur cauſoit ma préſence. Après avoir retourné pluſieurs fois chez M. de Voltaire, je pris le parti de lui écrire la lettre ſuivante.

« Je deſire, Monſieur, ſavoir de vos nouvelles; je me ſuis préſenté pluſieurs fois à votre hôtel, & toujours inutilement. Tout ce qu'on m'a dit, c'eſt que vous n'étiez pas viſible. Je ſouhaite que votre ſanté ſe rétabliſſe : je ne ceſſe de demander dans le ſaint Sacrifice de la Meſſe que le Dieu de bonté vous accorde d'heureux jours. Soyez perſuadé de mes ſentimens; ils.

ne peuvent être ni plus vifs, ni plus ſinceres. Si vous me permettez d'aller vous voir, je vous dirai de vive voix ce que je n'oſe vous marquer dans cette lettre, plus dictée par le cœur que par l'eſprit. J'ai l'honneur d'être, &c. »

A Paris, ce 13 Mars 1778.

Signé, GAULTIER.

M. de Voltaire répondit à cette lettre, par le billet ſuivant :

« Le maître de la maiſon a ordonné à ſon » Suiſſe de ne laiſſer entrer aucun Eccléſiaſtique » que M. le Curé de S. Sulpice. Quand le » malade aura recouvré un peu de ſanté, il ſe » fera un plaiſir de recevoir M. l'Abbe Gaul» tier. »

Paris, 13 Mars 1778.

Signé, DE VOLTAIRE.

Au bout de huit jours, j'allai m'informer de la ſanté de M. de Voltaire ; le Suiſſe me répondit qu'il n'y avoit pas moyen de lui parler, & qu'il n'y avoit plus rien à faire. J'appris

cependant que le malade se portoit beaucoup mieux; ce qui me détermina à lui écrire.

M. de Voltaire ne répondit point à ma lettre, ce qui me détermina à ne plus retourner chez lui. Pendant près de deux mois, M. de Voltaire fit bien des choses qui ne me plaisoient pas, & que j'aurois peut-être empêchées, si j'avois pu m'entretenir avec lui. Sa maladie recommença vers la fin du mois de Mai : le 29, on me dit que M. de Voltaire n'en reviendroit pas; alors je crus devoir lui écrire une lettre touchante, pour lui rappeller les bonnes résolutions dont il m'avoit fait part.

Le même jour, sur les six heures du soir, M. l'Abbé Mignot, Conseiller du grand Conseil, & Neveu de M. de Voltaire, vint lui-même me chercher pour confesser son oncle. *Votre derniere lettre*, me dit-il, *lui a fait une grande impression : il veut se confesser, & ne se confesser qu'à vous.* Je répondis à M. l'Abbé Mignot qne je confesserois volontiers M. de Voltaire, pourvu qu'il fît la rétractation suivante, dont je lui fis lecture, & qu'il trouva bien faite.

« Je rétracte tout ce que j'ai pu dire, faire

ou écrire contre la Religion chrétienne, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître, contre la perſonne adorable de J. C. dont on m'accuſe d'avoir attaqué la divinité, & contre ſon Egliſe, dans laquelle je deſire mourir, faiſant la réparation actuelle à la face de l'univers, ſcandaliſé par les œuvres qui paroiſſent ſous mon nom depuis tant d'années; laquelle réparation n'eſt point l'effet de l'affoibliſſement de mes organes dans mon grand âge; mais de la grace de J. C. dont j'étois ſi indigne, qui m'ouvre les yeux ſur l'horrible danger où les délires de mon imagination m'ont plongé. Je déſire que cette réparation ſoit inſérée dans tous les journaux & gazettes de l'Europe, afin qu'elle égale, autant qu'il eſt poſſible, les ſcandales que je voudrois détruire, au prix même du peu de jours qui me reſtent à vivre. Fait à Paris, ce 30 Mai 1778, en préſence de M. le Curé de S. Sulpice & de M. l'Abbé Gaultier. »

M. l'Abbé Mignot me promit de faire ſigner cette rétractation par ſon oncle : alors je lui dis que je ſerois charmé que M. le Curé de S. Sulpice fût préſent lorſque M. de Voltaire ſe rétracteroit. Nous fûmes enſemble chez ce digne

Pasteur, qui consentit volontiers à nous accompagner chez le malade. Avant d'entrer dans la chambre de M. de Voltaire, je lus à M. le Marquis de Villette la rétractation que j'exigeois du malade ; il la trouva fort bien, & me dit qu'il ne s'y opposoit pas. Nous entrâmes ensuite dans l'appartement de M. de Voltaire. M. le Curé de S. Sulpice voulut lui parler le premier; mais le malade ne le reconnut pas. J'essayai de lui parler à mon tour ; M. de Voltaire me serra les mains, & me donna des marques de confiance & d'amitié ; mais je fus bien surpris lorsqu'il me dit : *M. l'Abbé Gaultier, je vous prie de faire mes complimens à M. l'Abbé Gaultier.* Il continua à me dire des choses qui n'avoient aucune suite : comme je vis qu'il étoit dans le délire, je ne lui parlai ni de confession ni de rétractation ; je priai les parens de me faire avertir dès que la connoissance lui seroit revenue ; ils me le promirent. Hélas ! je me proposois de revoir le malade, lorsque, le lendemain, on m'apprit qu'il étoit mort, trois heures après que nous l'eûmes quitté ; c'est-à-dire, le 30 Mai 1778, sur les onze heures du soir. Il est mort sans Sacremens : Dieu veuille

qu'il ne ſoit pas mort ſans avoir eu un vrai deſir de les recevoir, & de faire une rétractation de toutes les impiétés de ſa vie.

Voilà, Monſeigneur, tout ce qui s'eſt paſſé, dans la plus exacte vérité, à la mort de M. de Voltaire. Une fin ſi déplorable doit faire trembler, & engager les pécheurs à ne pas différer leur converſion à la mort. J'ai l'honneur d'être, avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
GAULTIER, Prêtre.

A Paris, le 13 Juin 1778.

CLAUDE-JOSEPH DORAT, *né à Paris en* 1735, *mort dans la même ville en* 1780.

M. Dorat, jeune encore, entra dans les Mouſquetaires, qu'il quitta peu de tems après, pour ſe livrer à la littérature, & ſur-tout au Théâtre, où ſes Tragédies eurent peu de ſuccès. Son Poëme de *la Déclamation* en eut beaucoup, & méritoit d'en avoir. Il s'eſſaya dans preſque tous les genres, & produiſit des morceaux eſtimables. Il eût ſans doute été plus loin, ſans l'extrême facilité de produire, qui ne lui permettoit pas de ſoigner, autant qu'il l'eût pu, ſes ouvrages. Dans le nombre étonnant de ſes Pieces fugitives, on en diſtingue pluſieurs où il déploya une imagination auſſi brillante que féconde; &, malgré les défauts qu'on lui a reprochés, il eſt ſans contredit l'un de nos Poëtes les plus agréables de ce ſiecle.

La famille de M. Dorat, originaire du

Limouſin, portoit anciennement le nom de *Diſnemandy*, qui, dans le jargon du pays, ſignifie *Dîne-matin*. Elle obtint des Lettres-Patentes, qui lui permirent de changer ce nom en celui de *Dorat*, ſurnom de *Diſnemandy*, Poëte célebre dans l'ancienne littérature, & pour lequel Charles IX accorda la place ou la chaire de Poëte Royal. Celui-ci mourut à Paris en 1588, étant Profeſſeur en Langue Greque au College Royal.

M. Dorat donna le même jour ſa Tragédie de *Régulus*, & ſa Comédie de *la Feinte par amour*. Le ſuccès des deux Pieces, de la ſeconde ſur-tout, fit demander l'Auteur à cris redoublés; mais M. Dorat ne jugea pas à propos de ſe montrer au Parterre, qui, à force de s'être habitué à faire paroître devant lui les Auteurs Dramatiques, a perdu tout le mérite de ſes applaudiſſemens.

Malgré le ſuccès mérité des deux Pieces de M. Dorat, & leurs nombreuſes repréſentations, elles n'ont pas été à l'abri de l'épigramme. En voici une dont M. Dorat a ri le premier,

parce qu'elle n'ôte rien à ſa gloire ni au mérite des deux ouvrages.

Dorat, qui veut tout effleurer;
Tranſporté d'un double délire,
Voulut faire rire & pleurer;
Il ne fit ni pleurer ni rire.

M. Dorat fut préſenté à la Reine, alors Dauphine, par M. le Maréchal de Richelieu. Un jour que cette Princeſſe, venant incognito à la Comédie Françoiſe, s'étoit placée dans la Loge des Gentilshommes de la Chambre, ce Poëte fit à cette occaſion le madrigal que voici :

Quoi ! ſous un nuage envieux,
Croyez-vous, Auguſte Dauphine,
Pouvoir vous cacher en ces lieux ?
Lorſque VÉNUS deſcend des Cieux;
On ſent l'influence divine
De ſon aſpect majeſtueux ;
Et, lorſque vous trompez les yeux;
Le cœur des François vous devine.

Les Philoſophes, ces Apôtres de la tolé-

rance, ſont ſi peu tolérans, qu'ils perſécutent également & les talens qui ſont contre eux, & les talens qui ne ſe déclarent pas pour eux. Ils diſent, comme le Divin Légiſlateur des Chrétiens, *qui n'eſt pas pour moi eſt contre moi.* Ils n'ont pas pardonné à M. Dorat, qui déteſtoit tout eſprit de parti, l'indifférence qu'il a toujours témoignée pour leur Secte. Ils lui ont fermé les portes de l'Académie, & cabaloient contre toutes les Pieces qu'il donnoit au Théâtre. Ils l'accabloient d'épigrammes dans la ſociété, & affectoient de décrier, dans leurs cotteries, chaque nouvelle production qu'il donnoit au public. Ce Poëte, plus Philoſophe qu'eux, s'eſt contenté de leur adreſſer les vers ſuivans :

Mes chers amis, j'imagine un moyen
De vivre en paix ; j'y gagne, & vous n'y perdez rien.
Je vous jure, avant tout, de n'être point ſublime ;
Je n'aurai point le front d'empiéter ſur vos droits.
Je perſifflerai quelquefois,
Dût-on encor m'en faire un crime.
Par ſon attrait chacun eſt emporté :
D'ailleurs, le perſifflage eſt bon à ma ſanté ;
Et me moquer des ſots entre dans mon régime.
Je ſuis homme à parler d'un ton peu circonſpect
De tous vos Tyrans littéraires ;

En

En vrai Républicain je verrai ſans reſpect
Les Tarquins du Parnaſſe, ainſi que les Tiberes.
Je ſerai, s'il me plaît, inconſéquent, léger;
Et tâcherai, mes chers Confreres,
De vivre heureux pour vous faire enrager.
Sur ce, traitons; c'eſt moi qui vous en prie.
Perſécutez-moi bien une fois pour toujours;
N'allez pas, avec barbarie,
Goutte à goutte épancher votre fiel ſur mes jours;
Faites un ſeul faiſceau des traits de la ſatyre;
Et de mon avenir embraſſant tout le cours,
Avancez-moi le mal que vous avez à dire;
Et puis rions. Proſpérez, j'y conſens.
Pour moi, ſi j'en reviens, j'oublierai votre offenſe:
Ne craignez point que j'uſe mes momens
A méditer une vengeance;
Je connois mieux l'emploi du tems.

Dans une épître à M. de Voltaire, M. Dorat s'étoit permis de plaiſanter ce grand Poëte, mais avec autant d'honnêteté que d'eſprit, ſur la facilité avec laquelle il répondoit & prodiguoit les éloges aux Auteurs les plus médiocres, qui lui adreſſoient des vers, ou lui envoyoient leurs ouvrages. On fit courir, quelque tems après, contre M. Dorat cette épigramme:

Bon Dieu, que cet Auteur eſt triſte en ſa gaîté!
Bon Dieu, qu'il eſt peſant en ſa légéreté!

Que ſes petits Ecrits ont de longues préfaces !
Ses fleurs ſont des pavots, ſes ris ſont des grimaces.
Que l'encens qu'il prodigue, eſt fade & ſans odeur !
C'eſt, ſi je veux l'en croire, un heureux Petit-Maître ;
Mais, ſi j'en crois ſes vers, ah ! qu'il eſt triſte d'être
Ou ſa Maîtreſſe, ou ſon Lecteur !

M. Dorat crut que Voltaire, ayant mal pris ſes plaiſanteries, s'en étoit vengé par cette épigramme, & il lui répondit par les deux ſuivantes, qui prouvent qu'il n'avoit point de fiel, même contre ſes ennemis.

Grace, grace, mon cher Cenſeur !
Je m'exécute, & livre à ta main vengereſſe
Mes Vers, ma Proſe, & mon Brevet d'Auteur.
Je puis fort bien vivre heureux ſans Lecteur.
Mais, par pitié, laiſſe-moi ma Maîtreſſe ;
Laiſſe en paix les amours ; épargne au moins les miens.
Je n'ai point, il eſt vrai, le feu de ta ſaillie ;
Mais on peut bien s'arranger dans la vie.
Si de mes Vers Eglé s'ennuie,
Pour l'amuſer, je lui lirai les tiens.

Autre.

Je ne ſuis point aigri de tes Vers inſultans ;
Et, puiſqu'il te déplaît, je garde mon encens,
Et mes pavots encor ; ils ſont trop néceſſaires.
Je dors aux injures groſſieres,
Et me réveille à tes talens.

M. Dorat dit de lui-même dans ſes *Fantaiſies :*

Entre l'Amour & la Folie
Ce pauvre globe eſt balotté :
Sentir l'un, eſt ma volupté,
Rire de l'autre, eſt mon génie.

Ce Poëte eut des amis, & ſut les conſerver. Il mourut d'une maladie de langueur, après avoir diſſipé une fortune aſſez conſidérable. Etant ſur le point d'expirer, il apprit qu'un de ſes amis faiſoit repréſenter une Tragédie : « Qu'on m'apprenne, dit-il, le plutôt qu'il ſe » pourra, le ſuccès de *la Veuve du Malabar ;* cela me fera paſſer une bonne nuit. » Ce furent ſes dernieres paroles.

On a dit de M. Dorat encore vivant :

Peintre heureux des plaiſirs, ſa verve eſt dans ſon cœur ;
Il vole, en ſe jouant, au Temple de Mémoire :
Les Graces & Thalie ont le ſoin de ſa gloire ;
L'Amour & l'Amitié, celui de ſon bonheur.

JEAN LE ROND, *surnommé* D'ALEMBERT, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, & Membre de preſque toutes les Sociétés littéraires de l'Europe, né à Paris, le 16 Novembre 1717, mort dans la même ville, le 29 Octobre 1783.*

Né hors du mariage, comme Eraſme, il ſut, comme lui, laver par un grand mérite la honte de ſa naiſſance. Sa mere, connue dans le monde par ſes galanteries, & dans les Lettres, par quelques Romans bien écrits, avoit embraſſé l'état monaſtique; mais bientôt dégoûtée du cloître, elle étoit rentrée dans la ſociété; elle avoit même obtenu de la Cour de Rome un Bref, pour être tout-à-fait ſécularisée; ce Bref ne fut point fulminé, parce qu'il avoit été rendu ſur un faux expoſé. Ce défaut de formalité lui interdit le mariage, mais ne l'empêcha pas d'en goûter les plaiſirs. Lorſqu'elle devint enceinte, elle avoit pour amant le Chevalier Deſtouches, qu'il ne faut pas confondre avec

l'Auteur comique de ce nom. Quelque tems après, s'étant brouillée avec lui, elle ne voulut pas lui confier le fruit de ses habitudes, & eut la barbarie de le faire exposer, malgré la rigueur de la saison. Le nouveau-né fut porté deux heures avant le jour sur l'escalier de l'Eglise de St. Jean-le-Rond. Attiré par ses cris, le Bedeau le recueillit. Craignant pour ses jours, & ne doutant pas que ce ne fût un enfant abandonné, il le fit baptiser sur le champ, & on le nomma *Jean-le-Rond*, du nom de l'Eglise où il avoit été trouvé.

Cependant M. Destouches qui entretenoit des intelligences dans la maison de Madame de T.... ne fut pas plutôt instruit de ce qui s'étoit passé, qu'il fit réclamer cet enfant par une personne de confiance. La femme d'un Vitrier établi à Paris, rue Michel-le-Comte, fut chargée de le nourrir & de l'élever. M. Destouches faisoit parvenir à la Vitriere, sans se faire connoître, de quoi fournir à sa subsistance & à son éducation.

Le Rond n'avoit que sept ou huit ans, lorsqu'il fut mis au College des quatre Nations. Il s'y distingua par une vivacité d'esprit & une

juſteſſe de jugement qui le firent chérir de ſes maîtres. Quand il eut fini ſa Philoſophie, on lui ſignifia qu'il étoit libre d'embraſſer l'état qu'il jugeroit à propos, & d'aller vivre où bon lui ſembleroit ; on lui remit en même tems vingt-cinq louis, avec promeſſe de lui faire toucher exactement tous les ſix mois une pareille ſomme, à condition qu'il ne feroit point de recherches pour découvrir d'où elle lui venoit. Le jeune Le Rond retourna chez la Vitriere, ſa nourrice, qui le prit en penſion, & ce fut alors qu'il changea ſon nom en celui de *d'Alembert*, qu'il a ſi bien illuſtré. L'amour des Lettres & de l'indépendance l'empêcha de prendre un état ; il cultiva ſon eſprit dans le ſilence du cabinet, & ſe livra particuliérement à l'étude des ſciences exactes, pour leſquelles il eut toute ſa vie un goût irréſiſtible.

M. d'Alembert paſſa plus de vingt ans chez la Vitriere, qui lui avoit tenu lieu de mere ; il conſerva toujours pour cette femme le plus tendre attachement, & ne s'en ſépara qu'après lui avoir aſſuré 600 livres de rente, ſur un contrat de 12000 livres, que M. Deſtouches lui avoit fait remettre avant de mourir.

La mere de M. d'Alembert assistant, en 1732, avec plusieurs gens de Lettres, à la distribution des prix du College des quatre Nations, eut le plaisir secret de voir son fils en remporter deux, suivis de trois couronnes. M. de la Condamine croyant faire sa cour à cette Dame, dont il connoissoit les aventures, lui proposa de voir l'écolier qui s'étoit si bien distingué, & s'offrit pour le lui présenter : soit crainte de se trahir, soit indifférence pour son sang, Madame de T..... refusa de le voir. M. de Fontenelle se joignit à M. de la Condamine, pour faire l'éloge du jeune Le Rond, afin d'exciter la curiosité de sa mere, & de lui ménager la satisfaction de l'embrasser; mais il n'y eut pas moyen de vaincre la résistance de cette Dame. Cependant, lorsque M. d'Alembert eut acquis de la célébrité dans les Sciences, elle manifesta, dans plusieurs occasions, sur-tout dans sa derniere maladie, le plus grand desir de le connoître; mais M. d'Alembert, qui n'ignoroit pas la conduite qu'elle avoit tenue à son égard, lui refusa obstinément cette satisfaction, malgré les avantages qu'il eût pu recueillir de sa complaisance.

M. de Fontenelle préſentant le jeune M. d'Alembert à un Seigneur de la Cour, qui aimoit & protégeoit les Sciences : *Voilà*, dit-il, *un grand Géometre, qui eſt, malgré cela, un homme d'eſprit.*

M. d'Alembert auroit voulu qu'on enſeignât l'Hiſtoire à rebours, c'eſt-à-dire qu'on commençât par les tems les plus proches, & qu'on finît par les plus reculés. « Par ce moyen, » diſoit-il, le détail des faits décroîtroit à » meſure qu'ils ſeroient moins certains & moins » intéreſſans, & la mémoire des enfans ne ſe » trouveroit point ſurchargée par des faits & » des noms barbares, & rebutée d'avance ſur » ceux qu'il leur importe le plus de connoître ; » ils n'apprendroient pas les noms de Dago- » bert & de Chilpéric, avant ceux de Henri » IV & de Louis XIV. »

Lorſque parut la *Traduction* de quelques morceaux de Tacite, l'Abbé de Voiſenon dit : « M. d'Alembert vient de nous prou-

» ver qu'il entend mieux la Géométrie que le » Latin. »

M. d'Alembert prétendoit que M. D*** n'avoit qu'un demi-talent pour la Tragédie. « C'eſt un Peintre, diſoit-il, qui deſſine » aſſez bien une tête, mais qui ne ſait pas » deſſiner une figure entiere : *neſcit ponere to-* » *tum*. C'eſt un Corneille dans quelques mor- » ceaux, & un Pradon dans l'enſemble. »

Triſte comme la vie, mépriſable comme un Courtiſan, vil comme F..... orgueilleux comme un Jéſuite, menteur comme un Panégyriſte, plat comme C..... emphatique comme T..... charlatan comme D.... &c. étoient les expreſſions familieres & proverbiales de M. d'Alembert.

Les grands talens, diſoit-il quelquefois, attirent la haine, comme le fer attire la rouille ; la ſeule médiocrité n'a point d'ennemis.

M. d'Alembert a dit, à l'occaſion de la deſtruction des Jéſuites : « Qui ſera déſormais aſſez » inſenſé pour ſe faire Religieux ou Moine ? » Il ne faut qu'un ou deux Chefs, & quelques » Confreres turbulens & factieux, pour ſe voir » expoſé à être arraché bruſquement de ſon » lit & de ſa maiſon, jeté dans une voiture, » delà dans un vaiſſeau, ou ſur la frontiere, » & enlevé pour jamais à ſa Patrie, à ſa fa- » mille, à ſes amis, ſans pouvoir même de- » viner par où on a pu mériter un pareil » traitement. Cette réflexion fera peut-être » ceſſer tout-à-fait la ſottiſe d'entrer dans les » cloîtres, qui diminue déja de jour en jour ; » & cette ſottiſe abolie ſera un grand bien » pour l'humanité. Ainſi-ſoit-il. »

Avant de lire dans une ſéance publique de l'Académie, ſon Diſcours intitulé, *Apologie de l'Etude*, M. d'Alembert en fit la lecture dans un cercle d'amis. Après avoir dit dans ce diſcours que *la même Providence qui ſemble avoir attaché le bonheur à la médiocrité du rang & de la fortune, ſemble auſſi l'avoir attaché à la*

médiocrité des talens ; il fut interrompu par une jolie femme, qui lui adreſſa ces mots : « Monſieur, c'eſt nous apprendre que vous » n'êtes pas heureux. » *On l'eſt du moins, Madame*, repartit le galant Philoſophe, *quand on vous voit, ou qu'on vous entend.*

M. l'Abbé de Voiſenon, au ſortir d'une ſéance de l'Académie, dit, d'un ton fâché : « S'il » ſe fait ici quelque étourderie, on ne manque » jamais de me la prêter. » *C'eſt qu'on aime à prêter aux riches*, lui répondit M. d'Alembert.

Il n'a tenu qu'à moi, lui diſoit un jour le même Abbé, d'être Evêque de Boulogne. *Si c'eſt du bois de Boulogne, je le crois*, répliqua en riant le Philoſophe Géometre.

Il eſt pourtant certain qu'après la mort de M. Henriot, Evêque de Boulogne ſur mer, dont l'Abbé de Voiſenon étoit parent & Grand-Vicaire, la Ville & le Clergé de Boulogne

firent conjointement une députation au Cardinal de Fleuri, pour le ſupplier de faire nommer le Grand-Vicaire au Siége vacant; & que l'Abbé de Voiſenon, averti de cette démarche, partit auſſi-tôt pour Verſailles, & courut chez le Miniſtre, pour lui demander comme une grace de rejeter le vœu des Boulonnois. « Eh! » comment, lui diſoit-il, veulent-ils que je » les conduiſe, lorſque j'ai tant de peine à me » conduire moi-même? »

Il parut ſi extraordinaire de voir à la Cour un jeune Eccléſiaſtique ſolliciter un refus, que tout le monde s'empreſſa de connoître M. l'Abbé de Voiſenon. Le Miniſtre ne voulut pas laiſſer ſans récompenſe un déſintéreſſement ſi rare; il lui donna l'Abbaye Royale du Jard, qui n'exigeoit ni réſidence, ni devoirs au-deſſus de ſes forces.

Les *Philoſophes* ne ſont pas ceux à qui notre ſiecle a prodigué ce titre, s'il faut s'en rapporter à la définition que M. d'Alembert fait du vrai Philoſophe. « J'entends, dit-il par ce » mot, ce qu'on avoit toujours entendu juſ-

» qu'à ces derniers tems ; un citoyen fidele » à ſes devoirs, attaché à ſa Patrie, ſoumis » aux loix de la Religion & de l'Etat ; qui » eſt plus occupé, ſuivant le principe de Deſ- » cartes, *à régler ſes deſirs, que l'ordre du* » *monde* ; qui, ſans manege & ſans reproche, » n'attend rien de la faveur, & ne craint rien » de la malignité ; qui cultive en paix ſa rai- » ſon, ſans flatter ni braver ceux qui ont l'au- » torité en main ; qui, en rendant les honneurs » légitimes & extérieurs au pouvoir, n'ac- » corde l'honneur réel & intérieur qu'au mé- » rite, aux talens & à la vertu ; en un mot, » qui reſpecte ce qu'il doit, & eſtime ce qu'il » peut. »

M. d'Alembert diſoit, à l'occaſion de *Grandiſſon*, de *Clarice*, de *Paméla* & de quelques autres romans anglois, pleins de vérité, mais trop chargés de détails : *La nature eſt bonne à imiter, mais non pas juſqu'à l'ennui.*

En parlant de la jalouſie qui regne parmi les

gens de Lettres courant la même carriere, il disoit que « les sentiers qui conduisent à la renom-» mée littéraire, sont si petits & si étroits, » que deux voyageurs ne peuvent se rencontrer » sans que l'un des deux renverse l'autre. »

Il comparoit un homme de Lettres, qui se trouve dans un cercle de gens du monde, à Achille, à la Cour de Scyros; heureux, disoit-il, quand il peut trouver un Ulysse pour l'en tirer! mais où sont les Ulysses?

Il comparoit les Journalistes à ces mercenaires subalternes, établis pour lever les droits aux portes des grandes villes, qui visitent sévérement le peuple, laissent passer avec respect les grands Seigneurs, permettent la contrebande à leurs amis, la font très-souvent eux-mêmes, & saisissent en revanche pour contrebande ce qui n'en est pas.

Dans son *Essai sur les gens de Lettres*, M. d'Alembert met au rang des plus beaux ouvra-

ges de ce siécle, l'Opera d'*Hippolyte & Aricie*, dont les paroles sont de l'Abbé Pellegrin, & la musique de Rameau. On raconte que celui-ci, qui ne s'étoit pas encore fait connoître par les grands talens qu'il a développés depuis, proposa à l'Abbé Pellegrin de lui vendre ce poëme, & lui en offrit cinquante pistoles ; l'Abbé le lui donna pour le prix, & ne pouvant être payé comptant, il exigea un billet, encore croyoit-il hasarder beaucoup. Ses craintes n'étoient pas dissipées, lorsque le premier acte d'*Hippolyte & Aricie* fut exécuté chez un homme fastueux, que ses richesses mettoient à portée de favoriser les arts : frappé de la musique brillante qu'il entendoit, l'Abbé Pellegrin déchira, en présence de l'assemblée, le billet qu'il avoit exigé de Rameau, en s'écriant que ce n'étoit pas avec un Musicien de ce mérite qu'il falloit prendre des sûretés. *Voyez* l'article qui concerne l'Abbé Pellegrin.

Un Abbé qui vouloit réconcilier l'Auteur de la Dunciade avec les Philosophes, pour lui

ouvrir par ce moyen les portes de l'Académie, faiſoit l'éloge de cet Auteur à M. d'Alembert, & lui diſoit, entre autres choſes, de la meilleure foi du monde, que ce Poëte etoit d'un naturel ſi bienfaiſant, qu'il n'avoit pas d'ennemi à qui il ne rendît tous les ſervices qui dépendent de lui. « Je vous crois, lui répondit l'Académicien; » mais ſi vous me croyez auſſi, vous fuirez » cet homme, *fenum habet in cornu.* » Qu'entendez-vous par ces paroles, lui répondit l'Abbé? Car je ne me ſouviens pas de les avoir vues dans mon bréviaire. » Puiſqu'il » faut, pour me faire entendre, vous citer le » bréviaire, repartit M. d'Alembert, ces pa- » roles reviennent à celles-ci, *circuit, quærens quem devoret.*

On trouve dans tous les Recueils de poéſies fugitives le quatrain de M. d'Alembert ſur le Maréchal de Saxe; mais on n'y trouve pas ceux qu'il fit, lorſque ce Prince vivoit encore, & qui annoncent un eſprit plus facile & plus libre.

M. d'Alembert assistant, dans une maison bourgeoise, à la représentation d'un Opéra comique nouveau, où l'on avoit invité beaucoup de femmes; comment avez-vous trouvé la musique, lui dit quelqu'un en sortant? *Passable*, répondit-il. Et les femmes? *Passées.*

A une des représentations de l'Opera d'*Alceste*, mis en musique par M. le Chevalier Gluk, un détracteur de ce Musicien prétendit que Mademoiselle Le Vasseur chantoit mal, & lui arrachoit les oreilles. « Ce seroit, Monsieur, » un grand service à vous rendre, lui repartit » M. d'Alembert, si c'étoit pour vous en donner » d'autres. »

Lorsque M. d'Alembert étoit de mauvaise humeur contre quelqu'un, il étoit peu modéré dans ses expressions. L'Auteur des *Trois Siecles* le voyoit beaucoup, avant d'avoir (en 1771) publié *le Tableau philosophique de l'es-*

prit de M. de Voltaire; mais lorsqu'il eut fait paroître cet ouvrage, il cessa de le voir & l'évitoit même, persuadé qu'il ne lui pardonneroit pas aussi aisément cette violente diatribe contre le Patriarche de la Philosophie, qu'il lui avoit pardonné, quelques années auparavant, *la Ratomanie*, où Voltaire & d'autres Philosophes étoient attaqués. Il ne put cependant échapper à ses reproches; M. d'Alembert l'en accabla chez M. Helvétius, où ils se rencontrerent. L'Abbé S*** eut beau lui rappeller les devoirs de la *tolérance;* il eut beau lui dire, d'après un Auteur latin, (*)

Que sur un même objet, entre deux vrais amis,
Les divers sentimens furent toujours permis,

le Philosophe n'entendit pas raison, & se servit d'expressions si dures & si grossieres, que le jeune Littérateur, perdant patience, ne craignit pas de l'outrager, en le faisant ressou-

(*) *Diversum sentire duos de rebus iisdem,*
Incolumi licuit semper amicitiâ.

venir de la honte de sa naissance : « Avouez, » Monsieur, lui dit-il, que vos parens sont » bien heureux de ce qu'on ne peut pas » leur reprocher votre mauvaise éducation. » Brouillé dès ce moment avec M. d'Alembert, sans espoir de retour, l'Abbé S*** l'a fort maltraité, dans son Dictionnaire des *Trois Siecles*, auquel il travailloit alors. Nous conviendrons que l'article qu'il lui a consacré est fait avec esprit; mais il faut convenir aussi que le desir de mordre s'y fait trop sentir, & que l'Auteur a compromis son jugement & son savoir, en refusant à M. d'Alembert le génie de l'invention en géométrie. Il n'est point de Savant qui ne sache que cet habile Géometre a trouvé, le *premier*, un principe général de Dynamique; qu'il a donné, le *premier*, le moyen d'appliquer ce principe au mouvement des fluides & des corps d'une figure déterminée; qu'il a résolu, le *premier*, d'une maniere générale & satisfaisante, le problême des cordes vibrantes, & de la préceſſion des équinoxes; & qu'il a inventé enfin le calcul des différences partielles, calcul sans lequel on ne peut établir une bonne théorie du mouvement

des fluides ou des corps, soit élastiques, soit flexibles.

M. d'Alembert a dit que « la multiplication » excessive des monasteres enleve des sujets à » l'Etat, sans donner à Dieu des adorateurs ; » *que* la bizarrerie de nos goûts n'a rien au » dessous d'elle que l'empressement de toute » l'Europe à les adopter ; *que* le goût est » le talent de démêler dans les ouvrages de » l'art ce qui doit plaire aux ames sensibles, » & ce qui doit les blesser ; *que* dans un ou- » vrage de poésie, on doit parler tantôt à » l'imagination, tantôt au sentiment, tantôt à » la raison, & toujours à l'organe, parce que » les vers sont une espece de chant, sur » lequel l'oreille est inexorable ; *que* le desir » de n'avoir plus de frein dans les passions, & » la vanité de ne pas penser comme la multi- » tude, ont bien plus fait d'incrédules que » l'illusion des sophismes ; *que* la vertu n'a » jamais plus de droit à nos hommages, que » lorsqu'elle se montre dans toute sa pureté, » sans oser même se flatter d'obtenir un peu

» d'eſtime, ſeul avantage dont le vice ne l'ait » pas encore tout-à-fait privée ; *que* la critique » eſt d'autant plus exacte à lever ſon tribut » ſur un Auteur, qu'il eſt plus heureux & plus » riche en eſprit & en talens, &c. »

M. d'Alembert, parlant de Maſſillon, né de parens pauvres & obſcurs, s'exprime ainſi : « L'obſcurité de ſa naiſſance, qui releve tant » l'éclat de ſon mérite perſonnel, doit être » le premier trait de ſon éloge ; & l'on peut » dire de lui comme de cet illuſtre Romain » qui ne devoit rien à ſes aïeux, *videtur ex* » *ſe natus ;* il n'a été fils que de lui-même. »

Dans ſa premiere année de philoſophie, étant encore au Collége des Quatre-Nations, M. d'Alembert fit un Commentaire ſur l'*Epître* de S. Paul *aux Romains ;* c'eſt-à-dire, qu'il commença comme Newton avoit fini. Ce Commentaire donna de grandes eſpérances à ſes maîtres, qui, dit-on, étoient Janſéniſtes. On ſe flattoit que M. d'Alembert rendroit au parti

de Port-Royal une portion de ſon ancienne gloire, & qu'il ſeroit un nouveau Paſcal. Pour que la reſſemblance fût plus parfaite, on lui fit ſuivre des leçons de mathématique; mais bientôt on s'apperçut qu'il avoit pris pour ces ſciences une paſſion qui décida du ſort de ſa vie. En vain ſes maîtres chercherent à l'en détourner, en lui annonçant que cette étude lui deſſécheroit le cœur; jamais on ne put lui faire regarder l'amour des ſciences exactes comme une erreur dangereuſe, ou comme un penchant de la nature corrompue.

Sa nourrice, témoin de ſon activité pour l'étude, & de ſon indifférence pour les perſonnes de diſtinction qui venoient le viſiter, & qui auroient pu, ſelon elle, contribuer à ſa fortune, lui dit un jour, avec une ſorte de compaſſion: « Vous ne ſerez jamais qu'un Philoſophe; » & qu'eſt-ce qu'un Philoſophe? « un fou qui ſe » tourmente pendant ſa vie, pour qu'on parle » de lui lorſqu'il n'y ſera plus. »

M. d'Alembert étoit né Géometre, comme Racine & La Fontaine étoient nés Poëtes. Ses amis lui ayant fait obſerver qu'avec une penſion de douze cents livres, on n'étoit pas aſſez riche pour renoncer aux moyens d'augmenter ſon aiſance ; on lui fit ſentir la néceſſité de prendre un état, car celui de Géometre n'en eſt pas un. Il étudia d'abord en Droit, & y prit des degrés ; mais il ſe dégoûta bientôt d'une étude où il trouvoit à exercer ſa mémoire bien plus que ſa raiſon. Ayant abandonné le Droit, il entra dans la carriere de la Médecine ; mais la paſſion de la Géométrie lui faiſoit encore négliger ſes nouvelles études. Il prit donc le parti courageux de ſe ſéparer des objets de ſa paſſion : ſes livres de mathématiques furent portés chez un de ſes amis, où il ne devoit les reprendre qu'après avoir été reçu Docteur en Médecine, & lorſqu'ils ne ſeroient plus pour lui qu'un délaſſement & non une diſtraction. Cependant, pourſuivi par ſes idées, il demandoit de tems en tems à ſon ami un livre, puis un autre ; de ſorte que peu-à-peu ils ſe retrouverent tous chez lui. Alors, bien convaincu de l'inutilité de ſes efforts, pour combatre ſon pen-

chant, il y cede, & se voue pour toujours aux mathématiques & à l'indépendance.

« Ce qui distingue sur-tout M. d'Alembert » des autres grands Géometres, dit un éloquent » Ecrivain (1), Géometre lui-même, c'est » d'avoir inventé un nouvean calcul, nécessaire » aux progrès dés sciences physiques, tandis » que les calculs de Newton & de Leibnitz » sembloient avoir atteint le terme des forces » de l'esprit humain; c'est d'avoir saisi dans la » nature un principe général & nécessaire, » auquel tous les corps sont également assujettis, » & qui détermine leurs mouvemens ou leurs » formes, dès qu'on connoît les forces qui agis- » sent sur leurs élémens; c'est d'avoir tracé le » premier la ligne que l'axe de la terre décrit » dans les cieux, & calculé les causes qui, en » le balançant dans l'espace, lui font accomplir » sa longue période, dont elles conservent la

(1) M. le Marquis de Condorcet, de l'Académie Françoise, & Secrétaire perpétuel de celle des Sciences, qui, par ses talens & ses qualités personnelles, est très-propre à dédommager l'une & l'autre Académie de la perte de M. d'Alembert.

» lente & paiſible uniformité : c'eſt enfin, d'avoir
» illuſtré ſon nom par pluſieurs de ces grandes
» découvertes qui ſurvivent aux ouvrages de
» ceux qui les ont faits, aux méthodes mêmes
» qui les ont produites, & ſont éternelles,
» comme les loix de la nature, dont elles ont
» révélé le ſecret. »

Pour bien connoître M. d'Alembert, il faut lire l'*Eloge* qu'en a publié le même Ecrivain, ſon éleve & ſon ami ; on y verra que ce fut un des Philoſophes de ce ſiecle, qui ſut le mieux mettre en pratique les préceptes de la ſageſſe.

L'Impératrice de Ruſſie, Catherine II, lui avoit propoſé de le charger de l'éducation du Grand Duc, ſon fils, & de l'en charger ſeul. Les titres, les récompenſes, tous les avantages qui euſſent flatté ou ſéduit un homme ordinaire, étoient prodigués. La gloire d'élever l'héritier d'un grand Empire eût pu éblouir un homme d'un eſprit ſupérieur, & l'eſpérance de contribuer au bonheur de cent Peuples réunis ſous les mêmes loix, pouvoit toucher un Philoſophe.

M. d'Alembert ne fut point ébranlé ; il crut qu'il ne devoit pas à une Nation étrangere le ſacrifice de ſon repos ; que ſi ſes talens pouvoient être utiles, ils appartenoient à ſa patrie ; & que la Cour ne devoit pas être le ſéjour d'un Philoſophe, qui étoit bien sûr de n'avoir aucun des talens pour s'y conduire.

Le Roi de Pruſſe voulut auſſi l'attirer à ſa Cour. En 1763, il lui offrit la place de Préſident de l'Académie des Sciences de Berlin, vacante par la mort de M. de Maupertuis ; & il la refuſa. Quelque tems après M. d'Alembert crut devoir à ce Monarque un hommage particulier de ſa reconnoiſſance : il alla le trouver dans ſes Etats de Weſtphalie, & le ſuivit à Berlin, où il paſſa pluſieurs mois. Durant ſon ſéjour dans cette Ville, il fut fort ſurpris de ſe voir accoſter par une femme maſquée, qui, après l'avoir nommé par ſon nom, & lui avoir fait, en aſſez bon françois, des complimens ſur ſa célébrité, lui rappella pluſieurs aventures de jeuneſſe qu'il avoit eues à Paris. « Je priai, dit

„ M. d'Alembert, ce maſque de ſe faire con-
„ noître ; & j'appris que cette Pruſſienne, veuve
„ d'un Militaire, avoit eu, avec Maupertuis, des
„ liaiſons d'intimité, & que Maupertuis s'étoit
„ amuſé à lui raconter les fredaines que nous
„ avions faites enſemble, & avec la Condamine,
„ au ſortir du Collége. "

Le caractere de M. d'Alembert étoit franc, vif & gai : il ſe livroit à ſes premiers mouvemens, & s'irritoit facilement ; mais il revenoit plus facilement encore, & ne gardoit point d'humeur. Malgré la tournure, quelquefois maligne de ſon eſprit, on n'a jamais eu à lui reprocher la plus petite méchanceté ; & s'il parloit avec mépris de ſes ennemis, il étoit incapable de leur nuire. Peu d'hommes ont été auſſi bienfaiſans : il ne croyoit pas qu'il fût permis d'avoir du ſuperflu, lorſque d'autres hommes manquoient du néceſſaire ; mais ſes dons, proportionnés à la médiocrité de ſa fortune, ne ſuffiſoient pas au beſoin que ſon cœur avoit de faire du bien : ſon tems, le crédit de ſes amis, l'au-

torité que lui donnoient ſon génie & ſes vertus, tout appartenoit également aux malheureux & aux opprimés.

Il prétendoit qu'il n'appartient de fixer les rangs entre les grands hommes, qu'à celui qui a le droit de ſe placer au milieu d'eux.

Pour exprimer les différences qui caractériſent Deſpréaux, Racine & Voltaire, il diſoit que le premier frappe & fabrique très-heureuſement ſes vers; que le ſecond jette les ſiens dans une eſpece de moule parfait, qui décele la main de l'Artiſte, ſans en conſerver l'empreinte; & que Voltaire, laiſſant comme échapper des vers qui coulent de ſource, ſemble parler, ſans art & ſans étude, ſa langue naturelle.

Parlant des Adverſaires de la moderne Philoſophie : « Quelques-uns ont de l'eſprit, di-» ſoit-il, mais aucun n'a de talent. L'Abbé

» Bergier eſt plus Théologien qu'homme de » Lettres ; il reſſemble à la lune qui éclaire » ſans échauffer. »

M. l'Abbé d'Olivet prétendoit que c'eſt manquer de reſpect à l'Académie, que d'applaudir par des battemens de main à ce qu'on y prononce dans les ſéances publiques. *Parlez-y ſouvent*, lui dit M. d'Alembert, *& le Public, qui vous ſert à ſouhait, perdra bientôt cette habitude.*

Des gens de Lettres aſſemblés chez Madame de F . . . , diſcouroient de pluſieurs objets, & prononçoient ſouvent le nom de Philoſophie : Madame de F . . . les interrompit, pour demander quel bien avoient fait à l'humanité les Philoſophes du ſiecle qu'elle entendoit vanter ſans ceſſe ? *Quel bien ils lui ont fait, Madame !* répondit M. d'Alembert ; *ils ont abattu la forêt des préjugés, qui la ſéparoit du chemin de la vérité.* — *Je ne ſuis plus ſurpriſe*, répliqua la Dame en riant, *ſi vous nous débitez ici tant de fagots.*

Quoique M. d'Alembert eût écrit contre les Jéſuites qu'il n'aimoit pas, il ne laiſſa pas de voir avec des yeux de compaſſion le traitement qu'ils ſubirent en Portugal & en Eſpagne. « Par- » mi tant de malheureux qui ſe trouvent ſans » aſyle, diſoit-il, il n'y a peut-être pas vingt » coupables. Les droits de l'humanité m'arra- » chent cette réflexion; mais puiſque le genre » humain, ajoutoit-il, a été condamné pour » le péché d'un ſeul, pourquoi la ſociété des » Jéſuites ne ſeroit-elle pas ſouffrante, pour le » crime de quelques-uns? »

Il dit, dans ſon livre *ſur la deſtruction des Jéſuites en France*, que « la fabrique des étoffes » a été plus utile au genre humain que les que- » relles théologiques. »

On lit dans l'*Année Littéraire*, où l'on juge ſévérement les Ecrivains Philoſophes, que « M. » d'Alembert poſſédoit, dans un degré émi- » nent, le talent de connoître les hommes, de » manier les eſprits, de déterminer les opinions,

» de fixer les ſuffrages, de conduire adroitement
» une négociation ſecrete; c'eſt à cet art, que le
» vulgaire appelle *intrigue*, qu'il a dû ſa grande
» influence ſur la littérature : c'eſt par là qu'il étoit
» devenu le Conſeil de deux illuſtres Académies,
» & l'ame du parti philoſophique; c'eſt par là
» qu'il avoit mérité d'occuper le trône, vacant
» par la mort de Voltaire. On aſſure qu'il étoit
» généreux & bienfaiſant; qu'il a ſouvent aſ-
» ſiſté de ſon crédit, & même de ſa bourſe,
» ceux qui imploroient ſon ſecours. J'aime à le
» croire; mais le bien qu'il a pu faire à des Par-
» ticuliers eſt un foible dédommagement du mal
» qu'il a fait au Public, en propageant ſourde-
» ment, avec une induſtrie & une activité in-
» fatigables, cette ſecte dangereuſe dont il étoit
» le Chef inviſible. S'il ſe fût borné à cultiver
» en paix la Géométrie, il eût été bien plus
» eſtimable, mais beaucoup moins célebre. »

CHARLES COLLÉ, *Secrétaire ordinaire & Lecteur de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, né à Paris en* 1709, *mort dans la même ville en* 1783.

Les liaisons de M. Collé avec des gens de Lettres, tels que Fontenelle, Crébillon, Piron, Saurin, & quelques autres moins connus, lui inspirerent le desir de devenir Auteur, non pour se faire un nom dans la République littéraire, (car il ne jugeoit pas ses talens dignes du Public); mais pour contribuer à l'amusement des Sociétés où il étoit reçu. Né avec un goût décidé pour le Vaudeville, il acquit bientôt de la célébrité parmi nos Chansonniers : une maniere originale, une plaisanterie fine, mais souvent licencieuse, une exactitude aussi singuliere que piquante dans la tournure de ses couplets, le firent préférer au plus grand nombre de ses rivaux. Bornant son ambition littéraire aux succès du jour, il dédaigna pendant trop long-tems d'exercer son talent poétique dans des genres plus élevés & plus capables de lui faire une réputation

réputation ſolide. Cependant, par les conſeils de la célebre Mlle. Quinaut, il entreprit de plier ſon génie aux regles de la Scene Françoiſe ; il s'en défendit d'abord, tant parce qu'il ſe défioit de ſes forces, que parce qu'il craignoit de trop ſacrifier de l'originalité franche & libre qui faiſoit le ſuccès de ſes pieces de ſociété; mais enfin il finit par ſe ſoumettre aux regles théatrales, qu'il avoit toujours bravées ; & c'eſt à cette docilité que nous devons *Dupuis & Deſronais*, & *la Partie de Chaſſe de Henri IV*. Il eſt fâcheux que ces deux Pieces, d'ailleurs excellentes, appartiennent à ce comique attendriſſant, contre lequel le bon goût ne ceſſera de réclamer ; mais M. Collé ne les avoit point compoſées pour le Théâtre de ſa nation, mais pour le plaiſir de ſes amis, ou plutôt pour amuſer le Prince auquel il étoit attaché. Ce ne fut que par la protection de M. le Duc d'Orléans, que la premiere parut en 1763 ſur le Théâtre François ; l'autre, depuis ſa publication, eſt en poſſeſſion de tous les Théâtres de ſociété & de Province, où elle eſt toujours applaudie.

La modeſtie de M. Collé n'étoit pas chez lui l'effet d'une coquetterie d'amour-propre, employée pour donner du relief à ſon mérite ; c'étoit un ſentiment de vraie humilité, fruit des réflexions d'un eſprit juſte, qui ſait apprécier ſon talent, & connoît ce qui lui manque pour atteindre à la perfection. Cet Auteur avoit compoſé un examen de ſon *Théâtre de Société*, où il s'agiſſoit des critiques qu'on en avoit faites, & des éloges qu'il lui avoit attirés de la part des Journaliſtes ; & il eſt aiſé de juger, par les fragmens qu'il en a publiés ſous le titre d'*Épanchement ſecret de l'amour-propre*, qu'il étoit plus porté à convenir de ſes défauts, qu'à adopter les louanges indiſcretes. « On m'en accable, dit-il, ſur » mon petit talent pour la Comédie ; elles ſont » plutôt faites pour révolter le Lecteur par » leur exagération, que pour me le concilier » par quelque apparence de vérité. Quel eſt en » effet le connnoiſſeur & l'homme de ſang-froid » qui ne ſe ſoulevent pas contre moi, en liſant » la ridicule hyperbole qui ſuit : je puis prendre » cela pour un perſifflage ; c'eſt Fréron qui » écrit : *Depuis Moliere, je ne connois que* » *M. Collé qui ait reçu de la nature un talent*

» *supérieur & décidé pour le genre de la Co-*
» *médie.... Il n'y a que M. Piron qui ait fait*
» *éclater la même force comique*, &c.

» Et moi, je déclare ici, avec la bonne foi la
» plus Gauloiſe, que M. Piron avoit reçu de la
» nature un *génie* mille fois ſupérieur *au foible*
» *talent* qu'on peut me trouver pour la Comé-
» die; mais je déclare encore, avec un cœur
» vraiment pénétré de la vérité de ce que je
» vais dire, que la *Mere Coquette* de Quinault,
» que les bonnes Comédies de Dufreſny, de
» Regnard, de Deſtouches & de Marivaux,
» deſſinées à grands traits, ſont infiniment au
» deſſus des bagatelles dramatiques que j'ai
» crayonnées en petit, & dont je n'ai heu-
» reuſement fait que mon amuſement, & non
» pas mon métier.

» Je regarde véritablement *comme mes maî-*
» *tres*, & ces Auteurs célebres que je viens de
» nommer, & d'autres encore que je ne nomme
» pas, pour éviter la prolixité.

» Quant à Moliere, après lequel on me
» place, avec M. Piron, je m'en crois plus
» éloigné, dans le comique, que Campiſtron

» ne l'eſt, dans le tragique, du grand Cor-
» neille.

» Tout ce que, dans ce cas-ci, je peux
» ſeulement permettre à mon amour-propre,
» c'eſt de dire que ces Ecrivains, mille fois plus
» proches de Moliere que moi, & n'en appro-
» chant pas cependant, ont eu ſur moi l'avantage
» inappréciable d'avoir pu conſacrer leurs pre-
» mieres années à l'étude réfléchie d'un art, qui,
» tout frivole qu'il paroît, eſt beaucoup plus
» difficile & plus étendu qu'on ne l'imagine
» communément. Pour moi, retenu dans ma
» jeuneſſe par une prudence fondée ſur des
» principes d'honneur, je n'ai pas cru qu'il me
» fût permis de me livrer entiérement à mon
» goût pour le Théâtre, qu'après avoir arrangé
» auparavant une médiocre fortune; & ce n'eſt
» qu'à trente-ſept ans, qu'avec moins de 4000
» livres de revenu, ne devant plus mon tems
» à perſonne, j'ai ſuivi avec paſſion mon goût
» pour la Comédie, en homme entiérement
» indépendant.

» Eloigné de la Scene par les affaires, & par
» cette façon de penſer, je ſuis donc reſté
» écolier dans cet art, pour n'en avoir pas fait

» assez tôt mon occupation unique & mon seul » objet.... Que l'on ne me fasse donc pas l'in- » justice de penser que je suis assez simple ou » assez vain pour m'être laissé tourner la tête » par mes petits succès dramatiques, soit cham- » berlans ou publics, & que j'aie respiré trop » fort l'encens capiteux des Journalistes. »

Presque toutes les chansons de M. Collé ont fait fortune; on en trouve quelques-unes à la fin du troisieme volume de son *Théâtre de Société*; ce sont les moins libres, parce que son *Censeur* n'a pas jugé à propos de laisser publier celles qui le sont davantage. « Plus les mœurs » se corrompent, dit M. Collé à ce sujet, & » plus l'on devient décent; car la décence est » presque toujours le masque du vice.... Ra- » belais & Marot, ajoute-t-il, eurent bien au- » trement leurs coudées franches; mais la » corruption des mœurs n'étoit point encore » perfectionnée, comme elle l'est de notre » tems. »

L'amphigouri, comme l'on sait, n'est qu'un

galimathias rimé très-richement. M. Collé a composé beaucoup trop de couplets dans ce genre mépriſable : il les regardoit comme les égaremens de ſa jeuneſſe, *delicta juventutis ;* & il n'en a admis qu'un ſeul dans le recueil de ſes poéſies. Nous le tranſcrirons, parce qu'il a donné lieu à une anecdote littéraire.

Amphigouri ſur l'air du Menuet de la Pupille.

Qu'il eſt heureux de ſe défendre,
Quand le cœur ne s'eſt pas rendu !
Mais qu'il eſt fâcheux de ſe rendre,
Quand le bonheur eſt ſuſpendu !
Par un diſcours ſans ſuite, & tendre,
Egarez un cœur éperdu ;
Souvent, par un mal-entendu,
L'Amant adroit ſe fait entendre.

Ce couplet a tant d'apparence d'avoir quelque ſens, que le célebre Fontenelle l'entendant chanter chez Madame de Tencin, crut le comprendre un peu, & voulut le faire recommencer, pour le comprendre mieux. Madame de Tencin interrompit le Chanteur, & dit à Fontenelle : *Eh ! groſſe bête, ne vois-tu pas que ce couplet n'eſt que du galimathias ?* « Il reſ-

» ſemble ſi fort à tous les vers que j'entends » lire ou chanter ici, reprit malignement le » bel-eſprit, qu'il n'eſt pas ſurprenant que je » me ſois mépris. »

Un homme de Lettres, étonné de ce que M. Collé ne ſe prévaloit en aucune maniere de la réuſſite de ſa Piece *de Dupuis & Deſronais :* « Vous êtes le premier Poëte drama- » tique, lui dit-il, que je vois modeſte dans le » ſuccès : comment faites-vous donc pour ne » pas avoir de l'amour-propre, ou pour n'en » pas montrer ? » *J'ai de l'amour-propre tout comme un autre*, répondit-il, *parce qu'il eſt impoſſible de ſe détacher de ſoi-même ; mais je me ſuis conſtamment étudié à le rendre raiſonnable, en le tenant toujours plus bas que mes foibles talens.*

Le ſujet de *Dupuis & Deſronais* eſt pris d'un conte qu'on trouve dans un recueil de petites *hiſtoires* prétendues *véritables*, intitulé les *Illuſtres Françoiſes*, dont l'Auteur (M. Ser-

vier) eſt très-peu connu. M. Collé eut la franchiſe peu commune de découvrir lui-même la ſource où il avoit puiſé ; car, à chaque repréſentation de la Piece, on liſoit ſur l'affiche : *Tirée du Roman des Illuſtres Françoiſes.*

Peu d'ouvrages de Théâtre ont eu plus de repréſentations & plus d'éditions que *la Partie de Chaſſe de Henri IV.* On la jouoit un jour à Verdun, ſur le Théâtre de la ville : au troiſieme acte, pendant que Henri eſt à table avec Michaut & la famille de ce Meûnier, celui-ci chante une chanſon pour réjouir ſon hôte. Lorſque l'Acteur fut au troiſieme couplet, qui commence par ces paroles : *Vive Henri quatre*, tout l'Auditoire, dont la ſenſibilité avoit été vivement émue dans le cours de la repréſentation, entrant tout-à-coup dans l'enthouſiaſme, ſe mit à répéter en chœur & à haute voix : *Vive Henri quatre*, & ce couplet fut chanté en entier de la même maniere. Cette circonſtance ſinguliere, dans laquelle les Spectateurs devinrent Acteurs, eſt un nouveau trait

à ajouter à l'éloge de l'immortel Henri, & à l'hiſtoire du caractere national.

« J'ai toujours regardé comme une vérité » conſtante, dit M. Collé, qu'aux yeux de la » raiſon, le mérite du Poëte étoit de tous les » mérites celui qui devoit inſpirer le moins d'a- » mour-propre. Eh! de quelle utilité ſont les » Poëtes? Platon, le plus ſage des hommes, les » banniſſoit de la ſociété. Je ſuis encore trop » fou, pour être du ſentiment de ce Sage; » mais j'ai toujours eu aſſez de raiſon pour ſen- » tir que, quelque grands & quelque célebres » qu'ils fuſſent, ils étoient, de tous les membres » de la ſociété, ceux qui devoient concevoir » le moins d'amour-propre. »

M. Collé diſoit, à propos des vices, des miſeres & des ridicules qui aſſiégent l'humanité: *L'homme doit être humilié d'être homme; Dieu ſeul peut avoir de la gloire; il eſt la gloire même. Petits Embryons du Parnaſſe, prenez cette meſure pour votre amour-propre; il ne*

nous incommodera, ni ne nous révoltera pas tant.

M. Collé étoit trop attaché aux principes du goût & de la Religion, pour avoir adopté ceux de la nouvelle Philoſophie : ſentant le tort que les nouveaux Philoſophes faiſoient aux Lettres & aux mœurs nationales, il ne les a pas épargnés dans quelques-uns de ſes vaudevilles. On lit dans une de ſes romances, intitulée *Clariſſe :*

Athéniens de l'Europe,
François, l'on vous ôte tout ;
Du moins l'Auteur de *Mérope*
Vous accorde encore le goût !
Le goût .... bien fou qui s'y fie !
Depuis qu'il eſt au pouvoir
De l'âpre Philoſophie,
Qui n'en eſt que l'éteignoir.

Philoſophes à la glace,
Je ſens, en parlant de vous,
Que ma langue s'embarraſſe,
Que le froid nous ſaiſit tous .... *&c.*

M. Collé, après avoir perdu ſucceſſivement

tous les amis avec lesquels il avoit passé la plus grande partie de sa vie, & avoir fait une perte plus grande encore, celle d'une épouse à laquelle il étoit tendrement attaché, & dont il ne parloit jamais qu'avec un intérêt passionné, tomba dans une espece de mélancolie noire, qui lui fit désirer la mort; & au grand regret de ceux qui lui étoient attachés, il l'obtint, le 3 Novembre 1783. Un de nos plus agréables Chansonniers a dit que *le vaudeville étoit mort avec lui;* mais ce Chansonnier même (M. de Piis) l'a déja fait revivre dans plusieurs de ses chansons, même dans celle qu'il a composée sur la mort de ce Poëte, comme on en peut juger par les couplets suivans, sur l'air: *Charmante Gabrielle.*

Amour, dans l'Hypocrene,
Renverse son flambeau;
Thalie à Melpomene
Emprunte son manteau;
Les jeux, dans leur demeure,
Rentrent perclus;
L'Ombre de Henri pleure,
Collé n'est plus....

On lui faisoit un crime
D'avoir aux Villageois,
Dans un sujet sublime,
Fait parler leur patois;

Mais nonobſtant la gloſe
Des ignorans,
Michaut (*) gagna ſa cauſe
Avec dépens.

Collé, dans l'entrefaite,
Gai, moral tour-à-tour,
Mettoit en chanſonnette
L'anecdote du jour ;
Et l'épigramme jointe
A tout couplet,
Comme un trait, par la pointe,
Les affiloit.....

Réprimant la ſaillie
De la vive Érato,
Collé, près de Thalie,
Revole incognitò ;
Et tous deux, par caprice,
Sans héſiter,
Déshabillent le vice
Pour le fouetter.

La bonne compagnie
Trouva ces tableaux vrais ;
Mais leur plaiſanterie
Offenſa pour jamais
Les oreilles rebelles
De nos Midas,
Et la pudeur des Belles
Qui n'en ont pas, &c.

(*) Perſonnage de *la Partie de Chaſſe*.

LOUIS-ELISABETH DE LAVERGNE, *Comte de* TRESSAN, *Lieutenant des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Lazare; de l'Académie Françoiſe, de celles des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin, d'Edimbourg, & des Sociétés littéraires de Montpellier, de Nancy, de Caen & de Rouen; né dans le Dioceſe de Montpellier, en* 1706; *mort à Paris, en* 1783.

Jaloux d'ajouter la gloire littéraire à celle des armes, le Comte de Treſſan, dit l'Auteur des *Trois Siecles*, a conſacré à l'étude des ſciences & à la culture des beaux-arts les momens de loiſir que lui ont laiſſé les fonctions de ſon état. Hiſtoire, morale, métaphyſique, éloquence, poéſie, mathématiques, hiſtoire naturelle, traductions, tout a été du reſſort de ſon eſprit pénétrant & actif; & dans les différentes matieres qu'il a traitées, il ne s'eſt jamais montré au-deſſous de ſon ſujet.

M. le Comte de Treſſan s'exprimoit librement & hautement ſur le compte des perſonnes dont il avoit à ſe plaindre, & ne pouvoit, dans ces occaſions, réprimer les ſaillies de ſa Muſe; ce qui lui attira ſouvent des ennemis puiſſans. Mécontent d'une Dame, dont le crédit égaloit la naiſſance, il ne craignit point de lâcher contre elle ce couplet ſatyrique, ſur l'air du *Prévôt des Marchands :*

Quand le Seigneur, non ſans remords,
De la C** eut fait le corps,
Voyant qu'une ame raiſonnable
N'y pouvoit loger ſans dégoûts,
Il y fit habiter un diable ;
Ce fut le plus damné de tous.

M. Imbert, le même à qui nous devons le charmant poëme du *Jugement de Pâris*, dit que M. de Treſſan étoit dans ſa ſoixante-troiſieme année, quand il fit ſon *Amadis des Gaules ;* ouvrage, ajoute-t-il, qui prouve que ſon talent n'avoit pas ſuivi le déclin de ſon âge, & qu'il avoit ſu conſerver toutes les graces de la jeuneſſe.

Deux mois avant sa mort, dit l'Ecrivain que nous venons de citer, M. de Treſſan a fait un *Eloge de Fontenelle*; cet ouvrage, outre ſon mérite réel, a un intérêt qui lui eſt particulier: l'Auteur y préſente à chaque inſtant l'image attachante d'un grand homme qui n'eſt plus, loué par un vieillard qui va ceſſer d'être; on voit auſſi que le Panégyriſte avoit connu ſon Héros; les regrets ſe mêlent à ſes louanges; & l'on éprouve, en le liſant, ce charme que la ſenſibilité prête toujours au talent qu'elle inſpire.

M. l'Archevêque de Paris & d'autres Prélats ayant donné des Mandemens pour interdire la lecture de l'*Émile* aux Fideles: « Ils ont beau, » dit M. de Treſſan, en défendre la lecture; » le ſtyle de Rouſſeau l'ordonne, & il ſera mieux » obéi que les Evêques. »

Madame de Tencin raſſembloit chez elle, deux jours de la ſemaine, pluſieurs perſonnes du premier mérite, qu'elle appelloit *ſes bêtes*: M. de Treſſan, alors très-jeune, ayant ren-

contré cette Dame dans une maiſon où il alloit ſouvent, s'empreſſa de lui faire ſa cour, & y réuſſit ſi bien, qu'elle ne put s'empêcher de dire qu'elle lui trouvoit beaucoup d'eſprit. « Je » n'aſpire cependant qu'à devenir *bête*, lui ré- » pondit M. de Treſſan, dans l'eſpoir d'entrer » dans votre ménagerie. » Madame de Tencin ne fit pas difficulté de l'agréger à ſon troupeau, & M. de Treſſan lui en fit ſes remerciemens par une piece de vers qu'on trouve à la fin de ſes *Œuvres diverſes.*

Le Roi de Pologne, Staniſlas, la feue Reine de France, ſa fille, & M. le Dauphin, pere de Louis XVI, honoroient d'une protection particuliere M. de Treſſan, & l'admettoient dans leur ſociété intime. Cet Auteur faiſant l'éloge des vertus & des lumieres du Dauphin: « Je n'euſſe jamais oſé, dit-il, lui parler qu'avec » timidité, ſi la bonté, la gaieté, les charmes » répandus dans ſa converſation n'euſſent raſ- » ſuré, n'euſſent attaché mon cœur, autant qu'il » ſe ſoumettoit mon eſprit par la ſupériorité » du ſien. »

Le

Le Pere Menou, Confeſſeur du Roi de Pologne, ayant cru voir de la philoſophie dans un Diſcours que M. de Treſſan venoit de prononcer à l'Académie de Nancy, s'en plaignit, dit-on, amérement au Roi. « Sire, répondit » l'Académicien à ce Prince, qui lui en parla, » je veux bien qu'il y ait de la philoſophie » dans ce Diſcours; mais ſachez qu'à la revue » de la Ligue, il y avoit trois mille Moines, » & pas un Philoſophe. »

ANTOINE COURT DE GEBELIN, *Cenſeur Royal, de pluſieurs Académies, Préſident honoraire & perpétuel du Muſée de Paris; né en 1727; mort à Paris dans le mois de Mai 1784.*

Fils d'un Paſteur de Lauſanne très-inſtruit, M. Court de Gebelin reçut une éducation ſoignée. A douze ans il copioit & liſoit couramment l'hébreu, le grec, le latin, l'allemand; & à quinze, il entendoit & parloit facilement les deux dernieres langues, ainſi que le français,

qu'il cultiva plus particuliérement. Son activité & son ardeur pour l'étude étoient si grandes, que, pour l'empêcher de passer les nuits sur les livres, ses parens étoient obligés de lui refuser du feu & de la lumiere ; mais quand le tems le permettoit, il lisoit au clair de la lune.

M. de Gebelin vint à Paris en 1763, portant, comme Bias, tous ses biens avec lui, c'est-à-dire, un grand fonds d'érudition & une grande simplicité de mœurs. Les lettres de recommandation lui ayant été inutiles, par l'absence des personnes à qui on l'avoit adressé, il tâcha de se procurer, par lui-même, des connoissances avec qui il pût faire société. Près de l'hôtel où il étoit descendu, vivoient, dans une heureuse obscurité, deux Demoiselles d'un âge mûr, d'une fortune à peu près égale, & qu'une amitié réciproque empêchoit de songer à tout autre lien. M. de Gebelin ayant eu occasion de les voir, charmé de la douceur de leur caractere & de l'honnêteté de leur conduite, desira de partager leur société. Il leur inspira tant d'estime, qu'elles eurent bientôt pour lui la plus tendre amitié :

elles ne ceſſerent, depuis, de lui prodiguer ces ſoins généreux & touchans que le ſentiment du mérite fait naître dans les ames ſimples & honnêtes, & que le cœur ſeul peut acquitter. Ces reſpectables amies le mirent à portée d'amaſſer & d'employer les matériaux du *Monde primitif, analyſé & compoſé avec le Monde moderne;* Ouvrage plein d'érudition, dont il avoit déja publié 9 vol. *in*-4. lorſqu'il eſt mort. L'une (mademoiſelle Linot, morte il y a quatre ans,) apprit à graver, dans l'unique intention de coopérer aux travaux de l'Auteur, & pluſieurs Planches de l'Ouvrage ſont de ſa façon : l'autre, (mademoiſelle Fleury, qui vit encore) lui avança juſqu'à cinq mille livres, pour l'impreſſion du premier volume. Cette eſtimable demoiſelle, après la perte d'une amie & d'un ami, qui lui étoient ſi chers, ne tient, dit-on, (1) plus à la vie, que par le plaiſir d'être encore utile à la famille de M. de Gebelin, mort avant

(1) C'eſt M. Queſnay de Saint-Germain, Conſeiller à la Cour des Aides de Paris, qui nous fournit ces détails, dans ſon *Diſcours pour ſervir à l'Eloge de M. Court de Gebelin*, prononcé dans une Séance publique du Muſée, & imprimé au profit de la famille de M. de Gebelin.

d'avoir pu assurer le sort d'une sœur & de deux nieces qu'il avoit appellées auprès de lui.

Le goût de l'étude, & l'habitude de la retraite qu'il avoit contractés dès sa plus tendre enfance, lui firent négliger le soin de sa fortune. « J'aime » mieux, disoit-il, faire ma cour au public, qu'à » des hommes que le public déteste ou méprise. » Mais s'il vécut pauvre, il sut toujours régler ses desirs & ses besoins sur ses facultés : il ne craignoit pas d'avouer que dans les premieres années de son séjour à Paris, il lui étoit plusieurs fois arrivé de passer des semaines entieres à ne vivre que de pain & d'eau, plutôt que de courir le risque d'être à charge ou seulement importun à ses amis.

La modestie de M. de Gebelin égaloit son profond savoir : on peut voir à la tête du premier volume du *Monde primitif*, & dans plusieurs autres endroits de cet ouvrage, avec quelle attention il indique les sources où il a puisé, & avec quelle reconnoissance il parle des Hommes de lettres qui l'ont aidé de leurs lumieres.

Le célebre Docteur Quesnay, fondateur de la secte des Economistes, disoit, en parlant de M. de Gebelin : *C'est mon Disciple bien-aimé, en qui j'ai mis toute ma confiance.* M. de Gebelin s'est montré digne de cette prédilection, par son zele pour la gloire de son Maître & pour la propagation de sa doctrine.

L'Académie Française, reconnoissant l'utilité des travaux de M. de Gebelin, lui adjugea deux fois de suite l'encouragement annuel de douze cents livres, qu'un vertueux Citoyen a fondé il y a quelques années, pour récompenser l'Ecrivain le plus recommandable par l'emploi de ses talens.

M. de Gebelin étoit le plus obligeant des hommes : autant il montroit de l'éloignement pour solliciter des graces pour lui-même, autant il étoit empressé & infatigable, quand il s'agissoit de faire des démarches pour autrui. Un jour un Littérateur, qu'il avoit obligé, le prioit

de le mettre à portée de lui prouver ſa reconnoiſſance : « Si vous voulez me la témoigner » d'une maniere qui me ſoit agréable, c'eſt, lui » répondit M. de Gebelin, de vous perſuader » que c'eſt moi qui vous en dois, pour le plaiſir » que j'ai eu à vous ſervir. »

A peine M. de Gebelin eut-il publié le neuvieme volume du *Monde primitif*, qu'il tomba dangereuſement malade ; il avoit la jambe gauche très-enflée, couverte de clous larges & profonds, & ne pouvoit la remuer, par l'excès de la douleur qu'elle lui cauſoit ; il éprouvoit une ſoif dévorante, qui réſiſtoit à la limonade & à toutes les tiſanes : tout cela étoit accompagné d'hémorroïdes, d'ébullitions & d'autres maux, auxquels les ſecours de la médecine n'apportoient aucun ſoulagement ; en un mot, il déſeſpéroit de ſa guériſon, lorſqu'un de ſes amis lui amena un Médecin étranger, qui, après l'avoir examiné, ſe flatta de le guérir, & le guérit effectivement en peu de jours, ſans lui avoir rien fait prendre intérieurement, ni lui avoir fait l'application d'aucun remede viſible.

« Je conviens, dit à ce ſujet M. de Gebelin » lui-même, que la choſe eſt difficile à croire, » & que ſi on m'eût dit, il y a dix ans, qu'un » jour je ſerois guéri de cette maniere, j'en » aurois ri; mais je me ſerois, vil Ariſtophane, » moqué de la Sageſſe, & c'eſt de moi qu'on » auroit eu raiſon de rire, ſi j'avois perſiſté dans » ma fâcheuſe incrédulité.

» Qui vous a donc guéri, s'écriera-t-on d'im- » patience? -- Qui? Oſerai-je le dire? C'eſt » à M. Meſmer que l'Auteur du *Monde primi-* « *tif* doit la vie. -- A Meſmer? à ce Charla- » tan? à cet Empirique...? -- Oui, à lui-même. » Qu'il ſoit Charlatan, Empirique, c'eſt bientôt » dit; mais injure n'eſt pas raiſon; & quand on » ſaura ce qu'il eſt, ce qu'il fait, on pourra déci- » der s'il mérite des épithetes données d'un ton » ſi leſte. »

Pour mettre le public à portée d'en juger, M. de Gebelin, qui, depuis neuf mois, avoit été forcé de ſuſpendre tout travail, reprit la plume, & en conſacra les prémices à la défenſe & à la gloire de celui qui venoit de lui rendre les forces & la ſanté.

Le 31 Juillet 1783, il adreſſa à tous les Souſcripteurs du *Monde primitif* une Brochure d'environ cent pages *in*-4°. ſur le Magnétiſme animal, en leur diſant : « J'aurois cru manquer » à la reconnoiſſance, & être coupable envers » l'humanité entiere, ſi j'avois gardé le ſilence à » l'égard de celui à qui je dois l'avantage de » pouvoir remplir mes engagemens envers » vous. »

Ce Pamphlet eſt, juſqu'à préſent, ce qu'on a écrit de plus raiſonnable, de plus vigoureux en faveur de M. Meſmer, & de plus capable de faire impreſſion ſur les eſprits non prévenus & déſintéreſſés. On en jugera par quelques morceaux.

« Dira-t-on que ma guériſon eſt l'effet d'un » heureux haſard, & qu'il n'y a rien dans la » doctrine & la pratique de M. Meſmer, qui » prouve une faculté de guérir, inconnue juſqu'à » lui ? Je ſais qu'on le prétend ; qu'on fait l'im- » poſſible pour le perſuader ; qu'on s'eſt ſou- » levé contre ceux qui ont oſé publier & impri- » mer qu'ils avoient été guéris par M. Meſmer : » je ſais que tout ce qui peut ſéduire a été mis

» en œuvre, & l'a été par des hommes que leurs » talens & leurs lumieres ſembloient devoir » mettre à cet égard hors de pair : je ſais auſſi » que je ne ſaurois lutter contre eux, n'étant » d'aucune Faculté, & n'ayant jamais fait pro- » feſſion de la ſcience la plus utile ſur le globe, » celle de conſerver & de guérir ; mais quoique » je ſois le plus foible des champions que puiſſe » avoir M. Meſmer, les faits & la vérité par- » lent ſi victorieuſement en ſa faveur, qu'avec » ces armes je ne crains pas de me mettre en » avant, & d'inviter le public à donner à ſa » découverte l'attention qu'elle mérite. »

L'Auteur prouve ici que M. Meſmer a guéri un grand nombre de malades, de tout état, de tout ſexe, incapables de tromper, & dont la plupart tiennent à des familles très-diſtinguées. On peut s'en convaincre, dit-il, ſoit en interrogeant quelques-unes de ces perſonnes, ſoit en raſſemblant les relations compoſées par pluſieurs d'entre elles, & où il eſt fait mention de beaucoup d'autres perſonnes qui ont eu le bonheur d'être guéries par le Magnétiſme animal. M. de Gebelin cite pluſieurs de ces relations ; une, entre autres, d'un Officier de Marine, très-connu, qui

s'exprime ainſi : *La découverte de M. MESMER a eſſuyé de grandes contradictions, comme toutes les vérités nouvelles. C'eſt en vain qu'il a appellé l'expérience à ſon ſecours ; on a refuſé de s'y rendre, lors même qu'on a été forcé d'avouer qu'on étoit convaincu : quant à moi, dès que je l'ai été, j'ai cru devoir le dire ouvertement, ſans appréhender d'être traité de viſionnaire. Perſuadé que, lorſqu'on a fait tous ſes efforts pour ſe convaincre d'une vérité, & qu'on croit y être parvenu, la droiture & la juſtice exigent également que l'on s'éleve au-deſſus des craintes puériles que peuvent faire naître les propos des gens à routine.*

« Obſervons, ajoute M. de Gebelin, que l'auteur de cette Relation, (M. le Comte de C** P**, auſſi bon phyſicien qu'excellent marin,) eſt trop éclairé pour que ſon jugement puiſſe être invalidé ; & qu'il a ſi bien profité de ce qu'il a vu & ſenti, qu'il a été en état de faire par lui-même des cures très-remarquables, dans des lieux fort éloignés de M. Meſmer. »

« A tous ces faits on en pourroit ajouter nom-

bre d'autres ſemblables, qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, & nombre d'autres paſſés ſous ceux de deux perſonnes que M. Meſmer traitoit déja, lorſque je me ſuis livré à ſes ſoins, & entre leſquelles des Chevaliers de S. Louis, des Commandeurs de Malte, des Colonels, d'autres perſonnes diſtinguées, qui ne ſont faites ni pour ſe laiſſer ſéduire par un fol enthouſiaſme, ni pour tromper. »

« J'ai vu des guériſons vraiment étonnantes: une épileptique de naiſſance, parfaitement guérie, droite comme un jonc & d'un viſage agréable, qu'on ne diroit pas avoir jamais été en convulſion. »

» J'ai vu des perſonnes obſtruées, à l'égard leſquelles avoit échoué la médecine ordinaire, & qui ont été délivrées de leurs maux; d'autres dans le plus grand maraſme, par un dévoiement de pluſieurs années, parfaitement rétablies en peu de tems, & acquérir le meilleur ſtomac: un paralytique, hors d'état de parler, & ſouffrant des douleurs inouïes de tête, qui lui faiſoient courir les champs, délivré de cet état affroyable; des femmes, hors d'état d'accoucher, qui y ſont parvenues par ce traitement;

d'autres, qui ont été miſes par ce moyen en état de ſoutenir des ponctions, déclarées leur coup de mort par la médecine ordinaire. Quand M. Meſmer n'auroit trouvé que le moyen de donner aux malades, à une nature épuiſée, la force néceſſaire de ſoutenir les remedes de cette médecine, il devroit être infiniment précieux aux hommes; ſa découverte mériteroit d'être reçue avec tranſports. »

Et cependant cet homme eſt perſécuté, & ſa découverte révoquée en doute par les uns & rejetée par les autres! & cependant toutes les plumes, tous les burins ſont en mouvement pour décrier le Magnétiſme animal, & en injurier l'inventeur! & cependant la Faculté de Médecine & la Société Royale, ſi ennemies l'une de l'autre, ſe réuniſſent contre M. Meſmer. Mais pourquoi tant d'efforts contre lui, ſi ſa découverte n'eſt qu'une chimere? Pourquoi l'attaquer dans tous les papiers publics, & le lui interdire pour ſe défendre? Nous ſavons qu'un Charlatan adroit peut en impoſer quelque tems à la multitude: mais je le demande à tout homme calme & ſans prévention, peut-on

croire que le Magnétiſme animal ne ſoit qu'un être de raiſon, lorſque parmi plus de cent perſonnes, qui ont donné cent louis pour acquérir la connoiſſance de cet agent, il ne s'en eſt trouvé aucune qui ait réclamé contre ſa réalité, ſur-tout quand, parmi ces perſonnes, on compte des Hommes de lettres, des Eccléſiaſtiques, des Phyſiciens, & même des Médecins? Un Charlatan, dénoncé pour tel au public, contre qui par conſéquent tout le monde eſt en garde, auroit ſans doute de la peine à duper des ignorans imbécilles; & l'on veut que M. Meſmer ait ſéduit, trompé, volé des hommes d'eſprit, de toute condition & de tout âge, & qu'il l'ait fait ſi adroitement, qu'au lieu de ſe plaindre de ſon impoſture & de la perte de leur argent, ces hommes d'eſprit le prônent & le préconiſent en dépit de ſes ennemis? Si cela étoit, l'habileté de M. Meſmer ſeroit plus étonnante que ſa découverte, & à cet égard il mériteroit encore le reſpect de ceux qui l'injurient avec tant d'acharnement.

Après avoir compoſé la Brochure dont nous venons de parler, M. Court de Gebelin ſe crut

assez bien rétabli pour pouvoir reprendre ses occupations littéraires. Gourmandé par le besoin de réparer le tems perdu, & par le desir de remplir ses engagemens envers ses Souscripteurs, il se livra au travail des recherches & de la composition avec plus d'ardeur qu'auparavant, & cet excès acheva de ruiner son tempérament. Ne pouvant plus résister à ses maux, il pria M. Mesmer, devenu son ami, de le recevoir chez lui. Quoique ce Médecin désespérât de le rétablir une seconde fois, & qu'il prévît le parti qu'on pourroit tirer contre lui de cette mort prochaine, il ne fit pas difficulté de lui donner un logement dans sa maison; il voyoit son ami, son apologiste, l'Auteur du *Monde primitif*, souffrant & malheureux; cela lui suffit pour braver toutes les considérations, & lui prodiguer jusqu'au dernier moment les secours de l'amitié. Ses détracteurs n'ont pas manqué de lui reprocher la mort de M. de Gebelin, au lieu de lui tenir compte, avec la saine partie du public, des dix ou douze mois de santé qu'il lui avoit procurés avant sa rechute.

Au reste, c'est sans adopter ni condamner les opinions de M. Court de Gebelin sur le Magné-

tiſme animal, que nous avons rendu compte de ſa Brochure, ſur cette matiere : quelque eſtime que nous faſſions des partiſans de M. Meſmer, parmi leſquels nous comptons pluſieurs amis, nous ne croyons pas devoir nous en rapporter à leur témoignage, lorſqu'il ſe trouve contredit par des hommes non moins recommandables par leurs lumieres que par l'honnêteté de leurs ſentimens ; c'eſt à l'expérience & au tems que nous laiſſons le ſoin de venger la vérité, ou de faire juſtice de l'erreur. Si M. Meſmer n'eſt qu'un Charlatan, tout ce qu'on écrit en ſa faveur s'évanouira comme s'évanouiſſent à l'approche du printems les brouillards que l'hiver traîne à ſa ſuite ; mais s'il a fait une découverte utile, en vain l'univers ſe ſouleveroit contre lui, en vain redoubleroit-on d'efforts pour le décrier ; le Magnétiſme animal triomphera de tous les obſtacles, & le nom de Meſmer ſera honoré comme ceux de Galilée, d'Hervey, & de tant d'autres illuſtres martyrs de leurs découvertes.

FRANÇOIS BLANCHET, *Clerc tonſuré, Interprete à la Bibliotheque du Roi, pour les Langues Italienne, Eſpagnole & Anglaiſe, & ancien Garde des Livres du Cabinet du Roi à Verſailles; né au bourg d'Angerville, près de Chartres, en* 1707; *mort à Saint-Germain-en-Laie, en* 1784.

Cet Abbé eſt peu connu; mais il eſt digne de l'être de ceux qui préferent la ſageſſe à la célébrité. Il cultiva les Lettres toute ſa vie; mais, peu jaloux de ſe faire un nom, ſes Ouvrages n'euſſent jamais vu le jour, ſi, ſur la fin de ſa carriere, il n'eût enfin cédé aux inſtances d'un de ſes parens (*), qui ſe chargea de les mettre en ordre, & de les faire imprimer. Le premier volume de cette collection a pour titre : *Variétés morales & amuſantes*; & le ſecond, qui a paru âprès la mort de l'Auteur, eſt intitulé : *Apologues & Contes Orien-*

(*) Ce parent eſt M. Duſaulx, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres; le même à qui nous devons une excellente traduction de Juvénal.

taux,

taux, &c. Ces Ouvrages annoncent à la fois un Littérateur érudit, un Moraliſte auſſi ingénieux que ſévere, & un Ecrivain ſans prétention; mais dont le ſtyle toujours clair eſt ſouvent agréable, & quelquefois élégant.

M. l'Abbé Blanchet avoit reçu de la nature une conſtitution ſi foible, ſi délicate, qu'il fut preſque toute ſa vie en proie à une mélancolie qui le rendoit triſte, inconſtant & inquiet. Mais, quelque influence qu'ait le phyſique ſur le moral, il ſut tellement s'étudier & ſe vaincre, que ſes amis, ni les autres perſonnes de ſa ſociété, n'eurent jamais à ſe plaindre de ſon humeur. Ses mœurs étoient douces, par ſon attention à ne pas ſe montrer durant les accès de la triſteſſe qui le tyranniſoit. « Je » ſuis ſi horriblement triſte, écrivoit-il dès » l'âge de vingt ans à un de ſes amis, que la vie » m'en devient amere. Tel que je ſuis, il faut » pourtant que je me ſupporte; mais les autres » y ſont-ils obligés? . . . . Si la Religion ne

» me ſoutenoit & ne me conſoloit un peu, » je crois que je deviendrois fou. »

M. l'Abbé Blanchet fit ſes premieres études à Chartres, & vint les finir à Paris, au Collége de Louis-le-Grand. L'amour de la littérature lui fit naître le deſir d'embraſſer l'état des Jéſuites ; mais l'amour de l'indépendance le fit ſortir du Noviciat où il étoit entré en 1724. Rendu à lui-même, la médiocrité de ſa fortune l'obligea de ſe conſacrer à l'éducation de la jeuneſſe ; & ſes anciens Maîtres, dont il avoit conſervé l'amitié, eurent ſoin de lui procurer des Eleves. Il appeloit les Jéſuites, auxquels il demeura toujours attaché, *les Grenadiers de la Religion, & les Janiſſaires du Pape.*

Il profeſſoit depuis long-tems, avec diſtinction, les Humanités, dans un Collége de province, lorſque M. de Mérinville, Evêque de Chartres, voyant que ſa ſanté commençoit à s'altérer, & voulant récompenſer ſon zele, lui offrit un Canonicat, à condition pourtant qu'il

ſe feroit Prêtre. « Monſeigneur, lui répondit-il, » je ſuis trop honnête homme pour entrer, à » quelque prix que ce ſoit, dans un miniſtere » dont je ne me ſens pas digne. » Cette réponſe, qui eût ſans doute déterminé un Prélat plus éclairé à l'attacher à ſon Chapitre, lui ferma l'entrée de celui de Chartres.

Un Magiſtrat, (M. de Chavanne) aujourd'hui Doyen du Parlement de Paris, connoiſſant le mérite de M. l'Abbé Blanchet, lui procura, quelque tems après, un Canonicat dans la Cathédrale de Boulogne-ſur-mer; mais il ne le garda pas long-tems. La vie uniforme & oiſive des Chanoines lui déplut bientôt, ſurtout dans un pays où les amateurs des Lettres trouvent peu de reſſources. Il ſe démit donc purement & ſimplement de ſon Canonicat entre les mains de M. de Mirepoix, alors Miniſtre de la Feuille des Bénéfices. L'embarras étoit d'apprendre cette nouvelle à M. de Chavanne, ſon bienfaiteur & ſon ami; mais ce Magiſtrat étoit trop ſage & trop indulgent pour ne pas lui pardonner cette démarche, un peu ſinguliere

à la vérité de la part d'un homme pauvre ; il lui demeura toujours attaché. Et véritablement, que deviendroit l'humanité, dit M. Dufaulx à ce ſujet, ſi les ames fortes ne s'attachoient jamais aux ames foibles ?

Délivré de ſon Canonicat, M. l'Abbé Blanchet rentra dans la carriere de l'enſeignement, plus conforme à ſon goût, que d'aller trois fois par jour pſalmodier, dans une Cathédrale, des prieres communes, & qui partent rarement du cœur de ceux qui les prononcent par obligation. Il fit pluſieurs éducations, celle, entre autres, de M. Hérault de Séchelles, pere du jeune Magiſtrat qui exerce avec tant de diſtinction la place d'Avocat du Roi au Châtelet. Il s'honora toujours du titre de *Précepteur*, & tenoit tant à cette profeſſion, jadis ſi révérée, qu'il y retomboit toujours, comme à ſon véritable centre. Auſſi ne la quitta-t-il qu'à regret, lorſque les faveurs de la fortune, ou plutôt les bienfaits de ſes amis l'eurent mis à portée de vivre dans une parfaite indépendance.

Il appeloit les peres de famille qui ne pouvoient veiller par eux-mêmes à l'éducation de leurs enfans, des *Faiſeurs d'hommes*, & les Précepteurs éclairés & vertueux, des *Faiſeurs de citoyens.*

On lit dans la Vie de M. Blanchet, placée à la tête de ſes *Contes Orientaux*, que le fameux Médecin M. Bouvart étant, il y a environ quarante ans, à toute extrémité, dit à ſon ami Blanchet : « Du caractere dont je te » connois, tu ne feras jamais rien pour ta fortune : il y a grande apparence que je n'irai » pas loin ; & quand je ſerai mort, que deviendras-tu ? » L'Abbé vouloit répondre ; mais le malade profitant de ſon avantage, lui impoſa ſilence, & dicta ſes volontés : « J'entends que, » ta vie durant, tu jouiſſes des dix mille écus » que j'ai gagnés . . . . Ne t'effarouche point, » le fonds retournera à ma famille. » M. Bouvart en revint. Quelque tems après, l'Abbé raconta ce trait à Madame la Ducheſſe d'Aumont, qui en fut ſi ravie, qu'elle le pria de recommencer. « Bon, Madame ! ce que je viens de vous

» dire n'eſt rien en comparaiſon de ce qui ſuit.
» Quand mon pauvre Bouvart fut hors d'af-
» faire, eſt-ce que je ne le trouvai pas tout
» honteux d'en être revenu ! »

M. l'Abbé Blanchet faiſoit quelquefois des vers, mais ſeulement pour s'amuſer, ou pour amuſer ſes amis. On en a retenu quelques-uns, ce *Triolet* entre autres, fauſſement attribué à l'Abbé Mangenot, par les Compilateurs de chanſons.

A TROIS SŒURS.

Aimables Sœurs, entre vous trois,
A qui mon cœur doit-il ſe rendre ?
Il n'a pas fait encore de choix,
Aimables Sœurs, entre vous trois;
Mais il ſe donneroit, je crois,
A la moins fiere, à la plus tendre.
Aimables Sœurs, entre vous trois,
A qui mon cœur doit-il ſe rendre ?

Il fit, en *impromptu*, ſur l'air des *Billets-*

doux, le couplet ſuivant, à l'occaſion d'une jeune perſonne habillée en Religieuſe :

Que cette Veſtale a d'appas ?
Heureux celui qu'elle aime !
Le bandeau ne lui meſſied pas,
Il ſemble un diadême ;
Et s'il étoit deux doigts plus bas,
On verroit l'Amour même.

M. l'Abbé Blanchet apprenant qu'on attribuoit quelquefois ſes vers à nos Poëtes le plus en vogue, qui ne s'en défendoient pas : « Je ſuis charmé, diſoit-il, que les riches » adoptent mes enfans. »

DENIS DIDEROT, *de l'Académie des Sciences de Berlin, de celles de Stockolm & de Saint-Pétersbourg ; Bibliothécaire de l'Impératrice de Ruſſie ; né à Langres en* 1713, *mort à Paris le* 31 *Juillet* 1784.

Il étoit fils d'un Coutelier, & ne rougit

jamais de ſon origine. Il ſentoit qu'il eſt plus glorieux d'illuſtrer ſon nom, que d'hériter d'un nom illuſtre. Dans un Etat monarchique, où la Nobleſſe peut s'élever à tout, c'eſt ſans doute une diſtinction précieuſe du ſort, que de naître d'un ſang noble; mais cet avantage, qui n'eſt dû qu'au haſard, eſt-il comparable à la conſidération que donnent les talens? Celui qui n'a que l'éclat du rang, n'eſt gueres connu que des gens qui l'environnent, ou qui ſont ſoumis à ſon autorité; ſa réputation ne s'étend pas au-delà de ſa ville ou de ſa province, & ſon exiſtence finit avec ſa vie: mais l'homme qui a ſu ſe diſtinguer par des ouvrages utiles, eſt connu, honoré chez tous les peuples éclairés; & lors même qu'il n'a pu donner à ſes créations le degré de perfection qui les eût rendues immortelles, ſon nom, inſcrit dans les faſtes littéraires, l'empêche du moins de mourir tout entier.

M. Diderot fit ſes premieres études au Collége de Langres, chez les Jéſuites. Son pere, qui avoit un frere Chanoine & des amis dans l'État Eccléſiaſtique, lui fit prendre la ton-

ſure, dans l'eſpoir de lui procurer un Bénéfice; mais il jugea bientôt après que ſon fils n'étoit pas fait pour la Prêtriſe. Né avec plus de ſenſibilité que les autres hommes, par conſéquent ſujet à plus de paſſions, le jeune Diderot ne tarda pas à laiſſer appercevoir qu'il préféroit la liberté à la fortune. Il renonça donc à l'État Eccléſiaſtique, au moment même où ſon Oncle ſe diſpoſoit à lui réſigner ſon Canonicat. « Donnez-le, dit-il, à mon frere; il eſt digne » d'être Chanoine. » Le frere fut en effet pourvu de ce Bénéfice, & en jouit encore à la ſatisfaction de tous ceux qui le connoiſſent.

Quand M. Diderot eut renoncé au petit-collet, il embraſſa l'état de ſon pere; mais le goût des Lettres, qu'il avoit puiſé au Collége, ne lui permit pas de s'occuper plus de trois jours des détails d'une manufacture de Coutelier. Il pria ſon pere de l'envoyer finir ſes études à Paris; & ce ne fut qu'après bien des inſtances qu'il parvint à l'y déterminer. Il entra en Rhétorique à Louis-le-Grand, ſous le Pere Porée, à qui il avoit été recommandé par

les Jéſuites de Langres. Lorſque ſes études furent terminées, ſon pere le plaça chez un Procureur; mais informé qu'il s'y occupoit uniquement de littérature, & qu'il avoit fait quelques dettes, il ceſſa de lui payer ſa penſion, & parut l'abbandonner : épreuve dangereuſe, ſi le jeune Diderot n'avoit eu une ame plus forte & des principes plus aſſurés qu'on ne devoit l'eſpérer de ſon âge. Il eut beau écrire & faire écrire par d'autres à ſon pere, il ne put rien obtenir. Il ſavoit alors aſſez de Mathématiques pour être en état d'en donner des leçons; il continua donc de ſubſiſter par ce moyen, juſqu'à ce qu'il eût acquis aſſez de maturité pour compoſer des ouvrages capables de ſervir à ſa gloire & à ſa fortune.

Le pere de M. Diderot excelloit à faire des lancettes, & en avoit un grand débit. Un jour qu'on lui parloit de ſon fils, qui jouiſſoit déja d'une partie de ſa célébrité : *Je ſuis charmé qu'il proſpere*, répondit-il; *mais vous ne ſauriez vous imaginer combien il a avalé de mes lancettes!*

Ce ne fut qu'au bout de dix ans, à l'époque de ſon mariage, que M. Diderot parvint à ſe réconcilier avec ſon pere. Ce fut vers ce tems qu'il dédia à ſon frere l'*Eſſai ſur le Mérite & la Vertu*, puiſé dans les Ouvrages de Mylord Shaftersbury; il diſoit dans cette dédicace: « Il y a, de la Philoſophie à l'impiété, auſſi loin que de la Religion au fanatiſme.... Point de vertu ſans Religion, point » de bonheur ſans vertu. »

Les talens & les opinions hardies de M. Diderot lui avoient fait beaucoup d'ennemis; mais, dit un homme qui n'étoit pas de ce nombre, il n'en avoit que parmi ceux qui ne le connoiſſoient pas: faiſant ſouvent le bien, & toujours animé du deſir d'en faire davantage, ſimple & facile dans ſon intérieur, aimable & modeſte dans la ſociété, flattant ſouvent l'amour-propre d'autrui, & ne le bleſſant jamais, encourageant tous les talens, défendant ſes opinions quelquefois avec enthouſiaſme, jamais avec opiniâtreté, il paroiſſoit animé du beſoin d'inſpi-

rer à tout ce qui l'approchoit un ſentiment de bienveillance, & rarement il manquoit de l'obtenir.

Il diſoit, à l'occaſion d'Abbadie, de Ditton & de Holland, dont il eſtimoit les lumieres : « Il eſt eſſentiel à l'intérêt, & même à l'honneur de la Religion, qu'il n'y ait que les » eſprits ſupérieurs qui ſe chargent de combattre les incrédules. Quant aux autres, qui » peuvent avoir autant & même plus de zele » avec moins talent, ils devroient ſe contenter » de lever leurs mains vers le Ciel pendant » l'action. »

« Je fais grand cas des richeſſes, diſoit » M. Diderot ; j'en ai, & j'en deſire encore : » un homme bienfaiſant en a-t-il jamais aſſez ? » Je ne fais chaque jour qu'un ingrat ; que ne » puis-je en faire un cent ! »

Les Ouvrages de M. Diderot ne ſont pas à beaucoup près exempts de défauts. La plupart

péchent par la sécheresse & l'obscurité. On diroit qu'en écrivant il a plus songé à son plaisir qu'à sa gloire. Cependant ceux qui savent apprécier les lumieres, & même le talent de les répandre, conviendront sans difficulté qu'il occupe un rang parmi les Esprits supérieurs de ce siecle. La *Lettre sur les Aveugles*, celle *sur les Sourds & Muets*, ses *Pensées philosophiques*, quoique condamnables par leur hardiesse, ses *Observations sur la Poésie dramatique*, & quelques autres de ses Ouvrages, ne sont pas moins estimables par la clarté & la correction du style, que par la finesse & la profondeur des pensées. Presque tous annoncent une imagination aussi forte que brillante; & il n'en est aucun où l'on ne rencontre des sentimens vifs & pleins de chaleur, des idées neuves, des vues pleines de sagacité & de vraie philosophie; en un mot, on voit que s'il eût voulu ne se livrer qu'à une seule étude, quelque genre qu'il eût choisi, il y eût été un homme de génie.

M. Diderot parlant du Pere Porée, dit dans une de ses Lettres : « Il avoit certes de l'esprit

» & du goût ; & l'on peut dire de lui que *ce*
» *fut le dernier des Grecs.* Mais ce Philopo-
» mene des Rhéteurs faiſoit ce qu'on fait au-
» jourd'hui ; il rempliſſoit d'eſprit ſes ouvra-
» ges, & il ſembloit réſerver ſon goût pour
» juger des ouvrages des autres. »

Né avec un génie ardent & facile, M. Diderot avoit tout embraſſé, les Sciences, les Arts, l'Hiſtoire, la Morale, les Belles-Lettres, la Philoſophie. Delà vient que la traduction de l'Encyclopédie Anglaiſe de Chambers, qui lui avoit été propoſée, devint entre ſes mains l'entrepriſe la plus grande & la plus utile qu'un Homme de Lettres ait jamais formée. Il ſe propoſa de réunir dans un Dictionnaire tout ce qui avoit été découvert dans les ſciences, les détails des arts que les hommes ont inventés, les principes de la morale, ceux de la politique & de la légiſlation, les loix & les uſages des différentes ſociétés, la métaphyſique des langues, les regles de la grammaire, celles des différens genres de littérature, l'analyſe des facultés humaines, & juſqu'à l'hiſtoire des opinions religieuſes des

différens peuples. Il associa à son projet M. d'Alembert ; & l'on sait que le Discours préliminaire que celui-ci publia, ne contribua pas peu au succès de cette entreprise.

M. Diderot fut chargé de la rédaction de l'Ouvrage. Les persécutions que le premier volume lui attira l'obligerent de se tenir caché chez le Libraire ; & c'est-là qu'il corrigeoit les épreuves, & qu'il suppléoit à tous les articles oubliés par ses Coopérateurs. Quelque difficile & pénible que fût ce travail, on sait qu'il ne lui a valu que quinze cents livres par année, & vingt mille, à la fin de l'impression de l'Ouvrage entier : *Sic vos non vobis mellificatis apes.*

Les défauts de liaison qu'on apperçoit dans l'Encyclopédie rédigée par M. Diderot, viennent, qui le croiroit ! de ce que le Libraire, après avoir reçu les feuilles corrigées, les relisoit en son particulier, & en retranchoit sans façon tout ce qu'il jugeoit capable de faire arrêter l'Ouvrage, sans s'inquiéter des incohérences que ces suppressions devoient nécessairement occasionner. M. Diderot ne s'apperçut

de ce manége, que lorſque l'Ouvrage touchoit à ſa fin ; il lui fut même défendu de s'en plaindre au public, de peur que la connoiſſance de ces caſtrations ſi révoltantes ne diminuât le nombre des Souſcripteurs.

M. Diderot a été long-tems pauvre. Quand ſon pere lui eut retiré la penſion, il ſe vit obligé de ſortir de chez le Procureur, & d'aller ſe loger en chambre garnie. On lui a entendu raconter qu'un mardi-gras, n'ayant pas une obole en ſon pouvoir, il ſortit de bonne heure, dans l'eſpérance que quelqu'une de ſes Connoiſſances le prieroit à dîner. Il les viſite l'une après l'autre. Celles avec qui il étoit le plus libre, dînoient ce jour-là en ville ; & les autres, ou ne furent pas viſibles, ou ne le retinrent pas à dîner. Enfin, après avoir bien couru, il rentre à jeun, excédé de fatigue, vers les ſix heures du ſoir. Son Hôteſſe le voyant pâle & défait, lui offre un peu de vin chaud & de ſucre. Il le prend & ſe couche, en faiſant des réflexions philoſophiques ſur l'infortune & ſur les malheurs de l'indigence. Il fit alors le ſerment de

ne

ne jamais refuſer un écu à quiconque le lui demanderoit, & jamais ſerment ne fut plus religieuſement obſervé.

M. Diderot étoit magnanime & bon-homme. Un Poëte médiocre avoit compoſé contre les Incrédules une Satyre qui ne ſe vendit pas. L'Auteur des *Penſées philoſophiques* y étoit moins ménagé que les autres Écrivains reconnus pour Eſprits-forts. Le Poëte ayant appris combien M. Diderot étoit bon & obligeant, alla le trouver pour lui demander pardon de l'avoir attaqué, & lui avoua qu'il avoit enviſagé ſa Satyre comme une petite reſſource contre un beſoin momentané. « Tout n'eſt pas perdu, » lui répondit le Philoſophe; M. le Duc d'Or- » léans, retiré à Sainte Genevieve, m'hono- » roit autrefois de ſes bontés; aujourd'hui que » nous avons pris l'un & l'autre de nouvelles » façons de penſer, il croit que dire du mal » de moi, c'eſt ſervir l'Egliſe. Mettez à la tête » de votre Ecrit une Epître dédiée à ce Prince, » & il vous récompenſera. » Le Poëte demanda ce qu'il falloit dire dans cette dédicace.

M. Diderot lui en donna le plan, & finit par l'écrire lui-même. L'événement juſtifia ſa prédiction. Le Poëte obtint de ſon Mécene une gratification médiocre, à la vérité; mais il fût récompenſé.

Qu'eſt-ce que la vertu, demande M. Diderot? C'eſt, répond-il, ſous quelque face qu'on la conſidere, un ſacrifice de ſoi-même.

M. Diderot faiſoit le plus grand cas des Ouvrages de Richardſon; mais ſur-tout de ſa *Clariſſe* : « Je me ſouviens encore, diſoit-il » avec complaiſance, de la premiere fois qu'ils » tomberent entre mes mains : j'étois à la cam- » pagne. Combien cette lecture m'affecta déli- » cieuſement! A chaque inſtant je voyois mon » bonheur s'abréger d'une page. Bientôt j'é- » prouvai la même ſenſation qu'éprouveroient » des hommes d'un commerce excellent, qui » auroient vécu enſemble pendant long-tems, » & qui ſeroient ſur le point de ſe ſéparer. A

» la fin de la lecture, il me sembla tout-à-
» coup que j'étois resté seul. »

M. Diderot étant né extrêmement sensible, & ayant long-tems vécu dans la pauvreté, ne perdit jamais cette vivacité de sentiment qui nous identifie pour ainsi dire avec les objets dont notre ame se trouve affectée ; aussi s'enthousiasmoit-il aisément. Il ne parloit jamais de sang-froid de ce qui flattoit ou son esprit ou son cœur. Les morceaux suivans, tirés de l'*Eloge* qu'il a publié de Richardson, serviront à faire connoître son esprit & la trempe de son ame.

« O Richardson, Richardson, homme unique à mes yeux ! tu seras ma lecture dans tous les tems. Forcé par des besoins pressans, si mon ami tombe dans l'indigence, si la médiocrité de ma fortune ne suffit pas pour donner à mes enfans les soins nécessaires à leur éducation, je vendrai mes livres ; mais tu me resteras ; tu me resteras sur le même rayon avec

Moyſe, Homere, Euripide & Sophocle, & je vous lirai tour à tour. . . . . »

« O Richardſon ! j'oſerai dire que l'hiſtoire la plus vraie eſt pleine de menſonges, & que ton Roman eſt plein de vérités. L'hiſtoire peint quelques individus; tu peins l'eſpece humaine. L'hiſtoire attribue à quelques individus ce qu'ils n'ont ni dit ni fait; tout ce que tu attribues à l'homme, il l'a dit & fait. L'hiſtoire n'embraſſe qu'une portion de la durée, qu'un point de la ſurface du globe; tu as embraſſé tous les lieux & tous les tems. Le cœur humain, qui a été & ſera toujours le même, eſt le modele d'après lequel tu copies. Si l'on appliquoit au meilleur Hiſtorien une critique ſévere, y en a-t-il aucun qui la ſoutînt comme toi ? Sous ce point de vue, j'oſerai dire que ſouvent l'hiſtoire eſt un mauvais roman, & que le Roman, comme tu l'as fait, eſt une bonne hiſtoire. O Peintre de la nature ! c'eſt toi qui ne ments jamais. »

« Je n'ai jamais rencontré perſonne qui partageât mon enthouſiaſme, que je n'aie été tenté de l'embraſſer & de le ſerrer entre mes bras. »

« Richardſon n'eſt plus : quelle perte pour les lettres & pour l'humanité ! Cette perte m'a

touché comme s'il eût été mon frere. Je le portois en mon cœur ſans l'avoir vu, ſans le connoître que par ſes ouvrages. »

» Il n'a pas eu toute la réputation qu'il méritoit. Quelle paſſion que l'envie ! c'eſt la plus cruelle des Euménides : elle ſuit l'homme de mérite juſqu'au bord de ſa tombe ; là elle diſparoît, & la juſtice s'aſſied à ſa place. »

» O Richardſon ! ſi tu n'as pas joui, de ton vivant, de toute la réputation que tu méritois, combien tu ſeras grand chez nos neveux, lorſqu'ils te verront à la diſtance d'où nous voyons Homere ! Alors, qui eſt-ce qui oſera arracher une ligne de ton ſublime Ouvrage ? Tu as eu plus d'admirateurs parmi nous que dans ta patrie, & je m'en réjouis. Siecles, hâtez-vous de couler & d'amener avec vous les honneurs qui ſont dus à Richardſon ! J'en atteſte tous ceux qui m'écoutent : je n'ai pas attendu l'exemple des autres pour te rendre hommage ; dès aujourd'hui j'étois incliné au pied de ta ſtatue ; je t'adorois, cherchant au fond de mon ame des expreſſions qui répondiſſent à l'étendue de

l'admiration que je te portois, & je n'en trouvois point. » . . . .

M. Diderot & J.-J. Rouſſeau furent, pendant pluſieurs années, liés de la plus étroite amitié. Tous deux avoient les paſſions extrêmement vives ; mais le dernier étoit naturellement ombrageux & très-ſuſceptible. Il s'offenſa un jour (en 1757) d'un propos tenu par M. Diderot, à une perſonne de leur ſociété. Ce propos avoit l'air d'une indiſcrétion, d'un abus de confiance, & n'étoit qu'une explication néceſſaire d'un procédé mal interprété. Cependant J.-J. Rouſſeau n'écoutant que ſon injuſte prévention, écrivit à ſon ami des reproches outrageans, & lui ſignifia qu'il rompoit avec lui ; mais les premiers momens d'humeur paſſés, il ſentit qu'il avoit eu tort, ſi non de ſe plaindre, du moins d'avoir mis de l'aigreur dans ſes plaintes, & de s'être permis, dans la ſociété, des déclamations contre M. Diderot. Il y eut différentes lettres écrites de part & d'autre, dont deux nous ſont parvenues. Elles ſont de J.-J. Rouſſeau. Comme elles peuvent

ſervir à faire connoître le caractere de cet Ecrivain, nous les mettrons ſous les yeux de nos lecteurs.

Lettre de J.-J. Rouſſeau à M. Diderot.

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels ſont-ils donc enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer aſſez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laiſſer tyranniſer à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorſque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les moi : faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je ſuis, je mourrois de douleur ſi je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis ſix ſemaines.

Vous me parlez de vos ſervices; je ne les avois pas oubliés. Mais ne vous y trompez pas: beaucoup de gens m'en ont rendus, qui n'étoient pas mes amis. Un honnête homme, qui ne ſent rien, rend ſervice, & croit être ami : il ſe trompe, il n'eſt qu'honnête homme. Tout votre

empreſſement, tout votre zele pour me procurer des choſes dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, & c'eſt la ſeule choſe qu'on me refuſe. Ingrat! je ne t'ai point rendu de ſervice, mais je t'ai aimé; & tu ne me payeras de ta vie tout ce que j'ai ſenti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, & demande-lui ſi, quand ma préſence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas, & regardois au tems qu'il faiſoit pour aller à Vincennes (*) conſoler mon ami. Homme inſenſible & dur! deux larmes verſées dans mon ſein m'euſſent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuſes, & te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reſte; je ne veux plus rien de toi.

Lettre au même.

Le 2 Mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie. Vous ne m'en avez

(*) Où M. Diderot étoit détenu priſonnier.

que trop diſpenſé ; mais le plus grand crime de cet homme que vous noirciſſez d'une ſi étrange maniere, eſt de ne pouvoir ſe détacher de vous.

Mon deſſein n'eſt point d'entrer en explication, pour ce moment-ci, ſur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication ſeroit à préſent inutile. Car, quoique né bon & avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à méſinterpréter les diſcours & les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me juſtifier, & mes plus ingénues explications ne feroient que fournir à votre eſprit ſubtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je ſens que ce n'eſt point par là qu'il faut commencer. Je veux d'abord propoſer à votre bon-ſens des préjugés plus ſimples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, & dans leſquels je ne penſe pas au moins que vous puiſſiez trouver de nouveaux crimes.

Je ſuis un méchant homme, n'eſt-ce pas ? Vous en avez les témoignages les plus sûrs ; cela vous eſt bien atteſté. Quand vous avez

commencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, & quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si long-tems le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité, que de charger en secret un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant; mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot; ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans. Cherchez si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré?

A quelles penſions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre ? Quels concurrens ai-je à écarter ? Que m'en peut-il revenir de mal faire ? Moi qui ne cherche que la ſolitude & la paix, moi dont le ſouverain bien conſiſte dans la pareſſe & l'oiſiveté, moi dont l'indolence & les maux me laiſſent à peine le tems de pourvoir à ma ſubſiſtance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, & m'embarquer dans l'éternel manége des ſcélérats ? Quoi que vous en diſiez, on ne fait point les hommes quand on cherche à leur nuire. Le méchant peut méditer ſes coups dans la ſolitude ; mais c'eſt dans la ſociété qu'il les porte. Un fourbe a de l'adreſſe & du ſang-froid ; un perfide ſe poſſede & ne s'emporte point : reconnoiſſez-vous en moi quelque choſe de tout cela ? Je ſuis emporté dans la colere, & ſouvent étourdi de ſang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non, ſans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous puſſiez auſſi réfléchir un peu ſur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais ſavez-vous à quel point

l'exemple & l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits, qui n'évitent de louer grossiérement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité ? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, & d'être innocemment dans la main des méchans l'instrument de leur perfidie ! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée ; mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser. Pensez-y long-tems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire ; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissement. Vous retrouverez un ami digne de vous, & qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai, pour vous exhorter à cet examen, un motif de grand poids ; & ce motif, le voici :

Vous pourrez avoir été séduit & trompé. Cependant votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir ; y mourir enfin,

maudiſſant l'ingrat dont l'adverſité lui fit tant verſer des larmes, & qui l'accable indignement dans la ſienne. Il ſe peut que les preuves de ſon innocence vous parviennent enfin, que vous ſoyez forcé d'honorer ſa mémoire, & que l'image de votre ami mourant ne vous laiſſe pas des nuits tranquilles. Diderot, penſez-y; je ne vous en parlerai plus.

Il eſt aiſé de juger par ces deux Lettres que J.-J. Rouſſeau devoit avoir des torts à l'égard de M. Diderot; mais des torts ainſi réparés auroient dû être oubliés. Cependant M. Diderot rompit avec lui. S'étant mépris, comme beaucoup d'autres, ſur le véritable caractere de cet homme intégre, mais ſoupçonneux & inquiet, il ne pouvoit ſe figurer qu'il ſe crût innocent; & prenant pour hypocriſie ce qui n'étoit que l'effet d'un cœur droit, mais dirigé par un eſprit malade & abuſé, il crut devoir ceſſer tout commerce avec lui. C'eſt par une ſuite de cette erreur qu'il n'a pu lui pardonner d'avoir mal parlé de lui, de d'Alembert, de Hume,

& de quelques autres Philoſophes (*), & que, dans la *Vie de Séneque*, il l'a traité d'*artificieux ſcélérat*, & accuſé de s'être *caché pendant plus de cinquante ans ſous le maſque le plus épais de l'hypocriſie*. Ceux qui ont mieux étudié & plus approfondi le cœur, l'eſprit & les ouvrages polémiques du Citoyen de Geneve, en ont une toute autre idée. Quoiqu'ils regardent ſes *Confeſſions* comme le plus dangereux & le plus infâme des libelles publiés dans ce ſiecle, ſans excepter ceux où Voltaire accuſe de baſſeſſe, de vol & de pédéraſtie, des Hommes dont les mœurs ont toujours été irréprochables, ils ſont bien éloignés de croire que Rouſſeau fût un vil hypocrite & un artificieux ſcélérat. Ils blâment la plupart de ſes actions, & déplorent l'abus qu'il a fait le plus ſouvent de ſon génie; mais ils excuſent ſes intentions, qui, ſelon eux, étoient toujours droites. Et véritablement, diſent-ils, J.-J. étoit un fou, auſſi ſemblable à Paſcal par la vigueur de ſon génie, que par le travers de ſon imagination; il ne voyoit pas ſans ceſſe comme Paſcal un préci-

(*) Dans la partie de ſes *Confeſſions*, qui n'a pas été imprimée.

pice à ſes côtés, mais il croyoit fermement, ſur-tout dans les dernieres années de ſa vie, que tout l'univers étoit ligué contre ſon repos & ſon honneur. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire ſes Dialogues intitulés, *Rouſſeau Juge de Jean-Jacques*. Doué d'une ame extrêmement ſenſible, ennemi de la gêne & de toute fauſſeté, naturellement ombrageux, & ſemant les ſoupçons ſur la tête de ceux qui l'environnoient, aigri d'ailleurs par ſes maux & par les perſécutions que des eſprits, jaloux de ſes ſuccès, lui ont ſuſcitées, il penſoit mal des hommes, & ſe croyoit un agneau parmi des loups cruels. Delà ſes duretés, ſes reproches outrageans, ſes injuſtices à l'égard des perſonnes avec leſquelles il a été quelque tems en liaiſon. Rouſſeau voyoit mal; mais comme il raiſonnoit conſéquemment d'après ce qu'il voyoit, les eſprits qui n'ont pas pris la peine d'approfondir ſon caractere, n'ont pu ſe perſuader qu'un Écrivain, qui s'exprimoit avec tant d'éloquence, fût de bonne foi dans ſes opinions; & n'ont pas manqué de lui faire un crime de celles qui bleſſoient la décence & la vérité. Mais, ſi c'eſt l'intention qui fait le crime,

nous ſommes perſuadés que celle de J.-J. Rouſſeau ne fut jamais de mal faire, quoiqu'il ait ſouvent mal fait.

Tout ſenſible qu'étoit M. Diderot, ſa ſenſibilité n'égaloit point celle de Jean-Jacques ; auſſi fut-il plus ſage & moins éloquent que le Genevois. Le génie eſt une eſpece d'ivreſſe qui double les facultés de celui qui l'éprouve, mais qui étant trop forte, ne permet pas de voir les objets tels qu'ils ſont. Auſſi rien de plus rare que l'union de la ſageſſe & du génie. « La ſageſſe, diſoit M. Diderot, eſt l'ouvrage du jugement que le vulgaire appelle *raiſon ;* & le génie eſt l'effet de l'enthouſiaſme que le vulgaire appelle *folie.* »

M. Diderot prétendoit que le but de la philoſophie n'eſt pas ſeulement de nous corriger, mais de nous apprendre à corriger les autres. « A quoi ſert-elle, ſi elle ſe tait? Ou parlez, » diſoit-il à un Philoſophe, ou renoncez au » titre d'Inſtituteur du genre humain. Vous

» ſerez

» ſerez perſécuté ; c'eſt votre deſtinée. On vous
» fera boire la ciguë ; Socrate l'a bue avant
» vous. On vous empriſonnera, on vous exi-
» lera, on brûlera vos ouvrages ; on vous fera
» peut-être vous-même monter ſur un bû-
» cher. . . . Vous pâliſſez ! la frayeur vous
» prend ! & vous voulez attaquer les mauvaiſes
» loix, les mauvaiſes mœurs, les ſuperſtitions
» régnantes, les vices, les vexations, les actes
» de la tyrannie ! Quittez votre robe magiſ-
» trale, ou ſachez renoncer au repos. Votre
» état eſt un état de guerre ; vous n'avez pas
» ſeulement affaire aux erreurs & aux vices,
» mais encore aux aveugles & aux vicieux.
» Votre unique ſouci, c'eſt d'avoir raiſon. Mé-
» nager les préjugés, c'eſt manquer à la vérité ;
» ménager les vices, c'eſt rougir de la vertu. »

Il diſoit encore, en parlant de la *Vie de Séneque*, qu'il publia quelque tems avant ſa mort : « Cet Ouvrage ſera bien mauvais, s'il
» n'irrite pas la haine, & n'excite pas les cris
» de la méchanceté. Elle ſouffriroit patiem-
» ment que je lui enlevaſſe une de ſes victi-
» mes ! Je ne m'y attends pas. Heureuſement,
» entre les ennemis de la Philoſophie, ſi les

» uns ont la perverſité des Tigillins, ils n'en » ont pas la puiſſance; & ſi les autres en ont » la puiſſance, ils n'en ont pas la perverſité. » Ceux qui pourroient me nuire, ne le vou- » dront pas; & ceux qui le voudroient, ne » le pourront pas. »

M. Diderot déteſtoit toute eſpece de ſervitude, & il avoit cela de commun avec preſque tous les Gens-de-Lettres qui aiment mieux renoncer à la fortune, que de l'acheter par un trop long ſacrifice de leur liberté. L'abus du pouvoir le mettoit hors de lui-même, & lui arrachoit quelquefois, contre les oppreſſeurs, des mots ſublimes par leur énergie. On peut s'en former une idée par la maniere dont il s'eſt exprimé ſur la formation des treize Etats-Unis d'Amérique. « Puiſſe la révolution qui » vient de s'opérer au-delà des mers, en » offrant à tous les habitans de l'Europe un » aſyle contre le fanatiſme & la tyrannie, inſ- » truire ceux qui gouvernent les hommes, ſur » le légitime uſage de leur autorité! Puiſſent » ces braves Américains, qui ont mieux aimé

» voir leurs femmes outragées, leurs enfans
» égorgés, leurs habitations détruites, leurs
» champs ravagés, leurs villes incendiées, ver-
» ser leur sang & mourir, que de perdre la
» plus petite portion de leur liberté, prévenir
» l'accroissement énorme, & l'inégale distribu-
» tion de la richesse, le luxe, la mollesse,
» la corruption des mœurs, & pourvoir au
» maintien de leur gouvernement! Puissent-ils
» reculer, au moins pour quelques siecles, le
» décret prononcé contre toutes les choses de
» ce monde; décret qui les a condamnées à
» avoir leur naissance, leur tems de vigueur,
» leur décrépitude & leur fin! Puisse la terre
» engloutir celle de leurs Provinces, assez puis-
» sante un jour & assez insensée pour cher-
» cher les moyens de subjuguer les autres!
» Puisse, dans chacune d'elles, ou ne jamais
» naître, ou mourir sur le champ sous le glaive
» du bourreau, ou par le poignard d'un Bru-
» tus, le citoyen assez puissant un jour, &
» assez ennemi de son propre bonheur, pour
» former le projet de s'en rendre le maître!
» Qu'ils songent que le bien général ne se
» fait jamais que par nécessité; & que c'est le

» tems de la prospérité, & non celui de l'ad-
» versité, qui est fatal pour les gouvernemens.

» L'adversité occupe les grands talens; la
» prospérité les rend inutiles, & porte aux pre-
» miers emplois les ineptes, les riches corrom-
» pus, & les méchans.

» Qu'ils songent que la vertu couve souvent
» le germe de la tyrannie.

» Si le grand homme est long-tems à la
» tête des affaires, il devient despote. S'il y
» est peu de tems, l'administration se relâche
» & languit sous une suite d'administrateurs
» communs.

» Qu'ils songent que ce n'est ni par l'or ni
» même par la multitude des bras, qu'un Etat
» se soutient, mais par les mœurs.

» Mille hommes, qui ne craignent pas pour
» leur vie, sont plus redoutables que dix mille
» qui craignent pour leur fortune.

» Qu'ils songent que si, dans les circons-
» tances qui permettent la délibération, le
» conseil des vieillards est le bon; dans les
» instans de crise, la jeunesse est communé-
» ment mieux avisée que la vieillesse. »

M. Diderot ayant eu occaſion de rendre un ſervice eſſentiel à Madame Geoffrin, cette Dame imagina, par reconnoiſſance, d'aller un jour déménager tous les haillons du réduit de ce Philoſophe, & d'y faire mettre d'autres meubles, qui, quoique beaux, étoient d'une extrême ſimplicité.

Quelques jours auparavant, le célebre M. Vernet avoit fait préſent à M. Diderot d'un tableau de ſa compoſition; celui-ci voulant lui en marquer ſa reconnoiſſance, profita du déménagement de ſes vieux meubles, pour compoſer une petite piece, ſous le titre de *Regrets ſur ma vieille robe de chambre*, où il eſt beaucoup queſtion du tableau & du mérite de l'Artiſte. Comme cette Piece eſt peu connue, & qu'elle préſente des traits qui caractériſent l'eſprit & l'ame de l'Auteur, nous croyons devoir l'inſérer ici.

Regrets ſur ma vieille robe de chambre.

Pourquoi ne l'avoir point gardée? Elle étoit faite à moi, j'étois fait à elle; elle mouloit tous les plis de mon corps, ſans le gêner,

j'étois pittoresque & beau : l'autre, roide, empesée, me mannequine. Il n'y avoit aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât; car l'indigence est presque toujours officieuse. Un livre étoit-il couvert de poussiere ? Un des pans s'offroit à l'essuyer. L'encre épaissie refusoit-elle de couler de ma plume ? Elle présentoit le flanc. On y voyoit tracés en longues raies noires les fréquens services qu'elle m'avoit rendus ; ces longues raies annonçoient le Littérateur, l'Ecrivain, l'homme qui travaille : à présent j'ai l'air d'un riche fainéant ; on ne sait qui je suis.

Sous son abri je ne redoutois ni la maladresse d'un valet, ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute d'eau ; j'étois le maître absolu de ma vieille robe de chambre ; je suis devenu l'esclave de la nouvelle. Le dragon qui surveilloit à la toison d'or ne fut pas plus inquiet que moi ; le souci m'enveloppe.

Le vieillard passionné qui s'est livré, pieds & poings liés, aux caprices, à la merci d'une jeune fille, dit depuis le matin jusqu'au soir : Où est ma bonne, ma vieille Gouvernante ? Quel démon m'obsédoit, le jour que je la

chaſſai pour celle-ci ? Puis il pleure, il ſoupire. Je ne pleure pas, je ne ſoupire pas; mais à chaque inſtant je dis : Maudit ſoit celui qui inventa l'art de donner du prix à l'étoffe commune, en la teignant en écarlate ! Maudit ſoit le précieux vêtement que je révere ! Où eſt mon ancien, mon humble, mon commode lambeau de callemande ?

Mes amis, gardez vos vieux amis ! Mes amis, craignez l'atteinte de la richeſſe ! Que mon exemple vous inſtruiſe ! La pauvreté a ſes franchiſes ; l'opulence a ſa gêne.

O Diogene ! ſi tu voyois ton diſciple ſous le faſtueux manteau d'Ariſtippe, comme tu rirois ! O Ariſtippe ! ce manteau faſtueux fut payé bien cher ! Quelle comparaiſon de ta vie molle, rampante, efféminée, & de la vie libre, ferme, indépendante du Cynique déguenillé ! J'ai quitté le tonneau où je régnois, pour ſervir ſous un tyran.

Ce n'eſt pas tout, mon ami : écoutez les ravages du luxe, les ſuites funeſtes d'un luxe conſéquent.

Ma vieille robe de chambre étoit une avec les autres guenilles qui m'environnoient. Une

chaiſe de paille, une table de bois, une tapiſſerie de Bergame, une planche de ſapin qui ſoutenoit quelques livres, quelques eſtampes enfumées, ſans bordure, clouées par les angles ſur cette tapiſſerie; entre ces eſtampes trois ou quatre plâtres ſuſpendus formoient, avec ma vieille robe de chambre, l'indigence la plus harmonieuſe. Tout eſt déſaccordé; plus d'enſemble, plus d'unité, plus de beauté.

Une nouvelle Gouvernante ſtérile, qui ſuccede dans un presbytere, la femme qui entre dans la maiſon d'un veuf, le Miniſtre qui remplace un Miniſtre diſgracié, le Prélat Moliniſte qui s'empare du diocèſe d'un Prélat Janſéniſte, ne cauſent pas plus de trouble, que l'écarlate intruſe en a cauſé chez moi.

Je puis ſupporter ſans dégoût la vue d'une Payſanne; ce morceau de toile groſſiere qui couvre ſa tête, cette chevelure qui tombe éparſe ſur ſes joues, ces haillons troués qui la vêtiſſent à demi, ce mauvais cotillon court qui ne va pas à la moitié de ſes jambes, ces pieds nus & couverts de fange ne peuvent me bleſſer; c'eſt l'image d'un état que je reſpecte; c'eſt l'enſemble des diſgraces d'une condition né-

ceſſaire & malheureuſe que je plains : mais mon cœur ſe ſouleve, &, malgré l'atmoſphere parfumée qui la ſuit, j'éloigne mes pas, je détourne mes regards de cette Courtiſanne dont la coëffure à point d'Angleterre & les manchettes déchirées, les bas de ſoie ſales & la chauſſure uſée me montrent la miſere du jour aſſociée à l'opulence de la veille.

Tel eût été mon domicile, ſi l'impérieuſe écarlate n'eût tout mis à ſon uniſſon.

J'ai vu la Bergame céder à la tenture de Damas la muraille à laquelle elle étoit depuis ſi long-tems attachée.

Deux eſtampes qui n'étoient pas ſans mérite, la chute de la manne dans le déſert, du Pouſſin, & l'Eſther devant Aſſuerus, du même ; l'une honteuſement chaſſée par un vieillard de Rubens, la chute de la manne diſſipée par une tempête de Vernet, la chaiſe de paille reléguée dans l'anti-chambre par le fauteuil de maroquin.

Homere, Virgile, Horace, Cicéron, ſoulager le foible ſapin courbé ſous leur maſſe, & ſe renfermer dans une armoire marquetée, aſyle plus digne d'eux que de moi.

Une grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée ; ces deux jolis plâtres que je tenois de l'amitié de Falconet, & qu'il avoit réparés lui-même, déménagés par une Venus accroupie ; l'argile moderne brisé par le bronze antique.

La table de bois disputoit encore le terrein, à l'abri d'une foule de brochures & de papiers entassés pêle-mêle, & qui sembloient devoir la dérober long-tems à la catastrophe qui la menaçoit : un jour elle subit son sort, & en dépit de ma paresse, les brochures & les papiers allerent se ranger dans les serres d'un bureau précieux.

Instinct funeste des convenances ! tact délicat & ruineux ! goût sublime, qui changes, qui déplaces, qui édifies, qui renverses, qui vuides les coffres des peres, qui laisses les filles sans dot, les fils sans éducation, qui fais tant de belles choses & de si grands maux! toi qui substitues chez moi le fatal & précieux bureau à la table de bois; c'est toi qui perds les nations, c'est toi qui peut-être un jour conduiras mes effets sur le Pont St. Michel, *

(*) Lieu où l'on vend les meubles saisis pour dettes.

où l'on entendra la voix enrouée d'un Juré-Crieur dire : *A vingt louis une Vénus accroupie.*

L'intervalle qui reſtoit entre la tablette de ce bureau & la tempête de Vernet qui eſt au deſſus, faiſoit un vide déſagréable à l'œil ; ce vide fut rempli par une pendule ; & quelle pendule encore ? Une pendule à la Geoffrin, une pendule où l'or contraſte avec le bronze.

Il y avoit un angle vacant à côté de la fenêtre ; cet angle demandoit un ſecrétaire, qu'il obtint.

Autre vide déplaiſant entre la tablette du ſecrétaire & la belle tête de Rubens ; il fut rempli par deux La Grenée.

Ici c'eſt une Madeleine, troiſieme tableau du même Artiſte. Là c'eſt une eſquiſſe ou de Vien ou de Doyen ; car je donne auſſi dans les eſquiſſes.

Et ce fut ainſi que le réduit édifiant du Philoſophe ſe transforma dans le cabinet ſcandaleux du Publicain. J'inſulte auſſi à la miſere nationale !

De ma médiocrité premiere il n'eſt reſté qu'un tapis de liſieres ; ce tapis meſquin ne

ne cadre gueres avec mon luxe, je le ſens ; mais j'ai juré, & je jure (car les pieds de Denis le Philoſophe ne fouleront jamais un chef-d'œuvre de la Savonnerie) que je réſerverai ce tapis, comme le Payſan transféré de ſa chaumiere dans le palais de ſon Souverain, reſſerra ſes ſabots. Lorſque le matin, couvert de la ſomptueuſe écarlate, j'entre dans mon cabinet, ſi je baiſſe la vue, j'apperçois mon ancien tapis de liſieres ; il me rappelle mon premier état, & l'orgueil s'arrête à l'entrée de mon cœur.

Non, mon ami, non, je ne ſuis point corrompu : ma porte s'ouvre toujours au beſoin qui s'adreſſe à moi ; il me trouve la même affabilité ; je l'écoute, je le conſeille, je le ſecours, je le plains. Mon ame ne s'eſt point endurcie ; ma tête ne s'eſt point relevée ; mon dos eſt bon & rond comme ci-devant : c'eſt le même ton de franchiſe ; c'eſt la même ſenſibilité. Mon luxe eſt de fraîche date, & le poiſon n'a point encore agi. Mais, avec le tems, qui ſait ce qui peut arriver ? Qu'attendre de celui qui a oublié ſa femme & ſa fille, qui s'eſt endetté, qui a ceſſé d'être époux & pere, & qui, au

lieu de dépoſer au fond d'un coffre fidele une ſomme utile?....

Ah! ſaint Prophete, levez vos mains au ciel! priez pour un ami en péril; dites à Dieu: « Si tu vois dans tes décrets éternels que la » richeſſe corrompe le cœur de Denis, n'é- » pargnes pas les chef-d'œuvres qu'il idolâtre, » détruis-les, & ramenes-le à ſa premiere » pauvreté. » Et moi, je dirai au ciel de mon côté: « O Dieu! je me réſigne à la priere du » Saint Prophete & à ta volonté; je t'abandonne » tout, reprends tout; oui, tout, excepté le » Vernet. Ah! laiſſe-moi le Vernet. Ce n'eſt » pas l'Artiſte, c'eſt toi qui l'as fait; reſpecte » l'ouvrage de l'amitié & le tien; vois ce phare, » vois cette tour adjacente qui s'élevent à droite; » vois ce vieil arbre que les vents ont déchi- » ré. Que cette maſſe eſt belle! Au deſſous de » cette maſſe obſcure, vois ces rochers cou- » verts de verdure: c'eſt ainſi que ta main » puiſſante les a fondés; c'eſt ta main bien- » faiſante qui les a tapiſſés. Vois cette terraſſe » inégale qui deſcend du pied des rochers vers la » mer; c'eſt l'image même des dégradations que » tu as permis au tems d'exercer ſur les choſes

» du monde les plus ſolides. Ton ſoleil l'auroit-
» il autrement éclairée ? Dieu, ſi tu anéantis
» cet ouvrage de l'art, on dira que tu es un
» Dieu jaloux. * Prends pitié des malheureux
» épars ſur cette rive : ne te ſuffit-il pas de
» leur avoir montré le fond des abymes ? Ne
» les as-tu ſauvés que pour les perdre ? Ecoute
» la priere de celui-ci qui te remercie ; aide
» les efforts de celui-là qui raſſemble les triſtes
» reſtes de ſa fortune, ferme l'oreille aux im-
» précations de ce furieux : hélas ! il ſe pro-
» mettoit des retours ſi avantageux ! il avoit
» médité le repos & la retraite ; il en étoit à
» ſon dernier voyage ; cent fois dans la route
» il avoit calculé par ſes doigts le fond de ſa
» fortune ; il en avoit arrangé l'emploi, &
» voilà toutes ſes eſpérances trompées ; à peine
» lui reſte-t-il de quoi couvrir ſes membres
» nus. Sois touché de la tendreſſe de ces deux
» époux ; vois la terreur que tu as inſpirée à
» cette femme : elle te rend graces du mal que
» tu ne lui as pas fait ; cependant ſon enfant,

(*) Il eſt inutile de remarquer que ce n'eſt là qu'une hyperbole, qu'une expreſſion poétique.

» trop jeune encore pour savoir à quel péril
» tu l'avois exposé, lui, son pere & sa mere,
» s'occupe du fidele compagnon de son voya-
» ge; il attache le collier de son chien : fais
» grace à l'innocent. Vois cette autre mere
» fraîchement échappée des eaux avec son
» époux : ce n'est pas pour elle qu'elle a trem-
» blé, c'est pour son enfant; vois comme elle
» le serre contre son sein; vois comme elle le
» baise. O Dieu ! reconnois les eaux que tu as
» créées, reconnois-les, & lorsque ton souffle
» les agite, & lorsque ta main les appaise.
» Reconnois les sombres nuages que tu avois ras-
» semblés, & qu'il t'a plu de dissiper; déja ils
» se séparent, ils s'éloignent; déja la lueur de
» l'astre du jour renaît sur la surface des eaux; je
» présage le calme à cet horizon rougeâtre.
» Qu'il est loin, cet horizon ! il ne confine
» point avec la mer; le ciel descend au des-
» sous, & semble tourner autour du globe.
» Acheve d'eclaircir ce ciel, acheve de rendre
» à la mer sa tranquillité; permets à ces ma-
» telots de remettre à flot leur navire échoué;
» seconde leur travail; donne-leur des forces,
» & laisse-moi mon tableau : laisse-le moi,

» comme la verge dont tu châtieras l'homme » vain. Déja ce n'eſt plus moi qu'on viſite, » qu'on vient entendre; c'eſt Vernet qu'on vient » admirer dans mon cabinet : le Peintre a hu- » milié le Philoſophe. »

O mon ami, le beau Vernet que je poſſede! Le ſujet eſt la fin d'une tempête, ſans cataſtrophe fâcheuſe; les flots ſont encore agités, le ciel couvert de nuages; les matelots s'occupent ſur leur navire échoué; les habitans accourent des montagnes voiſines. Que cet Artiſte a d'eſprit! il ne lui a fallu qu'un petit nombre de figures principales, pour rendre toutes les circonſtances de l'inſtant qu'il a choiſi. Comme toute cette ſcene eſt vraie! comme tout eſt peint avec légereté, facilité & vigueur! Je veux garder ce témoignage de ſon amitié; je veux que mon Gendre le tranſmette à ſes enfans, ſes enfans aux leurs, & ceux-ci aux enfans qui naîtront d'eux.

Si vous voyiez le bel enſemble de ce morceau, comme tout y eſt harmonieux, comme les effets s'y enchaînent, comme tout ſe fait valoir ſans effort & ſans apprêt; comme ces montagnes de la droite ſont vaporeuſes, comme ces rochers & les édifices

édifices ſurimpoſés ſont beaux ; comme cet arbre eſt pittoreſque, comme cette terraſſe eſt éclairée, comme la lumiere s'y dégrade, comme les figures ſont diſpoſées, vraies, agiſſantes, naturelles, vivantes, comme elles intéreſſent ; la force dont elles ſont peintes, la pureté dont elles ſont deſſinées ; comme elles ſe détachent du fond ; l'énorme étendue de cet eſpace, la vérité de ces eaux, ces nuées, ce ciel, cet horizon : ici le fond eſt privé de la lumiere & le devant éclairé, au contraire du technique commun. Venez voir mon Vernet, mais ne me l'ôtez pas.

Avec le tems, les dettes s'acquitteront, le remords s'appaiſera, & j'aurai une jouiſſance pure. Ne craignez pas que la fureur d'entaſſer de belles choſes me prenne ; les amis que j'avois, je les ai, & le nombre n'en eſt point augmenté ; j'ai Laïs, mais Laïs ne m'a pas : heureux entre ſes bras, je ſuis prêt à la céder à celui que j'aimerai, & qu'elle rendroit plus heureux que moi ; & pour vous dire mon ſecret à l'oreille, cette Laïs, qui ſe vend ſi cher aux autres, ne m'a rien coûté.

Nous croyons devoir terminer l'article de M. Diderot par la lettre d'une perſonne qui l'a beaucoup vu les dernieres années de ſa vie, & à qui nous avions demandé des anecdotes ſur cet homme célebre.

« Il ne m'a pas été poſſible, Monſieur, d'obtenir les renſeignemens que vous deſirez. Je quitte dans le moment Madame Caroillon de Vandeuil, fille unique de M. Diderot, & qui a tout l'eſprit de ſon pere ; elle m'a dit que je m'y prenois trop tard, attendu que M. Naigeon, qui s'occupe de l'éloge hiſtorique du mort, a reçu de la famille toutes les inſtructions relatives à cet objet, & qu'il ne conviendroit pas de vous fournir les moyens d'aller ſur ſes briſées. M. Naigeon étoit depuis trente ans l'ami de M. Diderot, & méritoit de l'être, autant par ſes qualités perſonnelles, que par ſes talens littéraires. Divers morceaux de l'Encyclopédie ſont de ſa façon, entre autres, l'article *Richeſſe* ; je crois que l'article *Finances* eſt auſſi de lui. Il eſt l'Editeur de la *traduction des œuvres de Séneque le Philoſophe*, par feu M. la Grange, & a enrichi cette traduction de notes hiſtoriques, critiques & littéraires qui

annoncent des connoiſſances auſſi variées que profondes. . . . »

Ce que je ſais en mon particulier de M. Diderot n'eſt gueres intéreſſant. . . . . Pere tendre, maître indulgent, ami zélé, admirateur enthouſiaſte, la bonté formoit la baſe de ſon caractere, & il préféroit dans autrui cette qualité à toutes les autres : mais ne vous y trompez pas ; il n'accordoit le titre de *bon* qu'à ceux qui ont le courage d'être fermes & ſéveres dans l'occaſion. Combien d'hommes en effet qui ſe croient *bons*, qui paſſent pour tels, & qui ne ſont que *bonnes gens*, c'eſt-à-dire dupes, indolens, trop foibles pour être méchans, ou qui ne font point de mal, de peur qu'il ne leur en arrive ! La bonté libre, réfléchie, fait l'*homme bon* ; la bonté d'inſtinct, naturelle, fruit des humeurs, fait le *bon-homme*. Celui-ci eſt preſque toujours un ſot, & *un ſot*, comme dit la Rochefoucault, *n'a pas aſſez d'étoffe pour être bon* : au lieu que l'homme véritablement bon, tel qu'étoit M. Diderot, ſait récompenſer doublement une bonne action, & s'armer de ſévérité contre les méchans ; ils ſeroient bien plus rares, s'ils n'étoient enhardis par l'aſſurance de l'impunité. Cela me rappelle

que M. Diderot, parlant un jour, en ma préſence, d'un de ces hommes bons, officieux, complaiſans envers tout le monde, ſans diſtinction de tems, de circonſtances & de perſonnes : « C'eſt, dit-il, un imbécille, qui porte de la » bonté comme un pommier porte des pom- » mes, ſans le vouloir, & ſans s'en douter. »

M. Diderot étoit actif, quand il s'agiſſoit d'obliger, & ne ſe donnoit point de relâche qu'il n'y eût réuſſi. Il y a environ quinze mois que, tout occupé d'un acte de bienfaiſance dont un nommé Durand, Peintre en émail, étoit l'objet, il perdit la tête, par une fauſſe attaque d'apoplexie. Pendant trois ou quatre jours que dura cet état, il parloit fréquemment de l'affaire de Durand, & c'étoit la ſeule choſe ſur laquelle il ne déraiſonnoit pas. Comme cette idée paroiſſoit le tourmenter, il fallut ſe donner des mouvemens pour conſommer le ſervice qu'il avoit en vue de rendre. On lui annonça le ſuccès ; il y parut ſenſible, & depuis ce moment il ne parla plus de ſon protégé.

Il étoit né ſi ſenſible, qu'à l'âge de ſix ans, ayant été voir pendre un voleur, il en revint avec la jauniſſe.

Il savoit le grec, le latin, l'anglois & l'italien, comme sa propre langue.... Il faisoit un cas particulier de M. Grimm, à qui il devoit la protection & les bienfaits de l'Impératrice de Russie; de M. d'Alembert, qu'il appelloit le *Sage par excellence;* de M. Marmontel, qu'il regardoit comme un de nos meilleurs esprits; &c. Il aimoit & recherchoit dans la société les hommes à caractere, même lorsqu'ils pensoient autrement que lui. C'est par cette raison qu'il se plaisoit beaucoup avec un M. Peyrilhe, Professeur de Chymie, au College de Chirurgie, connu par quelques ouvrages de Médecine, & par la continuation de l'Histoire de la Chirurgie. Ce Chirurgien ou Médecin est, dit-on, un vrai Philosophe, qui pratique ce que les autres enseignent, & qui croiroit se dégrader, s'il parloit ou écrivoit jamais contre sa conscience. Il faisoit de fréquentes visites à M. Diderot, qui l'appelloit *son Caton.* L'Auteur des *Siecles payens* prétend que le style de ce Médecin a l'énergie & la précision de celui de Tacite: c'est ce que j'ignore, car je n'ai rien lu de lui; mais il est certain que M. Diderot l'estimoit autant pour son savoir & ses lumieres, que pour

ſon caractere & ſes ſentimens. Il faiſoit auſſi une grande eſtime de M. Darcet, Membre de l'Académie des Sciences, & de la Société Royale de Médecine; il en parle dans ſa lettre à M. Naigeon, placée à la tête de la vie de Séneque.

Vous connoiſſez l'éloge qu'il a fait de l'Auteur de *Clariſſe* & de *Paméla*; mais vous ne ſavez peut-être pas qu'il ne rencontroit jamais d'Anglois ou de François qui eût voyagé en Angleterre, ſans lui demander s'il avoit vu le *Poëte Richardſon* & le *Philoſophe Hume*. Il donnoit à Richardſon le titre de *Poëte*, à cauſe de la richeſſe de ſon imagination. « Mal-» heur, diſoit-il, à ceux qui ne ſentent pas » la ſupériorité de cet Auteur ſur les autres » Ecrivains! c'eſt ſur-tout une grande malédic-» tion que de ne pas eſtimer *Clariſſe*; mais ſi » grande, que j'aimerois mieux tout-à-l'heure » que ma fille mourût entre mes bras, que de l'en ſavoir frappée. Ma fille!.... oui, j'y ai penſé, & je ne m'en dédis pas. » Il a depuis employé ce trait dans l'éloge de Richardſon; mais, n'oſant l'avouer, il l'a mis ſur le compte d'une femme, qu'il ſuppoſe preſqu'auſſi fanatique de Richardſon, que lui-même.

Me parlant un jour de l'éloge hiſtorique de l'Abbé de St. Pierre, par M. d'Alembert, il loua ſur-tout l'endroit où l'Auteur parle de l'utilité dont il ſeroit pour les progrès de la vérité, que chaque homme de lettres laiſſât un teſtament de mort, ajoutant immédiatement après : *Je ſouhaite, pour le progrès des ſciences & de la raiſon, que M. d'Alembert nous faſſe long-tems attendre le ſien.*

Quelque tems après la mort de M. de la Condamine, un parent de cet Académicien, qui arrivoit de Ruſſie dans un piteux état, vint prier M. Diderot de s'intéreſſer à lui, pour lui procurer quelque place qui lui donnât à vivre : le ſoir, en rentrant chez lui, après avoir fait ſa ronde auprès des anciens amis de M. de la Condamine, M. Diderot répondit en ma préſence à ſa fille, qui lui demandoit quel avoit été le fruit de ſes démarches : « Je me ſuis » apperçu que la recommandation d'un mort » eſt bien peu de choſe auprès des vivans. »

Avant qu'il ne fût à ſon aiſe, M. Diderot, ſe trouvant dans l'impoſſibilité de prêter 600 livres à une femme qui en avoit beſoin, & qu'il deſiroit d'obliger, s'enferma dans ſa cham-

bre, travailla de toutes ſes forces, compoſa en quatre jours les *Penſées philoſophiques*, & les ayant préſentées à ſon Libraire, il en reçut la ſomme qu'il deſiroit de prêter.

Il étoit ſi obligeant, ſi libéral, que ſa femme appelloit *diſſipation* ſa généroſité; & en conſéquence, elle a toujours tenu la bourſe. Depuis vingt ans il ne retiroit de ſes ouvrages que ce qu'il croyoit néceſſaire pour ſes menus plaiſirs & ſes petits dons. Il ne diſoit pas au Libraire: *Mon ouvrage vaut tant*, mais *j'ai beſoin de tant.* Il travailloit pour les autres gratuitement, & avec plus de ſoin & de correction, que lorſqu'il compoſoit pour ſon propre compte. Il a fait ou corrigé des ouvrages ſans nombre pour des ingrats, ſachant qu'ils le feroient; il a beaucoup écrit pour des Magiſtrats & des Evêques.... Sa femme, qui eſt dévote à l'excès, ne lui a jamais parlé de ſon incrédulité, ni lui, n'a jamais blâmé ſa dévotion; loin de la gêner à cet égard, il paroiſſoit l'en eſtimer davantage, & il lui eſt arrivé pluſieurs fois, pour lui complaire, de mener lui-même ſa fille au Catéchiſme. C'eſt auſſi pour plaire à Madame Diderot qu'il a reçu, dans ſa derniere maladie, les viſites du

Curé de S. Sulpice, avec qui il ne parloit que de la pluie & du beau tems, & qu'il trouvoit bon-homme. Il eſt mort à table, & il m'a dit vingt fois qu'on mouroit ainſi dans ſa famille: c'eſt à table que ſont morts deux de ſes oncles, ſon pere & ſon ayeul....

Un ou deux ans avant ſa mort, il a recueilli tous ſes ouvrages, les a fait copier, & les a envoyés à l'Impératrice de Ruſſie. On ne ſait ce que ſont devenus les originaux; on ſoupçonne qu'il en a fait préſent à M. Naigeon, ſon intime ami.....

JEAN-JACQUES LE FRANC, *Marquis* DE POMPIGNAN, *ancien Premier Préſident de la Cour des Aides de Montauban, ſa patrie, de l'Académie Françoiſe & de pluſieurs autres; né en* 1709, *mort à Pompignan, près de Toulouſe, le premier Novembre* 1784.

Il occupa ſucceſſivement à la Cour des Aides de Montauban la charge d'Avocat-général & celle de Premier Préſident. Né avec un goût

décidé pour les arts, il fut en allier la culture avec les occupations & les devoirs du Magiſtrat. Parmi les productions de ſes loiſirs, on compte pluſieurs ouvrages, qui le placent à côté des meilleurs Ecrivains & des meilleurs Poëtes de ce ſiecle. Il n'avoit que vingt-deux ans, lorſqu'il compoſa *Didon* ; cette Tragédie lui coûta un an de travail, & fut généralement regardée comme le début d'un génie capable d'égaler les plus grands maîtres, & particuliérement Racine, que perſonne n'a atteint de plus près. On ſait que lorſqu'il voulut la faire repréſenter, la police exigea pluſieurs ſuppreſſions, entre autres, celle des quatre vers ſuivans, leſquels faiſoient partie de la réponſe de Didon à Iarbe qui vient de lui demander de quel droit elle régnoit en Afrique.

S'il falloit remonter juſques aux premiers titres,
Qui du ſort des humains rendent les Rois arbitres,
Chacun pourroit prétendre à ce ſublime honneur :
Et le premier des Rois fut un uſurpateur.

Voltaire a dit depuis, dans ſa *Mérope* :

Le premier qui fut Roi, fut un ſoldat heureux.

& la Police n'a point exigé la ſuppreſſion de ce vers également hardi.

Mademoiſelle Dufreſne joua le rôle de Didon avec tant d'intelligence & de talent, que M. de Pompignan lui en marqua ſa ſatisfaction par cet *impromptu*, qu'on ne trouve point dans la collection de ſes Œuvres.

Reine crédule, infortunée Amante,
Virgile en vain, des plus vives couleurs,
Nous peint ta beauté ſéduiſante :
Que n'avois-tu les yeux de l'Actrice charmante,
Qui, ſous ton nom, fait verſer tant de pleurs!
Malgré l'inconſtance fatale,
Attachée aux amours de ton Héros pieux,
Enée auroit laiſſé ſes Dieux,
Et Carthage jamais n'auroit eu de rivale.

Encouragé par le ſuccès de ſon premier eſſai dans l'art de Melpomene, M. de Pompignan compoſa deux autres Tragédies, dont une Africaine, ſous le titre de *Zoraïde* : il lut celle-ci aux Comédiens, qui la reçurent tout d'une voix; cependant ils lui ſignifierent quelque tems après qu'ils ne la joueroient point, s'il ne leur en faiſoit une ſeconde lecture, pour y corriger quelque choſe. On prétend que M. de Pompignan, qui n'étoit pas d'humeur à ſe plier

à leurs caprices, leur écrivit cette lettre.

« Je ſuis fort ſurpris, Meſſieurs, que vous » exigiez une ſeconde lecture d'une Tragédie » telle que *Zoraïde*. Si vous ne vous connoiſſez » pas en mérite, je me connois en procédés, » & je me ſouviendrai aſſez long-tems des vô- » tres, pour ne plus m'occuper d'un Théâtre » où l'on diſtingue ſi peu les perſonnes & les » talens.

» Je ſuis, Meſſieurs, autant que vous méritez » que je le ſois, votre, &c. »

Si cette lettre, publiée par M. de Voltaire, à qui les Comédiens en avoient envoyé copie, a été écrite telle qu'on vient de la lire, il faut avouer que le ton qui y regne n'eſt pas d'un homme modeſte : mais quand on ſait avec quelle impertinence les Comédiens traitent les Auteurs, on eſt fâché que ceux-ci ne leur faſſent pas ſentir plus ſouvent que les Comédiens ne ſont que les inſtrumens & les organes des hommes de lettres, dont ils oſent ſe croire les juges.

L'Auteur des *Trois Siecles*, qui a été lié d'a-

mitié avec M. de Pompignan, nous apprend que ce Poëte a fait, outre *Zoraïde*, quatre autres Tragédies, dont deux, qui ſont ſans amour, lui ont paru ſupérieures à *Didon* par le ſtyle & l'intérêt. D'après ce témoignage, on peut eſpérer que la famille de M. de Pompignan n'en privera pas le Public. C'eſt honorer & ſervir la Patrie, que de l'enrichir d'ouvrages où les mœurs & le goût ſont également reſpectés.

Le génie le plus heureux ne peut s'exercer que ſur des objets frivoles & de pur agrément, s'il ne ſe nourrit de l'étude des anciens & des modernes qui ont excellé dans quelque genre. M. de Pompignan, qui ſe ſentoit le deſir & le talent d'écrire, fit une ſi ample proviſion de connoiſſances, qu'il devint un des plus ſavans hommes de l'Europe. Il écrivoit en grec & en latin, avec autant d'élégance que de facilité, & entendoit l'italien & l'anglois comme ſa propre langue. Deſirant de lire les Livres ſaints dans l'original, il apprit auſſi l'hébreu, & y fit de tels progrès, qu'il ſe propoſoit de compoſer une Grammaire & un Dictionnaire hébraïques,

en faveur des esprits religieux, jaloux d'aller puiser, jusques dans leur source, des beautés obscurcies par des traductions de traductions ; car c'est d'après les traductions greques, qui sont elles-mêmes des traductions de l'hébreu, qu'ont été faites les traductions latines de la Bible.

Qu'on ne s'imagine pas, disoit M. de Pompignan, connoître toutes les richesses poétiques de l'Ecriture, si on n'en juge que par la traduction latine : il en est beaucoup resté dans l'original. Entre autres exemples qu'il rapportoit en preuve, il citoit celui-ci. On lit dans la Vulgate, ps. 138, v. 8: *Si sumpsero pennas meas diluculo, & habitavero in extremis maris*: « Si je prends mes ailes au point du jour, & » si je vais habiter aux extrémités de la mer. »

L'hébreu dit : « Je prendrai les ailes de l'au- » rore, &c. » ce que M. de Pompignan a rendu par ces quatre vers :

Quand des ailes de l'aurore
J'emprunterois le secours,
Et qu'aux mers du peuple More
J'irois terminer mon cours.

Dans la verſion latine, David traverſe les flots avec ſes propres ailes; dans l'hébreu, il prend celles de l'aurore. Cette derniere image a bien plus de hardieſſe & de rapidité.

Les ennemis de J. B. Rouſſeau ont beau faire, diſoit M. de Pompignan : ce Poëte eſt aſſis au haut du Parnaſſe ; perſonne ne l'en fera tomber.

La plupart des vers de M. de Pompignan, adreſſés à ſa femme & à ſes amis, ont été compoſés de mémoire, durant ſes voyages, dans ſa chaiſe de poſte. Il ſe plaiſoit beaucoup à Pompignan, où il avoit formé une bibliotheque de plus de cinquante mille volumes; mais ne pouvant vivre ſéparé de ſa femme, qui n'aimoit pas la Province, il ſe contentoit d'y faire tous les ans un voyage d'un mois ou de ſix ſemaines. Parti de Paris, dans le mois de Septembre 1758, il compoſa les vers ſuivans, entre la barriere de Seve & la Croix de Bernis ou Berny.

Pourquoi cette brillante aurore
Paroît-elle triſte à mes yeux ?

Pourquoi ces côteaux qu'elle dore
Ne ſont-ils plus ſi gracieux ?

Jardins, bois, qu'arroſe la Seine,
Des plaiſirs éternel ſéjour,
Palais qui couvrez cette plaine,
Vous étiez ſi beaux l'autre jour !

Je ſuivois alors ce que j'aime ;
Hélas ! je le quitte aujourd'hui.
Lieux embellis par l'amour même,
Loin de vous l'amour s'eſt enfui.

Quelle nuit douloureuſe & tendre !
Quelle nuit d'ivreſſe & de pleurs !
Quels ſoupirs ſe ſont fait entendre !
Quels tranſports embrâſoient nos cœurs !

Que bientôt l'amour nous les rende,
Ces momens ſi vifs & ſi doux.
Je pars ; mais dis un mot, commande,
Je vole & tombe à tes genoux.

Adieu ! je te laiſſe ma vie,
Mon exiſtence, mon bonheur ;
Ce qu'au Ciel je dois de génie,
Et, pour tout dire enfin, mon cœur.

Ce ſont des biens que je t'engage ;
Et qu'à jamais tu garderas.
Je n'en demande que l'uſage
Quand je reviendrai dans tes bras.

Le

Le 22 Décembre ſuivant, étant, dès les ſix heures du matin, dans ſa chaiſe de poſte, entre Vierſon & la Ferté, il fit l'Ode que voici :

A MA FEMME.

Quoi ! toujours l'hiver & Borée
M'attendront-ils à mon retour ?
Toujours leur fureur conjurée
Combattra-t-elle mon amour ?
Je vois leurs efforts ſans alarmes ;
Qu'ils raſſemblent toutes leurs armes,
Ils ne me rendront que plus doux
Les plaiſirs divins dont tes charmes
Enivreront un tendre époux.

L'Amour vole ; je ſuis ſes traces,
Et je ne crains, ſous ſes drapeaux,
Ni l'obſcurité, ni les glaces,
Ni les tempêtes, ni les eaux.
Plus j'avance dans cette plaine,
Plus le Nord, tyran de la Seine,
M'annonce un climat refroidi.
Mais mon cœur embrâſé t'amene
Toutes les flâmes du Midi.

Vainqueur des nuits, jour près d'éclore,
Parois, mais finis promptement :
Nuit, qui le chaſſeras encore,
Reviens, mais fuis rapidement ;
Preſſez tous deux votre carriere ;

Je ne vois la nature entiere
Que d'un œil diſtrait ou chagrin.
Les ténebres ou la lumiere,
Tout m'eſt égal juſqu'à demain.

Les ennuis, dont je fus la proie,
Demain s'envoleront ailleurs.
Mes pleurs exprimeront ma joie;
Ma joie étouffera mes pleurs.
Dans le ſort charmant qui nous lie,
Qu'à force de bonheur j'oublie
Les jours que ſans toi j'ai paſſés;
Et que des faſtes de ma vie,
Par l'amour ils ſoient effacés.

Le ſentiment & le feu que ces vers reſpirent étoient dans le cœur du Poëte, & ils s'y ſont ſoutenus juſqu'à la fin de ſes jours. Senſible à tant de tendreſſe, Madame la Marquiſe de Pompignan crut devoir faire à ſon mari le ſacrifice de la Capitale, & le ſuivit, il y a deux ans, en Languedoc, où elle n'a ceſſé de lui donner des preuves de l'attachement le plus tendre & le plus parfait.

C'eſt pour avoir dédaigné le ſuffrage de la philoſophie, & s'être élevé contre les excès de l'irreligion, ſans déſigner aucun Auteur ni aucun

Écrit en particulier, que M. de Pompignan s'attira la haine & les injures de Voltaire, comme s'il eût suffi de se montrer bon Citoyen & sage Littérateur, pour allumer la bile de ce nouvel Arétin. Mais qui auroit pu s'attendre que l'Auteur de la *Pucelle*, de *l'Epître à Uranie* & de tant d'autres Écrits contre la Religion, feroit un crime à M. de Pompignan d'avoir traduit la *Priere universelle* de Pope? Ce qui est encore plus odieux, il joignit la calomnie à ce reproche, en publiant que ce Magistrat fut privé six mois entiers de sa charge, pour avoir fait imprimer cette Traduction. Voici la vérité.

Il y a environ quarante ans que M. de Pompignan traduisit la *Priere universelle* ou *du Déiste*, composée par Pope : il avoit appris depuis quelque tems la langue angloise, & vivoit beaucoup avec des Anglois, gens de Lettres & de ses amis, que leur goût pour nos Provinces méridionales avoit attirés à Montauban, où il rempliſſoit alors la charge d'Avocat-Général à la Cour des Aides.

Cette Traduction fut un jeu de société. Il avoit soutenu qu'il traduiroit fidélement la *Priere universelle*, en suivant pas à pas les quatrains

de l'original, & ſans y employer un ſeul vers de plus; il en vint à bout, au gré des Anglois ſes amis; il leur laiſſa prendre copie de cette Traduction, & ils l'emporterent à Londres. Au bout de deux ans, il reçut une lettre de M. le Chancelier d'Agueſſeau, accompagnée d'un exemplaire de ſa Traduction imprimée *in*-4°. à Londres, chez les freres Vaillant. Ce fut le premier avis qu'il eut de la publication de ce Poëme. Le Chef de la Juſtice lui faiſoit des reproches d'avoir traduit cet ouvrage; il s'en excuſa par le récit fidele de ce qui s'étoit paſſé, quoiqu'il lui eût été facile de juſtifier Pope, qui, comme on le ſait, n'étoit rien moins qu'un impie. M. le Chancelier fut ſi ſatisfait de ſa réponſe, qu'il lui écrivit une ſeconde lettre, remplie de politeſſe & de bonté, & il ne fut queſtion dans aucune ni de privation ni d'interdiction de ſa charge.

L'Auteur des *Quand* dit, à propos du Diſcours de M. de Pompignan à l'Académie Françoiſe, « que c'eſt manquer à la juſtice, que d'accuſer » les Philoſophes d'impiété, & inſulter à toutes

» les bienſéances, que de ſe donner les airs
» de parler de Religion dans un Diſcours pu-
» blic, devant une Académie qui a pour maxi-
» me & pour loi de n'en jamais parler dans ſes
» aſſemblées. »

On lit dans un *Mémoire* de M. de Pompignan, en réponſe à ce libelle & à quelques autres ſatyres de ce genre : « Mais par où & comment
» me ſuis-je attiré les inſultes violentes qu'on
» me fait? Quel Savant, quel Homme de Lettres
» ai-je offenſé dans mes écrits?.... C'eſt mon
» Diſcours à l'Académie Françoiſe qui m'a valu
» ce tiſſu de calomnies & ce débordement d'in-
» jures. On me fait un crime d'avoir élevé ma
» voix pour la Religion, dans une Compagnie
» littéraire. Des Catholiques ſeroient-ils plus
» gênés ſur ce point que des Proteſtans? Le
» premier réglement de la Société royale de
» Berlin.... Mais où l'Anonyme a-t-il appris
» qu'il ſoit défendu de parler de Religion dans
» l'Académie Françoiſe? Il n'eſt pas permis ſans
» doute, & il ne ſeroit pas convenable d'y
» diſcuter des matieres théologiques; les ma-
» tieres d'Etat n'y doivent pas être traitées non
» plus. S'enſuit-il delà que, dans l'éloge d'un

» Miniſtre ou d'un Négociateur, ce fût man-
» quer au Gouvernement que de louer & de
» circonſtancier des opérations déja conſom-
» mées, des négociations finies, des traités
» exécutés & publics ? Enfin, où l'Anonyme a-
» t-il trouvé que venger la Religion contre les
» Eſprits forts, ce fût traiter des matieres de
» Religion ? Cette derniere expreſſion ſignifie
» les diſcuſſions dogmatiques, les diſputes de l'é-
» cole, les controverſes entre les Théologiens
» de même communion, ou de communion dif-
» férente, & j'avoue que rien de tout cela ne
» peut être, dans quelque occaſion que ce ſoit,
» du reſſort d'un Diſcours académique ; auſſi
» ne ſuis-je pas tombé dans cet inconvénient...
» Du reſte, je n'ai point déféré au Trône ni à
» l'Académie les Incrédules & les Eſprits forts.
» Je ne ſuis l'ennemi de perſonne ; je ferois du
» bien à ceux même qui me font du mal, &
» je hais autant la perſécution & le trouble,
» que j'aime la ſoumiſſion & la paix. »

Un Homme de qualité, connu des gens de Lettres par ſon grand attachement à Voltaire,

rencontroit quelquefois M. de Pompignan chez un de leurs amis communs. Un jour, causant avec lui sur des matieres de littérature : C'est bien dommage, lui dit-il, que les trois quarts des productions de votre Muse ne roulent que sur des sujets pieux ou sacrés, pour lesquels on a aujourd'hui si peu de goût. « Je sais, lui répondit M. de Pompignan, que mes vers seroient plus recherchés, s'ils flattoient les » opinions accréditées ; mais quoi qu'en disent » les plaisans du siecle, il vaut encore mieux » ennuyer un peu son prochain, que de lui » gâter le cœur & l'esprit. »

Sans parler de la Traduction des Tragédies d'Eschyle, qui passe pour un modele d'élégance & de fidélité, on doit à M. de Pompignan la traduction de différens ouvrages composés en différentes langues, en prose & en vers, & dans des genres très-différens. Dans le Recueil de ces mélanges de traductions, on distingue deux Discours d'Agrippa & de Mécene, touchant l'abdication projetée par Auguste : ils contiennent tout ce qu'il est possible d'écrire sur

les différens ſyſtêmes de gouvernement, & ſur toutes les parties de l'adminiſtration publique, telle qu'on la connoiſſoit alors : ils ſont traduits du grec de Dion Caſſius ; le Traducteur les a accompagnés de notes très-inſtructives. Le morceau ſuivant, qu'on trouve dans le diſcours de Mécene, mérite d'être cité.

« Ne faites grace, dit-il à Auguſte, ni à l'impiété, ni à la ſuperſtition. La ſcience des Devins eſt cependant néceſſaire. Vous établirez des Auſpices & des Augures qu'on pourra conſulter dans le beſoin ; mais vous rejetterez entiérement les Magiciens : ce ſont des fourbes qui rencontrent quelquefois la vérité par haſard, mais qui mentent preſque toujours, & dont les impoſtures ont ſouvent cauſé des factions & des révoltes. »

« Les faux Philoſophes ne ſont pas moins dangereux; vous ne ſauriez trop vous en défier: car ne croyez pas, parce que vous avez éprouvé la ſageſſe & la probité d'Arius & d'Athénodore, que tous ceux qui ſe diſent Philoſophes, reſſemblent à ceux-là. Pluſieurs, ſous le maſque de la philoſophie, ont infiniment nui aux particuliers & à des nations entieres, &c. »

Le Traducteur ajoute en note : « Les faux Philoſophes ont ſouvent été proſcrits dans la Grece & à Rome. Ceux dont Mécene parle ici n'étoient certainement pas plus méchans ni plus dangereux que d'autres Philoſophes moins anciens. Ils ont beau crier que la philoſophie eſt un nom qui fait peur : exclamations vides de ſens & de vérité ! on ne craint point la vraie philoſophie; on la reſpecte, on la chérit, comme un préſent de Dieu, comme un rayon de ſa ſageſſe éternelle. Mais la philoſophie qui détruit le droit divin & naturel, la philoſophie qui renverſe la Religion & corrompt les mœurs, qui ment, qui calomnie, qui inſulte la terre & le ciel : cette philoſophie, dis-je, porte l'horreur & l'effroi dans tous les cœurs vertueux. »

M. de Pompignan diſoit, à l'occaſion de l'agrandiſſement continuel de Paris : « Toute » ville capitale qui, par ſa grandeur illimitée, » par ſes richeſſes monſtrueuſes, par ſon luxe » ſcandaleux, abſorbe & dévore les autres villes » de l'Etat, eſt la ſangſue du Corps politique ;

» les membres ſe deſſechent, la tête s'enfle, &
» le corps entier périt. »

Il écrivoit, à propos d'un Intendant de Montauban, très-jeune : « On a vu des gens en » place avoir des tuteurs, en ſorte qu'il eſt ar- » rivé peut-être que le même Magiſtrat, dans » le même inſtant & avec la même plume, ait » ordonné, ſeul & ſouverainement, à dix mille » Laboureurs d'aller traîner la brouette ſur un » grand chemin, & n'ait pu ſigner une quit- » tance de cent francs, qu'aſſiſté de ſon tuteur. »

Après Rouſſeau, aucun de nos Poëtes n'a montré plus de talent que M. de Pompignan pour la poéſie lyrique. Pluſieurs de ſes Odes, celle entre autres qu'il a compoſée ſur la mort de ce grand Poëte, le placent bien près de lui ſur le Parnaſſe. Tel eſt du moins le jugement qu'en ont porté l'Abbé Desfontaines, le fils de l'Auteur d'*Athalie*, bon Poëte lui-même, feu M. Fréron, l'eſtimable Auteur de l'*Ami des hommes*, M. Sabatier de Caſtres, M. Paliſſot,

&c. Ce dernier Auteur, dans la premiere édition de la Dunciade, s'étoit permis contre M. de Pompignan quelques traits satyriques & injustes qu'il a réformés dans les éditions postérieures. « Nous nous étions livrés, dit-il à ce » sujet, dans la derniere, à des impressions » étrangeres à notre façon de penser ; nous » osons en faire l'aveu, & quoique nous n'ayions » pas l'honneur de connoître M. de Pompignan, » nous aimons à donner l'exemple d'une rétracta- » tion qui ne coûte rien à notre amour-propre. » Nous devons ce sacrifice & à la vérité, & à » notre caractere, également éloigné des basses » adulations & des critiques injustes. »

M. de Pompignan faisoit un cas particulier de Despréaux, & le regardoit comme un de nos Poëtes classiques. « Je me souviens, dit-il, d'avoir entendu soutenir, dans ma premiere jeunesse, par un homme de beaucoup d'esprit, que la réputation de Despréaux ne tenoit plus qu'à un fil. Je ne sais, ajoute M. de Pompignan, si ce fil a été rompu ; mais il est très-sûr que depuis ce tems-là on a épuisé en France, &

dans les pays étrangers, une infinité d'éditions de ce grand Poëte. »

En 1739 M. de Pompignan envoya à J.-B. Rouſſeau la paraphraſe en vers du Pſeaume 136. « J'ai été ſouvent ſollicité, lui dit Rouſſeau » dans ſa réponſe, de mettre en vers ce même » Pſeaume ; mais je n'ai oſé tenter un original » ſi ſublime, de crainte de demeurer trop » viſiblement au-deſſous. Vous avez été plus » hardi & plus heureux ; je ne puis que vous » en féliciter, & vous dire ce que feu M. de » La Fare me diſoit quelquefois : *Allez, Dieu* » *vous bénira, car vous faites bien les Vers.* » Les vôtres ſont dignes de vous : c'eſt la plus » haute louange que je puiſſe leur donner. »

Les *Poéſies ſacrées* de M. de Pompignan ſont ſans contredit celui de ſes ouvrages où il a montré le plus de talent pour la poéſie. C'eſt au dégoût du ſiecle pour tout ce qui porte l'empreinte de la Religion, qu'on doit attribuer leur peu de ſuccès. On ſait que M. le Marquis

de Mirabeau, un des amis de l'Auteur, a composé, en l'honneur de ces Poésies, un volume *in*-12 de plus de deux cents pages. Parmi les pieces qui composent ce Recueil, il y en a une qui lui paroît réunir au plus haut degré de perfection tous les différens genres de mérite, tant ceux qui concernent la poésie, que ceux qui sont du ressort de la traduction. C'est celle qui, tirée des Prophéties d'Habacuc, commence par ce vers :

Dans ces jours de sang & de larmes,

& finit par cette strophe :

Le Sculpteur a dit à la pierre :
Sois un Dieu, je vais t'implorer.
Il a dit à ce tronc étendu sur la terre :
Leve-toi, je veux t'adorer.
D'un bois rongé des vers, ou d'un marbre insensible
L'Idolâtre fait son appui ;
Mais le Seigneur habite un Temple incorruptible :
Que l'univers se taise & tremble devant lui.

Après avoir cité cette strophe, M. de Mirabeau ajoute : « M. le Chancelier d'Agueſſeau, » l'homme de notre nation qui a réuni le » plus de goût à la plus vaſte étendue de

» connoiſſances, ne put s'empêcher de treſſail-
» lir & d'être frappé d'admiration juſqu'aux
» larmes, en entendant réciter cette ſtrophe à
» l'Auteur. C'eſt un fait que je ſais d'original.»

M. de Pompignan ayant eu la foibleſſe de ſouffrir qu'on imprimât, à la ſuite de ſes Poéſies ſacrées, l'*Examen* qu'en avoit fait M. de Mirabeau, ne tarda pas à s'appercevoir que des éloges mal-adroits ſont quelquefois plus nuiſibles à la réputation, que la critique la plus ſévere. Ce que l'ironie & le ſarcaſme ont de plus piquant & de plus amer, on ſe le permit contre lui. Piron entendant traiter cet *Examen*, de Panégyrique des Poéſies de M. Le Franc : *C'eſt moins leur Panégyrique*, dit-il, *que leur Oraiſon funebre.*

On raconte que, lorſque M. de Pompignan préſenta à M. le Dauphin, pere de Louis XVI, l'*Éloge hiſtorique de M. le Duc de Bourgogne*, ſon fils, ce Prince, peu ſatisfait du ton avec lequel cet Auteur avoit répondu à quelques

queſtions qu'il lui avoit faites, dit tout bas à M. le Préſident Hénaut, mais de maniere à être entendu de ſes autres Courtiſans :

Céſar n'a point d'aſyle où ſa cendre repoſe,
Et l'ami Pompignan croit être quelque choſe.

Les morceaux ſuivans, tirés des derniers Ecrits de M. de Pompignan, nous paroiſſent propres à donner une juſte idée de ſes principes & du caractere de ſon eſprit.

« Les Poëmes que j'ai traduits du Grec de S. Grégoire de Nazianze, juſtifieront les éloges que tous les Savans donnent d'une commune voix aux talens poétiques de ce grand Saint. Ses vers ſeroient ſouvent dignes d'Homere. C'eſt-là qu'il faut chercher le véritable eſprit philoſophique, animé par la poéſie, éclairé par la Religion. »

» Les Peres de l'Egliſe Greque ont un prodigieux avantage, du côté du ſtyle & du goût, ſur ceux de l'Egliſe Latine, totalement inférieure en cette partie aux Auteurs profanes. S. Chryſoſtôme, S. Grégoire de Nazianze, &

S. Baſile pourroient être mis au rang des Ecrivains claſſiques. »

» Le Gouvernement monarchique eſt ſans contredit le meilleur des Gouvernemens, pourvu qu'il ſoit tempéré par les Loix, comme le deſiroit M. de Fénélon. Cet homme ſi aimable & ſi doux, étoit plus oppoſé, qu'on ne fut jamais, au deſpotiſme & à l'abus du pouvoir. Le Gouvernement deſpotique eſt en effet le ſeul de tous les Gouvernemens qui ſoit directement contraire aux vues de la nature. Tous les autres ont leur fondement dans le droit naturel. C'eſt le Gouvernement de famille ſous des modifications différentes, plus ou moins ſuſceptibles les unes que les autres d'inconvéniens & d'abus. »

» Toute Monarchie bien réglée a des Loix qu'il ne dépend pas du Monarque d'abolir ou d'altérer. Celles ſur-tout qui regardent les perſonnes & les propriétés, ne doivent être ſoumiſes en aucun cas à la volonté momentanée du Prince. Son autorité n'eſt pas reſtreinte par là : elle en devient plus inviolable & plus ſacrée. Ce ſont ici des maximes ſorties ſouvent de la bouche de nos Rois, & dépoſées dans leurs Ordonnances.

Ordonnances. C'eſt ce qui donne aux François tant de confiance en la juſtice de leurs Maîtres. Nous avons eu des Rois auxquels on a ſurpris des actes violens & injuſtes ; mais preſque toujours ils ſe ſont fait un devoir de les rétracter ; & les atteintes portées aux Loix n'ont été que paſſageres. »

« A ne juger de l'honneur que par des idées nationales, il ſeroit bien difficile de le définir. Chaque pays a le ſien, & chaque pays l'a ſouvent attaché à des choſes très-peu honorables... Les Héros de la Grece & de Rome ſe diſoient ſouvent des injures, & ne ſe battoient qu'à l'armée. L'honneur qui ne tient qu'au préjugé change comme les modes. Il en eſt de même de la vertu : elle devient arbitraire, ſi la Religion ne l'éclaire. Les Philoſophes du Paganiſme, les plus vertueux, & qui, par leurs lumieres naturelles, & par la force d'un ſens droit, ont le plus approché de la vérité, n'ont pu cependant franchir l'abyme immenſe qu'ils laiſſoient toujours entre elle & eux. Il n'eſt de vraie philoſophie, de véritable honneur, ni de vertu parfaite que dans la morale & dans la pratique du Chriſtianiſme. »

« On eſt Citoyen dans les Républiques ; on » n'eſt que Bourgeois dans les Monarchies. »

» Les Peuples ont regret à ce qu'ils paient, quand ils n'en voient ni l'emploi ni l'utilité. Ce ſentiment eſt naturel ; il ne bleſſe aucun devoir. »

« Le choix des ſujets pour remplir les emplois, eſt ce qu'il y a de plus important dans un Etat. De mauvais Généraux, de mauvais Magiſtrats, de mauvais Miniſtres ſont la ruine des Empires. »

Défions-nous de tout homme en place, de tout Miniſtre qui fait des dépenſes immodérées. S'il ſe ruinoit ſeul, ce ſeroit peut-être un bien ; mais il en ruine beaucoup d'autres ; & c'eſt un mal. »

« L'ignorance des principes & la corruption des mœurs ne font que des eſclaves ou des rebelles. Des hommes inſtruits & vertueux n'aiment pas l'oppreſſion ; mais ils connoiſſent leurs devoirs, & les rempliſſent. »

« Le Domaine des Princes bien adminiſtré épargneroit beaucoup d'impôts à leurs Peuples. M. de Fénelon, dans ſes Directions au Duc de Bourgogne, décide qu'un Roi ne peut en con-

ſcience ſoutenir des prétentions de famille, quelque légitimes qu'elles ſoient, ni fournir à ſes dépenſes particulieres, qu'avec ſes revenus particuliers. Les impôts ne doivent être employés, ſelon lui, qu'à la défenſe de l'Etat.... Charlemagne, qui avoit conquis la plus grande partie de l'Europe, ne récompenſoit ſes ſerviteurs qu'avec des poſſeſſions priſes ſur l'ennemi. Il faiſoit vendre pour ſon compte les œufs & les poulets de ſes fermes; économie digne des Rois Paſteurs. »

« L'excès des impôts produit deux effets terribles, la miſere & le découragement : mais le découragement eſt plus terrible encore que la miſere : le ſalut de l'Etat, la conſervation des Provinces, l'honneur des armes, tout devient indifférent à un peuple découragé. »

Dans l'Avant-propos de la Traduction du Voyage de Rutilius, « Ce Poëte, dit M. de » Pompignan, étoit fils d'un grand Seigneur » Gaulois, qui avoit eu le gouvernement de la » Toſcane, & que les Piſans, en reconnoiſſance » de ſes bienfaits, avoient honoré d'une ſtatue

» dans leur place publique. Il eut la consolation » de voir de ses yeux, d'arroser de ses larmes » ce monument des vertus de son pere, & de » l'amour des Toscans pour ce digne Magistrat. » Heureux les enfans qui peuvent revoir sans » crainte & sans honte les pays que leurs peres » ont gouvernés ! Plus heureux les peres qui » laissent pour héritage à leurs enfans un nom » cher à la Patrie, & béni du peuple ! »

Pour consoler l'Auteur d'un Ouvrage estimable, qui n'avoit point eu de succès, M. de Pompignan lui dit : « Les Auteurs, comme les » Rois, ne sont bien jugés qu'après leur mort; » la naissance d'un ouvrage est rarement l'épo- » que de sa destinée. »

M. de Pompignan ayant été élu par l'Académie des Jeux Floraux à la place d'un Président du Parlement de Toulouse, y prit séance en 1740, & prononça un Discours de remerciement qui pénétra d'admiration toute l'assem-

blée. Sans sortir de son sujet, l'Auteur sut plaire & intéresser, par le talent qu'il eut d'anoblir jusqu'aux plus petites choses. « Que ne puis-je, » dit-il en finissant, entrer dans ce lieu, le front » ceint des couronnes que vous décernez ! j'au- » rois osé les disputer, si je n'avois été retenu » par une juste défiance de moi-même. La su- » périorité de vos lumieres vous rend avares » des dons que vous voudriez prodiguer; mais » la faveur que je reçois est bien au dessus de » vos palmes les plus riches. Vous me faites » asseoir parmi vous; c'est m'accorder, Mes- » sieurs, tous les prix que vous distribuez. »

M. le Comte de Caraman, Lieutenant-général des Armées du Roi, Modérateur des Jeux Floraux, lorsque M. de Pompignan y prit séance, fut chargé de lui répondre, & s'en acquitta avec autant d'esprit que de dignité. Cet illustre Militaire, desirant de savoir ce que le Récipiendaire pensoit de sa réponse : « Votre » Discours, M. le Comte, lui dit M. de Pom- » pignan, m'a fait, comme à tout le monde, » le plus grand plaisir, quoiqu'il soit écrit de

» maniere à faire ſentir la médiocrité du mien. »

Les *Diſcours philoſophiques* de M. de Pompignan, ſi l'on en croit M. Sabatier de Caſtres, ſuffiroient pour faire la réputation d'un grand Poëte, & paſſeront à la poſtérité, malgré les cris de l'envie, comme un des plus beaux monumens de la Littérature de ce ſiecle.

Ces diſcours, en vers alexandrins, ſont tirés des livres ſapientiaux de Salomon, & forment aujourd'hui la cinquieme diviſion des *Poéſies ſacrées*. Ceux qui les liront y apprendront que la vraie philoſophie n'avoit pas attendu le dix-huitieme ſiecle pour ſe montrer aux hommes; qu'elle eſt née avec eux; qu'elle eſt l'ouvrage, non de leurs vaines ſpéculations, mais de celui qui a imprimé dans leur ame l'idée de la Divinité, le ſentiment du juſte & de l'injuſte, l'amour du bien, l'horreur du mal; en un mot, les notions de premiere néceſſité.

C'étoit peu de ces lumieres primitives, qui ont ſuffi pour faire des Socrates, des Platons, des Cicérons, & tant d'autres Philoſophes payens, dont la doctrine ſera la honte éternelle

des faux Sages de nos jours. Il falloit à l'homme une philoſophie plus pure & plus ſublime : Dieu lui en a donné un abrégé parfait dans les Livres ſaints. Les divines Ecritures ſont le dépôt de toutes les vérités, de tous les devoirs, de toutes les ſciences & de tous les arts. Quoi de plus philoſophique que les Livres ſapientiaux! quoi de plus inſtructif pour toutes les conditions de la vie ! Quelle connoiſſance du cœur humain! quels principes féconds de politique, de juſtice, d'humanité, de morale, de droit public & particulier ! Rois & ſujets, grands & petits, peres, femmes, enfans, hommes de tous les âges, de toutes les profeſſions & de tous les rangs; c'eſt de ce Livre céleſte que nous vous dirons, comme à St. Auguſtin : *Prenez & liſez*; liſez la regle de votre conduite, & le précis de vos obligations; apprenez à commander, à obéir, à être pauvres, à être riches, à ne point faire d'injures, à les ſouffrir, à les pardonner; apprenez à déteſter le menſonge, la calomnie, la trahiſon, l'eſprit de révolte & d'impiété; à aimer vos ſemblables, à chérir les droits de la nature, à reſpecter l'Etre ſuprême, les myſteres qu'il a révélés, le culte qu'il a établi. Et vous, Par-

tiſans des Lettres, des Sciences & des Arts ; *prenez & liſez* : c'eſt là que vous trouverez le ſavoir & la modeſtie, les talens & la raiſon, la philoſophie & la vertu. D'autres diſent ſans ceſſe à tout l'Univers : *Nous ſommes des Philoſophes ;* & vous qui ne le dites pas, vous ſerez plus Philoſophe qu'eux, ou plutôt, vous ſeuls le ſerez, parce que vous aurez fréquenté la ſeule école qui faſſe de vrais Philoſophes.

La philoſophie n'eſt en effet que l'amour & la pratique de la ſageſſe. Or, il n'y a que les Livres philoſophiques de l'Ecriture où les devoirs du Sage ſoient enſeignés dans toute leur étendue & dans toute leur pureté, ſans contradiction de ſyſtêmes, ſans combat d'opinions, ſans mélange de vérités & d'erreurs.

Ces Écrits divins ont de plus deux grands avantages ſur tout ce que nous avons de meilleur en fait de philoſophie profane : le premier, c'eſt qu'on n'y trouve aucune leçon de conduite, aucun précepte de morale, qui, de l'aveu de tout homme ſenſé, de quelque religion qu'il puiſſe être, ne ſoient inconteſtablement vrais ; le ſecond, c'eſt qu'il n'y a pas une ſeule vérité utile dans les ouvrages philoſophiques

anciens ou modernes les plus eſtimés, qui ne ſoit contenue dans les Livres ſaints.

M. de Pompignan n'avoit que trente ans, lorſqu'il entreprit la traduction en vers des Géorgiques de Virgile, qui n'a paru qu'en 1784. L'Abbé Desfontaines, dès 1738, avoit annoncé cet ouvrage au Public, & en a parlé ſouvent depuis dans ſes feuilles périodiques, où il en a rapporté divers morceaux. L'Auteur en lut le premier Livre en 1760, dans une Aſſemblée publique de l'Académie Françoiſe. Cette lecture fut écoutée avec plaiſir.

Quoique M. de Pompignan n'ait pas préſidé à la derniere édition de ſes Œuvres, qu'on doit aux ſoins de M. de Mirabeau, ſon ami, on a lieu d'être ſurpris que, dans le Diſcours ſur ſa Traduction des Géorgiques, il n'ait pas dit un ſeul mot de celle de M. l'Abbé Delille. Quand même ce Diſcours eût été écrit avant que cette derniere Traduction ne parût, ce ſilence n'en

eſt pas plus excuſable, au moins de la part de l'Editeur.

Amateur de la ſaine antiquité, nourri des préceptes des Anciens, familiariſé avec leurs chef-d'œuvres, charmé des beautés marquées au coin de la nature, & capable de marcher ſur les traces des plus grands Modeles, M. de Pompignan avoit puiſé dans les ſources d'Athenes & de Rome ce goût du ſimple & du vrai, ce naturel charmant qui caractériſe tous ſes écrits. Si ſes vers, comme ſa proſe, manquent quelquefois de coloris & d'élégance, ils ſont du moins toujours exempts de mauvais goût, & l'on y trouve fréquemment des traits de force & de lumiere, des leçons de morale, des regles & des exemples de goût, des réflexions judicieuſes, des maximes & des préceptes qu'on peut ſuivre ſans craindre de s'égarer. Rien ſurtout de plus inſtructif, & qui donne une idée plus avantageuſe du talent de l'Auteur, que ſes Epîtres : tout ce que le Poëte y débite eſt toujours d'accord avec les vrais principes. Celles où il peint la corruption des mœurs & la décadence de notre Littérature, offrent des mor-

ceaux que Deſpréaux n'eût point déſavoués : on peut en juger par ceux que nous allons citer, & qu'on ne ſauroit trop ſouvent oppoſer à la hardieſſe des Novateurs, & à la légéreté de notre Nation.

Dans la troiſieme Epître du premier Livre, après avoir fait voir combien il eſt honteux de ne juger & de ne penſer que d'après les autres, Soyons, dit-il,

Soyons de notre eſprit les ſeuls légiſlateurs.
Vivons libres du moins dans le fond de nos cœurs :
C'eſt le trône de l'homme ; il regne quand il penſe.
L'ame eſt un être pur, fait pour l'indépendance ;
Qui veut l'aſſujettir en briſe les reſſorts,
Et lui fait partager les diſgraces du corps.
Jugeons, examinons, c'eſt là notre apanage.
Cherchons la vérité dans ſon épais nuage ;
Mais que par la raiſon nos doutes ſoient bornés
Aux objets que le Ciel nous a ſubordonnés.
Qu'ils ne s'élevent pas juſqu'au Maître ſuprême.
Dans l'audace & l'effroi l'homme eſt toujours extrême.
Hardi dans ſes diſcours, & prompt à ſe troubler,
Tel ne croit pas en Dieu qu'un rêve a fait trembler....

O mortels ! ô François ! quelle philoſophie
Vous prête le ſecours de ſa lumiere impie !
Quelle doctrine affreuſe infecte vos Ecrits !
Et de quels préjugés guérit-on nos eſprits !

Celui-ci de la foi veut que je m'affranchiſſe ;
Celui-là, que mon ame avec mon corps périſſe :
Cet autre a découvert, pour réformer nos cœurs,
Une morale neuve, & de nouvelles mœurs.
Et vous, à nos Autels qui déclarez la guerre,
Trop fameux Ecrivains, Précepteurs de la terre,
Ne croyez pas qu'un zele inquiet & jaloux,
Par la haine échauffé, m'anime contre vous.
J'admire vos talens en leur donnant des larmes :
Vos Vers ont de l'éclat ; votre Proſe a des charmes :
L'amour du genre-humain par vous eſt enſeigné.
Mais, cruels, quel amour ! de ſang il eſt baigné.
Vous portez le poignard dans le ſein de vos freres !
C'eſt par vous, inhumains, qu'au fort de leurs miſeres
Ils perdent le ſeul bien qui peut les ſoutenir,
Le calme du préſent, l'eſpoir de l'avenir.....

La ſixieme, compoſée en 1756, & adreſſée à M. Heerkeens, Médecin Hollandois, offre une morale où les jeunes gens peuvent puiſer des leçons & des remedes contre les revers que les paſſions leur font trop ſouvent éprouver.

Dans la huitieme, adreſſée à M. le Marquis de Mirabeau, l'Auteur fait la peinture des travers littéraires & des mœurs du ſiecle, & leur oppoſe les principes & les droits impreſcriptibles de la raiſon & du goût. Ceux qui ne la connoiſſent pas, & même ceux qui la connoiſ-

ſent nous ſauront gré d'en rapporter ici quelques morceaux.

Quel tableau, quel ſpectacle offre à nos yeux ſurpris
Ce ſiecle tant prôné par tant de beaux-eſprits!
De ſentimens pervers quel monſtrueux mélange!
De modernes Docteurs quel aſſemblage étrange!
L'un par l'autre vantés, l'un de l'autre jaloux,
Uniſſant leur orgueil, leurs menſonges, leurs coups,
Ils réforment le Ciel, la Terre, Dieu lui-même;
Ils ont de la nature éventé le ſyſtême:
Son ſecret aux mortels fut trop long-tems caché;
Il paroît au grand jour, le voile eſt arraché.
L'Univers retentit de nouvelles maximes.
La vérité, l'erreur, les vertus & les crimes,
Et les mœurs & le goût, l'eſprit & la raiſon,
Tout a changé de face, & de rang & de nom;
Tout prend de nouveaux traits, de nouveaux caracteres;
Et nous ne ſommes plus les enfans de nos peres.

O ſiecle ſi vanté, quel Démon t'a ſéduit?
En es-tu plus heureux, plus ſage, mieux inſtruit?
Parcourons les effets de ta Philoſophie:
Quels ſont-ils? Le faux goût, l'ignorance & l'envie.
Delà, quels jugemens! quels problêmes hardis!
Quels ſarcaſmes groſſiers, ſottement applaudis!
Le ſublime Vieillard, tuteur de Melpomene,
Créateur parmi nous, & maître de la Scene,
Voit, de lauriers couverts, ſes Ecoliers ingrats
Inſulter à leur guide en bronchant ſur ſes pas.
De ſon fameux Rival les Chef-d'œuvres tragiques
Sont en butte aux dédains de nos jeunes Critiques.

Fénélon, des bons Rois l'Instituteur divin;
Dans sa Prose traînante est un foible Ecrivain.
Par grace, à La Fontaine on laisse quelques Fables.
Nos Orateurs Chrétiens sont froids ou détestables.
Massillon, Bourdaloue, en deux ou trois Discours,
A peine ont de quoi plaire aux lecteurs de nos jours.
De l'immortel Pascal on attaque la gloire.
Le vengeur de la Foi, le flambeau de l'Histoire,
Des plus parfaits Ecrits l'incomparable Auteur,
L'éloquent Bossuet n'est qu'un déclamateur.
On accable Boileau d'invectives rimées;
On le déchire en Prose. O troupe de Pygmées!
S'il pouvoit un moment revenir parmi nous,
Comme un effroi soudain vous disperseroit tous!...

Profitez du moment, jouissez du prestige;
Le bon-sens en gémit, la raison s'en afflige.
Qu'importe à des Tyrans? ils regnent, c'est assez.
Par eux les vrais talens semblent être éclipsés.
Philosophes du jour, & Précepteurs du monde,
Enflés de la faveur dont le vent les seconde,
Ils troublent à l'envi, par leurs cris assidus,
Et tout ce qui respire, & tout ce qui n'est plus.
C'est peu que les vivans éprouvent leur furie:
Leur sombre vanité, qui de fiel s'est nourrie,
Portant dans les tombeaux ses odieux efforts,
Se fait un aliment de la cendre des morts....

De faux sages unis sont toujours de faux freres.
Eux-mêmes tôt ou tard découvrent leurs mysteres.
Il ne faut qu'un caprice, une rivalité,
Qu'un succès trop brillant, un Ecrit trop vanté,
Qu'un refus de louange, injuste ou légitime:

C'en eſt fait, il n'eſt plus d'amitié ni d'eſtime ;
Il n'eſt plus de liens entre ces cœurs jaloux,
Et l'intérêt d'un ſeul vend le ſecret de tous.

Le bien ne ſort jamais du ſein de la malice.
Eſt-ce l'humanité, l'amour de la juſtice ?
Eſt-ce le goût du vrai qui forme des complots,
Qui traite les humains d'ignorans ou de ſots,
Qui fronde, qui détruit, qui ment, qui calomnie,
Qui n'épargne ni rang, ni vertu, ni génie,
Et qui par cent canaux ſecrétement ouverts,
Du venin de ſa rage infecte l'Univers ?

Ami, le vrai mérite abhorre ces intrigues ;
Il ne ſubſiſte point par le ſecours des brigues :
Opprimé pour un tems, il triomphe à ſon tour,
Et ne doit qu'à lui ſeul ce trop juſte retour.

L'Auteur revenant ſur Boileau, pour le venger des injuſtices philoſophiques, le peint ainſi :

Boileau qui d'Apollon régloit ſi bien l'empire,
Cet unique Boileau qu'en vain l'on veut proſcrire,
Et dont les vers heureux, ſans ceſſe répétés,
Par ſes propres Cenſeurs ſont toujours imités ;
Qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait dans ſes divins Ouvrages,
Qui dût à ſa mémoire attirer tant d'outrages ? ....

Des lettres voulant paſſer enſuite aux mœurs,

le Poëte s'interroge de la maniere que voici :

Mais, comment dans un ſiecle où nous parlons ſans ceſſe
De mœurs, d'humanité, de douceur, de ſageſſe,
Termes ſi rebattus, que l'écho des déſerts
Eſt las de les entendre & d'en remplir les airs ;
Comment, dis-je, en un ſiecle & ſi doux & ſi ſage,
Au menſonge, aux noirceurs donne-t-on ſon ſuffrage ?
N'en ſoyons pas ſurpris : ce ſiecle trop flatté
Eſt le ſiecle du luxe & de la volupté.

Tu connois mieux que moi les Archives du monde :
Le luxe eſt des grands maux la ſemence féconde ;
Ses charmes n'ont jamais adouci les mortels :
Les corps ſont amollis, & les cœurs ſont cruels.
Quand le luxe, aux Romains plus fatal que la guerre,
Se fut emparé d'eux pour mieux venger la terre,
Les arts dont il abuſe, irritant leurs deſirs,
Livrerent ces Vainqueurs à d'infames plaiſirs.
Le ſang humain coula dans les Amphithéâtres :
De ce ſpectacle affreux devenus idolâtres,
Les neveux de Camille & du cenſeur Caton
Rioient à ces combats qu'abhorroit Cicéron.
Les danſes, les feſtins, les amours adulteres,
Se mêloient tour-à-tour à leurs jeux ſanguinaires.
Rome ſévere & ſobre eut des enfans humains ;
Elle changea de mœurs, & n'eut plus de Romains.

Nous-mêmes, deſcendus d'ayeux un peu ruſtiques,
Sommes-nous ces François dont nos faſtes antiques
Célébroient les vertus & les nobles travaux ?
Terribles au combat, gais dans leurs vieux Châteaux,

Sur

Sur des airs villageois ils chantoient leurs proueſſes,
Leur Prince, leur pays, quelquefois leurs Maîtreſſes;
Et malheur à quiconque en des Vers pleins de fiel,
Eût outragé ſon Frere ou blaſphêmé le Ciel.
De ces bons Chevaliers l'ame franche & loyale
Auroit mal accueilli cette verve brutale.
Ils n'étoient point ſavans, encor moins beaux-eſprits;
Mais des devoirs de l'homme ils connoiſſoient le prix;
L'union des époux, le bonheur domeſtique,
Le reſpect des Autels, l'honneur, la foi publique,
De la ſociété reſſerroient le lien:
Ce fut notre âge d'or; car tout peuple eut le ſien.....

. . . . . .

Que diroient-ils ces morts, l'honneur de notre Empire;
Les Gaſton, les Bayard, & Dunois & La Hire,
S'ils voyoient aujourd'hui leurs neveux délicats,
Dans des chars élégans promener leurs appas;
Et de petits Guerriers, ſous de hautes friſures,
Dormir dans leurs boudoirs ſur un tas de brochures?
Quel changement! Nos arts affoiblis, énervés,
Prêtent leur miniſtere à des goûts dépravés!
Leurs travaux réunis ſe conſacrent au vice;
D'un monde enthouſiaſte ils ſervent le caprice:
Le luxe eſt leur Mécene; il forme les talens;
Il les rend, comme lui, frivoles, inſolens:
Il donne aux méchans Vers des fleurons, des vignettes,
D'ornemens faſtueux enrichit des ſornettes,
Y répand la licence, en exclut la pudeur,
Corrompt l'art du Poëte & l'eſprit du Lecteur;
Et, pour mieux cimenter tous les maux qu'il fait naître,
Ce luxe eſt philoſophe, ou du moins prétend l'être.

Cet insigne travers nous étoit destiné.
L'homme à ses passions le plus abandonné,
Aux sermens de l'hymen l'époux le moins fidele,
L'épouse à ses devoirs publiquement rebelle,
Le jeune efféminé, le vieillard scandaleux,
Le Publicain nourri des pleurs du malheureux,
Le Magistrat qui vend le glaive & la balance,
Le Prélat dont le pauvre a maudit l'opulence,
Le Ministre ennemi du Prince & de l'Etat,
Et le Prêtre incrédule, & le Moine Apostat;
Tous suivent l'étendard de la Philosophie,
Et font de ses leçons la regle de leur vie. &c....

L'Epître neuvieme du même livre, sur la science économique, & la dixieme, sur la retraite, nous ont paru supérieures à celle que nous venons de faire connoître; la versification en est sur-tout admirable, par l'art avec lequel l'Auteur a su ennoblir & exprimer poétiquement les objets les plus communs. L'une est adressée à M. de Mirabeau; l'autre à Madame la Marquise de Pompignan. Il ya dans cette derniere des morceaux de sentiment qui touchent jusqu'aux larmes. S'il arrive à l'Auteur de revenir plusieurs fois sur l'esprit & les travers du siecle, ses peintures sont toujours différentes par la variété des traits & des couleurs. Les vers suivans, par lesquels nous terminerons nos citations,

mettront le Lecteur à portée d'en juger. C'eſt en parlant du monde que, le Poëte dit :

Qu'y voyons-nous ? Un luxe inſolent, monſtrueux ;
Des plaiſirs effrénés, des arts voluptueux,
De ſublimes eſprits dans de mauvaiſes têtes,
Si peu d'honnêtes-gens, & tant de gens honnêtes ;
Des Ecrits où l'impie, enivré de ſuccès,
Enchérit ſans remords ſur ſes premiers excès ;
Et le faux & le vrai devenus des problêmes ;
Des ſentimens outrés, de bizarres ſyſtêmes ;
Le pauvre au lieu de pain recevant des leçons ;
Des traités de culture & des champs ſans moiſſons ;
De vrais perſécuteurs prêchant la tolérance ;
La ſervitude en guerre avec l'indépendance ;
Les devoirs les plus ſaints foulés avec mépris ;
Et l'anarchie enfin des cœurs & des eſprits.
Fuyons, chere Compagne, & dans ces jours d'orages,
Dérobons notre barque au péril des naufrages. &c...

M. de Pompignan ne reſſembloit pas à ces Ecrivains Moraliſtes dont la conduite eſt en contradiction avec les préceptes ; il donnoit l'exemple des vertus qu'il recommande dans ſes Écrits. S'il a parlé en faveur de la Religion, c'eſt parce qu'il la croyoit utile, néceſſaire, conſolante ; qu'il la regardoit comme le frein le plus ſolide

contre l'injuſtice, & qu'il en pratiquoit lui-même les devoirs. Si, par une ſuite de ſon amour pour la Religion, il s'eſt élevé contre les Ecrivains qui ont fait ſervir leurs talens à la propagation de l'impiété ; il ne les a jamais nommés, de peur de leur nuire. Il a montré la même modération à l'égard de ſes ennemis les plus injuſtes, & quoiqu'il lui eût été facile de ſe venger de M. de Voltaire, le plus acharné de tous, il ſe contentoit de le plaindre, & laiſſoit aux hommes ſages & à la Poſtérité le ſoin de ſa vengeance.

Qu'il redoublent leurs cris, ces ennemis farouches
Que mon cœur ni ma voix n'ont jamais offenſés :
Hélas ! je leur pardonne, & malgré leurs injures,
Oui, les races futures
Me vengeront aſſez.

Pour prouver combien M. de Pompignan étoit magnanime & ſupérieur à tout eſprit de vengeance, il nous ſuffira de dire qu'avant ſa réception à l'Académie Françoiſe, il avoit reçu de M. de Voltaire pluſieurs lettres remplies d'éloges, qu'il a toujours dédaigné de rendre publiques. Il y en a une entre autres où Vol-

taire le met au dessus de Rousseau pour les Poésies sacrées. *Il y a plus de sentiment & de feu*, lui dit-il en propres termes, *dans un de vos Pseaumes, que dans tous les siens.* C'est à ces lettres, & à celles de quelques autres Philosophes que M. de Pompignan fait allusion, lorsqu'il dit, vers la fin du Discours qui précede la derniere édition de ses Poésies sacrées : « Si » je publiois quelques lettres qui me furent » écrites dans le tems, au sujet de ces Poésies, » tant de Paris que des pays étrangers, on » seroit étonné de voir des personnes, malheureusement pour elles, trop connues par leur » indifférence en matiere de Religion, parler » de ce livre avec une force & une chaleur de » sentiment qui marquoient assez l'impression » que sa lecture avoit faite sur leur esprit. »

L'Auteur de la *Lettre d'un Théologien à M. l'Abbé Sabatier de Castres*, attaque plusieurs gens de mérite, parce qu'ils ont été loués dans les *Trois Siecles* : M de Pompignan n'y est pas épargné. Il parut dans le tems plusieurs réponses à ce libelle, une entre autres très-sagement

écrite, dont nous allons extraire ce qui concerne M. de Pompignan. On y trouvera quelques anecdotes sur les Écrits de cet estimable Littérateur.

Apologie de M. de Pompignan.

« J'ai lu, Monsieur, votre Lettre théologique.... L'article de M. de Pompignan m'a surpris : je ne suis pas le seul sur qui la lecture de cet étrange morceau ait produit le même effet. Vous insultez de gaieté de cœur & sans raison un homme respectable, qui honore son siecle par ses qualités personnelles & par ses talens; je n'ai point de liaison particuliere avec lui, mais je crois être assez bien instruit de ce qui le regarde. Vous vous êtes permis de l'attaquer, permettez-moi de le défendre; ce sera sans récrimination contre vous : je le louerai, parce qu'il le mérite, & les louanges que je lui donnerai n'offenseront personne....

Vous censurez M. de Pompignan dans ses écrits, & vous tâchez de plaisanter sur sa personne. Je dois séparer ces deux objets : commençons par l'Ecrivain.

Vous traitez d'abord assez mal la Tragédie de *Didon* : c'est s'y prendre bien tard pour déprimer une Piece, qui, depuis quarante ans, est consacrée au Théâtre par des applaudissemens toujours soutenus, & qui, dans ses reprises, a eu des succès de nouveauté. Vous la mettez au dessous d'*Ariane;* & en reconnoissant qu'elle n'est pas dépourvue d'intérêt, vous ajoutez qu'on y chercheroit en vain de *beaux vers.* Qui que vous soyez, M., vous ne le pensez pas. M. de Voltaire, votre Héros, qui a si peu ménagé M. de Pompignan dans ses ouvrages publics, & qui l'a tant loué dans ses lettres particulieres, rendoit plus de justice autrefois au mérite de cette Tragédie. Ses amis lui en ont entendu réciter des vers avec complaisance, entre autres ceux-ci, qui sont en effet fort beaux.

Vains & lâches transports dont la vertu murmure,
Qu'enfante la molieſſe & que suit le parjure....

Si vous étiez moins prévenu, M., ou plus connoisseur en versification ; (car il seroit fort simple qu'un Théologien ne s'y connût pas) vous avoueriez que la Tragédie de *Didon* ren-

ferme un grand nombre de vers remplis de force ou de ſentiment ; vous trouveriez que ceux-ci,

Et tu n'as rien d'humain que l'art trop dangereux
De ſéduire une femme, & de trahir ſes feux....

renchériſſent peut-être ſur tout ce que Virgile a mis de plus énergique & de plus éloquent dans la bouche de Didon ; vous compareriez aux meilleurs vers de Racine ce vers admirable & toujours applaudi,

Je devrois te haïr, ingrat ! & je t'adore.

Vous reconnoîtriez la vigueur & la préciſion de Corneille dans celui-ci.

Tremble, ingrat ! je mourrai ; mais ma haine vivra.

Je ne puis m'empêcher de remettre ici ſous vos yeux une tirade particuliere d'Achate à Enée.

Oubliez-vous, Seigneur, leurs ordres abſolus ;
Et des mânes d'Hector ne vous ſouvient-il plus ?
C'eſt par vous que j'ai ſu qu'en cette nuit terrible,
Qui vit de nos remparts l'embrâſement horrible,
Vous trouvâtes ſon ombre au pied de nos Autels :
Fuyez, vous cria-t-il, enfant des Immortels !

Réveillez les débris de ma triſte patrie,
Et les Dieux protecteurs qu'Ilion vous confie.
Veſta, les feux ſacrés ſont remis dans vos mains;
Comme un gage éternel du reſpect des humains;
Qu'ils ſuivent ſur les mers la fortune d'Enée.
Cherchez l'heureuſe terre aux Troyens deſtinée;
Partez, d'un nouveau trône auguſte fondateur.

Ainſi parloit Hector, ainſi parloit l'honneur.
L'honneur, Hector, le Ciel, rien n'ébranle votre ame;
Aimez donc, devenez l'eſclave d'une femme.
Mais il vous reſte un fils, ce fils n'eſt plus à vous;
Il appartient aux Dieux de ſa grandeur jaloux.
Par ma bouche aujourd'hui nos peuples le demandent;
Promis à l'univers, les nations l'attendent.
Vous le ſavez, Seigneur, vous qui dans les combats
De ce fils jeune encor deviez guider les pas.
Ses neveux fonderont une Cité guerriere,
Qui changera le ſort de la nature entiere,
Qui lancera la foudre ou donnera des loix,
Et dont les Citoyens commanderont aux Rois.
Déja dans ſes décrets le Maître du tonnerre
Livre à ce peuple roi l'empire de la terre.
Laiſſez à votre fils commencer un deſtin,
Dont les ſiecles futurs ne verront point la fin;
Et n'aviliſſez pas dans une paix profonde
Le ſang qui doit former les Conquérans du monde.

Je ne vous demanderai pas, M., ſi ce ſont là de beaux vers; on riroit de ma queſtion: vous n'en trouverez nulle part de plus éloquens ni de plus pompeux.

Si votre état vous permettoit de fréquenter le Théâtre, vous feriez sûrement ému, comme tous les spectateurs, quand on y représente *Didon*, des quatre vers si harmonieux & si attristans, qui terminent cette Piece.

Et toi dont j'ai troublé la haute destinée,
Toi, qui ne m'entends plus, adieu, mon cher Enée.
Ne crains point ma colere, elle expire avec moi;
Et mon dernier soupir est encore pour toi.

Le dénouement de cette Piece paroît emprunté de celui d'un Opéra de Métastase sur le même sujet. Vous le reprochez à l'Auteur, d'après M. de Voltaire, comme un plagiat. Ce reproche est injuste : transporter une idée, un plan même, d'une Langue dans une autre, en y joignant du sien, ce n'est pas ce qu'on appelle un acte de plagiaire. Les meilleures scenes de la *Mort de César* sont imiteés de Sakespear; le dénouement d'*Othello* a fourni celui de *Zaïre*; la *Mérope* Françoise doit son existence à la *Mérope* Italienne. La reconnoissance exige, il est vrai, qu'on fasse hommage de l'imitation aux Auteurs qu'on a imités; M. de Pompignan ne l'a point fait; mais savez-vous pour-

quoi ? C'eſt qu'il étoit imitateur ſans le ſavoir. Il n'avoit que vingt-deux ans, quand il compoſa la Tragédie de *Didon*, dans une Province très-éloignée de Paris; il n'avoit encore aucune connoiſſance de la Langue & de la Littérature Italienne; il ignoroit juſqu'au nom de Metaſtaſio. Voilà ce que je ſais de pluſieurs perſonnes qui ont vécu avec M. de Pompignan....

Vous ne traitez pas mieux les *Poéſies ſacrées* du même Auteur, que ſa Tragédie de *Didon*: je ſais que le goût du ſiecle n'eſt nullement tourné vers ce genre-là; je ſais qu'il y eut une conjuration philoſophique en 1762, pour contrarier le débit de la magnifique édition *in*-4^{c} de ces Poéſies. Je ſais que M. de Voltaire, après les avoir admirées & louées en ſecret, fit contre elles ce que vous appellez un *quolibet*. Oui, Monſieur, je ſais tout cela; mais vous devez ſavoir auſſi que ces mêmes poéſies avoient eu deux ans auparavant un grand ſuccès dans leur nouveauté; qu'il s'en étoit fait deux éditions conſécutives à Paris, ſans compter les contrefaçons de Province; que le journal des Savans, pour ne parler que de celui-là, en rendant compte de l'Ouvrage intitulé, *Examen des Poéſies*

ſacrées de M. Le Franc, terminoit ſon Extrait par ces paroles fermes & déciſives, qui convenoient ſi bien au caractere grave & au goût épuré des Auteurs qui compoſoient alors ce Journal : « Nous faiſons gloire de penſer avec » lui, (l'Auteur de l'*Examen*), que la Poſtérité » regardera ces ſublimes poéſies comme un des » plus beaux monumens de la Littérature Fran- » çoiſe. » Vous devez ſavoir de plus que le jugement de ces Journaliſtes ſe confirme tous les jours ; que ces poéſies ne ſont dépréciées que par ceux qui ne les ont pas lues ; que tous ceux qui les liſent en deviennent les admirateurs, & que ſi l'Auteur avoit autant de confiance & de vanité qu'Horace, il pourroit dire comme lui :

Exegi monumentum ære perennius.

Mais puiſque vous citez des quolibets, je vous citerai des anecdotes.

Il y a quelques années qu'un Miniſtre étranger, (M. le Marquis de d' * * *) qui ne ſeroit pas ſuſpect aux Philoſophes, ſi on le nommoit, entra dans une maiſon où on liſoit les *Diſcours Philoſophiques* qui ſont la ſuite des *Poéſies ſacrées*. Après en avoir entendu deux ou trois,

il s'écria *qu'il y avoit dans ces Discours plus de vers brillans & sententieux qu'il n'en faudroit pour faire réussir vingt Tragédies.*

Long-tems après que l'édition *in*-12 de ces *Discours* eût paru, un de mes Compatriotes, homme de Lettres, les trouva sur ma cheminée : il ne les avoit jamais lus, & comme on n'a pas mis le nom de l'Auteur à cette petite édition, il me demanda si c'étoit-là un nouveau fruit de la Muse féconde du Seigneur de Ferney : je le lui laissai croire, pour lui faire naître l'envie d'en lire quelques morceaux. Il lut le *Discours sur la Calomnie*, & s'interrompoit de tems en tems pour me dire : *Ces Vers sont beaux, bien frappés ; mais je n'y reconnois pas l'Auteur de la Pucelle.* Sa surprise & ses soupçons alloient en augmentant. Quand il en fut au morceau que je vais vous citer : *Oh ! pour le coup*, s'écria-t-il, *je suis convaincu que ces discours ne sont point de Voltaire ; car voici des Vers contre lui.* Il répéta ensuite à haute voix cette tirade :

O Mortel forcené, sans pudeur & sans foi !
Mortel qui ne connoît ni joug, ni frein, ni loi !
De quel nom prétend-il que l'Univers le nomme ?

Eſt-ce un Démon d'enfer ? eſt-ce un tigre ? eſt-ce un homme ?
Ses yeux ſont égarés, ſes pas ſont incertains ;
La rage eſt dans ſon cœur, le poignard dans ſes mains ;
Son eſprit ne connoît que de folles penſées,
Et ſa bouche vomit leurs fureurs inſenſées.
D'autres monſtres, formés du venin qu'il répand,
Suivent dans le marais cet orgueilleux Serpent ;
Sifflent quand il l'ordonne ; & de leur fange impure
Exhalent avec lui des torrens d'impoſture.

Avouez, Monſieur, que ce partiſan de M. de Voltaire ne lui faiſoit pas honneur, en ſoupçonnant M. de Pompignan de l'avoir eu en vue dans ce *Diſcours* tiré des Proverbes de Salomon, & où il n'eſt queſtion que des Calomniateurs en général. Il fut frappé de l'énergie de ces Vers, & ne quitta le livre que pour aller en acheter un exemplaire.

Je pourrois vous citer, Monſieur, d'autres anecdotes bien propres à prouver l'injuſtice des détracteurs de M. de Pompignan ; mais je reviens à votre lettre.

Vous rappelez, avec un ton d'ironie, la traduction de la *Priere univerſelle*, que vous traitez de *Morceau curieux*. L'Auteur vous l'abandonne de tout ſon cœur, à cauſe de l'impiété

du texte ; mais moi je n'en abandonne pas la verſification. Elle eſt élégante, noble & conciſe. Quel connoiſſeur n'applaudira pas à l'harmonie majeſtueuſe de ce quatrain ?

O toi que la raiſon, que l'inſtinct même adore,
Souverain Maître & Créateur
De tout l'Univers qui t'implore,
Jéhova, Jupiter, Seigneur !

Le premier de ces quatre Vers eſt ſublime & bien ſupérieur à celui de Pope :

Father of All ! in ev'ry Age,
In ev'ry Clime ador'd,
By Saint, by Savage, and by Sage,
Jehovah, Jove, or Lord !

Le dernier Vers françois renferme, comme vous voyez, littéralement en trois mots, les trois mots de l'original. C'eſt le Déiſme tout pur.

Il y a, Monſieur, dans ce même article, un fait que vous n'auriez pas dû haſarder. Vous avancez que M. de Pompignan eſt l'Auteur d'une Relation imprimée de la cérémonie qui ſe fit pour la bénédiction de l'Egliſe paroiſſiale de ſa Terre. Quoiqu'il ne s'agiſſe pas ici de

chose grave ; c'est cependant une fausseté. Il n'y a qu'un pas de la fausseté à la calomnie.

Vous le franchissez ce pas, quand vous assurez que cet Ecrivain a attaqué M. de Voltaire. Où se trouve cette premiere attaque ? -- Dans un Discours prononcé à l'Académie Françoise. -- En quel endroit de ce Discours ? -- Dans l'endroit où il est parlé de Vers licencieux, d'anecdotes historiques, dénuées de preuves. -- Dites-vous cela sérieusement ? Quoi ! désigner des Poésies scandaleuses & des Histoires remplies de mensonges, c'est attaquer nommément M. de Voltaire ? Quelle conséquence ! elle n'est ni d'un Théologien, ni d'un Philosophe, ni d'un ami de M. de Voltaire.

C'est delà, je l'avoue, & toute la terre en doit rougir pour lui ; c'est delà qu'il est parti pour inonder la France & l'Europe d'Ecrits satyriques contre un prétendu agresseur, dont il n'avoit, dit-on, reçu jusqu'alors que des marques d'estime. Qu'eût-il fait de plus contre un homme qui l'auroit attaqué par des Ouvrages directs & personnels ? On le blâmeroit, même dans ce cas, de porter si loin le ressentiment. Mais, de faire tout ce bruit, de multi-

plier

plier les invectives, les sarcasmes, les calomnies, sur-tout les calomnies, pour se venger de l'application arbitraire de quelques traits vagues & généraux, c'est donner à la Société humaine un spectacle d'emportement & de méchanceté qui n'avoit point eu d'exemple jusqu'à nous.

L'aveuglement des Défenseurs de M. de Voltaire, dans sa conduite à l'égard de M. de Pompignan, est d'autant plus inconcevable, que c'est ici purement une question de fait & non d'opinion. Pour voir clair dans cette affaire, il ne faut qu'avoir des yeux & ne les pas fermer.

Je ne dirai point, pour prouver une chose si évidente, que M. de Pompignan pouvoit déférer aux Vengeurs publics les libelles injurieux, les satyres outrageantes que M. de Voltaire a publiées contre lui pendant plusieurs années, sortes d'Ecrits dont les Auteurs, suivant les loix de tous les pays policés, doivent être punis de châtimens exemplaires. Il le pouvoit sans doute, & s'il ne l'a pas fait, c'est par des principes de grandeur d'ame & de modération, qui le rendent encore plus estimable,

Mais je ſuppoſe qu'on voulût faire décider à un Tribunal quelconque, lequel de M. de Voltaire ou de M. de Pompignan a été l'agreſſeur, & qu'on préſentât à ce Tribunal, d'un côté, le gros volume qu'il ſeroit aiſé de former de toutes les Pieces ſans nombre, en Proſe & en Vers, de M. de Voltaire, contre M. de Pompignan; de l'autre, les cinq ou ſix lignes du Diſcours de ce dernier, qui ont donné lieu à ce déchaînement ſi long & ſi atroce, quelle penſez-vous, Monſieur, que ſeroit la déciſion? N'écoutez plus vos préjugés, & répondez en conſcience.

Au reſte, Monſieur, il m'a paru que vous mêliez dans vos anathêmes littéraires des traits facétieux, ou qu'au moins vous croyez tels. Vous jouez volontiers ſur les noms propres & ſur les noms de baptême. Ce genre de plaiſanterie, ſi familier au Philoſophe des Alpes, n'a jamais été fort ingénieux; il devient inſipide & froid, ſur-tout quand il eſt affecté. L'emploi que vous en faites en ſert d'exemple. M. de Pompignan, dites-vous, ne s'appelle pas *Simon Le Franc*, mais *Jean-Jacques Le Franc*. Et qui vous a jamais dit qu'il s'appelloit *Simon*

Perſonne aſſurément. Où l'avez-vous lu ? Nulle part ; j'oſe vous le ſoutenir. Vous avez donc fait vous-même la demande & la réponſe. En vérité, Monſieur, il n'y a pas là le mot pour rire.

Le nom de baptême de M. l'Archevêque de Vienne, Frere de M. le Marquis de Pompignan, n'eſt pas plus heureuſement ramené. Avez-vous cru bonnement lui donner du ridicule par la nomination de ſes deux noms de baptême ? Ce ton convient-il à un Théologien ? Vous n'oſeriez déſavouer que *Jean-Georges Le Franc de Pompignan*, puiſque vous ne voulez pas qu'on oublie le nom de baptême de ſes patrons, vous n'oſeriez déſavouer, dis-je, que ce Prélat ne faſſe honneur à l'Egliſe de France par ſon ſavoir & par ſa piété. Ses Ouvrages lumineux & purement écrits contre les Incrédules, ont excité les clameurs des Philoſophes de nos jours ; & delà, que de Libelles furieux contre les Ecrits & la perſonne de l'Auteur ! Je n'oppoſerai point à ce torrent le ſuffrage de quelques Prélats d'Angleterre, & de pluſieurs célébres Proteſtans d'Allemagne. Ce ne ſont-là que des Théologiens ; & quoique vous faſſiez profeſſion de

l'être, il ne paroît pas que vous eſtimiez beaucoup le Corps dont vous êtes membre. Je vous dirai ſeulement que le principal Ouvrage de M. l'Archevêque de Vienne a eu des éloges du célebre Citoyen de Geneve, ce vrai Philoſophe, cet homme véridique & franc que la Secte philoſophiſte n'aime pas, mais qu'elle craint.

Voilà, Monſieur, ce que j'avois à vous dire touchant deux Freres illuſtres, que vos efforts ne priveront pas de l'eſtime publique. Vos critiques littéraires, toujours injuſtes & paſſionnées, ne ſont pas cependant ce qu'il y a de plus répréhenſible dans votre lettre. Comment juſtifierez-vous cette longue & fougueuſe tirade contre la Religion Chrétienne ? &c.

L'Epigramme ſuivante n'a pas été faite contre M. de Pompignan, comme on l'a débité dans le monde ; mais contre M. d'Arnaud Bacculard, qui dans ſa jeuneſſe publia une traduction en Vers des Prophéties de Jérémie :

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré durant ſa vie ?
C'eſt que dès-lors il prévoyoit
Que Bacculard le traduiroit.

Dans les *Notes* qui ſont à la ſuite du petit Poëme intitulé *la Vanité*, M. de Voltaire dit, en parlant du Diſcours de M. de Pompignan, prononcé à l'Académie Françoiſe : « Ce Diſ-» cours fut la ſource de quantité d'Epigram-» mes, de Chanſons & de petites Pieces de » Vers, dont aucune ne touche à l'honneur, » & qui n'empêchent pas que l'homme, qui » s'étoit attiré cette querelle, ne pût avoir » beaucoup de mérite. »

Un tel aveu, de la part d'un ennemi ſi injuſte & ſi acharné, prouve le peu de cas qu'on doit faire des Critiques & des Satyres qu'il s'eſt lui-même ſi long-tems & ſi indécemment permiſes contre lui. Mais comment a-t-il oſé avancer qu'aucune de ces Satyres ne touche à l'honneur, tandis que, dans les ſiennes propres, il lui avoit déja reproché d'avoir *traduit & outré la Priere du Déiſte, compoſée par Pope;* d'avoir *été privé, ſix mois entiers, de ſa Charge*, (ce qui eſt contre toute vérité) *pour avoir traduit & envenimé cette formule du Deiſme;* d'être *redevable aux Philoſophes, de la jouiſſance de cette Charge*, (ce qui n'eſt pas moins faux ;) & d'avoir *manqué à la reconnoiſſance*,

en accuſant les Philoſophes d'impiété; d'avoir *joué le rôle d'un Délateur, & d'être un Délateur avec une impoſture bien odieuſe, en oſant avancer que* LA HAINE DE L'AUTORITÉ EST LE CARACTERE DOMINANT DE NOS PRODUCTIONS, &c. ?

Dans l'Ouvrage même où M. de Voltaire s'applaudit d'avoir reſpecté l'honneur de M. de Pompignan, il le repréſente comme l'homme le plus vain de l'Univers, comme un fou, comme un furieux, &c.

> Qu'as-tu, petit Bourgeois d'une petite ville?
> D'où vient que tes gros yeux pétillent de fureur? &c.

Nous le demandons à tout Lecteur ſenſé : Etoit-ce à François-Marie Arouet, fils d'un Notaire au Châtelet de Paris, à traiter de Bourgeois, & de *petit Bourgeois*, un premier Préſident de Cour Souveraine, dont les Ayeux avoient rempli la même Charge? Etoit-ce à un Philoſophe à faire une injure de l'obſcurité de la naiſſance, ſur-tout en employant le menſonge? M. le Marquis de Pompignan n'a jamais tiré vanité d'aucun de ſes titres, du moins dans ſes Ecrits; & l'on ſait que M. de Voltaire

répétoit sans cesse dans les siens, qu'il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & ancien Chambellan du Roi de Prusse. M. de Voltaire avoit besoin de crier qu'il nourrissoit ses Vassaux, pour étouffer les cris des Libraires qu'il avoit trompés & ruinés ; il avoit besoin de prêcher la tolérance, pour faire oublier les persécutions odieuses qu'il exerçoit contre tous les Gens de Lettres qui ne respectoient pas ses opinions ; il avoit besoin de parler de l'Eglise de campagne qu'il a fait bâtir, pour tempérer l'indignation de l'Eglise universelle qu'il ne cessoit de déchirer ; il avoit besoin, &c.

Soyons de bonne foi. Quel Homme de Lettres, à la place de M. de Pompignan, eût supporté, avec autant de modération & de patience que lui, les satyres de M. de Voltaire, quelquefois plaisantes, souvent atroces, & toujours injustes ? Une des moins aigres, quoiqu'elle eût pour but de ridiculiser ce respectable Littérateur, & de le faire passer pour fou, est celle qui a pour titre : *Extrait des*

nouvelles à la main de la ville de Montauban, en Quercy, ce 1 *Juillet* 1769. Nous croyons devoir la rapporter en faveur de ceux qui ne la connoiſſent pas. Elle leur donnera une idée de ſa maniere de critiquer.

« Les parens de M. Le Franc de Pompignan, » qui demeuroit pour lors à Paris, lui dépu- » terent en poſte un Avocat de Montauban, & » lui enjoignirent de s'informer exactement de » ſa ſanté, & d'en faire un rapport juridique. » Ledit Avocat, accompagné d'un témoin irré- » prochable, alla à Paris, & ſe tranſporta chez » le malade. Il le trouva debout, à la vérité, » mais les yeux un peu égarés & le pouls élevé. » Le patient cria d'abord devant les deux Dé- » putés : *Jéhova*, *Jupiter*, *Seigneur!*

» — Je ne ſuis qu'un Avocat, répondit le » voyageur; je ne m'appelle point *Jéhova*. — » Avez-vous vu le Roi ? dit le malade. — Non, » Monſieur, je viens vous voir. — Allez dire au » Roi, de ma part, reprit le ſieur malade, » qu'il reliſe mon Mémoire, & portez-lui le » catalogue de ma Bibliotheque. — L'Avocat » lui conſeilla de manger de bons potages, de » ſe baigner, & de ſe coucher de bonne-heure,

» A ces mots, le patient eut des convulsions, » & dans l'accès il s'écria :

Créateur de tous les êtres,
Dans ton amour paternel,
Pour nous former tu pénetres
Dans l'ombre du sein maternel. (*)

» Eh ! Monsieur, dit l'Avocat, pourquoi me » citez-vous ces détestables Vers, quand je vous » parle raison ? Le malade écuma à ce propos ; » & grinçant des dents, il dit :

Le cruel *Amalec* tombe
Sous le fer de *Josué* ;
L'orgueilleux *Jabin* succombe
Sous le fer d'*Abinoé* ;
Issacar a pris les armes,
Zabulon court aux alarmes. (**)

» L'Avocat versa des larmes en voyant l'état » lamentable du patient. Il retourna à Mon- » tauban ; & la famille étant certaine que le » malade étoit *mentis non compos*, fit inter- » dire le sieur Le Franc de Pompignan, jus-

(*) *Poésies sacrées.* (**) Ibid.

» qu'à ce qu'un bon régime pût rétablir la ſanté » d'icelui. »

On s'eſt amuſé, dans le tems, de cette bouffonnerie; on a ri des *quand*, des *ſi*, des *pourquoi* du même Ecrivain; mais l'indignation de toute ame honnête n'en a pas moins été émue, & la poſtérité n'en ſera pas moins révoltée contre l'Auteur de ces odieuſes turlupinades. Les Vers que cite ici M. de Voltaire, ſont les plus foibles qu'il ait pu trouver dans le Recueil des Poéſies de M. de Pompignan: mais qu'auroit-il penſé de la juſtice de celui qui, pour donner une idée des ſiens, & de ſa maniere de traduire ou d'imiter les divines Ecritures, n'auroit cité que ceux-ci?

Je me ſuis fait une étude
De connoître les mortels;
J'ai vu leurs chagrins cruels
Et leur vague inquiétude,
Et la ſecrette habitude
De leurs penchans criminels.
L'artiſte le plus habile
Fut le moins récompenſé;
Le ſerviteur inutile
Etoit le plus careſſé;
Le juſte fut traverſé,

Le méchant parut tranquille. ...
Rien de nouveau ſur la terre ;
On verra ce qu'on a vu :
Le droit affreux de la guerre
Par qui tout eſt confondu ;
Et le vice & la vertu
En butte aux coups du tonnerre. (*)

Y a-t-il rien d'auſſi proſaïque & de ſi peu élégant que ce morceau ?

Dans la derniere des Notes qui ſuivent la piece de Vers qui a pour titre, *les Cabales*, M. de Voltaire, après avoir reproché à Boileau d'avoir toujours attaqué des perſonnes dont il n'avoit pas le moindre ſujet de ſe plaindre, avance hardiment que, pour lui, il s'eſt toujours borné à repouſſer les injures & les calomnies des Auteurs de ſon tems ; comme ſi M. de Pompignan, les deux Rouſſeau, M. de Maupertuis, M. de Monteſquieu, M. Greſſet, & tant d'autres illuſtres Ecrivains, contre leſquels il s'eſt ſi ſouvent déchaîné, l'avoient *injurié*, *calomnié*, ou même *attaqué ?* Mais comment a-t-il oſé comparer ſes Satyres à celles de Boileau, où l'honneur des plus plats Poëtes

(*) *Précis de l'Eccléſiaſte*, par M. de Voltaire.

eſt toujours reſpecté, tandis que preſque toutes les dernieres Epîtres de Voltaire n'ont d'autre but que d'outrager, d'avilir, de rendre odieux les Gens de Lettres qu'il y attaque? Et encore, avec quelles armes les attaque-t-il? par des menſonges, par des calomnies, par des accuſations qui font frémir. C'eſt étrangement avilir la littérature, que d'en faire un greffe criminel, que de ſouiller d'opprobres ſcandaleux des ouvrages qui ne devroient être que des dépôts de gloire, de lumieres ou d'inſtructions. Comme on a laiſſé ſubſiſter toutes ces horreurs, toutes ces impoſtures, dans les Editions poſthumes des Œuvres de cet Ecrivain célebre, nous croyons ne pouvoir mieux terminer notre Collection, que par une courte apologie des Auteurs qu'il a ſi indignement attaqués. Les perſonnes qui s'intéreſſent à l'honneur, à la gloire littéraire de notre nation, nous ſauront gré de notre zele à cet égard. Malgré l'enthouſiaſme des admirateurs de M. de Voltaire, il ſubſiſte encore parmi nous des cœurs honnêtes que l'indécence révolte, & des eſprits juſtes, qui aiment à être éclairés ſur les injuſtices ou les erreurs de cet Ecrivain. Nous préſenterons un tableau

succinct, mais fidele, de ses querelles avec les Littérateurs devenus l'objet de sa haine, pour n'avoir pas plié sous son despotisme, ou pour avoir combattu ses opinions; & nous ne ferons pas difficulté de puiser dans un Ouvrage (*) dont l'Auteur paroît avoir eu le même but. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces Anecdotes, nous protestons avec assurance que nous sommes très-éloignés de vouloir affoiblir les éloges dus aux productions de M. de Voltaire, qui n'attaquent ni la Religion ni les réputations.

APOLOGIE de quelques Gens de Lettres, injustement diffamés par Voltaire.

Jean-Baptiste ROUSSEAU.

C'EST un de nos Poëtes que M. de Voltaire a le plus décriés. Il n'est point de vice ni

(*) *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, par M. l'Abbé S**. de Castres, publié à Paris en 1771, sous le nom de Geneve.

de crime qu'il ne lui ait imputés. Nous ſommes diſpenſés de raconter l'origine de cette haine ; J.-B. Rouſſeau nous l'apprend lui-même dans la *Lettre* que nous avons rapportée, tome III, p. 128.

Dans une Epître ſur la calomnie, à Madame la Marquiſe du Châtelet, M. de Voltaire, après s'être élevé avec force contre les Médiſans & les Calomniateurs, prodigue lui-même les médiſances & les calomnies les plus atroces contre Rouſſeau, qu'il peint ainſi :

Ce vieux Rimeur couvert d'ignominies,
Organe impur de tant de calomnies,
Cet ennemi du public outragé,
Puni ſans ceſſe & jamais corrigé ;
Ce vil *Rufus*, que jadis votre pere
A, par pitié, tiré de la miſere,
Et qui bientôt, ſerpent envenimé,
Piqua le ſein qui l'avoit ranimé :
Lui qui, mêlant la rage à l'imprudence,
Devant *Thémis* accuſa l'innocence ;
L'affreux *Rufus*, loin de cacher en paix
Des jours tiſſus de honte & de forfaits,
Vient rallumer, aux marais de Bruxelles,
D'un feu mourant les pâles étincelles. ...
Le malheureux, délaiſſé des humains,
Meurt du poiſon qu'ont préparé ſes mains.

N'eſt-ce pas bien prêcher contre la médi-

ſance & la calomnie, que de peindre ainſi un Poëte généralement reconnu pour l'Horace François? Qu'on juge des motifs du Prédicateur! une ame honnête s'exprime-t-elle ainſi? N'eſt-on pas forcé de croire qu'une Muſe ſi remplie de fiel dans ſes déclamations, annonce plus de diſpoſition à tomber dans le vice qu'elle reproche, que de talent pour en inſpirer l'horreur? Peut-on reprocher à Boileau la plus petite des perſonnalités qu'offrent ces Vers pleins de virulence? Rouſſeau y eſt accuſé d'ingratitude envers M. le Baron de Breteuil, pere de Madame du Châtelet, tandis que les bienfaits du Seigneur, & la reconnoiſſance du Poëte les ont accompagnés au tombeau. Voyez, tome III, p. 131, la maniere dont Rouſſeau répondit lui-même, dans le tems, à cette calomnieuſe imputation.

Dans d'autres, Voltaire l'accuſe d'hypocriſie, & l'apoſtrophe ainſi :

Si tu veux, faux Dévot, ſéduire ton Lecteur,
Au miel d'un froid diſcours mêle un peu moins d'aigreur;
Que ton orgueil jaloux parle un plus doux langage;
Singe de la vertu, maſque mieux ton viſage.

Les malheurs de Rouſſeau, dont la cauſe étoit alors un problême, qui ne l'eſt plus aujourd'hui, n'exigeoient-ils pas quelques ménagemens? *res eſt ſacra miſer:* & ſes talens admirés ſans aucune contradiction ne ſuffiſoient-ils pas pour arrêter les emportemens d'une Muſe auſſi injuſte que celle de M. de Voltaire? Il n'eſt pas juſqu'aux Lettres de notre Horace qu'il n'ait cherché à avilir par les plus exceſſives critiques. « Ceux qui ont fait, dit-il, imprimer les » *Lettres de Rouſſeau*, devoient, pour ſon » honneur, les ſupprimer à jamais : elles ſont » dépourvues d'eſprit, & très-ſouvent de vé- » rité. Elles ſe contrediſent : il dit le pour & » le contre ; il loue & déchire les mêmes per- » ſonnes ; il parle de Dieu à des gens qui lui » donnent de l'argent ; il envoie des ſatyres à » *Broſſette* qui ne lui donne rien. »

Rouſſeau ne s'attendoit pas ſans doute qu'on recueilleroit ſes Lettres, & qu'on les mettroit au jour. Elles étoient le fruit d'un commerce avec quelques amis particuliers. On ſait que dans ces ſortes d'Ecrits c'eſt le cœur qui parle, & non l'eſprit qui cherche à briller. D'ailleurs,

ſi

ſi les Lettres de Rouſſeau honorent peu ſa plume, elles ne font aucun tort à ſon ame; car il s'en faut de beaucoup qu'elles juſtifient du côté des ſentimens l'idée qu'en donne ſon ennemi; elles portent au contraire un certain caractere de grandeur & d'honnêteté qui inſpire de l'eſtime pour l'Auteur. On auroit rendu un plus grand ſervice à M. de Voltaire, ſi l'on n'eût point fait imprimer les ſiennes. Les injures ou les baſſes adulations dont elles fourmillent, les font tomber des mains du lecteur révolté. Qu'on en juge par ces ſeuls traits contre Rouſſeau. « On m'aſſure que le *Desfontaines* des Poëtes, » *Rouſſeau*, eſt chaſſé ſans retour de chez le » Duc d'*Aremberg*. . . . Eſt-il vrai que ce miſé» rable ſoit protégé par Madame la Princeſſe » de *Carignan?* . . . . Franchement *Rouſſeau* » me paroît un pauvre homme; je ſuis hon» teux de ſavoir qu'il exiſte . . . . Les nuages que » les *Rouſſeaux* veulent élever du ſein de la » fange où ils rampent, ne viennent pas juſqu'à » moi. Je crache quelquefois ſur eux; mais c'eſt » ſans y ſonger . . . . Eſt-il vrai que *Rouſſeau* » eſt mort? Il avoit trop vécu pour ſa gloire &

» pour le repos des honnêtes gens.... J'ai parlé » de ce scélérat comme un honnête homme doit » parler d'un monstre. » N'est-ce pas ici le cas de le dire, d'après M. de Voltaire lui-même, que *les Lettres humaines sont devenues très-inhumaines ?*

Ailleurs (*) il accuse Rousseau de n'avoir pas cessé de faire des Epigrammes malignes contre ses meilleurs amis; une entre autres, qu'on trouve dans son *Porte-feuille, contre M. l'Abbé d'Olivet, qui avoit*, dit-il, *formé le projet de le faire revenir en France.*

Cette accusation a été démentie par M. l'Abbé d'Olivet lui-même, dans une Lettre insérée dans les *Récreations littéraires*, dont voici un extrait: « Le *Porte-feuille de Rousseau* est une bro-» chure imprimée en Hollande, contenant quel-» ques Vers qui sont de lui, & beaucoup d'au-» tres qu'on a tort de lui attribuer. De ce nom-» bre est une Epigramme sur mon *Histoire de* » *l'Académie*.... Elle est d'un nommé *Mahuet*,

(*) Siecle de Louis XIV, *Catalog. des Ecriv.* art. *La Mothe-Houdart*

» Avocat de Reims, qui avoit un frere chargé » des affaires de M. le Duc d'*Aremberg*, & qui » alloit ſouvent à Bruxelles où je l'ai vu. »

Pour mettre le comble à ſon injuſtice, M. de Voltaire s'obſtine, en vingt endroits de ſes Ouvrages, d'attribuer à ſon ennemi les fameux couplets qui le firent bannir, quoiqu'il ſoit convenu qu'*il y avoit un parti furieux & acharné contre Rouſſeau*; & que, *lorſqu'on eſt dominé par l'eſprit de parti, pluſieurs Tribunaux, & même des Corps plus nombreux, peuvent commettre de très-violentes injuſtices* (*); quoiqu'il ait lui-même avancé qu'*il n'eſt pas permis de conſigner dans un livre des accuſations criminelles, & de s'ériger en délateur, ſans des preuves juridiques* (**); quoiqu'enfin il ne pût douter de l'innocence de cet illuſtre & malheureux Poëte, depuis la publication du Mémoire de M. Boindin, Procureur Général des Tréſoriers de France, qui, ſelon M. de Vol-

(*) Ibid. art. *Rouſſeau.* (**) Ibid. art. *Saurin.*

taire, *étoit très-instruit de cette affaire*, & qui étoit lui-même maltraité dans ces Couplets. On sait que ce fut en 1752, que ce Magistrat laissa, en mourant, ce Mémoire très-circonstancié, pour prouver que Rousseau avoit été condamné injustement ; on sait aussi que Rousseau ne cessa de protester de son innocence, & qu'il renouvella cette protestation au lit de mort, avant de recevoir le Viatique. Voici de quelle maniere M. de Voltaire a prétendu affoiblir ce dernier témoignage : « Ce qui vous fait » suspendre votre jugement, (dit-il dans ses » *Mélanges*, à un Membre de l'Académie de » Berlin) c'est la dévotion dont Rousseau voulut » couvrir, sur la fin de sa vie, de si grands éga- » remens .... Que voulez-vous que je vous » dise ? La Brinvilliers étoit dévote, & alloit à » confesse après avoir empoisonné son pere, & » elle empoisonnoit son frere après la confes- » sion. »

Quelle animosité ! quel acharnement ! & à qui devoit-il moins convenir qu'à un homme qui a produit des Ouvrages pires que les Couplets ? Ces Couplets n'attaquoient que des par-

ticuliers; & qui eſt-ce que M. de Voltaire n'a pas attaqué ?....

Ici le défaut de juſteſſe ſe fait autant ſentir que la haine qui le produit. Si la Brinvilliers prit le maſque de la piété pour couvrir ſes crimes, ce fut quand l'hypocriſie pouvoit la ſervir à écarter les ſoupçons; mais Rouſſeau fit entendre le langage de l'innocence & de la verité, dans un tems & dans un pays où il n'avoit plus rien à craindre. D'ailleurs, ce ne fut point au moment de la mort que la Brinvilliers chercha à tromper le public ſous le voile de la Religion; n'ayant plus d'eſpoir, ſes derniers inſtans furent marqués, dit-on, par le plus vif & le plus ſincere repentir.

MAUPERTUIS.

On a vu (tom. III, p. 292.) M. de Voltaire aux genoux de ce Philoſophe eſtimable, pour le prier de corriger les fautes qui pouvoient lui être échappées dans ſes *Élémens de la Philoſophie de Newton;* on l'a vu s'honorer d'être au nombre de ſes Diſciples, & lui prodiguer

les éloges de l'eſtime & de la reconnoiſſance. Quelques années après, étant à la Cour du Roi de Pruſſe, & ne pouvant lui pardonner la faveur particuliere dont le Monarque l'honoroit, il ſe déclara & ſe déchaîna contre lui, dans une diſpute élevée contre ce Philoſophe, alors Préſident de l'Académie de Berlin, & Koenig, Profeſſeur de Philoſophie à Francker en Friſe, & Membre de la même Académie. Voici le ſujet de cette diſpute dont le récit n'eſt point étranger à un Recueil d'anecdotes littéraires.

M. de Maupertuis avoit fait imprimer un Mémoire ſur les loix du mouvement & du repos, déduites d'un principe métaphyſique. Ce principe eſt celui de la moindre quantité d'action, c'eſt-à-dire que, « dans le choc des » corps, le mouvement ſe diſtribue de maniere » que la quantité d'action que ſuppoſe le chan- » gement arrivé, eſt la plus petite qu'il ſoit » poſſible. Dans le repos, les corps qui ſe tien- » nent en équilibre, doivent être tellement ſitués, » que s'il leur arrivoit quelque petit mouve- » ment, la quantité d'action ſeroit la moindre. » Koenig, qui avoit été le protégé, l'admirateur, le traducteur & l'ami de M. de Maupertuis,

entreprit d'ébranler ce ſyſtême, & s'efforça d'en attribuer la gloire à Leibnitz. Pour cet effet, il cita un fragment d'une Lettre de ce Philoſophe Allemand, pour prouver qu'il avoit connu cette loi du *minimum*.

Un procédé de cette eſpece ne pouvoit qu'irriter M. de Maupertuis. Se voir ſoupçonné de plagiat, s'en voir même accuſé publiquement, étoit une inſulte difficile à digérer pour un homme qui ſe ſentoit capable d'inventer, & qui étoit réellement l'inventeur de la découverte qu'il avoit publiée. Il ſe modéra cependant; il écrivit poliment à Koenig, pour le prier de vouloir bien lui indiquer l'original de cette prétendue Lettre.

Le Profeſſeur de Hollande répondit que la Lettre dont il avoit rapporté le fragment, lui avoit été communiquée par un homme (*) qui avoit été décapité à Berne quelques années auparavant. M. de Maupertuis ne négligea rien pour découvrir la vérité. Il s'adreſſa à M. de

(*) Cet homme étoit le célebre Henzi, Chef de la Conjuration de Berne, dont Koenig étoit le complice; ce qui obligea ce dernier à s'enfuir en Hollande.

Paulmi, alors Ambaſſadeur de France en Suiſſe, afin qu'on fît des recherches exactes dans les papiers de cet homme, qui avoient été recueillis avec ſoin, & conſignés dans les Archives de la Ville de Berne. Le Roi de Pruſſe écrivit auſſi aux Magiſtrats de Berne pour le même ſujet. Toutes les recherches furent inutiles : la prétendue Lettre de Leibnitz ne ſe trouva nulle part.

M. de Maupertuis, indigné de la manœuvre employée contre lui, s'adreſſa aux Membres de l'Académie qu'il préſidoit, pour avoir raiſon d'une pareille injuſtice. Alors l'Académie ſomma pluſieurs fois le Profeſſeur de Hollande de produire l'original de la Lettre qu'il avoit citée ; & Koenig n'ayant pu ſatisfaire à la demande qu'on lui faiſoit, l'Académie prononça, le 15 Avril 1752, que le fragment avoit été ſuppoſé.

On ne ſe ſeroit pas attendu que M. de Voltaire, que le Roi de Pruſſe avoit exhorté de ne prendre aucune part à cette querelle, que M. de Maupertuis avoit obligé dans tant d'occaſions, ſoit à Paris, ſoit à Berlin, ſe fût déclaré contre ſon compatriote & ſon ami, en faveur d'un étranger convaincu de fauſſeté, &

de plus, l'implacable ennemi de Madame du Châtelet. Il le fit cependant, soit qu'il fût jaloux de l'extrême considération que le Roi de Prusse avoit pour M. de Maupertuis; soit que ce zélateur de tous les genres de gloire, & de tous les titres d'honneur, fût fâché qu'on eût choisi un autre que lui-même pour Président de l'Académie de Berlin; soit que son caractere inquiet, inconstant, ami du trouble, l'emportât sur les motifs d'honneur & de reconnoissance qui auroient dû le retenir.

Il entra donc en lice, & fit d'abord paroître un Mémoire sous le titre de *Réponse d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, dans lequel il prétendoit que le principe de la moindre action étoit démontré faux; que Koenig avoit fait voir que ce principe avoit été connu de Leibnitz; que M. de Maupertuis avoit forcé quelques Membres de l'Académie de Berlin de rendre un jugement odieux contre ce Professeur; & qu'ainsi il avoit été convaincu non-seulement d'erreur & de plagiat, mais d'avoir abusé de sa place pour persécuter un honnête homme.

Le Roi de Prusse fut indigné contre cet Ecrit,

le traita publiquement de Libelle ; & ne doutant pas que Voltaire n'en fût l'Auteur, il entreprit d'y répondre lui-même. Cette Réponſe parut ſous ce titre : *Lettre d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris.* C'eſt une Apologie complette de M. de Maupertuis, qui pour lors étoit dangereuſement malade. Si M. de Voltaire eût été ſage, il n'eût pas pouſſé plus loin ſes attaques. Mais il publia l'*Akakia*, à la ſuite duquel on trouve un prétendu *Décret de l'Inquiſition*, & un Jugement des *Profeſſeurs du College de Sapience*, trois Libelles où il manque à toutes les regles & à tous les égards. Celui qu'il avoit regardé juſques-là comme ſon Maître, y eſt traité d'*écolier*, d'*homme dur & injuſte*, d'*ignorant*, d'*ingrat*, de *fou*. Ce fut à l'occaſion de ce Libelle, brûlé le 4 Décembre 1752, par la main du Bourreau, dans toutes les places de Berlin, que le Roi de Pruſſe dit à l'Auteur ces humiliantes paroles : *Je ne vous chaſſe point, parce que je vous ai appellé ; mais je vous défends de reparoître devant moi.*

M. de Voltaire ſentant que Berlin ne pouvoit plus être un ſéjour agréable pour lui, demanda la permiſſion d'aller à Plombieres prendre les

eaux. Ce fut alors que le Roi de Prusse lui écrivit cette Lettre, pleine de sagesse & de grandeur.

« Vous êtes bien le maître de quitter mon » service quand vous voudrez; mais, avant de » partir, faites-moi remettre le Contrat de » votre engagement, la Clef & la Croix, & le » volume de Poésies que je vous ai confié. Je » souhaiterois que mes Ouvrages eussent été » seuls exposés à vos traits & à ceux de Koenig; » je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient » augmenter leur réputation en diminuant celle » des autres. Je n'ai ni la folie, ni la vanité de » certains Auteurs. Les cabales des Gens de » Lettres me paroissent l'opprobre de la Littérature. Je n'en estime pas moins les honnêtes » gens qui les cultivent; les Chefs des cabales » sont les seuls avilis à mes yeux. »

M. de Voltaire tâcha de se rapprocher du Roi par des marques de repentir, & y réussit à un certain point. Il partit; mais, au lieu d'aller à Plombieres, il se rendit à Francfort, où il publia une Satyre contre le Roi de Prusse. Alors ce Prince irrité, non de cette Satyre, mais de ce qu'un homme, si faux & si méchant, por-

toit encore ſes Ordres, le fit arrêter à Francfort, juſqu'à ce qu'il eût rendu la Croix, le Contrat & le volume de Poéſies. M. de Voltaire rendit au Réſident de Pruſſe la Clef & la Croix des Ordres dont il étoit décoré, & promit de rendre le reſte quand il auroit reçu ſes malles. Le Magiſtrat de Francfort, pour le traiter avec quelque douceur, lui laiſſa la faculté de ſe promener dans la ville, en exigeant de lui une promeſſe par écrit, qu'il n'en ſortiroit pas ſans permiſſion, ou ſans avoir rendu ce qu'on lui demandoit. Il promit tout & ne tint rien; car on apprit bientôt après qu'il s'étoit enfui de la ville. On dépêcha après lui des ſoldats qui le ramenerent. Il fut mis en priſon, & gardé par un détachement de dix Grenadiers. Devenu libre, il n'a ceſſé de déclamer contre M. de Maupertuis; & s'il n'a oſé rien publier, de ſon vivant, contre le Roi de Pruſſe, ſes *Mémoires* poſthumes prouvent du moins que ſa réconciliation avec ce Prince n'étoit de ſa part rien moins que ſincere.

L'Abbé DESFONTAINES.

C'eſt le premier Journaliſte contre lequel

M. de Voltaire s'eſt permis des perſonnalités & des imputations diffamatoires. Rien n'étoit cependant moins capable de produire de tels emportemens, que ce qui en a été le ſujet. L'Abbé Desfontaines avoit fait quelques obſervations critiques, mais honnêtes & modérées, ſur *la Mort de Céſar*. M. de Voltaire, accoutumé à ne voir qu'à travers un microſcope, & les ſervices qu'il étoit dans le cas de rendre, & les critiques qu'il étoit dans le cas d'eſſuyer, accuſa le Journaliſte d'ingratitude, & dès ce moment ſe déchaîna contre lui.

L'Abbé Desfontaines, accuſé par la noirceur & la malignité de ſes ennemis, d'un crime contre les mœurs & contre nature, avoit été enfermé à Bicêtre. M. de Voltaire, qui logeoit alors chez M. le Préſident de Berniere, Parent du Priſonnier, employa ſon crédit pour lui faire rendre la liberté; il compoſa même un Mémoire juſtificatif pour l'opprimé, qu'il appelloit alors ſon ami; & il fut aſſez heureux pour faire reconnoître ſon innocence. On lui rendit même ſi pleinement juſtice, que M. le Lieutenant de Police écrivit une Lettre, par laquelle il témoignoit tout ſon regret d'avoir

été surpris à l'égard de l'ordre qu'il avoit donné pour le faire arrêter. Cette Lettre fut adressée à M. l'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, qui la lut dans l'assemblée des Auteurs du *Journal des Savans*, auquel l'Abbé Desfontaines travailloit alors. Voilà la vérité. Qu'on juge après cela ce qu'il faut penser de la maniere dont M. de Voltaire raconte cet événement dans une Lettre imprimée à la suite du *Préservatif*. Nous allons en citer quelques traits.

« Je ne connois l'Abbé Guiot Desfontaines » que parce que M. Tiriot l'amena chez moi » en 1724 . . . . » Il paroît peu croyable que M. Tiriot fût dans le cas d'amener chez M. de Voltaire un homme dont le parent, M. le Président de Berniere, hébergeoit alors M. de Voltaire lui-même.

« Je courus à Fontainebleau, tout malade » que j'étois, me jeter aux pieds de mes amis...» Dans une autre Lettre il dit qu'il étoit alors *à l'agonie*. Il faut convenir que personne n'a mieux su farder sa drogue. Dans une troisieme Lettre, adressée à M. l'Abbé Berger, il dit que c'étoit à Versailles qu'il courut solliciter ses amis.

« J'obtins ſon élargiſſement, & lui fis avoir » la permiſſion d'aller à la campagne, chez » M. le Préſident Berniere.... » Nous le répéterons : Il eſt ſingulier qu'un parent de M. de Berniere ait beſoin de la protection d'un protégé, pour obtenir la faculté d'être reçu dans ſa famille, ſur-tout quand on ſait que ce même Préſident chaſſa, peu de tems après, en 1726, M. de Voltaire de chez lui, pour l'inſolence de ſes Diſcours & de ſes Écrits contre le Journaliſte qu'il avoit d'abord obligé.

« Savez-vous ce qu'il y fit ? Un Libelle con- » tre moi. » L'Abbé Desfontaines a aſſuré & proteſté le contraire. Il fit plus ; il défia, dans le tems, M. de Voltaire de citer ce Libelle ; & M. de Voltaire reſta muet.

« Il le montra même à M. Tiriot, qui l'obli- » gea de le jeter dans le feu. » M. Tiriot, interrogé ſur cette accuſation, déclara, quoique ami zélé de M. de Voltaire, qu'il n'avoit jamais eu connoiſſance de ce fait, &c.

M. de Voltaire ne s'en eſt pas tenu là : il n'a jamais laiſſé échapper l'occaſion de déchirer ce Journaliſte. Peut-on voir rien de plus affreux

que ce qu'il dit de lui dans l'*Anti-Giton*, dans ſon *Ode ſur l'Ingratitude*, &c. Nous ne rapporterons point ces Vers, où les mœurs & la vérité ſont également mépriſées; nous nous contenterons d'obſerver que la plume eſt un poignard entre les mains d'un furieux, & que l'abus que Voltaire a fait de la ſienne ne ſauroit être expié par la bonté & la beauté de quelques-uns de ſes Ouvrages.

LA BEAUMELLE.

On a vu dans l'article de cet Auteur (t. III, p. 383.) l'origine de ſes querelles avec M. de Voltaire, & comment celui-ci parvint à le faire enfermer à la Baſtille : on a vu comment, au ſortir de ſa priſon, M. de la Beaumelle repouſſa les critiques & les calomnies que ſon ennemi avoit répandues contre lui durant ſa captivité.

L'effet de cette Réponſe vraiment terraſſante fut un ſilence de cinq ou ſix ans, après lequel M. de Voltaire recommença les hoſtilités. Il publia un nouveau Chant à ajouter au Poëme de *la Pucelle*, uniquement pour avoir occaſion de décrier ſes ennemis. Ce chant forme aujourd'hui

d'hui le dix-huitieme de cet Ouvrage licencieux. L'Auteur, par une noble invention, introduit devant le Roi Charles VII une foule de Gens de Lettres de nos jours, qu'il ſuppoſe condamnés aux Galeres. Il fait dire à feu M. Fréron, qu'il place à la tête de ces prétendus Galériens, toutes les ſottiſes imaginables contre ſes Confreres, & contre lui-même; ce qui bleſſe autant la vraiſemblance que la vérité. Voici comment il le fait parler ſur le compte de M. de la Beaumelle.

Pour le dernier de la noble Séquelle,
C'eſt mon ſoutien, c'eſt mon cher la Beaumelle:
De dix Gredins qui m'ont vendu leurs voix,
C'eſt le plus bas, mais c'eſt le plus fidele;
Eſprit diſtrait, on prétend que parfois,
Tout occupé de ſes œuvres chrétiennes,
Il prend d'autrui les poches pour les ſiennes.

Voilà pourtant un Citoyen, un Homme de Lettres, un Pere de famille, formellement accuſé d'être un mauvais ſujet, un eſcroc, un voleur; & par qui? par un des Coryphées de notre Littérature, par un Ecrivain qui s'annonce pour l'Apôtre de la Philoſophie, pour le défenſeur de la vertu!.... Nous croirions dégrader la

mémoire de M. de la Beaumelle, ſi nous entreprenions de le juſtifier à cet égard. Tous ceux qui l'ont connu, ſavent combien il étoit irréprochable du côté de la probité & de l'honneur. Nous nous bornerons à la réfutation d'une Lettre où M. de Voltaire a réuni les principaux menſonges qu'il a débités & cent fois répétés contre l'Auteur des *Mémoires de Madame de Maintenon.*

Lettre de M. de Voltaire.

Ferney, 24 Avril 1767.

« Parmi un grand nombre de Lettres anonymes, j'en ai reçu une de Lyon, datée du » 17 Avril, commençant par ces mots : *J'oſe* » *riſquer une quatre-vingt-quinzieme Lettre* » *anonyme.* » Quelle apparence que Voltaire eût en effet reçu ces 95 Lettres anonymes! Quel eſt l'homme aſſez rempli de fiel, aſſez déſœuvré, aſſez chimérique pour écrire 95 Lettres de ſuite à un autre homme « Je? l'ai envoyée au Miniſtere, qui ſait réprimer ces » délits. . . . » M. de Voltaire l'envoya en effet à M. le Duc de la Vrilliere, accuſa M. de la

Beaumelle d'en être l'Auteur, & de lui en avoir envoyé 94 autres dans l'espace d'une année....

« Ceux qui ont dit ou écrit que la Beau-» melle étoit Protestant & Prédicant, ne se » sont certainement pas trompés; & l'Auteur » de la Lettre anonyme a menti quand il a écrit » le contraire. »

Cette accusation formée contre un Citoyen, d'être Prédicant dans un pays où les Loix mettent les *Prédicans* sous le joug de la mort, n'est point d'un Philosophe, ni d'un honnête homme. M. de la Beaumelle habitoit alors le pays de Foix.

« On trouve dans les Registres de la Com-» pagnie des Ministres de Geneve, que Laurent » Anglivieux, dit la Beaumelle, natif du Lan-» guedoc, fut reçu Proposant en Théologie, » le 12 Octobre 1745. »

Rien n'est plus odieux que cette imputation. Qui ne la croiroit véritable? Cependant les Registres de la Compagnie des Pasteurs de Geneve furent compulsés d'autorité du Magistrat, à la requête de M. de la Beaumelle; & son nom ne s'y trouva point. De plus, jamais M. de la Beaumelle ne s'est appellé Anglivieux, mais

Angliviel. Cette ſeule mépriſe ſuffiroit pour déceler l'impoſture.

« Il prêcha à l'Hôpital & dans pluſieurs » Egliſes, pendant deux ans. » M. de la Beaumelle n'a paſſé que dix-huit mois à Geneve. Avant de prêcher les Proteſtans, il avoit ſans doute étudié leurs dogmes pendant quelques mois ; car on ſait, & il l'a dit lui-même, dans ſa Réponſe au *Supplément du Siecle de Louis XIV*, qu'il avoit été élevé dans la Religion Catholique, au College de l'Enfance de Jéſus à Alais. Il eſt né en 1727 : il n'avoit donc, en 1745, que 18 ans. Or, qui pourra croire qu'un adoleſcent étranger ſoit admis par le Corps des Paſteurs de Geneve, à prêcher dans pluſieurs Egliſes ?

« Il fut Précepteur (à Geneve) du fils de » M. de Budé de Boiſſi. » Fait inventé par Voltaire ; & dans quelle vue ? Pour avilir M. de la Beaumelle : comme ſi l'emploi de Précepteur étoit aviliſſant. Mais on ſait que Voltaire écrivoit pour tous les Lecteurs, & même pour les ſots.

« Il alla enſuite à Copenhague ſolliciter » une place de Profeſſeur, & fut enſuite chaſſé

» de Copenhague. » Voici ce que M. de la Beaumelle répondit à cette calomnie, dans un Mémoire imprimé en 1752 : « Voltaire se » trompe, quand il dit que j'ai été chassé du » Danemarck. Je demandai mon congé, & je » l'obtins : je ne demandai point de gratifi- » cation, & le Roi de Danemarck m'en » accorda une très-considérable. Il ne tient qu'à » moi de retourner à Copenhague reprendre » mon poste. J'ai des preuves de ces faits. »

« Si cet homme s'étoit contenté de faire de » mauvais Sermons, je me dispenserois de » répondre à la Lettre anonyme, quoiqu'elle » soit la quatre-vingt-quinzieme que j'aie reçue.» Plaisanterie doublement fausse, en ce qu'elle n'a nul rapport à ce qui suit, & en ce qu'elle tombe sur une fausse imputation. M. de la Beaumelle n'a jamais fait des Sermons.

« Mais la Beaumelle est le même homme qui, » ayant falsifié l'Histoire de Louis XIV, la fit » imprimer avec des notes, à Francfort, chez » Eslinger, en 1752. » M. de la Beaumelle ne fit point cette édition; c'est le Libraire Eslinger. D'ailleurs, on a défié M. de Voltaire de citer un seul endroit qui ne fût fidélement copié de

l'édition de Berlin, qu'il donna lui-même ſous le nom de Francheville.

« Il dit dans ces Notes, en parlant de Louis » XIV & de Louis XV, qu'un Roi qui veut le » bien, eſt un être de raiſon. » M. de la Beaumelle ne parle que d'un Roi abſolu : il ne falloit pas ſupprimer le mot *abſolu*. Il ne s'agit ni de Louis XIV ni de Louis XV dans cette Note que Voltaire défigure. Au reſte, pour abréger cette Lettre, il nous ſuffira de remarquer que les autres imputations tombent ſur les Notes du ſecond & troiſieme volume, & que M. de la Beaumelle n'eſt Auteur que des Notes du premier. Il l'a dit & répété à M. de Voltaire: ce qui n'a pas empêché M. de Voltaire de continuer à lui reprocher les erreurs des deux autres volumes.

« Le Prédicant la Beaumelle, qui oſa retour- » ner en France, ne fut puni que par quelques » mois de Bicêtre. » M. de la Beaumelle n'a jamais été à Bicêtre, qui eſt une priſon deſtinée à l'opprobre, au crime ou à la folie; mais à la Baſtille: & tous les Gens de Lettres ſavent combien Voltaire eut beſoin d'employer de manéges pour lui attirer cette punition.

« J'atteſte M. le Duc & Madame la Du-
» cheſſe de Saxe-Gotha, qu'il s'enfuit de leur
» Ville Capitale, avec une Servante, après un
» vol fait à la Maîtreſſe de cette Servante. »
M. de Voltaire a répété depuis cette imputation odieuſe, dans pluſieurs de ſes Ecrits, entr'autres, dans les Notes qui accompagnent ſon *Epître à M. d'Alembert.* C'eſt le ſeul de tous les Ecrivains, anciens & modernes, qui ait oſé employer de pareils moyens pour décrier ceux qui lui déplaiſoient. Ce qui paroît inconteſtable par les réponſes de M. de la Beaumelle aux Libelles de Voltaire, c'eſt que M. de la Beaumelle ne s'enfuit point de Gotha, qu'il en partit ſeul, & qu'il fut long-tems en correſpondance, après ſon départ, avec un Miniſtre de cette Cour.

La Lettre dont nous venons de préſenter des extraits, fut envoyée imprimée à M. de la Beaumelle. Il étoit alors dans un état de langueur qui faiſoit craindre pour ſa vie. Sa femme ouvrit le paquet; & dans le premier moment de ſon indignation, elle écrivit d'une maniere très-forte à M. de Voltaire, pour l'engager à déſavouer ces atrocités.

Quinze jours après, le Curé & le Juge de Mazeres, petite ville du Comté de Foix, où M. de la Beaumelle faiſoit ſon ſéjour, reçurent par la poſte, des paquets d'injures, entre autres, un Mémoire où le malade étoit accuſé de crime de lèze-Majeſté. Ce Mémoire avoit ce titre à jamais flétriſſant pour l'Auteur : *Mémoire préſenté au Miniſtere par M. de Voltaire, contre M. de la Beaumelle.* Le pays de Foix & tout le Languedoc furent inondés de Libelles.

Cependant M. de Voltaire devoit une réponſe à Madame de la Beaumelle, fille de M. de Lavayſſe, célebre Avocat du Parlement de Toulouſe. Il la lui fit, mais pleine d'abſynte & de fiel. Loin de déſavouer ſes calomnies, il renchériſſoit, & paroiſſoit ſe flatter de venir à bout d'inſpirer à la Dame, qu'il flattoit avec adreſſe, de la haine & du mépris pour ſon mari.

Peu de jours après, ayant appris que le malade, qui s'étoit un peu rétabli, avoit acquis la Seigneurie du Carlat, petite ville que la naiſſance de Bayle a rendue célebre, il envoya aux Conſuls & au Curé du lieu, de nouveaux Libelles imprimés, compoſés contre le nou-

veau Seigneur, & accompagnés d'un Billet manuscrit, encore plus violent, s'il eût été possible, que les Libelles mêmes.

M. de la Beaumelle n'y répondit point. Il se contenta du témoignage avantageux des personnes qu'on vouloit soulever contre lui. Mais, ayant appris que son ennemi l'avoit réellement accusé auprès du Ministre, de lui avoir écrit quatre-vingt-quinze Lettres anonymes dans l'espace d'une année, il crut devoir se justifier, en écrivant au Ministre lui-même, & en lui faisant remarquer qu'ayant écrit, en 1753, des Lettres très-vigoureuses & très-publiques à M. de Voltaire, il n'étoit pas croyable qu'en 1766 il eût pris le masque, pour donner de petites surprises à quelqu'un qu'il avoit battu à coups de massue, douze ans auparavant, aux yeux de toute l'Europe littéraire : il le prioit, en finissant, d'être désormais en garde contre les imputations de son ennemi. La précaution n'étoit pas inutile ; car, peu de tems après, M. de Voltaire essaya d'engager M. le Marquis de Béleſtat, Membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, à accuser, auprès du Ministre, M. de la Beaumelle d'être l'Auteur d'un Ou-

vrage qui pouvoit lui ſuſciter des affaires. Les Lettres que Voltaire écrivit à ce ſujet, ſont imprimées dans le *Tableau philoſophique* de ſon Eſprit, pag. 117, 118 & 119.

VERNET, *Profeſſeur de Théologie à Geneve.*

Les Ecrits de ce Théologien Proteſtant, en faveur de la Religion Chrétienne, ſont généralement eſtimés ; ils ſont même préférés à ceux de M. l'Abbé Bergier, par les perſonnes qui connoiſſent les uns & les autres. Delà vient ſans doute le déchaînement de Voltaire contre le Profeſſeur Genevois, & ſon indifférence à l'égard du Théologien Catholique, contre lequel il ne s'eſt jamais permis le moindre trait. Peut-être regardoit-il ſes productions comme peu capables de nuire aux progrès de l'irréligion ? Et véritablement, elles ſont ſi froides, ſi ennuyeuſes, que les eſprits un peu cultivés n'en peuvent ſoutenir la lecture. Il n'en eſt pas de même du *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne*, par M. Vernet, ni des *Lettres Critiques d'un Voyageur Anglois*, du même Auteur. Ces deux Ouvrages, pleins de zele &

de raiſon, intéreſſent par une infinité d'obſervations piquantes, qui réveillent l'attention en même tems qu'elles éclairent l'eſprit.

M. Vernet entra en commerce de Lettres avec Voltaire, dès l'année 1733. Ce commerce fut interrompu pendant près de dix ans. Il recommença en 1744, pour ſouffrir encore une interruption de quelques années. Au mois de Mai 1755, M. de Voltaire alla fixer ſon ſéjour aux *Délices*, près d'une maiſon de campagne de M. Vernet. L'amitié qui régnoit entre eux ſe reſſerra, par la facilité qu'ils avoient de ſe voir l'un & l'autre. Cette amitié auroit duré plus long-tems, ſi Voltaire n'eût fait un crime à ſon ami d'avoir de la Religion, & de n'être pas de ſon avis dans les converſations qu'ils avoient enſemble à ce ſujet. Le Profeſſeur de Théologie ne pouvant ſoutenir plus long-tems ſes railleries ſur les choſes les plus ſaintes, quoiqu'il eût promis de ne plus mêler la Religion dans ſes diſcours, prit le parti, dès 1757, de ceſſer de le voir : *Opitulandum amicis, ſed uſque ad aras.* Alors, rendu en quelque ſorte à lui-même, & diſpenſé des ménagemens que la Société impoſe, M. Vernet ne ſe fit point

de ſcrupule de relever les erreurs dans leſquelles l'Auteur de l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire univerſelle* étoit tombé ſur l'article Calvin, & ſur la ville de Geneve. L'Hiſtorien avoit pouſſé les choſes trop loin; & le Profeſſeur crut ſe devoir à lui-même de défendre ſa Secte & ſa Patrie. Il adreſſa, pour cet effet, à M. Formey, une Lettre, qu'il le prioit d'inſérer dans ſa *Bibliotheque Germanique*. M. de Voltaire en fut inſtruit; & dès-lors M. Vernet ne fut plus à ſes yeux qu'un ſot, un ignorant, un hypocrite. Nous ne citerons point ni le portrait odieux qu'il en fait dans la Piece de Vers intitulée, *l'Hypocriſie*, ni les injures groſſieres qu'il lui dit dans *la Guerre de Geneve;* nous nous contenterons de rapporter quelques morceaux de la Réponſe de M. Vernet, au premier Libelle que M. Voltaire publia contre lui. Ils ſuffiront pour faire juger ſi ce Genevois eſt tel qu'il a plu à Voltaire de le repréſenter dans ſes Pamphlets.

» . . . . . Quand je relis ſes Lettres (*), &

(*) Voltaire, dans une Lettre du 14 Sept. 1733, lui diſoit en propres termes : « Je vous ſerai encore plus obligé ſi vous voulez bien m'écrire » quelquefois : vous m'avez fait aimer votre perſonne & vos Lettres. »

& que je me rappelle les ſentimens qu'il me témoignoit autrefois, j'apprends le cas qu'on doit faire de ſes louanges comme de ſes ſatyres. Puiſqu'il eſt auſſi prodigue des unes, que des autres, on doit auſſi peu ſe glorifier des unes, qu'être piqué des autres. Ce n'eſt pourtant pas moi qui ai changé d'état, ni de caractere. La variation vient de lui. Il a changé de rôle dans ſes Ecrits, en ne reſpectant plus ce que tout le monde doit reſpecter; il a bien fallu auſſi que je tinſſe un autre langage, non ſur ſa perſonne & ſes talens, à qui j'ai toujours rendu juſtice; mais ſur l'abus qu'il eſt venu faire ici de nos preſſes.... Il n'a pas dû compter que lorſqu'il s'émanciperoit dans ſes Livres, il trouveroit en moi l'indulgence d'un Prévaricateur.

En effet, dès que j'appris, au mois de Fév. 1755, qu'il alloit s'approcher de nous, je lui envoyai au Château de Prangin, où il paſſoit l'hiver, mon *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne*, pour tâcher de lui donner des idées ſaines du Chriſtianiſme; & je pris la liberté d'y joindre une Lettre raiſonnée, pour l'engager à garder ſur ces matieres une ſage circonſpection, tant dans ſes diſcours que dans ſes Ecrits, s'il

vouloit être vu de bon œil de tout le monde. Il me répondit que *ce que j'écrivois sur la Religion étoit fort raisonnable; qu'il adoroit la Religion; qu'il détestoit seulement l'intolérance & le fanatisme; qu'il respectoit nos Loix religieuses; & qu'il aimoit notre République*, &c.

« Son premier langage, en arrivant ici, fut assorti a ce qu'il m'avoit écrit. *Il ne cherchoit*, disoit-il, *que le repos; il avoit besoin de s'approcher d'un grand Médecin; M. Tronchin devoit prendre soin de son corps, & moi de son ame.....* Quand je vis qu'il manquoit à ses engagemens, je compris, dès la fin de 1756, que la bienséance ne me permettoit plus d'aller chez lui, & que mon devoir m'appelloit à lui résister. Il essaya de m'en détourner; je répondis d'un ton ferme; j'allai mon chemin; & je commençai par donner une Lettre sur le Chapitre intitulé, *Geneve & Calvin*, où, sans sortir des bornes d'une honnête critique, je prouvai que ce Chapitre est plein d'erreurs . . . . .

» Le motif de mes anciennes liaisons avec M. de Voltaire, loin de devoir m'arrêter, m'imposoit à cet égard une obligation particuliere d'élever ma voix en faveur de ma Patrie

& de la Religion. Plus il m'avoit prodigué de careſſes, plus il m'importoit de montrer que ces careſſes ne m'avoient pas ſéduit. ..... J'ai découvert les légéretés de quelques Encyclopédiſtes; j'ai dévoilé les ruſes de quelques autres, en m'en tenant toujours à combattre l'Ecrit, ſans toucher à l'Ecrivain. Je me ſuis appuyé de raiſons & de faits. Je crois avoir dit des choſes vraies, fortes, utiles, aſſorties au tems où nous ſommes, & bien convenables à l'état préſent de notre Egliſe, & même de toute la Chrétienté.....

» M. de Voltaire aſſure qu'il n'a *jamais attaqué perſonne*. Je voudrois bien, pour ſon honneur, que perſonne ne s'en plaignît. Il m'avertit en même tems *qu'il eſt dangereux quand on l'attaque*. Je le crois d'autant mieux, que je ſuis convaincu qu'il eſt dangereux, lors même qu'on ne l'attaque pas.

» J'ai bien cru que mon Livre lui déplairoit. Il contient des vérités & des réflexions qui ne ſont ni honorables ni agréables pour nos Philoſophes modernes, & qui par conſéquent ne pouvoient que déplaire à leur Coryphée. Je pouvois donc m'attendre à une critique, ſinon piquante du moins raiſonnée. Mais qu'un homme,

auſſi célebre que M. de Voltaire, emploie contre moi des invectives & des turlupinades ſi indécentes ; qu'il compoſe un vrai Libelle diffamatoire, où il oſe attaquer ma probité, & faire un uſage auſſi malin qu'abſurde de quelques-unes de mes Lettres ; où il cherche même artificieuſement à me ſuſciter des ennemis de plus d'une ſorte, &c. c'eſt, je l'avoue, un degré d'abaiſſement où je ne l'attendois pas : quoiqu'à dire vrai, on peut tout attendre de lui, après la maniere dont il a déchiré depuis peu M. Nedhan, homme auſſi eſtimable par ſon bon caractere que par ſon ſavoir. Cela vérifie une remarque du *Spectateur Anglois*, qui eſt que, par une longue habitude de profanation, le ſens moral s'émouſſe, le génie même s'abâtardit. »

Cette réponſe, auſſi modérée que raiſonnable, mit M. de Voltaire en fureur, & attira à M. Vernet des injures encore plus virulentes que les premieres. Il dédaigna de les repouſſer, diſant pour raiſon que ſes mœurs & ſa conduite étoient trop connues de ſes Concitoyens, pour que les calomnies de Voltaire puſſent lui enlever l'eſtime d'un ſeul honnête homme.

L'Abbé

L'Abbé NONOTE.

On lit dans les *Lettres* de Voltaire *sur Œdipe*, « que ceux qui se donnent la peine de lui montrer ses fautes & ses erreurs, lui feront toujours beaucoup d'honneur & même de plaisir. » Si je ne puis, ajoute-t-il, profiter, dans le » moment, de leurs observations, elles m'éclaireront du moins pour les premiers Ouvrages » que je pourrai composer, &c. » Il avoit dit, quelques pages avant, pour s'excuser d'avoir repris plusieurs fautes dans Corneille : « Et » quelles fautes voudroit-on que l'on relevât? » Seroit-ce celles des Auteurs médiocres, dont » on ignore tout jusqu'aux défauts? C'est sur » les imperfections des grands hommes qu'il » faut attacher sa critique. »

D'après cela, M. l'Abbé Nonote ayant appercu beaucoup d'erreurs dans l'*Essai sur l'Histoire générale* de M. de Voltaire, crut pouvoir les relever, en mettant beaucoup d'honnêteté dans sa critique, & en montrant pour M. de Voltaire tous les égards qu'on doit aux grands talens. C'est ce qu'il exécuta dans deux vol. *in*-12, qu'il publia en 1762, sous le titre d'*Erreurs de*

M. de Voltaire. Mais comme tout ce qui bleſſoit l'amour-propre de cet Ecrivain ne manquoit jamais d'échauffer ſa bile, M. de Voltaire ne lui tenant aucun compte de ſon honnêteté, lui prodigua dans ſa réponſe les perſonnalités les plus odieuſes, les injures les plus groſſieres, & les imputations les plus deſtituées de vérité. Depuis il ne laiſſa échapper aucune occaſion de le rendre ridicule, & de le diffamer, quoiqu'il eût dit dans la Préface d'*Alzire*, qu'*un homme qui n'eſt attaqué que dans ſes Ecrits, ne doit jamais répondre aux critiques*; *car ſi elles ſont bonnes, il n'a autre choſe à faire qu'à ſe corriger*; *& ſi elles ſont mauvaiſes, elles meurent en naiſſant.* Mais quel Auteur s'eſt moins embarraſſé que lui de ſe contredire, & de mépriſer le Public ? Ce qui doit éclairer la partie judicieuſe de ce Public dont il s'eſt ſi ſouvent moqué, c'eſt de voir le Chef de la Littérature Françoiſe, l'Apôtre de la tolérance & de l'honnêteté, le Coryphée de la Philoſophie, le Précepteur des Rois, le Zélateur de la vertu, parler le langage des Halles, à l'égard d'un homme qui n'a employé contre lui que celui de la politeſſe & de la raiſon. Nous ne citerons pas toutes

les ſottiſes qu'il en a dites ; elles formeroient près d'un volume : il nous ſuffira d'obſerver qu'il l'a traité d'*Ignorant*, d'*Oiſon*, d'*Inſolent*, d'*Impudent*, de *Libelliſte*, d'*Énergumene*, de *Fripon*, de *Monſtre*, de *plus vil des hommes*, de *petit Monſieur*, de *petit Nonote*, d'*excrément de la nature humaine*, d'*homme lâche*, de *fils d'un Scieur de bois & d'une Blanchiſſeuſe*, &c. Il eſt pourtant notoire que M. l'Abbé Nonote tire ſon origine d'une des familles de Beſançon les plus reſpectables par l'ancienneté de leur nobleſſe. Mais, comme on auroit peine à croire que M. de Voltaire ait oſé haſarder cette derniere qualification, voici quelques-uns des paſſages où il l'a répétée : « Quelques Lecteurs » ſeront bien-aiſes de ſavoir quel eſt cet Au- » teur. (*) *Jacques Nonote*, âgé de 54 ans, eſt » né à Beſançon, d'un pauvre homme qui étoit » Fendeur de bois & Crocheteur. Il paroît à » ſon ſtyle qu'il n'a pas dégénéré. Sa mere étoit » Blanchiſſeuſe. Le petit *Jacques* ayant fait le » métier de ſon pere à la porte des Jéſuites, » & ayant montré quelques diſpoſitions pour

(*) Mélang. de Volt. t. 3,

» l'étude, fut recueilli par eux, & fut Jéſuite » à l'âge de vingt ans. . . . . (*) Le pere de No- » note étoit un brave & renommé Crocheteur » de Beſançon. Ne vaudroit-il pas mieux pour » ſon fils, ſcier du bois honnêtement, que d'al- » ler de Libraire en Libraire chercher quelque » dupe qui imprime ſes Libelles. On avoit be- » ſoin de *Nonote* pere, & point du tout de » *Nonote* fils. . . . . (**) Je veux & je dois » apprendre au Public, qu'un nommé Nonote, » ci-devant Jéſuite, fils d'un brave Crocheteur, » a depuis peu, dans le ſtyle de ſon pere, ſou- » tenu que . . . . » *&c.*

Un ami de M. l'Abbé Nonote ayant publié une Lettre pour confondre M. de Voltaire au ſujet des menſonges impudens qu'il avoit avancés ſur le compte de cet honnête Eccléſiaſtique, M. de Voltaire attribuant cette Lettre à M. l'Abbé Nonote lui-même, lui répondit, non par une rétractation, mais par des turlupinades dont voici des échantillons. « Comment peux-tu te plaindre que j'aie relevé que ton cher pere étoit

(*) Les Honnêtetés littér. par Volt.

(**) Guerre de Geneve, par Voltaire, chant 3.

» Crocheteur, quand ton ſtyle prouve ſi évi-
» demment la profeſſion de ton cher pere?
» *Loquela tua manifeſtum te facit.* Je n'ai pas
» voulu t'outrager en diſant qu'on a vu ton cher
» pere ſcier du bois à la porte des Jéſuites;
» c'eſt un métier très-honnête, & plus utile au
» Public que le tien, ſur-tout en hiver, où il
» faut ſe chauffer.... Tu nous étales quelques
» quartiers de terre que tes parens ont poſſédés
» près de Beſançon; tu te vantes d'avoir des
» armoiries: ah! mon cher ami, où eſt l'humi-
» lité chrétienne? l'humilité ſi néceſſaire aux
» douceurs de la ſociété?..... Tu tiens tou-
» jours aux grandeurs du monde en qualité de
» Jéſuite; mais en cela tu n'es pas Chrétien....»
Il convenoit bien à Voltaire de tenir un pareil langage, lui qui ne laiſſoit jamais échapper l'occaſion, & qui la faiſoit naître ſi ſouvent, d'entretenir le Public de ſes relations avec les Rois, les Miniſtres, les Généraux d'armées, &c. ſur-tout quand, dans une circonſtance où on ne lui faiſoit pas grand tort (*), il s'exprimoit

(*) On diſoit que Voltaire étoit fils d'un Porte-clef au Parlement de Paris, tandis qu'il n'y a pas de tel emploi au Parlement, & que ſon pere étoit ancien Notaire au Châtelet.

ainſi : *Je ne dois pas reſter muet, lorſqu'on m'attaque ſur ma naiſſance. . . . Il y a de la lâcheté de fouiller dans les affaires des familles, pour critiquer un Ouvrage. . . .* « Conſidere un peu, » Nonote, quelle eſt l'infamie de tes procédés. » Tu fais d'abord un Libelle contre M. de Vol- » taire que tu ne connois pas. (Ce Libelle n'eſt autre choſe que *les Erreurs de M. de Voltaire.*) « Tu le fais imprimer clandeſtinement » à Avignon, chez le Libraire *Fez*, contre les » Loix du Royaume. Tu offres enſuite de le » vendre à M. de Voltaire lui-même pour mille » écus; & quand ta lâche turpitude eſt décou- » verte, tu oſes dire, dans un autre Libelle, » que le Libraire Fez eſt un coquin. » Menſonges que tout cela. Quand il ſeroit vrai que le Libraire Fez auroit écrit à Voltaire la Lettre que celui-ci rapporte dans ſes *Honnêtetés Littéraires*, cette Lettre ne prouveroit point que M. l'Abbé Nonote eût fait à Voltaire une pareille propoſition, puiſqu'il n'y eſt nullement queſtion ni de M. Nonote, ni de l'Auteur du Livre dont on offre tous les Exemplaires à Voltaire pour la ſomme de mille écus.

Nous terminerons cet article par la réfuta-

tion des mensonges qu'offre la citation suivante, tirée du *Pyrrhonisme de l'Histoire*, *chap.* 38.

« Un de ces misérables Jésuites ne s'est pas » contenté d'écrire contre tous les Parlemens » du Royaume, du style dont *Guignard* écrivit » contre *Henri IV*: ce fou vient de faire impri- » mer un Ouvrage contre presque tous les Gens » de Lettres illustres, & toujours dans le dessein » de venger Dieu, qui pourtant semble un peu » abandonner les Jésuites. Il intitule sa rapso- » die, *anti-philosophique* : elle l'est bien en » effet; mais il pourroit bien l'intituler aussi, » *anti-humaine*. Croiroit-on bien que cet Ener- » gumene, à l'article Fanatisme, fait l'éloge de » cette fureur diabolique? Il semble qu'il ait » trempé sa plume dans l'encrier de *Ravaillac*. »

Il est faux que M. l'Abbé Nonote ait écrit contre tous les Parlemens, ni contre un seul Parlement. On ne lui a même pas attribué aucun des Ouvrages qui ont paru pour la défense des Jésuites.

Il est vrai que dans le *Dictionnaire anti-philosophique, pour servir de commentaire & de correctif au* Dictionnaire philosophique, *& aux autres Livres qui ont paru de nos jours*

contre le Chriſtianiſme, on attaque des Ecrivains célebres ; mais on les y attaque avec une politeſſe & un ménagement qui auroient dû ſervir d'exemple à l'Ecrivain qui en calomnie l'Auteur. Cet Ouvrage eſt conſacré à la défenſe de la Religion : il falloit donc néceſſairement repouſſer les coups qu'on lui a portés dans les Ecrits des nouveaux Philoſophes.

Il n'eſt pas vrai que l'Auteur de ce Dictionnaire faſſe l'éloge du *Fanatiſme*. Cet article eſt tiré mot à mot des Œuvres de J.-J. Rouſſeau, qui n'a jamais loué cette abominable fureur; mais qui a fait ſentir avec raiſon qu'elle étoit moins funeſte aux nations que l'Athéiſme qui détruit les mœurs, non en tuant les hommes, mais en les empêchant de naître, en les détachant de leur eſpece, & en réduiſant toutes leurs affections à un ſecret égoïſme, auſſi pernicieux à la population qu'à la vertu.

C'eſt au Lecteur à décider maintenant à qui il doit donner les titres de *Menteur*, de *Calomniateur*, de *Libelliſte*, que M. de Voltaire a ſi ſouvent prodigués à M. l'Abbé Nonote.

FRÉRON.

La haine de Voltaire contre feu Fréron date de 1760, époque à laquelle ce célebre Journaliſte donna, dans l'*Année littéraire*, l'extrait de la Comédie de Voltaire, intitulée, *la Femme qui a raiſon*. Cette Piece eſt encore aujourd'hui ſi médiocre, qu'elle n'a jamais pu être jouée par les Comédiens. Voltaire ne laiſſa pas d'être indigné que Fréron eût oſé la critiquer. Dès ce moment il ne ceſſa de répandre dans le Public un déluge de Satyres & de Libelles contre lui. Preſque toutes ces Satyres ſont atroces. Nous ferions un volume au lieu d'un chapitre, ſi nous voulions rapporter tous les menſonges calomnieux qu'elles préſentent. Il y eſt traité de *Gueux*, de *Gredin*, de *Poliſſon*, d'*Homme vil*, d'*Ivrogne*, &c. La vérité eſt que ce Journaliſte avoit des mœurs pures, un caractere doux & aimable qui le faiſoit rechercher; il jouiſſoit de l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient. Voltaire lui reproche pourtant en vingt endroits de ſes Ouvrages, d'avoir été enfermé pluſieurs fois à Bicêtre, où de ſa vie M. Fréron n'avoit mis le pied. Il l'accuſe d'avoir ſans ceſſe

employé, dans ſes Critiques, *la fraude & l'impoſture;* tandis que le ſeul reproche qu'on eût pu lui faire, ſeroit d'avoir jugé quelquefois certains Auteurs avec trop de ſévérité, & certains autres avec trop d'indulgence; mais, quel Ecrivain périodique eſt exempt de ce défaut? Enfin, on ſait que Voltaire pouſſa la fureur contre ce Journaliſte, juſqu'à le produire ſur le Théâtre, dans *l'Écoſſaiſe*, où, ſous le nom de Waſp, il lui fait jouer un perſonnage ſi odieux, que l'invention même de ce rôle eſt humiliante pour l'inventeur. Mais ſi la multitude ignorante & légere n'a pas rougi de donner des applaudiſſemens à cette Comédie, où les regles de l'art & celles de la décence & de la juſtice ſont également violées, le petit nombre de gens ſages & vraiment éclairés n'a eu garde de ſouſcrire à ces éloges, qui ſont la honte de ce ſiecle philoſophe.

Toutes les claſſes de la Littérature ſe ſont réunies pour réclamer contre la licence & le ſuccès du *Mariage de Figaro :* les Philoſophes, comme leurs Adverſaires, ont élevé leur voix pour venger le Théâtre & les mœurs de la nation, de l'outrage que leur fait la multitude des repréſentations de cette Piece;

& preſque aucun Littérateur n'oſa dans le tems s'élever contre une Piece qui eſt un véritable Libelle ; contre une Piece où l'on jouoit ſur la Scene, non les ridicules ou les vices généraux de la ſociété, mais la perſonne même d'un citoyen connu & déſigné, d'un homme de Lettres, qui conſacroit ſes lumieres & ſes talens à la défenſe des principes du goût & de la Religion, d'un Ecrivain laborieux & utile, Membre de pluſieurs Académies, honoré de la protection & des bontés de pluſieurs Princes, &c. ! Au contraire, la plupart d'entre eux ſe ſont empreſſés d'approuver cette violation de toutes les bienſéances ; les Philoſophes ſur-tout y ont applaudi avec tranſport, eux qui prêchent la tolérance, & qui, pour la moindre critique qu'on ſe permet à leur égard, crient à l'injuſtice, au blaſphême, à la perſécution. Mais, comme l'a fort bien obſervé un de leurs plus courageux (*) Adverſaires, « malgré les invec-» tives de M. de Voltaire, les ennemis mêmes » de M. Fréron ne peuvent lui refuſer d'avoir

(*) M. l'Abbé Sabatier de Caſtres, dans le *Tableau philoſophique de l'Eſprit de M. de Voltaire.*

» du moins reſpecté dans ſes Ecrits, la Reli-
» gion, les loix & les mœurs ; & les amis ou
» les admirateurs de M. de Voltaire ſont forcés
» de convenir qu'il a ſouvent méconnu l'une &
» les autres. Les ennemis de M. Fréron ne peu-
» vent nier qu'il n'ait fait uſage de ſon droit,
» en critiquant les productions qu'on livre au
» Public ; & les partiſans de M. de Voltaire ne
» ſeront jamais aſſez aveugles pour ſoutenir que
» toutes les ſiennes ſoient irréprochables, ou à
» l'abri de la cenſure. Les ennemis de M. Fré-
» ron n'ont pu méconnoître, dans la plupart de
» ſes Critiques, le ſel, l'agrément, la juſteſſe,
» la décence, qui doivent caractériſer le Jour-
» naliſte & l'honnête homme ; & les enthou-
» ſiaſtes de M. de Voltaire ſont contraints d'a-
» vouer que ſes attaques ou ſes défenſes n'an-
» noncent ſouvent que le ſarcaſme, la malignité,
» la calomnie, la fureur. Les ennemis de M.
» Fréron ont toujours eu le dépit de le voir
» ſupérieur aux coups qu'on lui a portés ; &
» les zélateurs de M. de Voltaire ont eu très-
» ſouvent la confuſion de le voir au-deſſous de
» tous les coups qu'on auroit pu lui porter. »

LARCHER.

Ceux qui ne connoîtroient M. Larcher que par les déclamations de Voltaire, ou qui jugeroient par elles de ſon perſonnel, en auroient une idée entiérement oppoſée à la vérité. Cet Erudit ayant apperçu dans la *Philoſophie de l'Hiſtoire*, une infinité d'ignorances & d'erreurs en publia une Critique ſous le titre de *Supplément* audit Ouvrage. M. de Voltaire, toujours plein de tendreſſe pour ſes productions en tout genre, ſe déclara ouvertement contre la Critique & le Critique, dans une Réponſe intitulée, *Défenſe de mon Oncle.* Il traita, ſelon ſa coutume, la Critique, de Libelle, & appella l'Auteur *Cuiſtre*, *Pédant*, *Paillard*, *infâme Débauché*, *Pédéraſte;* & après l'avoir accuſé de *ſodomie* & de *beſtialité, il pourra bien t'arriver*, lui dit-il, *pareille aventure qu'à feu M. Duchaufour.* (*) Quelles horreurs! .... Elles ſont d'autant plus criminelles, que les Ecrits & la conduite de M. Larcher ont toujours été

(*) *Défenſe de mon Oncle.* Chap. 3, 5 & 7.

irréprochables du côté des mœurs, & que depuis ces infâmes imputations, l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres s'eſt fait un honneur de le recevoir parmi ſes Membres. Les menſonges, les calomnies, les abominations coûtoient ſi peu au Précepteur des Rois & des nations, que, quoique M. Larcher n'ait jamais été marié, il n'a pas laiſſé de l'accuſer, dans ſon *Epître à M. d'Alembert*, de *proſtituer ſa femme & ſa fille*. C'eſt ainſi qu'il le fait Répétiteur du College Mazarin, quoique la fortune de M. Larcher lui ait permis d'avoir lui-même des Répétiteurs.

Cependant, ces menſonges, ces obſcénités ſe trouvent, ſans aucun correctif, dans toutes les dernieres Editions des Œuvres de Voltaire, même dans celles qu'on a publiées depuis ſa mort. Pour peu que ſes Editeurs euſſent été jaloux de ſa gloire, n'auroient-ils pas dû proſcrire & rejetter ces infamies? Mais loin d'en purger la collection de ſes Ouvrages, ſes derniers Editeurs y ont ajouté d'autres pamphlets non moins ſcandaleux, que Voltaire n'avoit oſé expoſer au grand jour, quelque mépris qu'il eût déja montré pour le public, & qu'on ne peut

lire, en effet, ſans éprouver des mouvemens d'indignation & d'horreur.

L'Abbé SABATIER DE CASTRES.

Parmi les Adverſaires de la Philoſophie moderne, M. l'Abbé Sabatier de Caſtres eſt ſans contredit un de ceux qui ont montré le plus de courage & obtenu le plus de ſuccès. Le *Tableau de l'Eſprit de M. de Voltaire*, & les *Trois Siecles de la Littérature Françoiſe*, en ſont la preuve. On connoît de ce dernier Ouvrage plus de vingt réimpreſſions, outre les cinq publiées à Paris, chacune avec des changemens & des augmentations analogues à l'état préſent de notre Littérature.

Un Auteur qui déclare la guerre à une Secte accréditée, qui éleve ſa voix en faveur des vrais principes, qui combat les uſurpations du mauvais goût, qui rappelle les eſprits à la Religion & à la juſtice ; un tel Auteur, dis-je, devoit néceſſairement s'attendre à trouver bien des contradicteurs : auſſi M. l'Abbé Sabatier ne s'étoit-il pas diſſimulé les ſuites de ſon entrepriſe ; il les avoit prévues, & n'en avoit point

été effrayé. Pour faire connoître les mensonges imprimés contre lui, il nous suffira d'extraire de ses Ouvrages les morceaux où il en parle lui-même.

« A peine les *Trois Siecles* ont-ils paru, dit-il » dans une de ses (*) Lettres, que tout l'Olympe » Philosophique & tous les marais du Parnasse » se sont soulevés contre moi. J'ai été déclaré » profane, sacrilege, frénétique. Les Bureaux » d'esprit & les Cafés ont retenti d'anathêmes & » de malédictions contre le Téméraire qui osoit » manquer ainsi de respect aux Dieux de la Lit- » térature. . . . . Les Philosophes ont voulu faire » arrêter mon Livre; mais le succès n'a pas » répondu à leurs démarches. Les honnêtes » gens eussent été surpris & révoltés de voir le » cri d'un Citoyen étouffé, précisément parce » qu'il opposoit la voix de la raison à celle du » délire. Le Gouvernement est trop désabusé & » trop sage, pour n'avoir pas senti qu'il lui im- » porte peu que de plats Ecrivains soient redres- » sés, & beaucoup, que de mauvais Raisonneurs » soient confondus.

(*) Adressée à M. Fabre du Vernai, & imprimée à la fin du IVe. tom. des *Trois Siecles*, édit. Ve.

» Du

» Du Cabinet des Miniſtres j'ai été traduit » par M. d'Alembert au Tribunal de l'Acadé- » mie. Son but étoit de la porter à ſolliciter » des ordres contre ma liberté, ſous prétexte » que les hommes que je décriois, étoient » des hommes de génie, & la gloire du génie » françois. Vous jugerez ſans doute qu'il a fallu » la croire bien bonne, cette Académie, pour » compter aſſez ſur ſon zele à épouſer, à titre » d'intérêt général, quelques intérêts particu- » liers. La tentative a été auſſi ſtérile qu'elle » étoit abſurde.

» Moi, décrier des hommes de génie ou des » Ecrivains vraiment ſupérieurs! Les Deſcartes, » les Malebranche, les Paſcal, les Corneille, » les Racine, les Moliere, les Lafontaine, les » Deſpreaux, les Boſſuet, les Fénélon, les Bour- » daloue, & tant d'autres, n'ont-ils pas reçu de » ma part les hommages dus à la ſupériorité » de leurs talens, & au véritable honneur qu'ils » font à la nation?

» D'un autre côté, pendant que l'Académie » ſe montroit ſourde aux ſollicitations de ſon » Secrétaire, des Lettres anonymes, c'eſt-à-

» dire, des torrens de fiel, d'injures & de » groſſiéretés, ſont venus m'exhaler la fureur » des Subalternes, & peut-être même des Chefs » du parti offenſé. Que ne puis-je mettre ſous » les yeux du Public ces monumens de dé- » mence ! Il y verroit l'amour-propre des Au- » teurs bien plus avili par les baſſeſſes de ſon » dépit, qu'humilié par les atteintes de ma » critique. . . . . .

» On s'eſt fait, pour me décrier, des for- » mules très-commodes, faciles à retenir, & » qui n'exigent aucune diſcuſſion. Les *Trois* » *Siecles*, dit l'un, ſont déteſtables ; c'eſt une » plate compilation, le cri d'un Energumene. » L'Abbé Sabatier, dit l'autre, n'en eſt point » l'Auteur ; c'eſt un Vicaire de Paroiſſe (*)

(*) Le Vicaire, à qui les ennemis de l'Abbé Sabatier ont voulu faire honneur, ſinon des *Trois Siecles*, du moins de quelques articles de cet Ouvrage, ſe nommoit Martin, & eſt mort en 1776. L'Abbé Sabatier croyant ſon honneur intéreſſé à détruire ce bruit, déclara du vivant de ce Vicaire, que perſonne n'avoit eu part à ſon travail, & *défia* tout Littérateur connu & inconnu d'*oſer avancer* qu'il lui eût fourni par écrit la moindre obſervation dont il eût fait uſage. Ce *défi*, contre lequel le Vicaire ni aucune autre perſonne n'a réclamé, ne fut point fait ſecrettement : il fut publié en 1773, avant la ſeconde édition des *Trois Siecles*, dans le *Mercure de France*, dans le *Journal des Beaux-Arts*, dans les *Annonces & Affiches pour la Province*, & dans pluſieurs autres Feuilles périodiques.

» avec lequel il a été lié. Le connoiſſez-vous, » dit un troiſieme ? J'en ſuis aſſuré ; il ne penſe » pas ce qu'il écrit.....

» Après les déclamations ont paru les Criti- » ques : & quelles Critiques ! La perſonnalité » y eſt ſubſtituée à la raiſon directe, l'injure » miſe à la place de la juſtification, un faux » air de dédain oppoſé à la juſtice du reproche....

» Les Libelles ont ſuccédé aux Critiques. » On en a publié de toutes les eſpeces, & ſous » toute ſorte de noms ; mais comme les Phi- » loſophes n'ont, pour décrier leurs Adverſai- » res, qu'une ſomme bornée d'inventions & de » menſonges, qu'ils répétent ſans ceſſe en mille » manieres différentes, tous ces Libelles ren- » ferment les mêmes injures, les mêmes calom- » nies, les mêmes abſurdités. Voulez-vous con- » noître les principales impoſtures qu'on y dé- » bite contre moi ? Liſez les dernieres pages du » *Diſcours préliminaire* de la quatrieme édi- » tion des *Trois Siecles*, les articles *Condorcet* » & *Helvétius*, ainſi que les *Lettres* qui termi- » nent le quatrieme volume.

» Croiriez-vous que dans un de ces Libelles

» vraiment philoſophiques, on m'ait ſérieuſe-
» ment reproché mon peu de fortune, & atta-
» qué du côté de la naiſſance ? On a peut-être
» voulu faire entendre que, pour fronder la
» Philoſophie, il falloit, avant toutes choſes,
» produire des Titres de Nobleſſe, comme lorſ-
» qu'il s'agiſſoit de combattre en champ clos.
» Je ne vous dirai point qu'il eſt peu de mes
» Adverſaires avec qui je ne puſſe combattre
» à armes égales ſur cet article ; je vous ferai
» ſeulement remarquer combien cette Philoſo-
» phie, qui affiche la ſublimité des ſentimens,
» devient extravagante quand elle ſe ſent bleſ-
» ſée : c'eſt un ballon gonflé d'air, qui n'a de
» conſiſtance que juſqu'à ce qu'une piqûre en
» décele le vide.....»

La maniere favorite de M. de Voltaire pour décrier les Auteurs qui ont oſé critiquer ſes Ouvrages, n'eſt pas ſeulement de les injurier, mais de dénaturer leurs Critiques, & de leur faire dire ce qu'ils n'ont jamais dit ni penſé. C'eſt ainſi que, dans ſes *Notes* ſur le *Dialogue de Pégaſe & du Vieillard*, il reproche à

M. l'Abbé Sabatier d'avoir imprimé que l'Auteur de *la Henriade* a pillé ce Poëme dans celui de *Clovis* par Saint-Didier, & le *Siecle de Louis XIV*, dans les *Annales politiques* de l'Abbé de Saint-Pierre, tandis que le *Clovis* ne parut que trois ans après la Henriade, & que les *Annales* ne furent publiées qu'en 1767, c'eſt-à-dire, quinze ans après le *Siecle de Louis XIV*, dont la premiere édition parut en 1752.

1°. L'Auteur des *Trois Siecles* n'a point dit, & n'a pu dire, que M. de Voltaire eût pillé la Henriade; il a ſeulement avancé que ce Poëte avoit puiſé dans le Poëme de *Clovis* quelques idées, telles que la tournure de l'Invocation à ſa Muſe, & l'idée du Songe de Henri IV; & il le prouve en citant les Vers de S. Didier. Car, quand il ſeroit vrai que le Poëme de *la Ligue* eût précédé de trois ans celui de *Clovis*, l'obſervation de l'Auteur des *Trois Siecles* n'en demeure pas moins juſte, s'il eſt vrai, comme on peut s'en convaincre, que la premiere édition de la Henriade, publiée ſous le nom de *la Ligue*, ne reſſemble preſque en rien aux éditions ſuivantes.

2°. L'Auteur des *Trois Siecles* n'a pas dit non plus que Voltaire eût pillé ſon *Siecle de Louis XIV*, dans les *Annales politiques de Louis XIV* par l'Abbé de Saint-Pierre ; il dit ſeulement que c'eſt dans cet Ouvrage qu'il a puiſé l'idée du ſien ; & il appuie cette obſervation par un court parallele de l'un & de l'autre. Quand il ſeroit vrai que les *Annales* n'euſſent été publiées qu'en 1767, il eſt bien évident que l'imitateur n'eſt pas l'Abbé de Saint-Pierre, puiſqu'il étoit mort dès 1743, c'eſt-à-dire, neuf ans avant la publication du *Siecle de Louis XIV*. D'ailleurs, nous avons ſous les yeux une Lettre de M. de Voltaire à M. l'Abbé Dubos, écrite de Cirey le 30 Octobre 1738, & dans laquelle on lit ces propres mots : *L'Abbé de Saint-Pierre a fait un Journal politique de Louis XIV, que je voudrois bien qu'il me confiât ; je ne ſais s'il fera cet acte de bienfaiſance pour gagner le Paradis.*

M. de Voltaire ne s'en eſt pas tenu là envers l'Auteur des *Trois Siecles :* il lui a reproché d'avoir compoſé un Livre d'Athéiſme, d'avoir

été mis en prison à Strasbourg, & « d'avoir » outragé avec fureur & déchiré le cadavre » de M. Helvétius qui l'avoit tiré, dit-il, de la » plus extrême misere. »

M. l'Abbé Sabatier prit la peine de repousser dans le tems ces imputations aussi fausses qu'odieuses. Il répondit qu'il n'avoit jamais écrit sur l'Athéisme, que pour s'élever contre les Athées; que de sa vie il n'avoit été mis dans aucune prison; que de sa vie il n'avoit vu Strasbourg que sur la carte; & qu'il défioit ses ennemis les plus acharnés, de fournir la moindre preuve du contraire. « Lisez, Monsieur, ajoutoit-il, » l'article *Helvétius* dans les différentes éditions » des *Trois Siecles*, & vous verrez si je l'ai » outragé, je ne dis pas *avec fureur*, comme » l'assure M. de Voltaire, mais d'aucune ma- » niere; vous verrez si dans un Ouvrage spé- » cialement dirigé contre les principes dange- » reux de la nouvelle Philosophie, il étoit pos- » sible de s'exprimer avec plus de modération » sur le Livre *de l'Esprit*. Je me suis acquitté, » dans cet article, de ce que je devois au Pu- » blic & à M. Helvétius; de ce que je devois

» au Public, en condamnant des erreurs que » l'Auteur lui-même avoit rétractées authentiquement ; de ce que je devois à l'amitié de » M. Helvétius, en paſſant rapidement ſur l'abus » de ſes talens, en plaignant ſes illuſions, en » rendant juſtice aux vertus que je lui avois » reconnues, & en m'indignant, par intérêt » pour lui, contre une fauſſe Philoſophie, qui » fut toujours l'ennemie de ſa réputation & de » ſon repos.

» Si ce généreux Ami vivoit encore, il rendroit plus de juſtice à mes ſentimens, & » ſeroit le premier à s'élever contre l'Ecrivain » qui lui fait les honneurs de m'avoir tiré d'une » *miſère* que je n'ai jamais éprouvée. Il diroit » que s'il me mit au nombre de ſes Penſionnaires, après m'avoir appellé dans la Capitale, ce ne fut que par eſtime pour les foibles » talens qu'il croyoit voir en moi, & pour me » procurer une indépendance qui me donnât le » loiſir de cultiver les Belles-Lettres. . . . Mais » comment M. de Voltaire a-t-il oſé m'imputer d'avoir outragé M. Helvétius, que j'ai au » contraire cherché à excuſer, lui qui a attendu

» la mort de cet Ecrivain pour relever les erreurs » du Livre *de l'Esprit*, avec une sévérité & une » amertume qui décelent plus de haine pour l'Au- » teur, que d'amour & de zele pour la vérité ? Li- » sez, Monsieur, les *Questions sur l'Encyclopé-* » *die* (*); & si vous vous rappellez la maniere » dont certains Sauvages traitent leurs ennemis, » qu'ils mettent en pieces après leur mort, vous » aurez une idée de celle dont l'honnête Philo- » sophe des Alpes a traité cet Ecrivain, jusques » alors l'objet de ses adulations. . . . »

Enfin M. l'Abbé Sabatier, qui est simple Tonsuré, qui, dans ses Critiques les plus sévères, s'est interdit les personnalités, même à l'égard de ses ennemis, n'en est pas moins qualifié de *Prêtre* & de *Libelliste*, par M. de Voltaire (**); mais ces imputations, ces impostures, & beaucoup d'autres non moins absurdes, ne

(*) Tom. VI, pag. 261, 266 & suiv. de l'édit. des Œuvr. de Voltaire, en 41 vol. *in-8°*.

(**) Dans le dix-huitieme Chant de *la Pucelle*.

méritent pas une réfutation sérieuse. Les gens éclairés ne peuvent en être dupes : à travers les artifices de la malignité ils savent démêler le mensonge, & repoussent, comme par instinct, les fausses impressions qu'on voudroit leur donner. En un mot, les Hommes de Lettres que M. de Voltaire & ses Partisans se sont efforcés de décrier, doivent se tenir honorés d'une haine si effrénée, & dire avec l'Auteur que nous défendons ici : « que ces Apôtres de la tolérance » me déchirent tant qu'ils le voudront dans leurs » Libelles & dans les Cercles où ils préſident; » leurs calomnies ne m'enleveront jamais l'esti- » me de ceux qui me connoissent; & l'opinion » de quiconque ne me jugeroit que d'après leurs » imputations, doit m'être indifférente. »

CLÉMENT.

On l'a dit cent fois : quiconque livre ses Ouvrages au Public, reconnoît chaque particulier pour son juge.

Dès que l'impression fait éclore un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achete.

M. Clément a donc pu dire ſon avis ſur les Ouvrages dignes de ſa critique. Nourri de l'étude des anciens & des bons modeles, non-ſeulement il a ſu ſe garantir de la contagion du mauvais goût, mais il a eu le courage de ſe déclarer pour le bon goût; & ſi les différentes Critiques qu'il a publiées, n'annoncent pas une plume agréable & légere, elles prouvent du moins qu'il connoît les vrais principes, & qu'il eſt en état de les rappeller avec ſuccès. Rien de plus judicieux & de plus ſage que ſes *Obſervations* ſur quelques Ouvrages publiés de nos jours.

M. de Voltaire, en ſa qualité d'Apôtre de la tolérance, & de Prédicateur de la liberté, auroit dû, ce nous ſemble, prendre la défenſe de M. Clément, qui n'avoit encore rien écrit contre lui. Au lieu de cela, voulant avoir lui ſeul le privilege de blâmer & de louer, il le traita de *pauvre garnement* (*), d'*impudent écolier*, de *pauvre diable*, *qui mourant de honte*

(*) Dans l'*Epître à M. d'Alembert*, & dans le *Dialogue de Pégaſe & du Vieillard*.

& de faim, ſe fit ſatyrique pour avoir du pain. M. Clément, qui juſqu'alors avoit reſpecté les Ouvrages de Voltaire, en conſidération de quelques lettres pleines d'admiration pour ſes talens, qu'il lui avoit écrites lorſqu'il étoit encore au College, ne répondit point à ces injures; mais il ſe crut diſpenſé des égards qu'il lui témoignoit par ſon ſilence, & il publia ſur les meilleurs Ouvrages de cet Ecrivain, des *Lettres* qui, quoique peſamment écrites, offrent une infinité d'obſervations propres à former le goût de ceux qui ſe deſtinent à la Littérature. On ſent combien ces Lettres durent aigrir la bile de Voltaire. Il les qualifia de *Libelles auſſi affreux qu'abſurdes*; il écrivit contre l'Auteur, aux Gens en place, pour tâcher de faire arrêter ſes critiques & ſa perſonne; & n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, il ſe déchaîna juſqu'à ſa mort contre lui. M. Clément, s'eſt conſolé de cette haine par l'excès de ſon acharnement, qui, comme il l'a dit lui-même, ne peut que l'honorer aux yeux des gens ſenſés. « J'ai » trouvé, ajoute-t-il (*), une autre conſola-

(*) Dans l'*Introduction* de ſes *nouvelles Obſervations critiques ſur différens ſujets de Littérature.*

» tion, bien plus douce & plus ſatisfaiſante,
» dans l'amitié de quelques hommes de lettres,
» vraiment dignes de ce nom, qui ne le ſou-
» tiennent point par des factions ni des partis;
» mais qui l'honorent par leurs vertus, autant
» que par leur eſprit & leur génie. Comme je
» puis défier qui que ce ſoit d'avoir rien à me
» reprocher contre l'honneur & contre la pro-
» bité, eſt-il quelque choſe qui doive m'em-
» pêcher de me moquer à mon aiſe des mau-
» vais vers, de la mauvaiſe proſe, & même
» de la mauvaiſe humeur de ceux que j'ai cri-
» tiqués, en m'abſtenant de toute perſonna-
» lité? »

L'Abbé RIBALLIER.

Quoique M. l'Abbé Riballier n'ait jamais écrit contre M. de Voltaire, M. de Voltaire n'a pas laiſſé de l'attaquer avec autant d'indécence que d'injuſtice, dans pluſieurs de ſes pamphlets,

le regardant comme l'auteur de la *Cenſurede Bé-liſaire* par la Faculté de Théologie. Nous ſavons néanmoins très-poſitivement que M. Riballier, obligé, par ſa qualité de Syndic de la Sorbonne, de préſider à la cenſure de ce Livre, porta dans cette affaire toute la modération & toute la prudence convenables. Ennemi, par caractere, de la rigueur & des éclats, il ne fit que ſe prêter à un devoir dont il ne pouvoit ſe diſpenſer par ſa place, en laiſſant à l'Auteur qu'on alloit cenſurer, les moyens de s'épargner des déſagrémens. Malgré cela, M. de Voltaire ne craignit pas de mettre dans la bouche de cet homme ſage, reſpecté de ſon Corps, chéri de tous ceux qui le connoiſſent, & honoré de la confiance de la Cour, toutes les extravagances que ſon eſprit imaginoit avec tant de fécondité. C'eſt ainſi qu'on peut regarder le diſcours qu'il lui fait tenir dans les *Honnêtetés Théologiques*. On croiroit que l'Auteur le fait parler dans une aſſemblée d'Energumenes; car il n'y a que des Energumenes qui puiſſent tenir ou entendre ce langage. Nous ne rapporterons pas ce fatras d'impertinences; il ſuffit

d'en préſenter le début, pour en donner une idée.

« Le Syndic Ribaud, Ribaudier ou Riballier, » je ne ſais lequel, eſt le premier qui ſonne » l'alarme, comme l'exigeoit le devoir de ſa » charge. Il dépêche à tous les Sages-Maîtres » (*les Docteurs de Sorbonne*) ſon domeſtique » fidele, le Régent Coger, dit *coge pecus;* & » le troupeau s'aſſemble. Le Syndic arrive hors » d'haleine. Après avoir ſoufflé pendant un » inſtant, il prend la parole, & expoſe la » choſe en ces termes, &c. »

Reconnoîtroit-on à ce ſtyle l'Auteur de la *Henriade?* Ces alluſions, ces parodies de nom, ces plaiſanteries, ſont-elles dignes d'un Ecrivain qui ſe piquoit de philoſophie? . . . . . Le diſcours qu'on met dans la bouche du Syndic de la Sorbonne, répond à la dignité de cet exorde. On le termine par faire dire à M. Riballier, devant les Docteurs de Sorbonne aſſemblés, qu'il compoſera une Critique de *Béliſaire*, où il calomniera l'Auteur. « Mon domeſtique » Coger, lui fait-on conclure, qui régente la

» Rhétorique aux Quatre-Nations : . . . paroî-
» tra avoir fait ce Libelle. Si je le donnois
» ſous mon nom, je ne pourrois en être le
» Cenſeur, & il ne s'en trouveroit aucun qui
» voulut l'approuver. . . . Il eſt vrai que cette
» petite fourberie pourra me couvrir d'oppro-
» bre auprès de ce qu'on appelle d'*honnêtes*
» *gens ;* mais, quand il s'agit de nuire & de
» ſe venger, un Théologien doit braver l'igno-
» minie. »

Quand on veut décrier les gens dans des Libelles, il auroit fallu du moins employer plus de vraiſemblance, & les faire parler d'une maniere plus conforme à leur caractere & à leur place; mais M. de Voltaire s'inquiétoit fort peu d'obſerver les bienſéances, même celles qu'on appelle oratoires, pourvu qu'il épanchât ſa bile.

Mon domeſtique Coger. Nous ne releverons point l'indécence de cette expreſſion, à l'égard d'un ancien Recteur de l'Univerſité, enlevé trop tôt aux Lettres, à ſes amis & à tous les honnêtes gens dont il étoit connu. Quand on a traité

traité J. B. Rouſſeau, le premier de nos Poëtes Lyriques, de *ſcélérat* & de *monſtre ;* M. de Maupertuis, de *cuiſtre* & d'*écolier ;* M. de Pompignan, d'*homme extravagant* & de *plat Auteur ;* ſon frere, l'Archevêque de Vienne, d'*ignorant* & de *calomniateur ;* Jean-Jacques Rouſſeau, de *gredin* & de *chien barbet* ; M. Larcher, de *pédéraſte* & de *fauſſaire* ; M. de la Beaumelle, de *prédicant* & de *voleur* ; l'Évêque Warburton, d'*impie* & de *crocheteur* ; le Profeſſeur Vernet, d'*hypocrite* & de *magot* ; M. l'Abbé Nonote, de *fils d'un crocheteur & d'une blanchiſſeuſe* ; M. l'Abbé d'Eſtrées, de *laquais* & de *fils de laquais* ; M. l'Abbé Makarti, d'*apoſtat* & d'*eſcroc* ; M. l'Abbé Sabatier, d'*athée* & d'*impoſteur* ; M. l'Abbé Guenée, de *ſot* & d'*imbécille* ; M. l'Abbé Guyon, de *valet de Libraires*, & de *dernier des hommes*, &c. on peut traiter de *domeſtique* un Profeſſeur de Rhétorique de l'Univerſité de Paris, ſans que le Lecteur y faſſe la moindre attention. Tous les termes ſont égaux pour un Ecrivain qui confond toutes les notions.

Il eſt vrai que cette petite fourberie pourra

me couvrir d'opprobre. . . . M. l'Abbé Riballier n'a jamais été dans le cas d'employer de pareils manéges. Tout le monde a ſu que M. l'Abbé Coger eſt le véritable & l'unique auteur de la Critique de *Béliſaire*, qui parut avant ou après la *Cenſure* de ce roman ; & perſonne n'ignore que M. l'Abbé Riballier eſt trop ſage pour ſe mettre dans le cas d'écrire quelque choſe qu'il n'oſât avouer : ces tours d'adreſſe appartenoient en propre à celui qui les a reprochés ſi injuſtement à autrui. En effet, les noms ſuppoſés d'*Abbé Bazin*, de *Guillaume Vadé*, de *Jérôme Carré*, de *Quakre*, de *Ruſſe*, de *Chinois*, de *Miniſtre Proteſtant*, de *Rabbin*, d'*Evêque* même, lui ont ſervi à débiter *incognito* tant d'impertinences, qu'il ne lui étoit pas permis ni d'imputer à d'autres ces honnêtes ſupercheries, ni de les condamner, s'ils étoient capables de les avoir employées à ſon exemple.

Après cela, nous nous croyons diſpenſés de repouſſer les autres injures que M. de Voltaire a prodiguées à M. l'Abbé Riballier dans d'autres Pamphlets. Nous ajouterons que cet eſtimable Docteur de Sorbonne, loin de s'en croire

offensé, dit avec les défenseurs de la Religion, que Voltaire & les autres prédicateurs de la tolérance ont attaqués : *His gloriamur inimicitiis.*

FIN.